TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 988

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 29 MAI 1980

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LE CAMBODGE

Une aide humanitaire de 116 millions de dollars sera accordée

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie 600 L. ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La prochaine visite de M. Schmidt en U.R.S.S. confirme le désir des Européens de maintenir le dialogue avec Moscou

Domaine réservé ?

Bien que le voyage ne soit pas encore officiellement annoncé, il se confirme que le chancelier Schmidt arrivera à Moscou le 30 juin pour une visite de deux jours. Ce sommet germano-soviétique sera préparé dès la semaine prochaine par un séjour en U.R.S.S. de M. Gunther Van Well, secrétaire d'État ouest-allemand aux affaires étrangères. Dans l'intervalle, la réunion à Bonn, avec la participation de M. Tikhonov, membre du Politburo soviétique, de la commission mixte chargée de gérer la coopération économique entre les deux pays confirme le désir du gouvernement ouest-allemand de maintenir, malgré la crise afghane, l'essentiel de ses relations avec le Kremlin.

On s'explique mieux ainsi pourquoi Bonn a été la seule capitale occidentale qui ait approuvé explicitement le sommet franco-soviétique de Varsovie. M. Schmidt n'est pas fâché d'avoir laissé à un autre le « privilège » de rétablir les contacts au plus haut niveau avec Moscou et encore plus de montrer qu'il ne fait pas cavalier seul. A la différence de M. Giscard d'Estaing, qui a placé tous ses partenaires devant un fait accompli, le chancelier a largement consulté ses alliés et annoncé son projet plusieurs mois à l'avance. En même temps, le maigre bilan rapporté par M. Giscard d'Estaing l'incite à « dédramatiser » à l'avance une rencontre qui a déjà suscité les critiques de l'opposition en R.F.A., encore que M. Strauss, candidat à la chancellerie, ait tenu à préciser qu'il n'en critiquait pas le « principe ».

Si l'on n'imagine pas à Bonn que M. Brejnev puisse faire à M. Schmidt, sur l'Afghanistan, des concessions qu'il a refusées à M. Giscard d'Estaing, on espère avoir des discussions plus fructueuses à propos des problèmes militaires en Europe, notamment des euromissiles, pour lesquels la République fédérale, candidate désignée pour accueillir la majeure partie des fusées Pershing-II et des missiles de croisière américains, est en première ligne. Moscou a répondu par une fin de non-recevoir à la proposition de M. Schmidt visant à geler « pour un nombre déterminé d'années » le déploiement des systèmes à moyenne portée à l'Est comme à l'Ouest ; selon M. Tchervonenko, ambassadeur soviétique à Paris, il s'agit là d'un « piège » et d'une « tromperie », dans la mesure où l'U.R.S.S. devrait arrêter dès maintenant la mise en place de ses SS-20 — qui se poursuit au rythme d'un engin par semaine, — alors que les moyens occidentaux comparables n'existent pas encore.

En même temps, la suggestion du chancelier a été mal accueillie dans plusieurs capitales occidentales, notamment à Washington, où on lui reproche d'affaiblir les décisions prises par l'OTAN en décembre et de concéder à l'avance au Kremlin son avantage actuel en missiles à moyenne portée. On peut se demander si Moscou ne trouvera pas dans cette affaire une nouvelle occasion d'exploiter les divisions entre alliés.

Le prochain sommet germano-soviétique n'a pas en tout cas de quoi réjouir Washington. Même si M. Schmidt s'emploie beaucoup mieux que M. Giscard d'Estaing à respecter les formes, une partie des responsables américains redoutent plus à l'égard de la République fédérale que de la France ce qu'ils décrivent comme des tentatives de « finlandisation ». Alors que Paris agit, selon eux, par « gloriole », Bonn est encore plus directement tributaire de ses relations commerciales avec l'Est et des contacts établis à la faveur de la détente entre Allemands des deux bords. Au moment où les Etats-Unis se retranchent dans des positions d'affrontement, au moins sur le plan verbal, tout se passe comme si les Européens faisaient de la détente leur domaine réservé.

Il se confirme dans les milieux diplomatiques que le chancelier Schmidt se rendra à Moscou, le 30 juin, pour y rencontrer M. Brejnev. La date de cette visite — qui suivra de six semaines le sommet franco-soviétique de Varsovie, mais qui, à la différence de celui-ci, a été annoncée largement à l'avance, — aurait été fixée vendredi 23 mai au cours d'un entretien entre M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, et M. Semionov, ambassadeur soviétique à Bonn.

La cuiller trop courte

par ANDRÉ FONTAINE

D'après certains, M. Giscard d'Estaing, pensant aller à Varsovie, se serait retrouvé à Munich. D'autres, moins nombreux, le créditeraient pour un peu d'avoir sauvé la détente, voire évité un nouveau Yalta. M. Marchais lui a accordé un bon point. Ne pourrait-on, pour une fois, avant de juger, essayer de comprendre ?

Il est peu plausible que le président de la République ait sacrifié un week-end pour le seul plaisir d'une répétition du dialogue de sourds que son ministre des affaires étrangères et lui-même avaient en quinze jours plus tôt à Paris avec M. Gromyko. Il ne pouvait ignorer que, compte tenu du système de direction collégiale actuellement en vigueur, il n'y avait aucune chance que M. Brejnev tienne un langage différent de celui du chef de sa diplomatie.

N'avait-il pas une autre idée en tête ? Elle expliquerait les rumeurs qui ont circulé à Varsovie, au moment de la rencontre, sur un possible « sommet » l'an prochain à Paris. Il faudrait alors se souvenir de la proposition faite par le chef de l'État devant les Nations unies, le 25 mai 1978, de réunir une conférence européenne sur le désarmement. Ouverte aux trente-cinq signataires de l'Acte final d'Helsinki elle était destinée dans son esprit à renforcer les « *mesures de confiance* » (notifications de mouvements de troupes) prévues par l'Acte en question avant de s'attaquer à la « *limitation* » puis à la « *réduction* » des armements classiques « *à forte capacité offensive* ».

Accueillie avec une certaine sympathie à Bonn et à Rome mais avec une froideur évidente au conseil de l'OTAN, la proposition s'est heurtée à la volonté des Soviétiques de faire également figurer à l'ordre du jour les armes nucléaires. Ce dont Paris ne voulait pas entendre parler, « *pour des raisons tenant à l'indépendance de sa dissuasion* » (1). En avril 1979, cependant, M. Brejnev acceptait, à la suite d'une visite de M. Giscard d'Estaing, de faire figurer dans le communiqué commun une référence à la nécessité d'un « *examen collectif* » par les Etats signataires de l'acte d'Helsinki de la « *diminution de la concentration des armements en Europe et leur réduction* » sans que la nature desdits armements soit davantage précisée. Et le 30 mai suivant, à Budapest, il reprenait à son compte l'idée d'une conférence européenne du désarmement, avec quelques suggestions nouvelles auxquelles le conseil du pacte de Varsovie devait faire bientôt écho.

(Lire la suite page 8.)

(1) Communiqué du conseil des ministres du 10 janvier 1979.

Le projet « sécurité et liberté » suscite les réserves du R.P.R.

Un nouvel ajournement du débat ?

L'ouverture du débat sur le projet « sécurité et liberté » avait été fixée au mardi 3 juin, à 16 heures, mais il ne fait guère de doute que les députés n'examineront pas ce texte à la date prévue.

Ce nouveau report, qui pourrait être d'une semaine, est dû à la lenteur avec laquelle la commission des lois, où les socialistes multiplient les amendements, étudie le projet. Il répond aussi au désir du R.P.R., qui, selon « la Lettre de la Nation », souhaite que le garde des sceaux fasse « machine arrière » sur certaines dispositions.

Après les manifestations de rue qui ont réuni, mardi 27, à Paris et dans plusieurs villes de province, de nombreux magistrats et avocats opposés au projet, M. Alain Peyrefitte devait répondre aux critiques, ce mercredi 28, à 20 h. 30, à TF 1, qui donnera jeudi la parole à l'opposition.

Deux fronts

Deux points ont été marqués, mardi, par les adversaires du projet : les manifestations de rue à laquelle ont participé, à Paris et en province, les avocats et magistrats, et le report, très probable, de la discussion à l'Assemblée.

Tandis que les députés repoussaient, rive gauche, la question préalable déposée à la commission des lois par M. Raymond Forni (P.S., Territoire de Belfort), magistrats et avocats s'en prenaient, *rive droite*, en termes peu amènes, à M. Peyrefitte. Le fait — descendre ainsi dans la rue, — est exceptionnel.

A *six cents*, les avocats et magistrats parisiens, sans compter ceux qui ont manifesté en province, ont fait beaucoup de bruit, donnant un incontestable retentissement à leur protestation qui, pour être presque *unanime était restée relativement* ignorée de l'opinion publique. Avant ce défilé, les Français pouvaient méconnaître les dangers du « projet Peyrefitte ». Après les images qu'ont montrées, mardi soir, TF 1 et Antenne 2, quelque chose leur dit que les propos rassurants du garde des sceaux ne sont pas à prendre au pied de la lettre.

Ces manifestations apportent de *l'eau au moulin de ceux qui, dans* la majorité, estiment le débat mal engagé. Ils sont nombreux, et l'on *note parmi eux des collaborateurs* directs du premier ministre, en dépit des affirmations de M. Peyrefitte, qui présente son texte comme celui « *du gouvernement* ». Du projet Stoléru sur l'immigration à certaines réformes de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, on ne compte plus les excellents textes qui attendent des jours meilleurs dans les tiroirs de leurs auteurs, après le tollé qu'ils ont suscité.

On n'en est pas là. Mais l'opposition profite du temps qui passe pour s'organiser. Si le calendrier arrêté par le garde des sceaux avait été respecté, il lui aurait été facile de reprocher aux manifestants de mardi de faire pression sur le Parlement. Au contraire, chaque délai favorise les initiatives.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 15.)

POINT

Le pape et l'Église de France

Le message télévisé adressé par Jean-Paul II à l'Eglise de France depuis le Vatican, trois jours avant son départ pour Paris, constitue une demi-surprise.

Le pape a voulu donner un relief supplémentaire à son déplacement et contribuer lui-même à se faire mieux entendre quand il sera sur place. C'est une initiative habile, en ce sens qu'elle répond à une curiosité légitime (Qu'est-ce que le pape pense de la France catholique ?), mais aussi parce qu'elle en éveille une autre sur le contenu de ses discours.

Il est symptomatique que le pape reprenne à son compte la fameuse expression : « fille aînée de l'Eglise » que l'on s'accorde à dire dépassée. Ne tire-t-elle pas son origine de la conversion de Clovis et des Francs à une époque où l'arianisme attirait les autres peuples barbares ?

Le pape renvoie donc la France à sa vocation première et privilégiée, marquant ainsi sa préférence pour le passé. Le présent ? Il paraît particulièrement ambigu à Jean-Paul II, qui parle de « situation spéciale » depuis le concile et ne veut pas s'engager à le qualifier dans l'immédiat, ce qui donne à entendre que ce jugement comporterait un passif non négligeable.

Tant de chiffres sont éloquents qui indiquent l'affaissement du nombre des baptêmes, des mariages, de la fréquentation des églises, des vocations sacerdotales et religieuses, etc.

Il est bien vrai que l'après-concile a « déstabilisé » l'Eglise de France et que son cap n'est plus clair. Les catholiques sont tiraillés entre des idéologies contradictoires et ne sont guère attentifs aux impulsions d'une hiérarchie dont les responsabilités ont tendance à se diluer.

Devant cette situation peu satisfaisante, le pape a recours à une expression familière dans les milieux cléricaux, qui ont tendance à parler d'une « crise de croissance » avec une sorte d'optimisme de commande assez peu convaincant.

En fait, les indices d'un renouveau existent, mais l'institution est assez mal placée pour en parler, car le sentiment religieux est de moins en moins amarré aux structures ecclésiales. C'est une foi extra-muros.

En élevant le ton Jean-Paul II demeure dans la tradition. Un pape n'est pas fait pour bénir des chrysanthèmes mais pour s'efforcer de fertiliser le sol chrétien.

(Lire page 18.)

AU JOUR LE JOUR

Stabilité

Peyrefitte : contesté par les avocats et les magistrats. Le Theule : contesté par les camionneurs. Barre et Monory : contestés au nom du chômage et de la hausse des prix. Barrot : contesté par les médecins. Méhaignerie : contesté par les paysans. Alice Saunier-Seïté : contestée par les étudiants. Etc.

Bref, si le handicap de la IVe République fut l'instabilité chronique des gouvernements, il semblerait bien que l'un des drames de la Ve République se trouve dans la stabilité de ministres qui, si contestés qu'ils soient, demeurent au pouvoir.

MICHEL CASTE.

LES ÉLECTIONS PRIMAIRES AUX ÉTATS-UNIS

La chevauchée triomphale de M. Reagan

Le président Carter a aisément surclassé le sénateur Kennedy au cours des primaires démocrates qui se sont déroulées le mardi 27 mai dans quatre Etats : l'Idaho, le Kentucky, l'Arkansas et le Nevada. M. Carter dispose désormais de 1 639 mandats. Il lui en faut 1 666 pour recevoir l'investiture de son parti à la convention de New-York, au mois d'août. Il est sûr d'atteindre ce chiffre à l'issue des primaires — les dernières — qui se tiendront le 3 juin.

***Dans le camp républicain**, les consultations « primaires » de mardi dernier n'ont été qu'une formalité. M. Reagan étant, depuis le retrait de M. Bush, le seul prétendant en lice à la nomination du G.O.P. (Grand Old Party).*

De notre correspondante
NICOLE BERNHEIM

New-York. — Quel que soit le compte précis de ses délégués, M. Ronald Reagan a, depuis mardi soir 27 mai, bel et bien la nomination républicaine en poche.

Devant cette évidence, la classe politique a entamé de grandes manœuvres sur un thème encore inconcevable il y a quatre mois : les républicains ont-ils des chances de revenir en novembre à la Maison Blanche ?

M. Reagan était considéré, jusqu'à la fin du mois dernier, comme le *candidat des petits-bourgeois blancs*, plus très jeunes, pas très instruits, provinciaux. L'électorat en or de ce « poujadisme » à *l'américaine*, armé de bonne conscience et de vérités simples. Avec son physique de vieux jeune premier des années 30, *sa voix d'acteur un peu* trop bien placée et son sourire faussement naïf, M. Reagan paraissait n'avoir aucune chance auprès des électeurs de son principal rival au sein du GOP, M. George Bush, un diplômé des meilleures universités, aux façons de *gentleman*, avec des relations familiales flatteuses et une carrière de grand commis des affaires internationales.

(Lire la suite page 3.)

M. GISCARD D'ESTAING A ÉLUDÉ LES QUESTIONS POSÉES PAR M. MAIRE

La forte hausse des prix est confirmée

Tandis que la hausse des prix se poursuit à vive allure en France (1,2 % en avril, 14,8 % de rythme annuel depuis le début de l'année), M. Edmond Maire a présenté, ce mercredi 28 mai, au président de la République, le dossier préparé par la C.F.D.T. sur la revalorisation du SMIC *et des bas salaires*. Il n'a pu obtenir aucune réponse précise de son interlocuteur.

(Lire pages 37 et 44.)

LA GAUCHE ET LA Ve RÉPUBLIQUE

Le nouveau ralliement

« La Ve République est née à droite, malgré la résignation ou l'opposition de la gauche », mais *« la Ve République a recréé une gauche »* : ces deux formules résument le nouveau livre d'Olivier Duhamel. Impressionnant ouvrage de 589 pages, cette thèse de doctorat est publiée avec sa bibliographie, son appareil critique et un index développé, ce qui n'est pas commun dans l'édition française. Ecrite dans un style agréable, parsemé de formules brillantes, elle se lit sans effort. Quiconque s'intéresse à notre vie politique devra garder ce livre à *portée de main*, car on y trouve bien classés, avec des références précises, une masse de faits qui *s'ordonnent dans des explications* intelligentes, nuancées, emportant souvent l'adhésion.

N'attachons pas trop d'importance à l'habillage du plan. Les titres des parties et de leurs chapitres sacrifient à *la loi du genre*, avec une habileté nonchalante dont l'auteur n'est pas dupe. Ses ambitions agrégatives, que justifie le contenu de l'ouvrage, exigent aussi le respect d'un certain formalisme, pas plus gênant finalement que la fameuse règle des trois unités pour les tragédies classiques. L'initié admire au passage le savant balancement des formules entre les « *refus contradictoires, l'acceptation progressive, l'utilisation éventuelle* », et l'ingénieuse *subdivision trinaire de cette* trinité fondamentale. Le lecteur non prévenu s'y retrouve sans difficulté, agréablement surpris que tant de choses si diverses puissent être si bien dites et si clairement ordonnées.

Au départ du régime, toute la gauche tend à le refuser, pour des raisons politiques : le coup de force, le pouvoir personnel, les liens avec la droite colonialiste. Mais des positions différentes se dessinent : l'hostilité totale du parti communiste, le ralliement provisoire de socialistes pensant ainsi maintenir l'essentiel du régime parlementaire, et ce qu'Olivier Duhamel appelle « *le refus nuancé de la gauche progressiste* ».

MAURICE DUVERGER.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

LE PAPE EN FRANCE

L'homme de la rue à l'épreuve de la foi

Vendredi, le pape sera en France. Evêque auxiliaire de Paris, Daniel Pézeril voit là l'occasion de tisser entre l'homme de la rue *et le successeur de Pierre* un « lien nouveau ». Mais, aux manifestations facilement triomphalistes dont le voyage sera l'occasion, André Mandouze aurait préféré une « véritable *communion* », une mobilisation pour tenter de soulager un peu la *misère du monde*. Quant à Jean Offredo, lui-même homme de deux cultures, polonaise et française, *il* insiste sur la chance extraordinaire que peut être pour l'Eglise la *rencontre*, à *travers* Jean-Paul II, des deux univers slave et latin. En fin de *semaine*, *nous* donnerons la parole, sur le voyage pontifical, à des non-catholiques.

par DANIEL PEZERIL (*)

IL n'est pas question de sous-estimer les orientations capitales qui seront données à l'ensemble de l'Eglise de France au cours de la célébration du Bourget. Elles constitueront pour les années à venir *une sorte de charte. Il n'en reste* pas moins que c'est sans doute à *travers les autres rencontres que se* manifestera le mieux le souci pastoral de Jean-Paul II.

Est-il possible de prévoir le contenu de ces interventions ? Jusqu'ici le pape s'est montré en pareille circonstance le contraire d'un démagogue. Tout en reconnaissant la foi ou le zèle de l'Eglise locale qu'il visite, il s'est plutôt conformé au *précepte apostolique de parler à* temps et à contretemps et, s'il le faut, de *mettre courageusement en* œuvre ce qu'on appelle la correction fraternelle. Rien donc de convenu. Là encore, un langage d'homme. Pour ses fidèles, un langage de pasteur.

Le pape arrive d'Afrique. Il rejoindra dans un mois l'Amérique du Sud. Malgré les multiples correspondances qui existent d'un conti*nent à l'autre, il trouvera chez nous* les signes caractéristiques de la plupart des Eglises d'Occident. *Tout* est loin d'être négatif dans la crise qu'elles traversent. S'il est exact qu'à vues humaines leurs lendemains paraissent plus d'une fois mal assurés, *c'est qu'elles ont affronté* de face les drames actuels qui sont *indéniables, — spirituels, moraux,* culturels ou politiques. Vatican II leur en a fourni le courage. Il en stimulait déjà l'intelligence. Beau*coup de travail a été fait. D'heu*reuses métamorphoses se sont accomplies. Peut-être, toutefois, faut-il reconnaître que la mise en œuvre du concile ne s'est pas toujours *développée dans l'esprit* — les croyants diront : avec l'Esprit — du *concile. Quelques-uns penseront que* c'est la rançon dont de vieux peuples semblables au nôtre paient, jusqu'au sein d'un monde comme l'Eglise catholique, leur lucidité exacerbée, leur lassitude d'être enseignés, et jusqu'à la confiance dans *leurs entreprises.*

Il est vraisemblable que Jean-Paul II renouvellera à notre intention les professions de foi, les mises en garde ou les rappels péremptoi*res qu'il a estimé de son devoir* d'adresser ailleurs. S'efforcera-t-il de saisir de plus près la situation de l'Eglise de France ?

Nous pourrions le souhaiter sans tomber dans le piège de revendiquer sottement quelque singularité insurmontable. Mille ans d'histoire ont marqué notre *foi*, nos mentalités et jusqu'à nos *réactions* spontanées. *Jean-Paul II ne l'ignore* pas. Le cardinal Wojtyla est venu plusieurs fois *à Paris et en banlieue. Il connaît la* capitale au-delà même des milieux catholiques. Lors de son dernier séjour à l'archevêché, ne m'a-t-il pas fait un vif éloge des philosophies de Paul Ricœur et d'Emmanuel Levinas, l'un protestant et l'autre juif ?

Peut-être néanmoins le pape attendra-t-il *d'avoir pris d'autres contacts* avec l'Eglise de France pour s'adres*ser plus directement à nous. Si tel* devait être le cas, nous ne saurions nous en montrer déçus. Ce peut être sagesse. De toute manière, il est le seul juge.

Un lien nouveau

Le message religieux que va nous *transmettre Jean-Paul II ainsi que* ses prises de position, à n'en pas douter, feront date. Ils ne constitueront pourtant pas la seule trace perceptible de sa visite. Un lien nouveau *est susceptible de se créer* entre la foule et lui-même. Ce lien *pourrait être à son tour d'une impor*tance historique.

Quand *Pie VII* s'est *mis en route* pour le sacre de Napoléon, son en*tourage était* dans la plus vive inquiétude sur l'accueil que lui réserverait le peuple déchristianisé de la Révolution. Le futur empereur, plus perspicace, redoutait au contraire *qu'il fût trop bien reçu. C'est pour*quoi, après lui avoir fabriqué une entrée nocturne et silencieuse dans la ville, il s'ingénia, autant qu'il put, à le traiter comme un simple instrument et à le dérober astucieusement à la ferveur des Parisiens. Rien n'y fit. Ce fut pour les Romains aussi *intraduisible qu'impossible à com*prendre. De ce contact direct avec l'humble *Pie VII* naquit en France un nouveau mode de relation populaire avec la papauté : la captivité ultérieure à Fontainebleau ne fit qu'accroître ces dispositions ; le gallicanisme sentimental s'était évanoui : des perspectives imprévues jus*qu'alors s'ouvraient.*

Assurément, le voyage de Jean-Paul II n'est pas astreint à pareilles *contingences.* Il comporte le respect des autorités officielles de l'Etat. Il *est exempt de toute arrière-pensée* politique. Il se veut essentiellement pastoral. C'est à ce titre et dans ce domaine qu'il est susceptible de provoquer de l'inattendu et du nouveau.

Il y aura un immense phénomène *de foule. A l'annonce du voyage*, plus d'une voix s'est élevée, en public mais surtout en privé, *pour* nous avertir de n'y pas compter. Paris n'était *ni* Czestochowa *ni* Dublin : ni Washington ni Kinshasa. Le pape risquait fort de trouver parmi *nous un accueil fort réservé*, tout au plus simplement cordial et hono*rable, ainsi qu'il convient à des* esprits critiques comme les nôtres. Certains ajoutaient même que notre visiteur apprendrait de la sorte à *« faire la différence ».*

Nous allons assister, au contraire, à un événement démesuré. Ce ne sera pas succomber au *triompha*lisme de le constater, puisqu'il faut encore l'interpréter. Incontestablement, *il y aura sur place ou à la* T.V. l'inévitable afflux des curieux qui regarderaient de la même ma*nière* le passage de la reine d'Angleterre. Mais qu'on réduise autant *qu'on voudra le cercle des partici*pants véritables de ceux avec qui « le courant passera » et *qui* seront touchés à quelque degré par Jean-Paul II parce qu'il est le pape, leur nombre restera considérable. Il ne paraît pas tout à fait téméraire de *penser* que ce voyage va jouer un rôle révélateur et faire apparaître chez nous, *dans l'Eglise et aux por*tes de l'Eglise, une *multitude de jeunes, de femmes et d'hommes* habituellement inaperçus.

Que va devenir cette foule, le pape une *fois rentré à Rome ? Elle va* probablement se tourner vers nous, prêtres et évêques. Je ne sais comment dire : elle va demander qu'on s'occupe d'elle. Elle va demander à *entrer*. Elle va *même* le demander au nom du pape, qui l'aura immédia*tement suscitée, exhortée et recon*nue. Faut-il pressentir en elle — ne fût-ce que confusément — un nouveau « pouvoir » dans l'Eglise ?

« Crainte vaine, m'objecterez-vous. Ces *gens*-là vont se disperser aussitôt. Ils ne croient à rien. »

« En seriez-vous si certain ? Ce *n'est pas écrit. Il se pourrait qu'a*voir mis à l'épreuve de la foi chrétienne l'homme de *la rue, qui sou*vent est aussi un homme de bonne volonté, constitue en définitive pour l'Eglise le bénéfice *principal* du voyage à *Paris* de Jean-Paul II. »

(*) Evêque auxiliaire de Paris.

Le temps du risque et du prophétisme

par JEAN OFFREDO (*)

IL est beaucoup question aujourd'hui d'un « *malaise* » qui existerait entre l'Eglise de France et le Vatican, voire entre l'épiscopat français et Jean-Paul II. Il ne faut pas *dramatiser à l'excès, ni surtout* prêter une oreille trop complaisante à des échos de couloir qui ne se fondent sur aucune réalité. Encore moins tomber dans le piège de ceux qui, sous le couvert d'affirmation d'une fidélité *sans faille au siège de Pierre*, de rappel au respect absolu de la doctrine et de la loi, veulent seulement régler des comptes, voire prendre ce que certains *d'entre* eux *n'hésitent pas* à appeler une revanche sur les « affreux » progressistes du concile, sur les hommes et groupes qui sont engagés avec enthousiasme et foi dans la recherche d'une manière de *vivre toujours mieux le message* de Jésus-Christ mort et ressuscité dans une communauté ecclésiale authentiquement prophétique.

Que l'Eglise de France et *Jean-Paul II aient besoin de* mieux comprendre, de mieux travailler ensemble, c'est une évidence. Que les conditions d'un vrai dialogue n'aient pas encore été réalisées : c'en est une autre. Mais il me semble que beaucoup, *tant en France qu'à Rome*, souhaitent au plus vite y remédier. Et c'est bien. Et si cela se passe avec son lot d'hésitations, de discussions, voire de tensions : quoi de plus normal. C'est le contraire qui serait étonnant !

En tout cas, la fidélité n'est sûrement pas le « béni-oui-ouisme » : l'union n'exclut pas la différence. Et Jean-Paul II, comme l'était Karol Wojtyla, *est un homme qui aime les chré*tiens, *debout.*

Un homme de deux cultures

Homme de deux cultures, polonaise et française, et par là de deux Eglises, je ressens d'autant plus aujourd'hui l'extraordinaire chance que peut être pour l'Eglise, à travers Jean-Paul II, cette rencontre entre deux univers, *slave et latin*, entre deux modes de pensée, intuitif et rationnel, entre deux langages qui jusqu'alors n'ont que trop peu communiqué malgré les situations historiques qui les ont souvent rapprochés.

Il ne s'agit pas *aujourd'hui*, soyons sérieux, de « poloniser » ni l'Eglise de France ni l'Eglise universelle.

C'est Jésus-Christ qui est Vé*rité : ni la Pologne ni la France.* La Vistule est en Pologne, la Loire en France, et le Tibre à Rome : même si ces fleuves se jettent dans une même immensité-mer, chacun a sa propre source, ses méandres particuliers, ses rivages spécifiques ! Jean-Paul II connaît ces différences. *Pour la France, cela remonte* à loin. N'oublions pas que le premier article écrit par Karol Wojtyla dans l'hebdomadaire catholique polonais *Tygodnik Powszechny* (la Semaine universelle), le 6 mars 1949, portait sur la *Mission de France. Il y montrait* son grand intérêt pour les expériences d'engagement social des catholiques occidentaux. Qu'on le relise donc : on mesurera mieux *les possibilités de dialogue.*

Je n'ai aucune honte à dire que mon cœur et mon corps mêlés de sang français et polonais vibrent à chaque *fois* que je prie au *milieu de la foule de pèlerins de* Czestochowa, à chaque fois que je rencontre mes amis des paroisses universitaires qui souvent paient le prix fort pour leur engagement *personnel dans* l'Eglise, à chaque fois que je travaille avec mes amis de *Znak* (le Signe), dont *Karol Wojtyla était* l'exigeant protecteur et ami, et qui par leurs activités de publicistes, de conférenciers, d'animateurs de paroisses, font qu'aujour*d'hui l'Eglise de Pologne est* un corps toujours plus vivant. Autant de réalités qui peuvent — dans le bons sens — nous impressionner !

∴

J'ai confiance en Jean-Paul II. Je l'avoue : Karol Wojtyla est *au nombre des hommes* rencontrés dans ma vie qui m'ont impressionné. Surtout par son action à Cracovie. Il est l'homme qui a ouvert ses églises à ces courageux intellectuels — prétendus dissidents — de l'« Université *volante* », qui a autorisé son propre avocat à être le défenseur des parents d'un *jeune* étudiant, mort dans des conditions plus que troubles. Il est celui qui a lancé, avec le synode de Cracovie, un grand mouvement de remise à jour de son diocèse, qui a patronné la création des « oasis », *à la fois mouvement de formation* personnelle et de rénovation des communautés chrétiennes en Pologne, qui a confié des tâches importantes à des laïcs.

En ce sens, je souhaite vraiment que l'Eglise universelle soit à l'image de l'Eglise de Cracovie : ouverte, solide, accueillante...

Mais cette confiance n'exclut *pas le* dialogue, voire la critique. Je ne suis, personnellement, pas d'accord avec ce fameux discours de Jean-Paul II aux Etats-Unis, qui met sur le même plan des *questions comme l'homosexualité*, l'avortement, la régulation des naissances, etc... Cette dénonciation, sous forme d'amalgame, est, à mon sens, trop rapide. Rappeler *de grands principes ne doit* pas laisser de côté une parole compréhensive et plus libératrice des chrétiens et de tous les hommes *qui vivent des situations difficiles*, douloureuses, et dont les condi*tions d'existence dues aux agres*sions d'un environnement inhumain ne favorisent pas l'épanouissement de leur *personnalité* et la mise en pratique de ces *grands principes. Il faut aussi* dénoncer les causes et s'y attaquer, non seulement stigmatiser les conséquences.

Problème que la Pologne connaît, hélas ! trop bien, puisque le nombre des avortements y est important, de même qu'est *spectaculaire le nombre* de divorces chez les jeunes gens dans les trois premières années de mariage. Et il y a dans ce *nombre*, nécessairement, des *foyers* et des familles catholiques...

∴

Nombre de chrétiens, partant dans le monde, sont au travail et luttent courageusement pour une *société plus humaine, plus libre* et plus juste, et pour une Eglise toujours plus vivante de Jésus-Christ. Leurs voix doivent être entendues, même celles qui apparaissent discordantes. Les apôtres étaient-ils vraiment toujours unanimes et leurs échanges étaient-ils toujours à l'unisson ? *Certes pas. C'était Jésus-Christ*, chemin de vérité et de vie, qui faisait leur unité, et leur liberté de propos était étroitement liée à la volonté d'annoncer le message du Fils de l'Homme. Il n'en est pas différemment aujourd'hui. Aussi j'éprouve quelque angoisse quand j'entends de nouveau parler de reprise en main, de défiance à l'égard de tel ou tel membre du Peuple de Dieu, de condamnation. L'Eglise-Institution aurait-elle *donc peur du débat entre* frères de foi ? Bien entendu, il faut lutter contre le *laxisme et* l'équivoque, mais l'histoire nous apprend à être humble.

L'Eglise de France a montré, jadis, combien grande pouvait *être sa contribution dans cette* perspective. Pourquoi ne pas renouer avec *cette tradition* et surtout faire entendre sa voix plus fort ? Le temps d'aujourd'hui n'est pas celui des hésitations, des craintes et des *complexes, il est celui de l'affir*mation, du risque et du prophétisme.

(1) Co-auteur de *Nous, chrétiens de Pologne* (Editions Cana).

● *Précision.* — A la suite de l'article intitulé « *Au Maroc aussi et surtout* » publié dans la page « Idées » consacrée au problème berbère (*le Monde* du 15 mai), M. Abdallah Bounfour, directeur de la revue *Traces, nous prie de* préciser que celle-ci n'est pas une publication berbère, mais à caractère scientifique, dont le domaine de recherche est précisé dans le sous-titre : linguistique et sémiotique.

Apôtre, ou chef d'État ?

par ANDRÉ MANDOUZE

POUR ou contre le voyage du pape en France ? Cette alternative posée par les *mass media* et l'exploitation préalable, à coups de sondage, de ce genre d'événement comportent déjà en soi un enseignement : *même s'il pré*tend à un autre type de témoignage que les responsables politiques ou syndicaux et que les vedettes du sport ou du cinéma, Jean-Paul II *accepte, par le caractère specta*culaire de ses voyages répétés, d'entrer dans *un* système : *celui* du *one man show.*

« Eh quoi ! — ne va-t-on pas *manquer de m'objecter* — sous son apparente objectivité, votre constatation contient un relent de regret, voire de réprobation, alors qu'on vous croyait jusqu'ici acquis à *l'ouverture de l'Eglise au monde.* » Réponse : c'est justement parce que *je suis acquis à une véritable ouver*ture que je redoute ces manifestations marquées au sceau d'un triomphalisme dont on espérait l'Eglise guérie.

S'il est exact, pour reprendre l'expression d'un pape antérieur, que *« l'Eglise a perdu la classe ouvrière au dix-neuvième siècle »* et si elle a tout l'air d'être en passe de per*dre au vingtième* siècle la jeunesse, ce n'est pas en troquant le prosélytisme contre la *publicité, en faisant* périodiquement la une des journaux ni en popularisant le visage sympathique et télégénique d'un pape apparemment moderne qu'elle par*viendra à arrêter* ou à inverser le mouvement.

Certes, pour la plus grande satisfaction d'un public français qui, dans sa grande majorité, ne se sent *nullement concerné par la foi et* se moque totalement de l'avenir du *christianisme, ces rassemblements* en plein air ou dans de vastes enceintes et ces reportages à grand fracas vont probablement connaître un succès *printanier* qu'on s'empressera d'appeler « populaire » et dont *on pourra discuter après coup, en* termes de *hit-parade,* pour savoir s'il est comparable à *celui* du couronnement d'un souverain ou de jeux qui seraient olympiques. Finalement, les beaux enterrements attirent aussi les foules.

A tant de mains serrées, à tant d'enfants embrassés, à tant de personnes déplacées, à tant d'argent *dépensé, à tant de compromissions* acceptées, à tant de droits proclamés en termes aussi généreux que généraux, à tant d'interdictions brandies en termes aussi précis qu'ino*pérants, comme je préférerais* voir substituer une véritable communion avec des *hommes ayant droit de* discussion et de réponse, une rencontre sous d'autres auspices que ceux de l'autorité ancestrale, une véritable mobilisation, non des *paroisses, pour couvrir les frais* d'un dispendieux voyage, mais de *l'Eglise tout entière pour tenter, par* exemple, grâce aux tournées à succès de son chef, de soulager un peu la misère dans le monde !

Plus modestement — et sans ou*blier qu'il y a d'autres Eglises que* l'Eglise catholique — comme j'aimerais une véritable reconnaissance des droits du chrétien — homme et femme — à l'intérieur de mon Eglise ainsi que des droits du clerc et du théologien et des communautés de *base au sein d'une institution dont* le pape est effectivement responsable plutôt que le rappel théorique *urbi et orbi* de ces droits de l'homme qu'il s'agit de défendre pied à pied sur le terrain et que, précisément, la France révolutionnaire de 1789 et *du siècle dernier et de 1936 a voulu* traduire dans les faits en un temps où l'Eglise en place *faisait* souvent tout pour les étouffer !

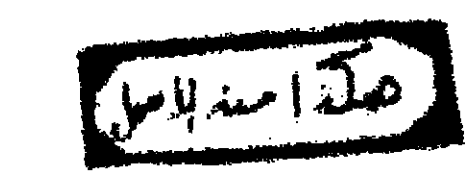
Rattraper le retard

Raison de plus, me direz-vous, pour rattraper le retard. J'admets. Mais alors qu'on profite aussi de l'occa*sion pour* reconnaître avec honnêteté que, dans le passé, nombreux *ont été les hommes d'Eglise et* les papes qui se sont trompés en prétendant tirer une politique de l'Ecriture sainte. Qu'on se souvienne qu'une majorité d'êtres sur la terre *ne sont pas chrétiens et qu'on ne* saurait indiscrètement raisonner à leur place ou décider pour eux. Et, sans qu'on demande pour autant de céder au moindre gallicanisme *mais puisqu'il s'agit en cette circons*tance plus particulièrement de la France, qu'on *n'oublie* pas que la fille aînée de l'Eglise est aussi celle qui, au prix d'un terrible déchirement au début de ce siècle, a su inaugurer dans le monde l'incalculable progrès que représente la séparation de l'Eglise *et de* l'Etat.

Aussi bien, laïc dans l'Eglise et laïc dans l'Etat, j'avoue être indigné de la désinvolture selon laquelle, négociant avec le Vatican et la nonciature, MM. Giscard d'Estaing, Chirac et quelques autres ont disposé *de nos espaces, de nos monuments,* de nos ondes et de nos finances *non seulement comme s'il s'agissait* d'un quelconque voyage de souverain étranger, mais encore comme s'il leur appartenait de ravaler au niveau d'une propagande qui *pourrait leur servir ce qui est* l'incroyable bonne nouvelle d'un Dieu fait homme en Jésus-Christ.

De deux choses l'une : ou le sens de ces *voyages pontificaux est poli*tique ou il est évangélique. Dans le premier cas, *je* proteste contre une tentative inavouée et dérisoire de retourner par surprise à « feue la chrétienté ». Dans le *second, j'ap*plaudis, mais alors je me demande pourquoi, *courageux* comme *il* est et connaissant l'invincible force des martyrs, Jean-Paul II vient en France au *lieu de répondre à l'urgence et* d'aller proposer — tout seul et sans caméras — les *bons* offices d'un homme de Dieu en Iran, en Afghanistan, au Tchad ou au Cambodge...

Et surtout qu'on ne vienne pas m'opposer des raisons diplomatiques. Si, au moment de *la mort* de Mgr Romero, l'avion pontifical s'était envolé pour le Salvador, personne n'aurait pu s'opposer à ce que, défiant tous les tyrans de l'univers et au risque de sa vie, le *chef de* l'Eglise catholique arrive célébrer, sur le lieu de l'assassinat, l'eucharistie pour son frère en l'épiscopat et annoncer, à la face du monde et face aux tueurs à la fois les droits de l'homme et la résurrection dans le Christ.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

APRÈS LA DÉMISSION DE M. WEIZMAN

M. Begin suscite un tollé en annonçant son intention de nommer M. Shamir ministre de la défense

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Begin a voulu faire vite pour essayer d'étouffer l'écho du départ fracassant de M. Ezer Weizman. Trop vite. En présentant le 27 mai le projet de remaniement ministériel, M. Begin a provoqué un tollé de protestations diverses dans les rangs de la coalition gouvernementale. Tout le contraire de l'effet recherché.

Le premier ministre semble avoir agi avec une précipitation due à son souci de colmater immédiatement les brèches, pour tenter de présenter vaille que vaille un visage de continuité et de montrer que les attaques de M. Weizman ne pouvaient, comme on le prétend, aggraver dangereusement les faiblesses du gouvernement et de la majorité. En annonçant qu'il entendait nommer au ministère de la défense M. Itzhak Shamir, actuel ministre des affaires étrangères, et au poste de ce dernier M. Itzhak Modaï, jusqu'alors ministre de l'énergie, M. Begin souhaitait éviter que ne se reproduise la situation créée en octobre l'an passé, après la démission de M. Moshe Dayan. A l'époque, à cause de rivalités personnelles et de la très vive concurrence existant entre les partis de la majorité, il avait fallu attendre plus de quatre mois pour trouver un compromis permettant la nomination en mars dernier de M. Shamir.

Cette fois-ci, tout paraît recommencer. M. Begin semble avoir mécontenté tout le monde, au point que certains, à nouveau, ont menacé de quitter le gouvernement et la coalition.

Dans les milieux proches du cabinet on parlait de nouveau ce mercredi d'« *atmosphère de crise* ». Si M. Weizman dans sa dissidence n'a été suivi par aucun de ses collègues, il a cependant grandement contribué à faire apparaître le « *malaise profond* » qu'il dénonce en souhaitant des élections anticipées. Une série de réunions et de consultations ont eu lieu, mardi soir, jusque tard dans la nuit. L'effervescence était telle qu'on ne pouvait encore savoir mercredi matin si M. Begin allait pouvoir ou non maintenir son projet et le soumettre à l'approbation de la Knesset dans la journée ou le lendemain comme il le prévoyait initialement. Tout portait à croire qu'il allait être obligé de se donner le temps de la réflexion.

L'ultimatum de M. Sharon

M. Sharon, ministre de l'agriculture, champion des « ultras » du Likoud et un des partisans du « Grand Israël », brigue la succession de M. Weizman. Il l'a clairement fait savoir à M. Begin. Sa requête, mardi soir, aurait, selon ses amis, même pris la forme d'un véritable ultimatum. Mais M. Sharon paraît devoir se faire une raison. Les militants du mouvement Gouch Emounim sont intervenus afin de lui demander de s'adresser au gouvernement, où il est leur principal et précieux allié, pour le développement des implantations dans les territoires occupés. D'autre part, M. Shamir lui-même n'est pas très satisfait de son éventuelle nomination au ministère de la défense. Il le laissait entendre en faisant remarquer qu'il venait à peine de s'habituer à ses nouvelles fonctions de chef de la diplomatie israélienne. Les membres du Mouvement démocratique animé par le vice-premier ministre, M. Yadin, sont furieux. Après le départ de M. Weizman ils représentent avec trois ministres et six députés le dernier carré des modérés. Ils ont protesté contre la promotion de M. Modaï, qu'ils considèrent comme un « faucon ». M. Begin a plus que jamais besoin de l'appui du Mouvement démocratique à la Knesset pour conserver une très étroite majorité. M. Yadin l'a rappelé au premier ministre sur un ton très menaçant, ajoutant que lui-même et ses collègues pourraient voter contre le remaniement. Au Parti national religieux on émet également de nombreuses critiques.

M. Modaï le « faucon des faucons »

La personnalité de M. Modaï, qui, au début de ce mois de mai, vient de s'assurer aux dépens des modérés le contrôle du parti libéral (deuxième formation du Likoud), est très contestée. M. Uri Avneri, député du Shelli, a caricaturé l'opinion de l'ensemble de l'opposition en déclarant qu'il était le « *faucon des faucons* ». Les travaillistes ont souligné que la présence de MM. Shamir et Modaï aux deux postes-clefs du gouvernement achèverait d'assurer le triomphe de la tendance dure du cabinet, ce qui placerait Israël dans une situation encore plus délicate sur la scène internationale.

Dans l'opposition comme dans la majorité, on s'inquiète à Jérusalem des répercussions à l'étranger de la démission de M. Weizman. Ce dernier a été invité à se rendre au Caire par M. Kamal Hassan Ali, nouveau ministre égyptien des affaires étrangères. Ce voyage était prévu de longue date, mais M. Ali a pris soin de confirmer à M. Weizman que l'invitation était toujours valable. Cela n'a fait qu'aggraver l'irritation de M. Begin, qui sait que les Egyptiens veulent tirer profit des critiques émises par l'ancien ministre de la défense sur l'attitude israélienne dans les négociations.

On note, d'autre part, en Israël que le gouvernement égyptien a accueilli avec satisfaction les propos du prince Fahd d'Arabie Saoudite indiquant que son gouvernement était prêt à se joindre au processus de paix et à contraindre les Palestiniens et d'autres pays arabes à en faire autant si Israël s'engageait à se retirer de tous les territoires occupés (*le Monde* du 27 mai). La première réaction israélienne avait été le mépris. On avait déclaré officieusement à Jérusalem que ces propos ne « *comportaient rien de nouveau et rien de sérieux* ». Cependant, dans une déclaration rapportée par le *Washington Post*, M. Begin affirme qu'il est prêt à inviter le prince Fahd en Israël. Il a toutefois rappelé que les conditions posées étaient « *inacceptables* ».

FRANCIS CORNU.

Iran

Le nouveau Parlement a commencé ses travaux

Téhéran (*Reuter, A.F.P.*). — La séance inaugurale du premier Parlement de la République islamique d'Iran s'est tenue ce mercredi 28 mai à Téhéran. Deux cent quarante et un des deux cent soixante-dix députés élus à ce jour — vingt-neuf n'ont pu l'être encore en raison des troubles dans certaines régions du pays — se sont réunis pour entendre un message de l'imam Khomeiny lu par son fils Seyyed Ahmad Khomeiny, ainsi qu'un discours du président Bani Sadr.

Après avoir écouté deux enfants chanter des versets du Coran, l'Assemblée a pris sa première décision : l'élection d'une commission de présidents de la Chambre, formée de six doyens, dont l'ancien premier ministre, M. Mehdi Bazargan, qui a été désiné en outre président provisoire du Parlement. Cette nomination a provoqué la colère de l'ayatollah Khalkhali, chargé de la lutte contre la drogue, et député de la ville sainte de Qom. Ce dernier avait fréquemment critiqué l'ancien gouvernement de M. Bazargan, lequel vient de l'accuser de prendre un « *plaisir pervers* » à ordonner les exécutions de trafiquants.

A l'ayatollah qui clamait sa désapprobation, le ministre de l'intérieur, M. Mahdavi Kani a réprise par le Conseil de la révoprise par le conseil de la révolution, et que M. Bazargan conserverait son poste jusqu'à ce que les parlementaires lui élisent un successeur.

Dans son mesage, l'ayatollah Khomeiny a invité les parlementaires à contribuer à l'application de la justice islamique « *dont notre nation a été privée sous le régime des oppresseurs et des usurpateurs de la dynastie Pahlavi* ».

Aucune référence directe à la crise des otages

Le « *guide de la révolution* » a conjuré les députés de rester unis et de coopérer entre eux : « *Le Parlement, le président et le gouvernement doivent éviter de semer des obstacles sur leurs routes respectives* », a-t-il dit, faisant sans doute allusion aux difficultés que le président Bani-Sadr pourrait rencontrer avec les députés du parti républicain islamique (P.R.I.), partisans d'une ligne « *dure* » et qui devraient contrôler un peu plus de *la moitié de l'Assemblée.*

L'imam Khomeiny n'a fait aucune référence directe à la crise des otages, dont le sort doit être examiné — vraisemblamlement dans quelques semaines — par le Parlement, mais il a enjoint les députés de « *ne craindre personne si ce n'est Dieu, et de résister aux puissances sataniques qui se sont emparées de notre destin sous le régime précédent* ».

Il a également demandé aux élus de respecter les *minorités* religieuses, de suivre, en politique étrangère, une politique indépendante de l'Ouest comme de l'Est, de lutter contre la bureaucratie et d'« *améliorer la condition des opprimés* ».

● *M. André Valabrègue*, délégué général du sommet pour la paix d'anciens combattants de l'Europe des Neuf, président de la section française, a adressé à l'imam Khomeiny un message dans lequel il lui suggère de remettre les otages américains à une délégation d'anciens combattants. « *Cet acte constituerait aux yeux du monde entier*, affirme M. Valabrègue, *un geste effectué non vis-à-vis d'un gouvernement quel qu'il soit, mais vis-à-vis de loyaux citoyens ayant payé de leur personne dans le passé. Il attesterait la suprématie de la puissance spirituelle de l'ayatollah Khomeiny.* »

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La chevauchée triomphale de M. Reagan

(*Suite de la première page.*)

L'effondrement de M. Bush après son succès initial dans le « *caucus* » de l'Iowa, en janvier, avait déjà donné à penser à ses supporters. *Mais le candidat* Carter, auréolé du « sang-froid » dont il faisait preuve dans les crises iranienne et afghane, paraissait *inexpugnable*. *Depuis*, l'étoile du président a fortement pâli : son incapacité à faire libérer les otages, l'échec retentissant *du coup de main de Tabas*, la démission de M. Cyrus Vance, les résultats pour le moins mitigés de la campagne de boycottage des Jeux olympiques de Moscou, sans parler de crises moindres, comme l'affaire des réfugiés cubains, ont parachevé l'image d'un président indécis, obéissant à des impulsions obscures et contradictoires.

Cinq mois après l'ouverture de la campagne électorale, M. Carter paraît, ou peu s'en faut, revenu là où il était en octobre, à une nuance près : sa popularité est en chute libre, mais son principal adversaire n'est plus le démocrate Edward Kennedy, c'est le républicain Ronald Reagan. Un sondage, organisé par l'Institut Gallup à la mi-mai, relevait que le président, qui battait M. Reagan par 62 points contre 33 en janvier dernier, juste après l'intervention soviétique en Afghanistan, ne le domine plus que par 49 points contre 41. Malgré l'atout formidable que représente pour un candidat présidentiel l'occupation de la Maison Blanche, le slogan « *Anybody but Carter* » (*n'importe qui sauf* Carter) gagne du terrain.

La conclusion s'est imposée aux républicains : si le président peut être battu, il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur et lui opposer le candidat du GOP le mieux placé, l'ancien gouverneur de Californie.

M. Reagan, qui n'est pas toujours bien informé, notamment sur les affaires internationales, et qui a, à plusieurs reprises, inquiété son entourage par de fâcheux à-peu-près, a fait publier une liste impressionnante de « conseillers » pour les affaires extérieures.

« Nouvelle droite » et « néo-conservateurs »

Bon gré, mal gré, les républicains se regroupent autour du « tombeur » potentiel de M. Carter. Les milieux d'affaires « connallystes », « bushistes » ou partisans de M. Ford, font maintenant de grands efforts pour se convaincre que M. Reagan est décidément l'homme de la situation.

Trois *courants* se rassemblent autour de l'ancien gouverneur de Californie :

Les républicains traditionnels, partisans de la limitation des dépenses fédérales et d'un budget équilibré, mais aussi d'un accroissement des dépenses militaires ;

La « nouvelle droite », première assise électorale de M. Reagan, *qui se recrute surtout* parmi les chrétiens conservateurs des ré*gions rurales, partisans du retour* aux « valeurs traditionnelles », *opposés à l'avortement*, à l'inscription de l'égalité des hommes et des femmes dans la *Constitution*. Ils se méfient de toute *ingérence du pouvoir fédéral* dans la vie des citoyens et sont partisans de la *fameuse réduction de* 30 % des impôts qui provoque le scepticisme chez les autres « reaganistes » ;

Un troisième groupe, enfin, se compose des « néo-conservateurs », dont *certains* sont des démocrates opposés à un second mandat de M. Carter. *Les* « néo-conservateurs » se recrutent, notamment chez les universitaires et comptent des sénateurs démocrates, comme MM. Henry Jackson et Daniel Moynihan.

Cette coalition hétéroclite n'a guère que deux points communs : le désir de « *sortir* » *M. Carter* de la Maison Blanche et l'intention de revenir à une politique « musclée » à l'égard de l'Union soviétique. Mais les grands thèmes populistes de M. Reagan comme la réduction des impôts, la diminution de l'intervention du gouvernement fédéral dans les affaires locales, la limitation du droit à l'avortement, sont loin de faire l'unanimité.

Plus que son programme — assez flou, dans bien des domaines — c'est la personnalité de M. Reagan *qui inquiète* nombre de républicains. Les optimistes estiment que l'ancien gouverneur de Californie, qui s'est révélé l'administrateur efficace et prudent de l'un des Etats les plus difficiles de l'Union, saurait, à la Maison Blanche, s'entourer de conseillers de choix. Mais beaucoup font valoir que la direction de la plus grande puissance du monde n'a rien à voir avec la gestion d'une circonscription administrative... la preuve en est l'échec de M. Carter, qui fut gouverneur de Georgie.

L'argument *peut être retourné*, comme les anti-cartéristes ne s'en font pas faute. Plutôt que de prolonger la catastrophique expérience Carter, *disent-ils*, donnons sa chance à M. Reagan : de toute façon, cela ne peut pas être pire...

Au milieu de ces incertitudes, une chose est claire : la chevauchée triomphale de M. Reagan depuis les « primaires » du New-Hampshire répond à une certaine sensibilité de l'opinion. Peut-être simplistes et démagogiques, les positions de M. Reagan correspondent aux aspirations d'une bonne partie de l'électorat. L'honnêteté, la sincérité, l'humanisme de M. Carter ont plu après les traumatismes de la guerre du Vietnam et du Watergate. Mais l'opinion est fatiguée des hésitations du président devant la montée des nouveaux périls, elle souhaite apparemment des certitudes.

NICOLE BERNHEIM.

Haïti

Le président à vie se marie

Pour les « dinosaures », comme on appelle les toujours puissants militants de la première heure de feu « Papa Doc », le mariage, le 27 mai, de leur jeune chef, Jean-Claude Duvalier, vingt-huit ans, président à vie d'Haïti, est une mauvaise nouvelle. Ces noces, précédées par deux semaines de fêtes populaires dans le pays le plus pauvre d'Amérique latine, et dont le coût est estimé à 5 millions de dollars (1), *sont pour eux une trahison. L'élue de cœur du président n'est-elle pas l'ancienne belle-fille d'Alix Pasquet, un militaire tué lors d'une attaque armée contre le palais de « Papa Doc », un jour de juillet 1958, date célébrée depuis lors comme celle de la création des « tontons macoutes » ? Et sa complexion claire ne marque-t-elle pas la « remontée » de la vieille bourgeoisie mulâtre que Duvalier père avait écartée au prix de tant de sang ?*

Mais surtout, la cérémonie à la cathédrale de Port-au-Prince, consacrant Michèle Bennett, divorcée, fille d'un riche industriel, comme la nouvelle « première dame de la République », ne met-elle pas fin au pouvoir exercé depuis tantôt neuf ans par « Maman Simone », la veuve de François Duvalier, et chef de file des « dinosaures » ?

La mère du président et ses alliés ont résisté fortement. Quelques mois après avoir succédé à son père, en 1971, le président n'avait rien pu faire pour empêcher l'expulsion du pays d'une autre candidate au mariage : Mlle Gilberte Salès. Mais, depuis lors, « Bébé Doc » a marqué des points. Quelques bavures des « durs » lui ont permis, le mois dernier, de reprendre son ami, M. Henri Bayard, ennemi de Mme Duvalier, comme conseiller principal (le Monde du 25 avril). *S'ensuivit un limogeage de militaires et d'autres officiels peu enthousiastes au sujet de Mme Bennett.*

En réponse, sans doute, à une tentative de rapt de la future mariée et aux attaques, parfois physiques, contre plusieurs de ses parents, M. Antonio Dupuy, dit Yaboule, homme d'affaires de la capitale, qui avait essayé de lier M. Bennett père à un scandale de marché noir, fut assassiné en sortant de chez lui, voici quatre semaines.

On est ainsi arrivé à la salve de cent un coups de canon, aux lâchers de ballons et aux feux d'artifice du 27 mai. La présence à la cérémonie de M. Alejandro Orfila, secrétaire général de l'O.E.A., consacrait discrètement une certaine réintégration de Haïti dans le concert des Etats américains (2).

Pour une journée, le monde a été invité à oublier les milliers de réfugiés débarquant en guenilles sur les plages de Floride, la répression dénoncée récemment par la commission interaméricaine des droits de l'homme, les 80 % de Haïtiens sans emploi, la faim, les arrestations, les tortures, dont les dernières victimes connues sont des personnes qui avaient rendu visite à M. Sylvio Claude, chef de la démocratie chrétienne haïtienne, récemment libéré après huit mois de prison sans procès.

GREG CHAMBERLAIN.

(1) La fortune personnelle de M. J.-C. Duvalier est estimée à 1 milliard de dollars.

(2) En près d'un quart de siècle du régime duvaliériste, l'ancien président nicaraguayen Anastasio Somoza avait été l'unique chef d'Etat américain à visiter Port-au-Prince.

AMÉRIQUES

Canada

LE QUÉBEC AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Langue française, mode de vie américain, institutions britanniques...

Il n'y a rien de tel que l'ignorance, souvent teintée d'arrogance, des Français de France pour réconcilier entre eux des *Québécois pourtant divisés sur la conception qu'ils* se font de leur pays et de son avenir. Cette règle s'est encore vérifiée *mardi 27 mai, lors du débat* des « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, consacrés à la Belle Province. A mesure qu'arrivaient les *questions des téléspectateurs, les* invités québécois, pourtant partagés entre partisans du oui et du non au récent référendum, se retrouvaient *sur cette vérité élémentaire* ; ils ne sont nullement des « Français du Canada », mais un peuple qui a ses traditions, *son mode de vie,* ses pratiques démocratiques propres.

L'*erreur, d'ailleurs,* vient de haut. Elle avait été pardonnée à de Gaulle, en raison de la dimension du personnage. *Répétée par M. Raymond Barre,* qui lançait, du balcon d'un supermarché en février 1979 à Montréal : « *Vive les Français du Canada !* », elle avait provoqué des *rires, et quelques quolibets. Venant* de téléspectateurs français, elle a suscité, mardi soir, un certain agacement chez les Québécois présents.

Le mot « français » doit rester un adjectif, *même et surtout pour* les indépendantistes, qui préfèrent de toute façon l'expression « québécois ». Dit-on « Français de *Suisse » ou « Français de Belgique »* ? Le temps consacré mardi soir au « nom juste » d'un peuple en dit long sur ces problèmes d'identité.

L'historien Jacques Lacoursière a eu raison de rappeler que celui-ci *a changé au cours des siècles : on* disait d'abord les « habitants », sous l'Ancien Régime, pour les distinguer des administrateurs français, *qui ne faisaient que passer.* Puis les « Canadiens », et, avec l'afflux des Anglais au dix-neuvième siècle, les « Canadiens français », et maintenant les « Québécois ». M. Yves Michaud, délégué général du Québec à Paris, a eu une bonne formule pour *résumer toutes ces ambiguïtés* : « *Nous sommes des Québécois, vivant à l'américaine, dans des institutions britanniques.* »

Tous les participants ont insisté, *avec l'écrivain Michèle Lalonde, sur* la « *prise de conscience* » du Québec, qui *a été* aussi une « *prise de possession de soi* » dans les années 60. *C'est de cette* « *révolution tranquille* », accomplie par les libéraux, actuellement au pouvoir à Ottawa, que tout découle. Mais *les uns et les autres en tirent des* conclusions différentes.

Tout en admettant le verdict des électeurs, qui ont fait triompher le « non » le 20 mai, et en bannissant *de son vocabulaire les mots* « *indépendance* » et « séparation », M. Michaud tient en fait un langage indépendantiste, appuyé sur la triade *classique : un peuple, un territoire,* une volonté collective.

Mme Solange Chaput-Rolland, député libéral à l'Assemblée nationale du Québec, défend en revanche passionnément, *sans rien renier de la personnalité québécoise,* la cause du fédéralisme canadien. Elle invoque l'argument souvent répété que le voisinage avec *les Anglais, qui a été souvent difficile et amer pour* les Québécois, leur a pourtant apporté beaucoup, notamment le *goût de la démocratie et du libre* débat en politique, et la prospérité sur le plan économique. Pour résumer sa pensée, l'Acte de l'Am*érique du Nord britannique, une loi* du Parlement de Londres qui date de 1867 et sert de Constitution au Canada, a certes bien des lacunes, *et consacre bien des injustices, mais* il est le cadre dans lequel le Québec a pu se développer et s'épanouir.

Pourquoi donc tout bouleverser ? Le Québec est protégé par les tarifs *douaniers canadiens et bénéficie* du marché d'un pays très étendu. Est-il raisonnable d'escompter que les autres provinces, notamment *celles de l'Ouest, lui maintiendraient* ces avantages s'il quittait l'ensemble canadien ?

C'est M. Max Yalden, commissaire aux langues officielles, chargé de faire respecter le bilinguisme à *travers le pays, et le seul anglo*phone présent au débat, qui a posé la question de fond : « *Est-il possible pour une minorité de vivre en paix et respectée au milieu d'une population différente et majoritaire ?* » Lui-même estime évidemment que oui. Mais les Québécois, même s'ils *ont rejeté le 20 mai une voie qui* conduisait à l'indépendance, s'interrogent encore.

DOMINIQUE DHOMBRES.

AFRIQUE

Tunisie

Au quatrième jour de sa grève de la faim

M. MASMOUDI A ÉTÉ HOSPITALISÉ

M. Mohamed Masmoudi, ancien *ministre tunisien des affaires* étrangères, qui avait commencé une grève de la faim, samedi *24 mai, a été hospitalisé, mardi* après-midi 27, à l'hôpital Charles-Nicolle à Tunis, a annoncé sa *femme, résidant* à Paris.

Elle a précisé que son mari a été transporté, contre son gré, au service de réanimation de cet hôpital sur la décision de médecins qui ont jugé l'état de l'ancien ministre « alarmant » en raison notamment de brusques chutes de tension. *Mme Masmoudi déclare* avoir lancé un appel à la Croix-Rouge internationale et à la commission des *droits de l'homme* de l'ONU à Genève pour attirer leur attention sur la situation de son *époux*.

M. Masmoudi avait commencé une grève de la faim pour protester contre ce qu'il considérait comme un état de séquestration forcée à son domicile. Il avait annoncé cette nouvelle dans un télégramme à M. Michel Debré, pour expliquer les raisons qui l'empêchaient de se rendre à Amboise au colloque sur « *le général de Gaulle et la République* », auquel il était invité (*le Monde* daté 25-26 mai).

● *Le cinquième sommet de la CEDEAO* (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) s'est ouvert mardi 27 mai à Lomé en l'absence du président Samuel Doe du Libéria, qui n'a pas été autorisé à participer aux travaux. Le Nigéria et la Côte-d'Ivoire auraient été les plus hostiles à la présence du sergent-chef libérien, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 12 avril et qui s'était rendu à Lomé à bord de l'avion du président Sekou Touré de Guinée. — *(A.F.P., Reuter.)*

République Sud-Africaine

Répression et intimidation

De notre correspondante

Johannesburg. — « Ceux qui recherchent une confrontation avec le gouvernement vont trouver ce qu'ils désirent. Nous n'allons plus tergiverser », *a prévenu, la semaine dernière, le ministre sud-africain de la police, M. Louis Le Grange, s'adressant tout particulièrement aux lycéens et étudiants métis, indiens et noirs, en grève pour protester contre la ségrégation et la discrimination raciale dans l'enseignement, et ceux qu'il appelle* « les agitateurs extérieurs derrière le mouvement ». *Il n'a pas menti. Chaque jour amène une nouvelle vague d'arrestations, et il semble à présent clair que toute personne, enseignant, lycéen, homme d'Eglise, politicien, journaliste... se prononçant publiquement en faveur du mouvement des jeunes se retrouve le jour suivant (sinon le jour même) en prison. Particulièrement s'il est métis, noir ou indien.*

Quelques exemples : lundi dernier, un représentant du parti travailliste métis pour le Transvaal, M. Mohamed Dangor, était l'invité de l'Institut des relations raciales, un groupe libéral blanc, pour parler des grèves lycéennes. Il le fit en termes modérés mais lucides, devant une cinquantaine de personnes. Oui, le mouvement s'est transformé en lutte contre le système d'éducation et contre l'apartheid, répondit-il au public multiracial présent. Non, les parents n'ont aucun pouvoir sur les jeunes ; ils ne sont même pas tenus au courant de ce que leurs enfants feront le jour suivant. Le jour même, la police attendait M. Dangor chez lui. Celui-ci étant absent, elle revint le chercher mardi.

Pendant le week-end, un éminent professeur d'afrikaans et de hollandais de l'université métisse du Cap occidental, M. Jakes Gerwel, était l'invité du Syndicat des journalistes blancs (S.A.S.J.) pour son congrès annuel. La police vint l'arrêter à l'aube, mardi.

Les exemples s'accumulent, et la liste s'allonge. Il est parfois difficile de recenser toutes les personnes arrêtées, la police s'abstenant de donner toute information. La presse dépend donc des amis ou des parents, qui l'informent aussitôt. Télévision et radio nationales d'Etat observent un profond silence sur les arrestations ou les grèves lycéennes, suivant les conseils du gouvernement pour tenter d'éviter de répandre le mouvement.

Manifestement, celui-ci n'a pas besoin de la presse pour continuer à s'étendre. Un nombre croissant d'élèves quittent leurs classes, même quand d'autres reprennent momentanément les cours. A présent, la campagne, les foyers tribaux, se joignent à la contestation. Le bantoustan Qwa-Qwa, dans l'Etat libre d'Orange, est secoué par les manifestations de jeunes, ainsi que le Transkei à qui l'Afrique du Sud a donné l'indépendance (reconnue par aucun autre pays) en 1976 et que dirige un dictateur, le chef Matanzima.

Un délire de joie

Toutes les personnes arrêtées ne restent pas forcément très longtemps au poste de police, souvent d'un à trois jours seulement, mais la politique semble être de vouloir intimider et, bien sûr, de surveiller tout « agitateur potentiel ». Ce fut notamment le cas pour ces cinquante-trois hommes et femmes d'Eglise de toutes races et de toutes religions représentées au sein du Conseil des Eglises, arrêtés lundi pour avoir manifesté dans la rue, à Johannesburg (ils réclamaient la libération du révérend John Thorne, ancien secrétaire général du Conseil des Eglises). Ils furent libérés le lendemain, après avoir passé la nuit en prison (des cellules différentes selon les races). Ils ont déclaré que les arrestations, au lieu d'intimider, créent un vaste mouvement de solidarité. « J'ai prêché pendant vingt ans pour l'unité des Eglises, *a déclaré un des prêtres arrêtés,* mais il a fallu attendre lundi 26 mai 1980 pour que cette unité soit faite... » *L'arrestation du révérend Thorne avait, en effet, soulevé un grand mouvement de protestation, tant chez les libéraux et radicaux que chez certains hommes d'Eglise que l'on classerait plutôt parmi les* « conservateurs modérés ».

L'injustice fut tellement vivement ressentie que toutes les Eglises (à part les Eglises réformées hollandaises qui ne font pas partie du Conseil) ont décidé de manifester. Quelques centaines de personnes ont attendu, mardi, toute la matinée, la libération des cinquante-trois hommes et femmes (leur procès a été repoussé au 1er juillet). Ce fut un délire de joie lorsque, un à un, ils sortirent de la lourde bâtisse du palais de justice, brandissant parfois la brosse à dents qui leur avait été envoyée par des amis ou par leur famille.

Lors d'une conférence de presse, certains des hommes d'Eglise attirèrent l'attention sur le grand nombre de tout jeunes enfants rencontrés dans les cellules du siège de la police. Ils soulignèrent qu'ils furent généralement bien traités et rappelèrent que d'autres le sont bien moins, maintenus seuls dans des cellules pendant des périodes indéterminées, sans visites, sans même un avocat.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Ouganda

Le retour de l'ancien président Obote a été organisé par les autorités

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Après plus de neuf ans d'exil en Tanzanie, l'ancien président de la République ougandaise, M. Obote, a regagné son pays, mardi 27 mai, et a fait sa rentrée politique devant plusieurs milliers de partisans venus l'acclamer à *Bushenyi*, petite ville du Sud. L'ancien chef de l'Etat, renversé en 1971 par Idi Amin *Dada*, est arrivé par avion à Mtukula, localité marquant la frontière ougando-tanzanienne. Il a *rejoint Bushenyi par la route* et sous une forte protection.

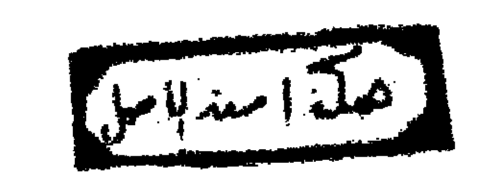
Au cours d'un meeting, M. Obote a tenu le discours ferme d'un *futur président. Officiellement*, le chef du Congrès du peuple ougandais (U.P.C.) a exprimé les vues de *son parti. Mais ses propos* ressemblaient surtout à une plate-forme électorale en vue du scrutin présidentiel prévu pour décembre au plus tard. M. Obote a axé son programme autour de quelques thèmes d'une vive actualité : réconciliation nationale, lutte contre la corruption et l'inefficacité, notamment dans l'administration et la police, rétablissement de la loi et de l'ordre, remise en route de l'économie.

M. Obote, qui se présente comme un « *gentil révolutionnaire* », s'est montré fort rassurant envers les investisseurs étrangers potentiels. « *Il n'y aura plus de nationalisation* », a-t-il garanti, avec le souci de mettre en confiance la bourgeoisie commerçante de Kampala qui lui *demeure* hostile.

« *M. Obote est libre de rentrer en Ouganda, mais le gouvernement n'est pas concerné par ce retour* », avait déclaré, la veille, le brigadier général Ojok, chef d'état-major et membre de la Commission militaire au pouvoir depuis deux semaines. Les circonstances de l'accueil de M. Obote ont pourtant montré que les autorités n'étaient pas neutres dans cette affaire.

Le ministre du travail, qui est aussi l'un des dirigeants de l'U.P.C., a invité la population à se rendre à Bushenyi. Les brigades d'acclamation ont été sévèrement passées au crible par les soins des administrateurs locaux. Des dizaines d'autobus et de camions ont été mobilisés à Kampala pour la *circonstance*. Les responsables des branches du Front de libération de l'Ouganda se sont chargés *eux-mêmes de* distribuer les uniformes aux couleurs de l'U.P.C. M. Obote tiendra plusieurs *meetings* en province avant de gagner Kampala.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



ASIE

Inde

NEW-DELHI SIGNE AVEC MOSCOU UN IMPORTANT CONTRAT D'ACHAT D'ARMES

New-Delhi *(A.F.P.)*. — L'Inde a conclu avec l'Union soviétique un important contrat d'achat d'armes pour un montant de 13 milliards de roupies (environ 1,6 milliard de dollars), a annoncé, mardi 27 mai, l'agence indienne de presse P.T.I. La transaction porterait, selon l'agence, sur des missiles et des patrouilleurs équipés de missiles.

L'accord a été conclu à Moscou la semaine dernière au cours de la visite d'une délégation du ministère indien de la défense, conduite par M. Siddhu, secrétaire à la défense. Celle-ci a visité, pendant son séjour, des installations militaires et aurait, en outre, marqué un vif intérêt pour le modèle de char T-72 fabriqué par les Soviétiques.

Pour financer cet achat, l'U.R.S.S. accordera au gouvernement indien un crédit sur dix-sept ans avec un taux d'intérêt annuel de 2,5 %. Si l'on excepte le marché passé en 1978 avec la Grande-Bretagne concernant l'avion d'appui tactique au sol franco-britannique Jaguar, ce contrat d'armement est le plus important signé par l'Inde depuis son indépendance, en 1947.

[La question d'un accord sur l'achat d'armements de l'Inde à l'U.R.S.S. avait été abordée lors de la visite de M. Gromyko à New-Delhi, en février dernier. On avait alors indiqué que le contrat pourrait être d'un montant de 2,5 milliards de dollars. M. Gromyko avait, à cette occasion, assuré l'Inde du soutien militaire de l'U.R.S.S. face à toute menace de réarmement du Pakistan par les Etats-Unis.]

RECEVANT LE PRÉSIDENT DU YÉMEN DU SUD

M. Brejnev relance les propositions du gouvernement de Kaboul sur un règlement politique de la crise afghane

Recevant, mardi 27 mai, M. Ali Nasser Mohamed, le chef de l'Etat sud-yéménite, M. Brejnev a relancé les propositions faites le 14 mai par le gouvernement de M. Babrak Karmal sur un réglement politique de la crise afghane. C'est la première fois que M. Brejnev apporte publiquement son soutien à ce projet.

En Afghanistan, de durs combats continueraient à se dérouler dans la province de Khunar, où l'armée rouge avait lancé une offensive en février. A Rome, la F.A.O. a décidé un supplément d'aide alimentaire d'urgence d'un montant de 3,2 millions de dollars aux réfugiés afghans.

De notre correspondant

Moscou. — *En recevant M. Ali* Nasser Mohamed, l'homme fort du Yémen du Sud, M. Leonid Brejnev a rappelé, mardi 27 mai, les positions soviétiques sur les crises du Proche et du Moyen-Orient sans laisser espérer la moindre évolution. Il a, certes, affirmé que « *tous les litiges entre Etats peuvent être réglés par voie de négociation* » et que ce principe vaut aussi pour l'Afghanistan, mais il a répété que « *l'arrêt garanti des incursions militaires en Afghanistan perpétrées par les forces contre-révolutionnaires représente le noyau d'un règlement politique* ». Les conditions n'ont donc pas changé et il est clair que les Soviétiques n'ont pas perdu l'espoir que les propositions formulées le 14 mai par le gouvernement de Kaboul puissent encore servir de base à une négociation.

M. Ali Nasser, qui a remplacé en avril dernier M. Abdel Fatah Ismaïl à la tête de la République démocratique et populaire du Yémen, n'a pas attendu plus d'un mois pour se rendre à Moscou, où il est reçu avec des attentions particulières.

Au cours d'une réception du corps diplomatique, M. Ali Nasser a déclaré que son pays souhaitait développer sa coopération avec Moscou dans tous les domaines, politique, économique, culturel et militaire. Le Yémen du Sud, qui est lié à l'U.R.S.S. par un traité d'amitié et de coopération depuis octobre 1979, est un pays-clé dans la stratégie soviétique en Asie du Sud-Ouest.

Selon l'agence Tass, les entretiens ont lieu « *dans une atmosphère cordiale et amicale* ». Les deux parties ont « *condamné la politique d'agression des Etats-Unis, qui cherchent à renforcer leur position militaire et stratégique au Proche et au Moyen-Orient* ».

Le chef du parti soviétique a assuré, pour sa part, que l'U.R.S.S. ne poursuivait « *aucun objectif égoïste* » dans aucune région du monde. Si le climat international s'est compliqué au cours des derniers mois, c'est le résultat de « *la politique militaire des Etats-Unis* ». M. Brejnev s'est efforcé de justifier la présence de l'armée rouge en Afghanistan en évoquant les précédents de l'Angola et de l'Ethiopie, pays « *qui ne menaçaient personne lorsqu'ils ont été attaqués de l'extérieur* ». C'est pourquoi ils ont reçu une « *aide fraternelle internationale des forces de paix et de progrès* ».

Il en est de même de l'Afghanistan, qui — pas plus que ceux qui lui sont venus en aide, — n'a menacé et ne menace quiconque. Mais l'U.R.S.S. pouvait d'autant moins rester indifférente, a dit M. Brejnev, que « *les actes des ennemis de la révolution afghane mettaient en péril la sécurité de sa frontière méridionale* ». Le secrétaire général a répondu à ceux qui « *même pour les raisons les plus honnêtes* » demandent le retrait des troupes soviétiques qu'il faut d'abord penser à éliminer les causes ayant rendu cette aide indispensable. Il a apporté pour la première fois publiquement son soutien au programme de règlement présenté par le gouvernement de Kaboul, qui, a-t-il dit, est « *important, sérieux et concret* ». Puis il a ajouté : « *Dans le contexte du règlement proposé et à condition d'avoir des garanties internationales sur la cessation et le non-renouvellement de toutes les formes d'ingérence étrangère, la question des délais du début du retrait des troupes soviétiques du territoire afghan pourrait être résolue.* »

M. Brejnev n'a fait aucune allusion à la conférence d'Islamabad et à la création d'un comité spécial chargé de trouver une solution à la crise afghane. La première réaction de la presse soviétique avait été tout à fait négative, mais l'agence Tass a diffusé mardi le texte d'une conférence de presse de M. Dost, ministre afghan des affaires étrangères. Celui-ci a certes déclaré que la décision de la conférence d'Islamabad n'avait aucune valeur juridique, dans la mesure où le régime de Kaboul en avait été écarté, mais il a indiqué que son gouvernement étudiait l'idée du comité spécial, pour savoir si elle était conforme à ses propres propositions du 14 mai. « *Nous estimons que le seul fait que ce comité ait l'intention de consulter le gouvernement de l'Afghanistan constitue la reconnaissance d'une réalité évidente* », a déclaré M. Dost, selon l'agence Tass.

A propos du conflit israélo-arabe, M. Brejnev a affirmé que la politique de Camp David était « *manifestement dans l'impasse* » et qu'il convenait de mettre fin à ce « *remue-ménage* » en revenant à « *des efforts collectifs de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine* ». L'U.R.S.S. n'a jamais pardonné aux Etats-Unis d'avoir rompu l'accord que les deux parties avaient conclu en octobre 1977 — et qui prévoyait des « *efforts communs* » *pour régler la crise*, — au profit d'une tentative de règlement séparé entre Israël et l'Egypte. Depuis plus de deux ans, elle attend l'échec de cette politique, mais elle semble voir favorablement l'annonce d'une initiative de l'Europe des Neuf sur cette question. Commentant l'« *hystérie* » antifrançaise aux Etats-Unis, la *Pravda* de mardi ne l'attribue pas seulement au dialogue franco-soviétique, mais aussi au « *rôle actif joué par Paris* » dans la préparation de l'initiative européenne au Proche-Orient.

DANIEL VERNET.

ASIE

Corée du Sud

L'insurrection de Kwangju aurait fait près de trois cents morts

Cent soixante civils auraient été tués en une semaine au cours de l'insurrection de la ville de Kwangju, dont l'armée sud-coréenne a repris le contrôle. Les Etats-Unis ont lancé, mardi 27 mai, un appel pressant à la « réconciliation » entre le gouvernement sud-coréen et les insurgés.

L'un des porte-parole du département **d'Etat, M. Tom Reston, a souligné que Washington avait demandé au gouvernement de Séoul de « relancer ses efforts en vue du rétablissement d'un gouvernement civil ayant une large assise populaire ».**

M. Reston a réaffirmé que « toute tentative extérieure destinée à déstabiliser la Corée du Sud » serait considérée par les Etats-Unis comme « une affaire de la plus haute gravité ».

De son côté, le premier ministre chinois, M. Hua Guofeng, arrivé mardi à Tokyo pour une visite officielle de six jours au Japon, a estimé « peu probable » que la Corée du Nord profite de la situation actuelle en Corée du Sud pour lancer une offensive militaire contre ce pays.

De notre envoyé spécial

Kwangju. — Soudain la voix *d'une femme a troué le silence de* la nuit, lançant un message diffusé par les haut-parleurs dans la ville : *« Citoyens de Kwangju, l'armée attaque notre ville, rassemblez-vous et défendez-vous. »* Il est près de 3 heures du matin dans la nuit du *mardi 27 mai : arrivés dans une* vingtaine de camions, tous feux éteints, *des parachutistes donnent* l'assaut à cette ville de huit cent mille habitants qui, depuis dix jours, était le *théâtre* d'une insurrection armée, sans précédent, en faveur du *retour à la démocratie.*

Trente minutes plus tard, entre les rafales de mitrailleuses lourdes, raconte un confrère qui se trouvait dans le centre de Kwangju, la voix, *entrecoupée de sanglots,* lance encore son message. Un tir nourri et *plusieurs explosions* de grenades : elle ne parlera plus. Ainsi s'est achevée, en moins de trente minutes, la rébellion de Kwangju où, pour la première fois, les manifestants, deve*nus des insurgés, n'étaient* pas seulement armés de pierres, mais de *fusils.*

Selon des *témoins,* l'entrée en action des chars et d'une vingtaine *d'hélicoptères mitraillant* du ciel les bâtiments du gouvernement provin*cial, où s'étaient établis deux* cents insurgés, a apparemment pris ceux-ci de court. Pour faciliter l'action des parachutistes, le ciel, au-dessus du centre de la ville, était embrasé par des fusées éclairantes. Les occupants du bâtiment provincial ont succombé sous le nombre, se battant pratiquement à un contre dix avec des *armes qu'ils ne savaient pas manier* ou de simples carabines dont on a *entendu* les coups espacés de *plus* en plus sporadiques jusqu'à midi. L'attaque des parachutistes a été accompagnée de lancement de gaz infiniment plus puissants que ceux *des bombes lacrymogènes,* et de tirs de mortier. L'offensive a fait au moins *dix-sept morts du côté des insurgés* — chiffre donné par les autorités militaires, ce mercredi. Mais en une semaine, l'insurrection de Kwangju aurait fait près de trois cents morts, affirment les habitants.

Au petit matin, la ville était aux mains de l'armée. Plusieurs camions militaires quittaient alors le bâtiment du gouvernement provincial avec une *centaine de « miliciens » étudiants,* assis la tête entre les genoux mis en joue par des soldats l'arme au côté. Selon les autorités, deux cent quatre-vingt-quinze personnes ont été arrêtées. Un témoin nous raconte qu'il a vu vers 6 heures du matin six *étudiants qui essayaient de fuir l'en*ceinte du gouvernement *provincial : ils auraient été abattus* dans le dos par les soldats. Certains de leurs camarades ont, semble-t-il, gagné avec des armes les collines avoisinantes. Kwangju est ceinturée par l'armée. Et même l'autoroute de Séoul est barrée, ce mercredi, à 150 kilomètres de la capitale par des soldats qui fouillent minutieusement les véhicules.

Kwangju est une ville morte, dé*sertée par sa population. Des chars,* une bonne vingtaine, bloquent les boulevards, *les magasins et les mai*sons sont fermées. La radio a annoncé qu'il était interdit aux citoyens de sortir de chez eux. A l'entrée *de la moindre* ruelle don*nant sur une* grande artère, des soldats postés derrière des sacs de sable *braquent leurs armes vers les* habitations, apparemment pour empêcher tout rassemblement. Bruit de pas, un ordre qui claque, le cliquetis des armes, un poing qui frappe une *porte : dans le petit hôtel où nous* nous trouvons, beaucoup attendent *avec appréhension le moment où* les soldats vont venir. Dès midi, les perquisitions, porte à porte, ont commencé : *« Tous les jeunes à cheveux longs ou portant des vêtements sales sont menacés »,* nous dit l'un des miliciens *réfugié* dans l'hôtel que *nous avions rencontré la veille dans* les locaux occupés du gouvernement provincial.

Brutalités

A plusieurs *reprises,* dans les rues désertes nous avons croisé des jeunes les mains liées dans le dos *entourés de soldats.*

Ce sont ces jeunes, étudiants pour la plupart mais aussi lycéens ou ouvriers qui ont été le ferment de l'insurrection de Kwangju. Comme ailleurs en *Corée,* les étudiants avaient manifesté au milieu du mois *réclamant la levée de la loi martiale.* Lorsque le 18 mai fut arrêté avec d'autres politiciens, M. Kim Dae-jung leader de l'opposition, qui est originaire du sud de la province de *Cholla, dont Kwangju* est la capitale, les manifestations ont pris plus d'ampleur, *« tout en demeurant pacifiques »,* précise un résident étranger. Quelques jets de pierres sur les troupes d'élites envoyées pour faire régner l'ordre dans la seule ville ou *continuaient des manifestations* malgré l'annonce d'un renforcement de la loi martiale, se sont alors produits. La brutalité extrême de la répression menée par les troupes *d'élite — dont les étudiants* affirmaient mardi qu'elles dépendaient du commandement du *général* Chon-le, nouvel homme fort de la Corée — a mis la population, jusqu'alors spectatrice, du côté des manifestants. Une véritable insurrec*tion commençait qui allait atteindre* son point culminant dans la nuit du 20 au 21 mai et, à partir du milieu de la semaine dernière, gagner seize villes de la province de Cholla dont le port de Mokpo.

« Les soldats trappaient sans discrimination à coups de pied ou de crosse les manifestants ou les citoyens », raconte un résident américain. « Nous ne sommes pas aux Etats-Unis ici mais en Corée », lui lança un parachutiste en le frappant au visage, alors qu'il essayait de s'in*terposer pour aider un livreur à* vélo envoyé bouler d'un coup de crosse. Ces brutalités, liées peut-être au sentiment de frustration que ressentent les habitants de cette province traditionnellement mise à l'écart par le reste du pays, ont été le détonateur de la *révolte.* Treize bâtiments ont été incendiés dont ceux qui symboli*sent le pouvoir central, comme le* siège de la radio ou celui du SAEMAUL (Mouvement pour *les nouvelles* communautés organisé par le régime Park).

Après la prise de contrôle de la ville par les insurgés et une période de flottement et d'anarchie, les étudiants ont tenté de s'organiser en *rassemblant les armes et en ne* les distribuant qu'à ceux qui leur paraissaient les plus responsables. Mais une divergence est apparue rapidement entre le Comité des *citoyens et des étudiants, pour* la plupart des modérés, qui commençaient à négocier avec *le* commandement militaire et ceux qui voulaient obtenir satisfaction : levée de la loi *martiale,* démission et jugement du général Chon, libération des *dissidents* dont M. *Kim Dae-jung.* En début de semaine, à Kwangju, il était clair que le pou*voir n'était pas* entre les mains de ces notables en complet veston, accompagnés de prêtres *qui mon*taient dans des jeeps pour aller négocier avec les militaires. S'il y *avait un pouvoir, il se* trouvait uniquement dans les bâtiments du gouvernement provincial tenus par la milice formée de jeunes, pour la plupart le visage couvert d'un linge, tant pour se protéger des gaz lacrymogènes que pour éviter d'être *reconnus* et que leurs familles ne soient en butte aux pressions de *l'armée.*

Il semble difficile, comme tentent *cependant de le faire* les autorités, de réduire l'insurrection de Kwangju à une action de « *voyous* » ou d' « *éléments impurs* » manipulés par des agents communistes. C'est, *en tout cas, la version déjà donnée* à Séoul de l'événement. Dans les jours qui viennent, elle sera sans doute « *étayée* » par les « *preuves* » que M. Kim Dae-jung, en relation avec les Coréens du nord du Japon, aurait fomenté l'insurrection.

Non seulement, malgré l'anarchie régnante pendant une semaine, aucune banque n'a été pillée — ce qui tend à infirmer la version « voyous », — mais encore pas un des slogans des étudiants ou des commentaires qu'ils nous ont donnés *ne faisait la moindre référence au* socialisme. Point de drapeau rouge : c'était l'emblème de la Corée qui était le signe de ralliement des insurgés.

Mardi, au cours de ce qui fut sans doute la dernière interview donnée *à des journalistes étrangers par les* étudiants, l'un de leurs chefs nous déclarait ainsi qu'au correspondant du *New-York Times : « Nous lançons un appel aux Etats-Unis pour qu'ils donnent instructions à leur ambassadeur à Séoul de jouer un rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et nous. »* Il n'y avait donc en rien de la part de ces étudiants, soi-disant manipulés par Pyongyang, un rejet des Etats-Unis.

La population de Kwangju paraît aujourd'hui abattue et inquiète. Certes, personne n'a bougé après l'appel désespéré des insurgés dans la nuit de lundi à mardi. Une bonne *partie* de la petite bourgeoisie de la ville, dont les maisons neuves attestent *qu'elle a amélioré son* niveau de vie ne souhaitait sans doute pas avoir ses acquis remis en cause. Comme beaucoup de Coréens, elle semble placer la stabilité avant *les libertés.*

Il paraît acquis, bien que les autorités n'aient annoncé que des chiffres très faibles, qu'il y a eu cent soixante civils tués au cours de la *semaine écoulée.* Mais il faut ajouter à ce chiffre la cen*taine de cadavres qui se trouve*raient à l'hôpital militaire de Kwangju, nous dit un infirmier de cet hôpital. Il est actuellement impossible d'y entrer. L'armée, de *son côté, aurait perdu un nombre* important de soldats : au moins cinquante *parachutistes seraient* morts dans une embuscade tendue à des étudiants près du bourg de Nompyong, où dans la nuit les soldats se seraient tirés dessus *en voulant prendre en tenaille une* dizaine d'insurgés. Les militaires n'ont fait aucune déclaration sur cette affaire.

Des jeunes ayant fui dans les collines avec des armes, les habitants de Kwangju s'attendent à ce *que dans les jours prochains cer*tains de leurs enfants meurent encore *une fois pour leurs idées* dans ces campagnes avoisinantes où sans apparemment se préoccuper du cours de l'histoire des paysans courbés sur la rizière repiquent le riz avec des gestes séculaires.

PHILIPPE PONS.

A Genève

Les participants à la conférence sur l'aide au Cambodge ont offert des contributions s'élevant à 116 millions de dollars

De notre envoyé spécial

Genève. — Réunie à Genève les lundi 26 et mardi 27 mai sous les auspices des Nations unies, la Conférence internationale sur l'aide humanitaire aux populations cambodgiennes peut être *considérée comme* un relatif succès. Cinquante-neuf pays, sur les *cent invités, ont envoyé* une délégation. Hanoï et Moscou, après *avoir dénoncé* cette initiative qualifiée d'ingérence dans les *affaires intérieures* du Cambodge, ont finalement décidé d'assister à la conférence, montrant leur intérêt pour cette réunion : l'U.R.S.S. a envoyé deux observateurs et le Vietnam et son *protégé* cambodgien un représentant de leur Croix-Rouge respective.

Le résultat le plus important est avant tout financier : les participants ont offert aux organismes chargés d'aider le Cambodge — UNICEF, Croix-Rouge, Programme alimentaire mondial — nouvelles contributions se montant à 116 millions de dollars (1). Cette somme permettra de couvrir les dépenses immédiates *en riz et* semences jusqu'à la fin juin et représente une *part substantielle* des besoins jusqu'à la fin de l'année, estimés à 183 *millions* de dollars.

La conférence a demandé au secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, d'étudier la création d'un Fonds spécial d'aide au Cambodge et l'envoi à Bangkok d'un représentant spécial chargé de coordonner cette aide.

Les participants ont montré une certaine volonté d'exercer une pression morale sur les gouvernements directement responsables de la situation au Cambodge, que ce soit celui de Phnom-Penh ou ceux de Hanoï et de Moscou, afin que l'acheminement et la distribution de l'aide *s'effectuent* mieux et plus rapidement. Ils ont manifesté *leur satisfaction* d'apprendre l'ouverture de nouveaux ports, dont *celui de Vung-Tau,* au Vietnam, pour le transport des denrées *alimentaires et souhaité* que Moscou réponde positivement à la demande *de Phnom-Penh* d'organiser un pont aérien interne au *Cambodge pour accélérer les dis*tributions pendant la mousson. Ils ont *toutefois considéré* que cette voie demeurait insuffisante pour fournir aux populations un minimum alimentaire vital et qu'il fallait, passant outre à l'opposition du Vietnam et de Phnom-Penh, poursuivre, sinon accélérer, l'envoi d'aides à travers la frontière khméro-thaïlandaise et tenter d'obtenir le passage de convois de camions à destination de l'ouest du Cambodge.

Le Vietnam sur la sellette

Le représentant thaïlandais, *comme ses collègues* philippin et singapourien, s'est montré assez *critique* à l'égard du Vietnam. Faisant allusion aux causes du *drame,* il a déclaré au cours d'une conférence de presse, mardi, que, *si Hanoï retirait ses troupes* du Cambodge, point ne serait besoin de *réunir deux ou trois conférences* par an sur cette question. *Tous trois ont* réaffirmé leur refus de tout compromis sur le Cambodge, *s'en tenant à la réso*lution adoptée l'an dernier par l'ASEAN, qui *exigeait* le retrait des troupes étrangères et l'autodétermination du peuple khmer. Le chef de la diplomatie indoné*sienne, M. Kusumaatmaja — dont* l'allocution a été des plus modé*rées et qui s'apprête à recevoir son* homologue vietnamien, M. Nguyen *Co Thach à Djakarta,* — nous a réaffirmé la ferme adhé*sion de son pays à ces principes* ainsi qu'à la reconnaissance du *Kampuchéa démocratique comme* seul représentant légitime du Cambodge. *« Nous ne pouvons pas admettre l'agression »,* a-t-il ajouté.

L'allocution du représentant américain, M. Christopher, a, elle aussi, été assez ferme. Il a lié la question cambodgienne à celle de l'Afghanistan, de la corne de l'Afrique et de Cuba, et répété que *« le drame cambodgien ne peut être séparé de ses causes politiques ».* Pour sa part, M. Stirn s'est inquiété des *« cas de malnutrition et de famine, qui sont encore très nombreux comme en témoigne un flot de réfugiés qui ne tarit pas (...). Les perspectives de la prochaine campagne rizicole sont inquiétantes ».* Il a rappelé que les efforts des pays donateurs *« n'atteindraient pas tous leurs objectifs si n'étaient levés les obstacles, trop nombreux encore, qui entravent le déroulement des opérations».*

Au nom du gouvernement *britannique,* M. Blaker, ministre d'Etat, a été encore plus brutal. Il a cité, à l'appui de ses accusations, le paragraphe 38 du rapport de l'UNICEF et de la Croix-Rouge en date du 1er mai, qui porte : *« Il semblerait que la plus grande partie des secours alimentaires disponibles ait été distribuée aux habitants de Phnom-Penh et aux consommateurs provinciaux ayant priorité en vertu du système d'allocation en vigueur, comme par exemple les fonctionnaires et les travailleurs manuels, pour qui ces allocations constituent la seule rémunération* (2). *Jusqu'ici, les consommateurs ordinaires n'auraient pu bénéficier des distributions. »*

Les craintes contenues dans ce rapport se retrouvent dans le *communiqué commun* publié par l'UNICEF et la Croix-Rouge le 23 mai, selon lequel *« l'action conjointe* [de ces organisations] *doit être sûre que les secours seront équitablement distribués à l'ensemble de la population civile dans le besoin. En l'absence d'une telle assurance, on ne peut pas s'attendre que les organisations responsables se voient confier les ressources suffisantes ni qu'elles poursuivent, dans ces circonstances, leur action humanitaire. »* En termes diplomatiques, il s'agit d'une sévère mise en garde à Hanoï et à Phnom-Penh.

Il est pourtant troublant d'entendre des responsables d'organisations internationales *affirmer* que les choses sont en train de s'arranger alors que, par exemple, l'aide alimentaire fournie par l'OXFAM, organisme d'aide britannique, est très mal distribuée. Ainsi, le directeur général de l'UNICEF, M. Grant, nous a dit que, à la fin de juin, le Cambodge serait *« saturé »* de semences de riz. *« Certes, il y aura des morts par malnutrition,* a-t-il ajouté, *mais ce ne sera pas aussi catastrophique que l'an dernier. »* Un autre responsable nous a dit que si la situation s'était détériorée en avril, elle s'était améliorée depuis, et que des *« réponses satisfaisantes »* avaient été obtenues des pouvoirs publics. Le refus de reconnaître la gravité de la situation dont témoignent nombre d'observateurs aidera-t-il à résoudre le problème ?

PATRICE DE BEER.

(1) Les nouvelles contributions émanent principalement du Japon, avec 50 millions de dollars, de la C.E.E. (28 millions), des Etats-Unis (21,2 millions), de l'Allemagne fédérale (4,2 millions), de l'Australie (3,3 millions), des Pays-Bas (2,5 millions) et du Royaume-Uni (2,2 millions). La France, qui participe à l'aide de la C.E.E., va accueillir cinq mille réfugiés indochinois et met de nouveau à la disposition de la Croix-Rouge un avion Transall.

(2) Il faut sans doute ajouter à cette liste certaines unités militaires ou de milice.

EUROPE

R. F. A.

LA COUR DE KARLSRUHE PRIVE Me CROISSANT DU DROIT D'EXERCER LA PROFESSION D'AVOCAT

(De notre correspondant.)

Bonn. — Au terme d'une bataille juridique assez complexe, la cour fédérale de justice de Karlsruhe a pris, mardi 27 mai, une décision qui prive Me Klaus Croissant du droit d'exercer le *métier d'avocat.*

Défenseur des membres de la Fraction armée rouge, Me Croissant s'était réfugié en France au mois de juillet 1977. Après son extradition, il fut, le 16 février 1979, *condamné à deux ans* et demi de prison pour avoir soutenu une *« organisation criminelle »,* et à quatre ans d'interdiction professionnelle. Comme il a été libéré en décembre 1979, *il se trouve donc, de toute* manière, dans l'impossibilité d'exercer *son métier* avant 1984.

La question a cependant été posée de savoir si, indépendamment de sa condamnation, *Me Croissant avait rompu* la « règle de résidence » imposée aux avocats, *lorsqu'il avait* abandonné son domicile et son cabinet *de Stuttgart pour se réfugier en* France. Sur ce point, la cour *fédérale vient de répondre par* l'affirmative, bien que le jury *d'honneur des avocats* du Bade-Wurtemberg se soit prononcé en sens contraire.

Sans doute Me Klaus Croissant, *considéré comme une* brebis galeuse au sein de la famille judiciaire, ne pouvait-il guère compter sur l'indulgence des juges. Après la lecture du jugement, il a déclaré qu'il s'agissait *manifestement* d'intimider les avocats résolus à s'engager aux côtés de leurs clients au cours des procès politiques. Mais il semble que les textes réglementant la profession d'avocat n'interdisent pas à l'intéressé de déposer, le jour venu, une demande en réintégration.

JEAN WETZ.

République d'Irlande

● PRECISION. — L'ambassade de la République d'Irlande à Paris *nous prie de préciser que, s'il est* exact que l'entretien que le pre*mier ministre, M. Haughey, a eu* récemment à Londres avec *Mme Thatcher n'a duré que* quarante-cinq minutes, comme il était indiqué dans nos éditions datées du 23 mai, en revanche, les délégations des deux pays se sont rencontrées au cours de plusieurs séances de travail sensiblement plus longues, et également consacrées à la question de l'Ulster. De nouvelles rencontres seraient, d'autre part, envisagées entre Londres et Dublin, où l'on considère ce premier contact comme *encourageant.*

Turquie

LE VICE-PRÉSIDENT DU PARTI DU MOUVEMENT NATIONALISTE A ÉTÉ ASSASSINÉ

(De notre correspondant.)

Ankara. — M. Gun Sazak, vice-président du parti du mouvement *nationaliste (extrême droite)* et ancien ministre des douanes, a été tué *le mardi 27 mai, devant son* domicile par deux inconnus.

C'est la première fois qu'un dirigeant d'un rang aussi élevé d'une formation représentée au Parlement est la cible des terroristes. Récemment, plusieurs dirigeants départementaux du Parti du mouvement nationaliste, du parti républicain du peuple, du Parti de la justice, du parti ouvrier turc (communisant) et du parti ouvrier et paysan de Turquie (pro-chinois) ont été tués. Le 27 mai, le maire républicain d'une petite localité du département de Denizli (Anatolie de l'Ouest) a été assassiné dans un café par un inconnu.

Le premier ministre, M. Demirel, a réuni un conseil ministériel restreint pour discuter des mesures à prendre après le meurtre de M. Sazak. — A. U.

Le jeudi 29 mai

NEUF ASSOCIATIONS ORGANISENT UNE SOIRÉE POUR LES PRISONNIERS DE LA CHARTE 77 ET DU VONS

Pour montrer leur solidarité aux emprisonnés de la Charte 77 et du VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies), neuf organisations ont prévu une double manifestation le jeudi 29 mai.

Le Comité international contre la répression, l'Association internationale de défense des artistes (AIDA), le Comité du 5 janvier pour une Tchécoslovaquie libre et socialiste, le Comité international pour le soutien de la Charte 77, Entraide et Action, la Ligue des droits de l'homme, le Comité pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie, le Comité des avocats pour le soutien de Josef Danisz et le Comité des mathématiciens organisent, de 18 à 19 heures, un rassemblement devant l'ambassade de Tchécoslovaquie, à Paris, puis, à 20 h. 30, une soirée de solidarité au palais de Chaillot, salle *Gémier. Daniel Gélin et François Marthouret* liront « la Répétition », une pièce de Vaclav *Havel,* l'un des emprisonnés. Marie-Josée Nat lira un texte du philosophe Julius Pomin. L'actrice vient de décliner l'invitation qui lui a été faite de participer au Festival du film à Karlovy-Vary, du 27 juin au 10 juillet.

A TRAVERS LE MONDE

Djibouti

● M. HASSAN GOULED APTIDON, président de la République de Djibouti, fait les mercredi 28 et jeudi 29 mai une *« visite officielle de travail »* en France au cours de laquelle il sera reçu, à deux reprises, par M. Giscard d'Estaing. La coopération bilatérale et la situation dans la corne de l'Afrique seront au centre de leurs entretiens. Le président djiboutien rencontrera *également* MM. François-Poncet, ministre des *affaires étrangères,* et *Robert* Galley, ministre de la coopération.

Espagne

● QUATRE MILITANTS DE L'ETA ont été remis, vendredi 23 mai, par les Pays-Bas aux *autorités espagnoles,* a-t-on appris mardi 27 mai, à Madrid. Les quatre hommes, qui arrivaient du Yémen du Sud, ont *été refoulés à l'aéroport* d'Amsterdam-Schipol et mis dans un avion vers l'Espagne. Ils auraient suivi un stage d'en*traînement* à la *guérilla* au Yémen du Sud. — *(A.F.P.)*

Italie

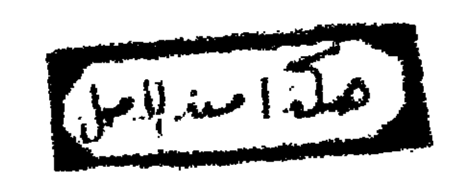
● M. ENRICO BERLINGUER, secrétaire général du parti communiste italien, a décidé, le mardi 27 mai, de porter *plainte* contre l'écrivain et député radical Leonardo Sciascia. M. Sciascia *avait récemment* fait état, devant la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Moro *(le Monde* du 27 mai), de déclarations que lui aurait faites M. Berlinguer sur l'existence de contacts entre les terroristes italiens et les services secrets tchécoslovaques.

Portugal

● PRES DE QUATRE CENT MILLE FONCTIONNAIRES *ont commencé une* grève nationale de quarante-huit heures, le mardi 27 mai, pour obtenir des augmentations de salaires et la négociation collective *de leurs contrats.* — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● ARRESTATION DE MME TATIANA OSSIPOVA. — L'informaticienne, l'un des derniers membres encore actifs du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a été arrêtée, mardi 27 mai, à la suite d'une perquisition à son domicile. Son *mari* sera informé ultérieurement des charges *retenues contre elle. Au cours* d'une autre perquisition chez Mme Maria Podiapolskaya, le K.B.G. a saisi nombre de lettres et de photographies. — *(A.P.)*



ASIE

CAMBODGE : un voyage au bout du désastre

III. — L'occupation

Sorti exsangue de dix années d'effroyables épreuves, le peuple cambodgien doit faire face aux problèmes que posent l'obtention et la distribution d'une aide internationale à la mesure des besoins. Celle-ci va, en priorité, à la capitale et à la couche dirigeante mise en place par le Vietnam tandis qu'une nouvelle disette menace les paysans et que la prochaine récolte de riz est lourdement hypothéquée. (« Le Monde » des 27 et 28 mai.)

De notre envoyé spécial ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Phnom-Penh. — *« Le plus grave fut que ces conspirations, ces meurtres et parfois ces massacres collectifs, autorisèrent les Vietnamiens à s'immiscer de plus en plus dans les affaires intérieures du Cambodge et à se faire payer, par l'abandon de provinces, le prix de leur intervention (...) les Vietnamiens tirèrent parti de tous les embarras suscités par un monarque versatile et velléitaire qui abdiquait, prétendument pour être en contact plus direct avec son peuple, mais qui ressaisissait presque aussitôt le pouvoir pour satisfaire sa vanité et qui croyait assurer son indépendance en faisant tantôt le jeu des Vietnamiens contre les Siamois, tantôt celui des Siamois contre les Vietnamiens. Finalement, il devra s'engager à payer au roi de Hué un tribut régulier (convention de 1688) et en 1700 à lui abandonner les provinces de Saigon, Bien-Hoa et Baria qui seront aussitôt divisées en districts placés sous les ordres de mandarins vietnamiens.* (1) »

Saisissante analogie qui donne à réfléchir, surtout aux Khmers. Trois siècles plus tôt, le Vietnam « *libérait* » déjà le Cambodge et, dans cet extrait, quel lecteur non averti n'a pas imaginé, dès les premières lignes, des protagonistes contemporains : les Khmers rouges, l'armée de Hanoï, la Thaïlande, le prince Sihanouk. C'étaient d'autres noms, mais il s'agissait déjà des mêmes jeux guerriers, les mêmes appétits. Ils n'ont jamais disparu, pas plus entre le Cambodge et le Vietnam, qu'entre la Thaïlande et le Cambodge ou même le Vietnam et la Chine. Poids de l'histoire, dettes de sang, espaces vitaux.

Ce qui se passe aujourd'hui est-il différent ? N'assiste-t-on pas, sous couvert d'une dialectique plus subtile, à la poursuite de la coulée historique vietnamienne vers le sud et vers l'ouest, un phénomène qui a conduit à l'absorption du Kampuchéa-Krom (l'actuel delta du Mékong) et qui n'a pas cessé de hanter les dirigeants cambodgiens depuis un siècle ? Ils ne sont jamais parvenus à obtenir du Vietnam la garantie de leurs frontières.

« Solidarité prolétarienne »

A ces questions, qui prennent souvent l'allure d'un procès d'intention à leur égard, les Vietnamiens répondent volontiers. Ils affirment être venus « *libérer* » les Cambodgiens d'un « *génocide* ». Appelés de l'intérieur par un régime qu'ils ont mis en place une semaine après leur entrée à Phnom-Penh, ils ont prêté main-forte (comme au Vietnam du Sud en 1975) à un « *soulèvement populaire* » contre les bourreaux. Ils ont, du même coup, accompli leur « *devoir sacré de solidarité internationaliste et prolétarienne* ». A ceux qui rappellent l'histoire, ils opposent une différence de fond, sinon de forme, entre le comportement passé des féodaux vietnamiens et celui, actuel, de leur république socialiste, fondée sur le « *respect de l'indépendance et de la souveraineté des nations* ». Un retrait éventuel de leurs troupes dépendra, disent-ils, de l'extinction de la résistance des Khmers rouges, de la cessation de la « *menace chinoise* » et du degré de normalisation politique et économique au Cambodge. On rappelle, à ce propos, les précédents de la Hongrie (1956) et de la Tchécoslovaquie (1968). C'est la thèse soviétique de la « *souveraineté limitée* ».

Ceux qui ne sont pas convaincus par ces arguments soulignent que les dirigeants de Hanoï *connaissaient parfaitement*, et depuis longtemps, le comportement meurtrier de leurs anciens alliés, que la nouvelle « révolution » a été préparée à la hâte au Vietnam avec quelques centaines de transfuges du *régime Pol Pot et* d'anciens cadres khmers vietminh et mise en œuvre par une douzaine de divisions vietnamiennes.

La propagande réécrit une fois de plus l'histoire du Cambodge et forge une conscience révolutionnaire en s'appuyant sur un passé parfois réel, parfois mythique.

Elle est à peine moins péremptoire — quoique moins *raciste* — *que celle du régime* communiste précédent, avec ses slogans stéréotypés. Elle a du mal à convaincre et ajoute à la confusion des esprits. Que la population *se sente libérée* des Khmers rouges est un fait. Mais qu'elle prenne pour argent comptant le nouveau discours du pouvoir est une autre affaire. En exerçant son prosélytisme, s'interroge-t-il sur les causes de l'apparente versatilité d'un peuple réduit à n'être qu'une girouette politique ? En dix ans, ses guides, parlant en son nom, nous l'ont tour à tour — dans un véritable salmigondis — présenté comme sihanoukiste, provietnamien, prochinois et antiaméricain, puis proaméricain, antivietnamien et antisihanoukiste, puis encore comme communiste, antivietnamien, anti-impérialiste, antisihanoukiste et prochinois, enfin comme provietnamien, antichinois et antisihanoukiste. Dans le même temps, Hanoï exaltait la solidarité avec le prince Sihanouk et avec les Khmers rouges avant de les vouer aux gémonies.

Le mutisme paysan

A trop parler aux « intellectuels » des villes (moins de 1 % de la population), on n'entend, le plus souvent, que le discours bruyant qui fait, une fois de plus, appel à des concepts et à une morale politique encore très éloignée du système de valeurs du paysannat. Que pense l'immense majorité de la population ? Nous n'en savons rien. L'intellectuel occidentalisé peut expliquer rationnellement ses choix et ses aspirations. Mais le paysan khmer ? Pendant tout ce voyage, une interrogation nous a obsédé : qu'y a-t-il derrière ces visages lisses et recuits qui vous regardent *passer sans émotion*, comme ils regardent passer les convois militaires vietnamiens ? Que pensent ceux pour qui M. Pol Pot a fait sa guerre et sa *révolution maoïste* contre les villes, ceux qui, selon l'un d'entre eux, « *étaient les premiers pour les distributions, les derniers pour les exécutions* » ?

Quinze mois après la « libération », l'occupation militaire vietnamienne et celle de ses conseillers reste pesante ; on cite les chiffres de deux cent mille soldats et de plusieurs milliers d'experts civils, soit environ un Vietnamien pour vingt-cinq Cambodgiens. Les soldats sont partout : leurs garnisons sont nombreuses, leurs postes *jalonnent* les *routes*, leur équipement est impressionnant, leurs convois et leurs patrouilles sillonnent le pays. La région du Nord-Ouest surtout, celle proche de la *frontière thaïlandaise où opèrent* Khmers rouges et résistants anticommunistes, est le théâtre d'une activité intense. Siem-Reap, transformée en quartier général pour l'Ouest, grouille d'uniformes verts et de casques plats. Les *bodoï* (soldats) et les *canbo* (cadres), que l'on appelle ici *ti proeksa* (conseillers) sont partout présents, massivement, du haut en bas de la nouvelle structure politico-administrative, dans chaque recoin du pays, depuis les ministères jusqu'aux villages.

L'armée, au grand jour, protège sur le terrain. Les conseillers civils décident dans les arrière-bureaux des ministères. D'une façon générale, l'atmosphère est *relativement détendue*. Khmers et Vietnamiens vivent côte à côte et se mélangent peu. Les soldats, très jeunes pour la plupart, ont des consignes strictes. Ils ne vivent pas sur l'habitant. Ils ont leur ravitaillement venu du Vietnam, pêchent, cultivent leurs légumes et aident souvent les villageois de diverses manières. L'armée de M. Heng Samrin paraît le plus souvent réduite à un rôle de figuration.

« A eux les villes ! »

Outre le fait qu'ils demeurent, dans la situation *présente*, à la fois les libérateurs, les protecteurs et les *occupants*, les Vietnamiens contribuent à la reconstruction. Ils *facilitent* la résurgence d'une économie de marché (on vient de mettre en circulation une *nouvelle monnaie nationale* et de retirer les *dongs* vietnamiens), tolèrent un laissez-faire typiquement cambodgien, surtout dans les villes, et favorisent une *certaine* résurrection du bouddhisme, ce qui est ici très important. Le régime qu'ils conseillent facilite l'emploi de toutes les compétences et notamment celles, *politiquement rassurantes*, des anciens fonctionnaires de la République et du Royaume. Bien qu'ils *soient eux-mêmes fort* démunis, les Vietnamiens entendent prouver que les conseilleurs peuvent être aussi les payeurs. Leurs alliés socialistes, et notamment l'U.R.S.S., devraient les y aider, même s'ils n'ont pas encore ici l'influence qu'ils escomptent.

Il est question que Moscou prenne en charge la reconstruction de certaines infrastructures : *routes et ponts, eau et électricité* dans les villes et, peut-être, la réfection du vieux chemin de fer construit par les Français. Ce sont là quelques-uns des éléments *positifs* de la présence massive des Vietnamiens, et ils sont loin d'être négligeables. Les aspects négatifs ne le sont pas moins.

En effet, les occupants réveillent de vieux soupçons khmers. *Tout d'abord le régime est inféodé* à Hanoï. On s'habitue à son existence comme au fait accompli, faute d'alternative, mais son image reste déplorable. En effet, *que peut-il y avoir pour* le Cambodgien de moins enthousiasmant que ce mélange d'anciens cadres subalternes khmers rouges et d'anciens Khmers Vietminh ? On *s'efforce de l'étayer par l'adjonc*tion de personnalités moins marquées. Des élections générales doivent avoir lieu en juillet pour le légitimer aux yeux des Khmers *comme à ceux de l'étranger*. M. Heng Samrin — qui a donné son nom au régime, et il semble bien que ce soit la principale raison de sa prochaine « *élection* » *à la présidence — vient de passer* deux mois à Hanoï. « *Il y a appris ses leçons* ». Le charisme fait défaut à cette équipe, autant que le soutien populaire.

Ce qui choque profondément *les* Cambodgiens, et qui les fait douter de la sincérité vietnamienne, c'est, par exemple, que les troupes de Hanoï se soient livrées, dès leur entrée dans Phnom-Penh, à des pillages « *comme de vulgaires Sud-Vietnamiens* ». *Les* conseillers s'en expliquent dans les cours politiques, en blâmant les excès individuels condamnables et en dégageant la responsabilité des autorités militaires. D'autre part, à Phnom-Penh comme dans d'autres villes, pratiquement tous les quartiers résidentiels, et leurs belles villas, ont été réquisitionnés par les cadres vietnamiens ; les anciens propriétaires ne sont même pas autorisés à procéder à une visite des lieux. « *A eux les villas. Aux Khmers, les cabanes de bois* », nous dit un Phnompenhois. Pis encore pour l'orgueil d'un peuple à demi-brisé : dans sa capitale l'occupant fait garder militairement par des *bodois* le monument de l'indépendance et le palais royal. Pareille superbe fait plus de tort aux Vietnamiens que l'envoi de quinze divisions. C'est aussi pour cela que certains intellectuels qui collaborent avec le nouveau régime se posent fré*quemment la question : « Partir ou rester ? »*.

Ils s'imaginent déjà, dans un second temps, après *avoir* servi de « *caution* », mis à l'écart comme tant d'intellectuels sud-vietnamiens liés aux régimes passés l'ont été après 1975. Des dizaines d'entre eux sont partis depuis janvier 1979. L'un de ceux qui restent résume la situation : « *Les Vietnamiens nous ont sauvés de Pol Pot. Je reste pour aider mes compatriotes, pour mon pays. Chaque intellectuel, chaque spécialiste qui part à l'étranger appelle un conseiller vietnamien à le remplacer et affaiblit le Cambodge. Je ne peux pas croire que les Vietnamiens, qui ont tant souffert de la colonisation française, puissent, à leur tour, devenir des colonisateurs. S'ils essaient, alors ils deviendront mes ennemis.* »

La phase actuelle, quelque peu anarchique, est transitoire. Déjà la formation de la relève a commencé dans les écoles politiques de *Phnom-Penh, de Ho-Chi-Minh-Ville* et de Hanoï. On reconstruit « *à partir de zéro* » un parti communiste cambodgien. Sa formation, qui devrait être annoncée *à la fin de cette année*, renouera avec la tradition du parti communiste indochinois dissous en 1951 et dont la section khmère avait été décimée depuis trois décennies, d'abord par la police du prince Sihanouk et ensuite par les partisans de M. Pol Pot. Ce projet vietnamien entre dans le cadre d'une Indochine forte, unifiée politiquement et militairement contre les « *ennemis communs* ». On ne parle plus de « *Fédération indochinoise* », mais de « *bloc de solidarité, indochinois* ». C'est tout ce processus qui est jugé « *irréversible* » par Hanoï et Phnom-Penh sont d'ailleurs liés, comme Hanoï et Vientiane, par un traité d'amitié et de coopération *valable vingt-huit* ans.

La tâche des Vietnamiens au Cambodge est difficile et de longue haleine. Entre les deux peuples subsistent les différences de caractère, de coutumes, de culture, de religion. De même que la hantise, chez les Khmers, des « *avaleurs de terres cambodgiennes* » qui *sont* plus de cinquante millions à l'étroit, alors qu'eux-mêmes sont dix fois moins nombreux, sur une terre seulement deux fois moins étendue.

L'avenir dira si ces craintes sont fondées. Toutefois, d'après les informations disponibles, rien n'indique depuis quinze mois la moindre implantation de popula*tion civile vietnamienne* au Cambodge. La situation instaurée aujourd'hui est-elle vraiment irréversible ? La meilleure justification de la poursuite de l'occupation vietnamienne à l'égard du peuple ombrageux qu'elle protège de l'étranger reste le soutien qu'une partie de l'Occident, la Chine et la Thaïlande continuent à fournir au régime des Khmers rouge tant décrié. Mais c'est *une arme à double* tranchant. Hanoï le sait et s'attend, dans les prochains mois, à une relance de la guérilla et à de nouvelles batailles diplomatiques.

(1) *Le Cambodge*, par A. Dauphin-Meunier, Nouvelles éditions latines (1965). Ouvrage préfacé par le prince Norodom Sihanouk.

Prochain article :

L'ENJEU DE LA MOUSSON

DIPLOMATIE

LES SUITES DE LA RENCONTRE DE VARSOVIE

La cuiller trop courte

(Suite de la première page.)

En septembre, le chef du P.C. polonais, M. Edward Gierek, est reçu par M. Giscard d'Estaing. Le communiqué exprime un degré de convergence et de sympathie jamais enregistré entre un chef d'Etat français et un communiste : *« Climat d'extrême cordialité et de confiance réciproque... », « Haute qualité des relations franco-polonaises... », « Dialogue politique étroit »*. Il met en lumière l'*« importance capitale que les deux interlocuteurs attachent personnellement à l'arrêt de la course aux armements ainsi qu'au désarmement »*.

Bref, c'est le grand amour. Cela se comprend. *On trouverait difficilement à l'Est un personnage aussi ouvert, aussi sympathique, aussi manifestement à sa place* que M. Gierek, qui a appris jadis notre *langue, en France et en* Belgique, au fond de la mine. M. Helmut Schmidt n'est pas moins sensible au charme de cet homme, à qui il est pourtant arrivé de dire en privé : *« Nos relations avec Bonn ? Elles sont... trop bonnes. »* C'est l'occasion de noter la place non négligeable que joue dans le dialogue franco-polonais l'affaire allemande. *Les* dirigeants de Varsovie ont beau être communistes, ils paraissent vivre dans la hantise d'un arrangement que concluraient par-dessus leur tête *l'U.R.S.S. et la* République fédérale d'Allemagne. Quant à M. Giscard d'Estaing, il a beau être le grand ami du chancelier, il reprendrait volontiers à son compte le mot célèbre de Mauriac : *« J'aime tant l'Allemagne que je préfère qu'il y en ait deux. »* Ce n'est pas lui qui dirait, comme de Gaulle à Kossyguine en décembre 1966 : *« Il faut laisser au peuple allemand un espoir de réunification. »* Il a envoyé son ministre des affaires étrangères à Berlin-Est, alors que le général avait répété *sur tous les tons que « jamais »* il ne reconnaîtrait la République démocratique allemande, ce à quoi Georges Pompidou, comme on sait, s'est finalement résigné... avec l'accord de Bonn et de Washington.

D'autres éléments entrent, bien entendu, en compte. Depuis le voyage du pape, plus personne ne peut douter que les Polonais ne sont pas précisément à la pointe du combat idéologique. *Arrivé au pouvoir* à la suite des émeutes provoquées dans les ports de la Baltique par la banqueroute économique du régime Gomulka, M. Gierek a établi sa popularité *sur* une amélioration des conditions de vie. Celle-ci est étroitement fonction des crédits qu'il peut trouver dans le monde occidental, et donc de la détente. *« Aidez-moi,* dit-il souvent à ses visiteurs, *sinon la Pologne pourrait bien être le prochain cas d'application de la doctrine Brejnev de souveraineté limitée »* : celle-là même qui avait été formulée en 1968 pour justifier l'intervention en Tchécoslovaquie.

Ce faisant M. Gierek rencontre une idée chère à M. Giscard d'Estaing et à son ami Samuel Pisar, l'auteur des *Armes de la paix*, que de manière très significative il avait emmené à Auschwitz lorsqu'il y prononça, en 1976, le discours le plus émouvant qui soit jamais sorti de sa bouche : le meilleur moyen de préserver la détente et donc d'éviter la guerre c'est de développer les échanges de toutes sortes. Les idées voyagent avec les marchandises et avec les personnes. Malgré *tous les appels de M. Souslov* à la vigilance, c'est un fait que la détente a toujours entraîné un certain relâchement idéologique : quiconque est en mesure de *comparer* ses impressions de voyage à l'Est, à vingt ans de distance, peut en *témoigner*.

De toute façon, la relation privilégiée qui s'est établie entre Paris et Varsovie ne date pas d'hier. M. Poniatowski, conseiller aulique du chef de l'Etat, n'y est pas pour rien, auquel les diplomates polonais de Paris vouent depuis des années une cour assidue. Le premier ambassadeur reçu par le nouveau chef de l'Etat *a été le leur*, en la personne de M. Emile Wojtaszek, ami personnel de M. Gierek et lui aussi à tous égards fort sympathique. Il est significatif qu'il soit aujourd'hui ministre des *affaires* étrangères.

L'affaire d'Afghanistan, venant après celle des otages de Téhéran, *a vivement préoccupé* le président de la République, qui craignait depuis des mois déjà que *les événements* d'Orient ne dégénèrent en confrontation armée. Sans écarter *a priori* une interprétation rassurante des intentions des Soviétiques, qui auraient agi à l'intérieur d'un prétendu *« limes »*, d'un mur analogue à celui qui ceinturait l'empire romain, il s'interrogeait sur ce qui risquait de suivre. Et il ne faisait guère confiance, pour faire face à la situation, à une *Amérique mal gouvernée et par* trop démunie d'effectifs et de moyens conventionnels. Lorsqu'il a dit, dans son message de fin d'année, que la paix dépendait *du « sang-froid »* d'un petit nombre de dirigeants, c'est évidemment à cela qu'il pensait.

Les Polonais, une fois de plus, *étaient* sur la même longueur d'onde. Le soutien verbal qu'ils ont *bien été obligés de donner* à l'intervention soviétique s'est réduit au strict minimum et ils *ne faisaient* aucune difficulté pour reconnaître en privé qu'il revenait au Kremlin de trouver un moyen d'arrêter la marche à l'abîme. Eux mêmes faisaient de leur mieux pour l'y encourager. Dans le but de se faire bien voir, *ils s'associèrent* aux communistes français pour patronner la récente conférence de Paris contre *l'installation* des armes de théâtre de l'OTAN. Et, le 11 février, M. Gierek proposait de réunir à Varsovie la conférence rebaptisée « sur la détente militaire et le *désarmement en Europe » dont* on a vu plus haut que l'intiative première revenait à M. Giscard d'Estaing.

Le 18 mars, l'ambassadeur de Pologne à Paris, M. Olechowski, *était reçu* par le président de la République. Il serait *surprenant* qu'ils n'aient pas parlé de la conférence sur le désarmement et de l'éventualité d'un déplacement à *Varsovie pour en discuter* non seulement avec M. Gierek, mais avec M. Brejnev, dont l'accord était évidemment très nécessaire, et qui semblait désireux de trouver un biais pour se sortir de l'impasse afghane. Le 2 avril, en tout cas, le numéro un polonais pouvait dire au parlement qu'il comptait *« approfondir dans le plus proche avenir »* les consultations avec Paris pour parvenir à une *« convergence de vues »* sur le projet de conférence.

De là à conclure que Moscou envisageait d'assouplir sa position sur l'ordre du jour, il n'y avait qu'un pas, qui a peut-être été franchi un peu rapidement à l'Elysée, tant était vif le désir du président d'imaginer quelque chose — un *gadget*, disent ses adversaires — pour occuper les esprits et éviter le pire au cours de la période excessivement dangereuse *à ses yeux qui nous sépare* des élections américaines. Passons sur le bénéfice électoral qu'il pourrait accessoirement retirer d'une rencontre au sommet tenue au moment des présidentielles et, pourquoi pas à Paris, puisque sa paternité lui appartient.

La rencontre est préparée dans le plus grand secret, sans qu'à aucun moment les quelques Français mis dans la confidence prennent conscience en quoi que ce soit de la nécessité d'y préparer les esprits : d'où le comportement absurde et qui s'est retourné contre ses auteurs, consistant, tout au long de la journée du *samedi 17 mai, à refuser de fournir* à la presse, alors que les Polonais en parlaient ouvertement, la moindre indication sur un possible déplacement du président de *la République* à Varsovie. M. Giscard d'Estaing aurait-il délibérément cherché les *commentaires* acerbes qu'a suscités son voyage, qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

Une interprétation indulgente

C'est M. Poniatowski, bien entendu, qui est chargé de préparer la rencontre, dans l'organisation de laquelle semble avoir également joué un rôle son ami Doumeng, le *« milliardaire rouge »*. Les Soviétiques suivent avec un *étonnement amusé* les *cogitations* tous azimuts du conseiller du président, qui donne actuellement dans le non-conformisme le plus délibéré. Il est vrai qu'il a préconisé une défense nucléaire européenne, ce dont ils ont horreur, mais comme prix d'une *« désotanisation »* de l'Europe, ce qui devrait leur plaire davantage (2). Et puis, surtout, il a donné de l'invasion de l'Afghanistan, *« plus russe »*, selon lui, que *« soviétique »*, l'interprétation la plus indulgente : *« Ce qui est pris pour de l'agressivité et de l'impérialisme n'est, semble-t-il, en partie dans l'esprit des dirigeants russes que protection et défense élargie* (3). » On croirait entendre Roosevelt, pendant la dernière *guerre, expliquer l'Oncle* Joe (Staline) à son fils Elliot.

Mais n'y a-t-il pas justement un peu de Roosevelt chez M. Giscard d'Estaing ? Trop de confiance *dans la vertu de son* charme patricien, dans la supériorité de son intelligence, dans l'efficacité, pour la discussion avec des totalitaires vieillissants, de méthodes adaptées aux conditions de la démocratie parlementaire ? Le ton comminatoire employé par l'ambassadeur des Soviets, M. Tchervonenko, *devant l'Académie diplomatique* internationale, à propos des armes occidentales, avant la *visite* à Paris de M. Gromyko, comme l'intransigeance du ministre soviétique sur l'affaire afghane, ne devaient pas lui laisser beaucoup d'illusions sur ses chances d'ébranler M. Brejnev. Mais peut-être a-t-il cru qu'il ramènerait au moins de Varsovie l'annonce de la conférence du désarmement qu'il préconise depuis deux ans.

Qui sait ? Il n'est pas impossible que l'on continue d'en *discuter en coulisse*. Mais il va de soi que si un compromis avait été mis au point entre les Français, qui ne veulent parler *que* des armes classiques, et les Soviétiques, qui veulent profiter de l'occasion pour tirer à boulets rouges contre les Pershing II, *cela se saurait*.

Le président a trouvé les mots qu'il fallait à la télévision pour répondre à ceux qui lui reprochent de n'avoir pas demandé à *l'oncle Jimmy la permission* d'aller rencontrer le cousin *Leonid*. Outre que M. Muskie n'avait demandé celle de personne pour s'entretenir à Vienne avec *M. Gromyko*, on peut douter de l'aptitude à discuter avec les Soviétiques de M. Carter *lorsqu'il* déclare avec candeur en avoir appris davantage sur leur compte en quarante-huit heures que pendant les trois années qu'il avait déjà passées antérieurement à la Maison Blanche. Quant à son actuel secrétaire d'Etat, malgré *toutes ses qualités*, il paraît tout de même un peu novice pour se mesurer avec un homme qui défend les intérêts de son pays sans interruption depuis quelque *trente-huit ans*...

Tout cela étant dit, et reconnu qu'il n'y a pas eu à Varsovie la moindre concession, ni, *a fortiori*, de capitulation de « Munich » — du côté français, le fait est que les Soviétiques ont marqué un point. Ce n'est pas dans la *Pravda* qu'on lira que M. Giscard d'Estaing a dit à M. Brejnev que la France *« ne reconnaîtrait jamais »* le régime de M. Babrak Karmal auprès duquel il maintient pourtant une ambassade. Et de toute façon, les Soviétiques, en soixante-deux ans de *pouvoir*, ont amassé une trop belle collection de « jamais » qui sont devenus des « oui », pour être beaucoup impressionnés quand ils entendent à nouveau proférer ce présomptueux adverbe.

Le lecteur de la *Pravda* voit en revanche que M. Giscard d'Estaing, *dont l'ambassadeur figurait déjà*, seul Occidental, à la tribune du 1er mai sur la place Rouge, *s'est* dérangé pour aller parler avec M. Brejnev et que M. Carter n'est pas content. Il ne sait pas que l'Elysée n'est pour rien dans la décision du comité *national olympique* de laisser les athlètes français aller aux Jeux de Moscou. Que peut-il en conclure, sinon que Paris fait toujours ami-ami avec le Kremlin ?

Quoi qu'en croient certains, l'opinion soviétique compte. Mais il n'y a pas qu'elle. *Les dirigeants* de l'U.R.S.S. viennent de remporter un beau succès diplomatique avec le *refus de la conférence* d'Islamabad d'accréditer les représentants de la résistance afghane. On peut leur faire confiance pour exploiter au maximum le profit non négligeable qu'ils tirent de la rencontre de Varsovie. Il suffit pour s'en *convaincre* de lire ce qu'a déclaré M. Tchervonenko, le 20 mai, devant la presse diplomatique : *« M. Giscard d'Estaing suit le chemin tracé par le général de Gaulle et par Georges Pompidou... il déploie tous ses efforts dans le sens du relâchement de la tension. »* MM. les gaullistes qui vous permettez de critiquer le président de la République, tenez-*le-vous pour dit* : le vrai gaulliste, c'est Giscard. Et d'ailleurs, qu'avez-vous fait au lendemain de l'invasion de la Tchécoslovaquie ?

Pour souper avec le diable, dit un proverbe que les Russes affectionnent, il faut une longue, très longue cuiller.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Communiqué du conseil des ministres du 10 janvier 1979.
(2) Interview à *l'Expansion*, du 25 janvier 1980.
(3) Bulletin de l'Institut de prospective politique, 7 janvier 1980.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les déboires d'une démarche solitaire

Le bénéfice qu'aura tiré M. Valéry Giscard d'Estaing de sa « conversation » à Varsovie avec le *« numéro un » soviétique* paraît bien mince à la lecture des hebdomadaires, notamment ceux (*l'Express, le Nouvel Observateur* et *le Point*) parus à la fin de la semaine dernière (*le Monde* daté 25-26 mai).

Quasiment seul, Guy Hermier, dans *REVOLUTION*, hebdomadaire du parti communiste, juge *« incontestablement positive »* la rencontre de Varsovie. Il explique : *« Elle fait la démonstration que la bonne voie pour surmonter les tensions, réduire les différends, c'est la négociation. Elle peut permettre de relancer le processus de la détente mis en cause par la politique agressive de Carter. Sans doute cette rencontre ne gomme-t-elle pas les traits principaux de la politique giscardienne, pour l'essentiel orientée vers l'alignement sur la République fédérale allemande et les positions américaines. Elle souligne cependant que les dirigeants des pays capitalistes ne sont plus en mesure d'attiser à leur gré la tension internationale et que Valéry Giscard d'Estaing doit tenir compte de cette nouvelle réalité du monde comme de l'action des forces pacifiques dans notre pays. »*

A défaut d'être positive, la rencontre est importante, juge Alain Griotteray, dans *LE FIGARO-MAGAZINE*, où il écrit : *« Le président de la République ne nous a certes pas habitués à une diplomatie de théâtre. L'environnement délibérément provocateur des entretiens de lundi, préparés dans le secret depuis le dernier voyage en Pologne de Michel Poniatowski, prend donc un sens particulier et marque d'une façon gaullienne un moment grave de l'histoire. Valéry Giscard d'Estaing, en février dernier, a rappelé qu'il avait en charge la grandeur de la France et la sécurité des Français. Cette mission la plus haute du président de la République, il l'exerce avec une fermeté et un talent qui sont la tradition de la Ve République. Il ne faut pas remonter bien loin pour trouver des initiatives d'abord condamnées et dont les raisons apparurent ensuite évidentes. C'est le secret du roi. »*

Dans *VALEURS ACTUELLES*, François d'Orcival remarque en revanche : *« Sans assurance russe, sans compomis à espérer, sans concertation avec ses alliés (bien que ceux-ci se soient retrouvés trois fois la semaine précédente, à Naples, à Bruxelles et à Vienne), M. Giscard d'Estaing est parti pour Varsovie comme un « voyageur sans bagages ».*

Il en est revenu de même, estime Michel Gonod, dans *PARIS-MATCH*, qui ajoute : *« Sans concession des Russes, sans la moindre promesse, sans un geste. En revanche, il a offert au numéro un soviétique un succès diplomatique qui n'a pas de prix. »*

La rencontre de Varsovie est *« un coup dur pour l'impérialisme nord-américain »*, estime J.-L. Michel, qui évoque également, dans *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), la proposition reprise par M. Brejnev d'une conférence mondiale des chefs d'Etat et de gouvernement : *« Cette proposition, et la démarche qui l'inspire, est à l'exact opposé de ce que serait une politique internationaliste s'adressant par-delà leur gouvernement aux masses des citadelles impérialistes pour les appeler à se mobiliser contre les fauteurs de guerre, pour la paix et le socialisme. »*

José de Broucker, *dans LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, relève : *« La détente d'abord. Et l'Afghanistan après ? Ou jamais ? On voit bien les questions morales et politiques que pose la brèche ouverte par le président Giscard d'Estaing dans le « front Carter ». Il est inquiétant de penser qu'à ces questions les meilleures réponses ne peuvent venir que de M. Brejnev : la méthode Giscard aura-t-elle plus de succès auprès de lui que la méthode Carter ? Si l'Europe a quelques bonnes raisons de mesurer sa confiance à la diplomatie américaine, elle n'en a guère de l'accorder aux maîtres du Kremlin. »*

Dans la chronique qu'il confie à *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, François Mitterrand souligne : *« Les critiques que je porte sur l'impréparation, côté français, de la rencontre polonaise ne sont pas jusqu'à dénier au président de la République le droit d'agir de son propre chef. En de nombreuses circonstances, ni Kissinger, ni Ford, ni Carter, ni hier encore Muskie, n'ont consulté la France, quand c'eût été la moindre des choses. On sait depuis trois mois qu'Helmut Schmidt projette de se rendre à Moscou. Cela prouve tout simplement que l'alliance atlantique marche mal. Tous et chacun l'affaiblissent tour à tour. Je tire de la situation présente la conclusion qu'il serait temps de réunir les responsables de l'alliance afin de repenser ses objectifs et son fonctionnement. Si une conférence au sommet s'impose, c'est bien celle-là. »*

« L'agitation giscardienne n'est en rien une politique étrangère », assure dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN* Georges Montaron, qui poursuit : *« Giscard a envie d'être un non-aligné, il l'a dit à New-Delhi. Mais il s'aligne sur Moscou à Varsovie, et, dans les domaines économique, financier et militaire, il s'aligne sur Washington. Giscard a envie de faire des gestes comme Mendès France à Tunis ou de Gaulle à Phnom-Penh. Mais ses pétards sont mouillés. »*

Ce n'est pas en homme de salon, mais en *« commis voyageur »* qu'Arlette Laguiller voit le président de la République. Elle précise dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste) : *« On sait bien que Giscard n'oublie jamais, où qu'il aille, son rôle de commis voyageur des grands trusts, et que ses voyages aux quatre coins du monde préparent à chaque fois le terrain aux négociations de futeux contrats pour les grosses sociétés françaises. »*

Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE* (royaliste), considère : *« En fin de compte, la rencontre de Varsovie aura surtout permis à M. Giscard d'Estaing de se donner l'illusion de jouer les vedettes internationales et peut-être aussi de prendre des assurances à l'Est pour sa réélection en 1981. Comment le parti communiste « français », qui a approuvé bruyamment ces conversations et dont on connaît l'allégeance moscovite, pourrait-il tenter d'y faire obstacle ? Cela ne l'empêchera pas évidemment de continuer à travailler de toutes ses forces à affaiblir la France économiquement et socialement... »*

En agissant en solitaire, le président de la République s'expose à des critiques d'autant plus vives qu'il isole la France : l'indépendance ne veut pas dire solitude sans solidarité. — A. Ch.

Selon la « Pravda »

LA « RAGE » AMÉRICAINE « FRISE L'HYSTÉRIE »

Moscou *(A.F.P.)*. — *« Washington est en proie, ces dernières semaines, à des accès de rage frisant l'hystérie »*, écrit, mardi 27 mai, la *Pravda*, à propos de *« l'irritation »* ressentie aux Etats-Unis après le sommet franco-soviétique de Varsovie.

La rencontre franco-soviétique a *« particulièrement irrité »* Washington dont les attaques contre la politique française sont surtout motivées par le *« rôle actif »* joué par Paris en Europe *« dans la préparation d'initiatives de rapprochement avec l'Est »*, estime *l'organe du P.C. soviétique*.

Washington n'est d'ailleurs pas suivi non plus par ses autres alliés européens, constate le quotidien, qui en veut pour preuve les *« sanctions partielles »* prises à Naples à l'égard de l'Iran par les pays du Marché commun, alors que les Etats-Unis avaient préconisé le *« boycottage économique »*. De plus, le Parlement anglais a demandé *« d'adoucir encore les sanctions approuvées »*.

De même, ajoute *la Pravda*, l'administration Carter exige de ses alliés qu'ils refusent de participer aux Jeux de Moscou. Or, les pays européens, à une *« écrasante majorité, ont décidé d'y prendre part »*. *« Washington n'avait encore jamais reçu jusqu'ici une telle série de coups douloureux portés à son prestige et à son rôle de dirigeant dans la politique de renaissance de la guerre froide »*, conclut le quotidien soviétique.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. BARRE EN NORVÈGE

Paris et Oslo sont d'accord pour maintenir le dialogue avec Moscou

Oslo. — Une approche commune de la plupart des grands problèmes internationaux, une volonté réciproque d'intensifier les relations bilatérales, mais toujours la même difficulté à *faire passer dans les faits le développement de* la coopération industrielle souhaitée par les deux gouvernements. Tel est en résumé le bilan des entretiens que la délégation française, conduite par M. Raymond Barre, a eus, mardi 27 mai à Oslo, avec les représentants du gouvernement norvégien.

***Le premier ministre, qui a également été* reçu en audience par le roi Olav V devait terminer son voyage en Norvège en se rendant, mercredi 28 mai, dans le nord du pays pour participer aux cérémonies commémora*tives de la victoire* de Narvik. La *célébration* du quarantième anniversaire de cette bataille a été marquée, mardi à Oslo, par un dépôt de gerbes au pied du monument national situé sur l'esplanade de la forteresse d'Akershus, proche du lieu où de nombreux patriotes norvégiens ont été fusillés par les troupes d'occupation au cours de la dernière guerre.**

De notre envoyé spécial

L'entretien en tête à tête de *M. Barre avec M. Nordli*, premier ministre norvégien, puis les échanges de vues entre les deux délégations ont confirmé l'existence d'importantes concordances. Les dirigeants norvégiens ont approuvé la « conversation » de M. Giscard d'Estaing avec M. Brejnev à Varsovie. Alors que, jusqu'à présent, leur gouvernement n'avait pas réagi officiellement à cette rencontre, ils ont souligné la nécessité de laisser « ouverts » les « *canaux d'information* » entre l'U.R.S.S. et les pays occidentaux, quelle que soit la tension internationale. « *Nous nous accordons pour estimer que les contacts entre l'Est et l'Ouest doivent être maintenus*, a déclaré mardi soir M. Nordli. *En dépit des échecs que nous avons subis, nous devons continuer à œuvrer pour réduire la tension en Europe. La politique de détente est la seule possible si nous voulons survivre.* »

La France et la Norvège affirment d'un commun accord que le refus du dialogue avec l'U.R.S.S. serait la meilleure façon d'accélérer le « *retour à la politique des deux blocs* ». Le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Knut Frydenlund, qui a reçu une invitation à se rendre à Moscou, doit s'entretenir la semaine prochaine à Varsovie avec les dirigeants polonais. Derrière la clarté avec laquelle cette politique de dialogue a été formulée, les observateurs norvégiens croient déceler une certaine réserve à l'égard de la démarche de M. Carter.

Evoquant l'intervention soviétique en Afghanistan, les deux délégations ont également dénoncé l'« *usage de la force* » sur la scène internationale. M. Barre a fait valoir que, pour la France, la recherche d'une solution politique reste conditionnée par le retrait des troupes soviétiques. « *Nos deux pays, pour attachés qu'ils soient à une véritable détente, ne sont pas disposés à payer celle-ci du prix de la faiblesse* », a-t-il dit.

Autre convergence : l'intérêt du dialogue Nord-Sud. « *La récente initiative française d'un trilogue contribuera de façon positive à améliorer les relations et la coopération entre l'Europe, l'Afrique et les pays arabes* », a noté M. Nordli. Les dirigeants norvégiens se sont déclarés prêts à participer à la mise en œuvre des initiatives « constructives » de l'Elysée. D'une façon plus générale, la France et la Norvège s'accordent sur la nécessité de renforcer la coopération économique entre les pays industrialisés afin de lutter contre les menaces de récession et l'augmentation du chômage.

Les deux délégations ont aussi examiné la situation au Proche-Orient. M. Barre a relevé que « *les analyses se rejoignent* », mais la question palestinienne a été délibérément évitée. Sur ce point, en effet, Paris et Oslo divergent.

La mise en évidence de ces convergences diplomatiques n'a guère infléchi les discussions sur l'avenir de la coopération énergétique et industrielle entre la France et la Norvège. En ce domaine, c'est le *statu quo*. Certes, pour M. Nordli, « *il ne se pose aucun problème d'importance dans les relations bilatérales* » et l'on ne distingue « *rien qui, dans le futur, soit susceptible de les compromettre* ». Certes, M. Barre a indiqué que ces entretiens devaient marquer « *un progrès décisif et durable* ». Mais la délégation française n'a obtenu aucune assurance précise ni en ce qui concerne l'approvisionnement de la France en pétrole et en gaz norvégiens, ni en ce qui concerne la présence des sociétés françaises en mer du Nord, notamment au nord du soixante-deuxième parallèle. De même, les Norvégiens n'ont reçu aucune garantie quant à une progression rapide des investissements français dans leur pays. De part et d'autre, personne n'entretenait d'illusions.

Il n'était pas question de signer des contrats mais les entretiens ont permis de dresser un inventaire des principaux projets en cours d'examen. Selon M. Giraud, la coopération franco-norvégienne devra se concrétiser à terme dans les secteurs de l'*industrie mécanique, de l'élec*tronique, de la pétrochimie et des techniques pétrolières. Les Norvégiens souhaitent en particulier bénéficier de l'apport technologique français dans l'exploration et l'exploitation des gisements en eaux profondes. M. Barre a annoncé que serait prochainement réactivé le programme de recherches scientifiques conçu naguère entre les deux pays et concrétisé par l'installation d'une station logistique dans l'île du Spitzberg.

M. Nordli a jugé l'ensemble de ces conversations « *utiles et stimulantes* ». Pour sa part, M. Barre estime que le temps fera son œuvre. *Le premier ministre* espère aussi que les professionnels français sauront saisir leurs chances : « *Si les industriels français ne comprennent pas l'intérêt qu'il y a à s'installer en Norvège c'est bien malheureux mais c'est tant pis pour eux* », a-t-il dit.

ALAIN ROLLAT.

M. SADATE : je ne suis pas d'accord avec la « politique » et les « méthodes » de mon ami Valéry Giscard d'Estaing.

Le Caire (*A.F.P.*). — « *Valéry Giscard d'Estaing demeure mon ami, mais je ne suis pas d'accord avec sa politique et ses méthodes* », a déclaré le président Sadate en parlant du chef de l'Etat français au cours de sa récente interview au *Washington Post* dont le texte intégral a été diffusé, mardi 27 mai, au Caire.

Le chef de l'Etat égyptien a expliqué, en ces termes, pourquoi son vice-président, M. Hosni Moubarak, envoyé en mission spéciale à Washington, Bonn et Londres, ne fera pas escale à Paris pour y rencontrer les responsables français.

Il s'est montré, dans son interview, peu enthousiaste pour une initiative européenne et a déclaré : « *J'aurais préféré que M. Menahem Begin règle tout le problème avec les Etats-Unis et l'Egypte. Maintenant s'ils* (les Européens) *bougent, M. Begin devra y faire face.* »

Il a par ailleurs accusé implicitement M. Begin d'être responsable de l'impasse actuelle des négociations sur l'autonomie palestinienne.

« *Au cours de nos quatre rencontres* (en Egypte et en Israël), *M. Begin a toujours refusé que nous établissions en commun les directives à donner à nos ministres pour les négociations sur l'autonomie* », a affirmé le président Sadate, selon lequel M. Begin ne sera jamais disposé à conclure un accord sur l'autonomie palestinienne.

Evoquant, d'auture part, les moyens à appliquer en Afghanistan, le président Sadate souligne la nécessité pour les Etats-Unis d'armer le Pakistan et de venir « *en aide aux pays amis de la région, dont l'Egypte et la Somalie* ». Le président Sadate s'étonne également que l'administration américaine ait jusqu'à présent hésité à accorder une aide à la Somalie.

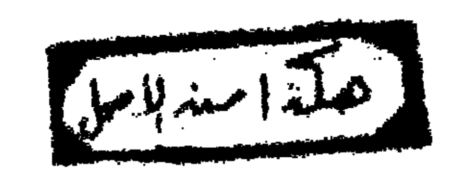
« *L'Egypte a besoin non de soldats américains, mais d'équipements et d'une unification de la stratégie militaire égypto-américaine* », a-t-il estimé.











Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, L'AIDE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Revenu minimum familial : le gouvernement contraint les députés à s'en tenir au texte initial

Mardi 13 mai : M. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, an*nonce que la liberté de vote sera laissée aux* députés gaullistes si le gouvernement utilise la procédure du vote bloqué pour « faire passer » son projet relatif aux familles nombreuses. Sur un texte jugé trop timide et qui ne recueille pas l'assentiment de la majorité des députés R.P.R., une telle faculté vaut ultimatum.

Mardi 27 mai : Mme Pelletier, ministre de *la famille et de la condition féminine*, demande une seconde délibération du texte, fait repous*ser par l'Assemblée toutes les innovations pro*posées par le R.P.R. à propos du revenu minimum familial et adoptées en première délibération, et soumet l'ensemble du projet au vote bloqué. Sur les cent cinquante députés R.P.R. ayant pris part au vote, seuls deux d'entre eux se sont abstenus volontairement. Le projet est adopté par la majorité et le groupe communiste, les socialistes s'abstenant.

Pantalonnade ? *Qu'importe*, ce n'est *ni la* première ni la dernière fois. Au-delà de la pusillanimité de certaines attitudes politiques, plusieurs enseignements, d'intérêt inégal, peu*vent être tirés de la discussion et du vote de* ce projet.

Les gaullistes, sous la houlette de M. Aubert, avaient obtenu, contre l'avis du gouvernement, l'instauration d'un « supplément de revenu familial » pour toutes les familles de trois enfants. Cette mesure aurait touché cent cinquante mille familles et non plus vingt-cinq mille, comme le prévoit le texte gouvernemental. *Mme Pelletier estima que toute la* « philosophie » du texte *était ainsi modifiée ; elle ne pouvait l'accepter.* Justifiant l'acquiescement final du R.P.R., M. Aubert expliqua que 400 millions, c'était toujours bon à prendre (pour les familles), même si leur répartition est « inéquitable ». En réalité, ce vote positif était acquis depuis longtemps. Depuis huit jours exactement...

Dès lors, quel sens faut-il donner aux déclarations incantatoires de M. Labbé et aux propos de M. Aubert, qui défendit, toute l'après-midi et une partie de la nuit, des dispositions *dont il savait qu'elles ne seraient pas, au bout* du compte, adoptées ? Quel sens, sinon une *fâcheuse propension à l'électoralisme ?* Mme Pelletier, quant à elle, laissa la représentation nationale s'exprimer et voter.

Pour la deuxième fois en six jours (le gouvernement a utilisé l'article 44 de la Constitution, le jeudi 22 mai, à propos de la création d'un comité d'évaluation des options techniques souhaité — ô combien ! — par le R.P.R., et finalement repoussé), l'exécutif, se servant *d'une procédure contraignante pour faire adopter* un projet de loi, prive le Parlement de son droit constitutionnel d'amendement. Une telle attitude ne témoigne pas seulement d'une situation politique dominée par le « fait majoritaire ». N'est-elle pas, avant tout, symptomatique du mépris dans lequel le gouvernement semble tenir l'Assemblée nationale, comme se plaît à le répéter l'opposition ? D'autant qu'il suffit, pour accréditer cette thèse, de se rappeler les engagements non tenus du candidat *et du président Giscard d'Estaing* en faveur du pouvoir d'initiative du Parlement.

Restent les familles nombreuses. Le projet prévoit une « allocation différentielle », qui, *allouée aux familles disposant de revenus déjà* équivalents au SMIC, garantisse un revenu minimum familial de 4 200 F par mois pour une famille de trois enfants. Selon M. Aubert, cinq mille familles seulement seront concernées. Les autres, victimes d'une discrimination entre salariés et non-salariés, quel que soit leur revenu, bénéficieront d'une « allocation forfaitaire » mensuelle de 210 F. Et puis, comment ne pas relever que le revenu minimum familial entrera en vigueur au 1er janvier 1981, à quatre *mois et demi de l'élection présidentielle.* Coïncidence ?

Nul — et sûrement pas les premiers intéressés — ne pouvait refuser le principe de cette aide : elle fut donc largement approuvée. Mais, compte tenu des intentions initiales, pour la plupart des familles nombreuses, pour *les électeurs du R.P.R. et pour les parlemen*taires, le mardi 27 mai laissera aussi le souvenir *d'une journée des dupes.*

L. Z.

Mardi 27 mai, sous la présidence de M. STASI (U.D.F.), l'Assemblée reprend la discussion du projet de loi portant diverses mesures en vue d'améliorer la situation des familles nombreuses. Seules les dispositions relatives à l'institution d'un revenu minimum familial (titre 4) restent en discussion (*le Monde* des 8, 9 et 16 mai).

Ces mesures concerneraient cent cinquante mille familles de trois enfants. A hauteur de 4 200 F par mois, plus 400 F par enfant supplémentaire, le revenu minimum serait garanti pour les *familles* dont les revenus professionnels sont au moins égaux au SMIC, c'est-à-dire qui ont, d'ores et déjà, des ressources régulières. Les vingt-cinq mille familles entrant dans cette catégorie toucheront *« une allocation différentielle »*, qui devrait varier de 0 à 900 F et dont le montant mensuel moyen devrait atteindre 210 F selon le gouvernement et 150 F selon la *commission* des affaires culturelles, familiales et sociales. Les cent vingt-cinq mille autres familles n'entrant pas dans cette catégorie (c'est-à-dire les non-salariées) ne se *verront octroyer qu'une allo*cation *forfaitaire* moyenne de 210 F, quel que soit le niveau de leur revenu. M. PINTE (R.P.R.), souligne, notamment, dans son rapport, que ce système *« recrée une discrimination entre catégories de Français au détriment des non-salariés, alors qu'il avait fallu plus de trente ans pour parvenir à la suppression de toutes les inégalités et la condition d'activité professionnelle »*.

A l'article 10, qui concerne le champ d'application du titre 4, M. AUBERT (R.P.R., Alpes-Maritimes) présente un amendement prévoyant que *« tout ménage ou personne seule qui assure la charge d'au moins trois enfants et réside en France métropolitaine »* bénéficie d'un revenu minimum familial. Cet amendement tend à faire bénéficier de ce revenu toutes les familles nombreuses sans ressources suffisantes. Avec l'accord de Mme PELLETIER, ministre de la famille et de la condition féminine, et contre celui de la commission, l'Assemblée adopte, par 218 contre 202 sur 484 votants et 420 *suffrages exprimés* (61 députés R.P.R. s'abstenant), un sous-amendement de M. TISSANDIER (U.D.F., Indre) précisant que les personnes seules ou les *ménages de nationalité étran*gère ne relevant ni du statut de réfugié politique ni d'accords de réciprocité ne peuvent bénéficier du revenu minimum que *« s'ils justifient d'une durée de résidence effective et continue en France d'au moins cinq ans »*. Le gouvernement s'y étant montré défavorable, l'Assemblée repousse, par 299 voix contre 160 sur 466 votants et 459 suffrages exprimés, l'amendement de M. Aubert (seul le groupe R.P.R. vote pour). Par voie de conséquence, le sous-amendement de M. Tissandier, préalablement adopté, est supprimé.

L'Assemblée examine ensuite un amendement (de repli) de M. AUBERT tendant notamment à supprimer l'allocation différentielle accordée aux vingt-cinq mille familles *« les moins défavorisées »* parmi les cent cinquante mille familles concernées par le projet et à accorder à toutes les familles (de trois enfants) dont les revenus imposables sont supérieurs à un plafond *fixé par décret une même allo*cation forfaitaire dite *« supplément de revenu familial »*, dont le montant serait fixé par décret *« par référence à la base mensuelle de calcul des allocations familiales »*. Pour le député R.P.R., *« il serait inéquitable que certaines familles disposant du SMIC perçoivent une allocation différentielle supérieure à l'allocation forfaitaire qui serait servie aux familles dont les revenus sont inférieurs au SMIC »*. Contre l'avis du gouvernement, des groupes U.D.F. et *communiste*, cet amendement, soutenu par le R.P.R. et les socialistes, est adopté par 282 voix contre 117 sur 408 votants et 399 suffrages exprimés.

En conséquence de ce vote, les articles suivants relatifs à l'allocation différentielle et à l'allocation forfaitaire, selon le système initial du gouvernement, sont *supprimés*.

Le congé maternité

En séance de nuit, sous la présidence de M. RIVIEREZ (R.P.R.), l'Assemblée adopte, *notamment*, un amendement du gouvernement stipulant que les familles d'au moins trois enfants résidant dans les départements d'outre-mer et *« remplissant les conditions générales d'ouverture du droit aux prestations familiales dans ces départements »* bénéficieront d'un supplément de revenu familial forfaitaire lorsque leurs ressources n'exèdent pas un plafond variable selon le nombre d'enfants à charge. M. FONTAINE (N.I., la Réunion) estime que ces dispositions n'intéresseront qu' *« une petite minorité »* et Mme Pelletier assure que cinquante mille familles seront concernées et que cette mesure entraînera une dépense de 60 millions de francs, contre 400 millions de francs en métropole.

En application de l'article 101 du règlement de l'Assemblée, le gouvernement demande ensuite une seconde délibération sur les *dispositions* relatives au titre IV ainsi que sur l'article 4, préalablement adopté.

● *Allongement du congé de maternité.*

L'article, 4 est ainsi rédigé : *« La femme a le droit de suspendre son contrat de travail pendant une période qui commence six semaines avant la date présu.iée de l'accouchement et se termine dix semaines après la date de celui-ci. Cette période commence huit semaines avant la date présumée et se termine dix-huit semaines après, lorsque, avant l'accouchement, la femme elle-même ou le ménage assume déjà la charge de deux enfants au moins ou lorsque la salariée a déjà mis au monde au moins deux enfants nés viables.*

» La période de huit semaines peut être augmentée d'une durée maximale de deux semaines, la période de dix-huit mois de suspension du contrat de travail postérieure à la date de l'accouchement est alors réduite d'autant.

» En cas de naissances multiples, la période de suspension du contrat de travail postérieure à l'accouchement est de douze semaines si la salariée, ou le ménage, n'assume pas, avant l'accouchement, la charge d'au moins deux enfants et si la salariée n'a pas déjà mis au monde au moins deux enfants nés viables. Toutefois, si, du fait de ces naissances, le nombre d'enfants à charge ou le nombre d'enfants nés viables mis au monde par la salariée atteint ou dépasse trois, cette période est de vingt semaines.

» Quand l'accouchement a lieu avant la date présumée, la période de suspension du contrat de travail pourra être prolongée jusqu'au terme des seize, des dix-huit, des vingt-six semaines de suspension du contrat auxquelles la salariée peut avoir droit. »

Enfin, en cas d'état pathologique, la période de suspension du contrat est augmentée *« de la durée de cet état pathologique dans la limite de deux semaines avant la date présumée de l'accouchement et de quatre semaines après la date de celui-ci. »*

En application de l'article 44 de la Constitution (vote bloqué), les amendements soumis à seconde délibération sont adoptés *par 349 voix contre 0 sur 485* votants et 349 suffrages exprimés (les groupes R.P.R., U.D.F. et P.C. ont voté pour ; les socialistes se sont abstenus). Les mesures concernant le revenu minimum familial sont ainsi adoptées dans le texte du gouvernement.

M. AUBERT (R.P.R.) souligne que la procédure du vote bloqué efface *« d'un seul coup tout le travail effectué par l'Assemblée nationale cet après-midi »*.

Mme CHONAVEL (P.C., Seine-Saint-Denis) estime que le vote bloqué *« permet de vérifier »* que la Constitution de 1958 *« a bien prévu des mécanismes donnant le dernier mot au gouvernement »*.

M. SCHNEITER (U.D.F., Marne) explique l'adhésion de son groupe au projet de loi, tout en en regrettant les insuffisances.

M. AUTAIN (P.S., Loire-Atlan*tique), dénonçant également la* procédure du vote bloqué, indique que les socialistes, ne voulant pas priver les cent cinquante mille familles concernées des dispositions du projet, s'abstiendront.

Mme PELLETIER explique qu'à partir du moment où la *« philosophie »* du texte est totalement modifiée, il était normal que le gouvernement use de la procédure du vote bloqué. Elle souligne que le projet concerne *« un effort de 2 milliards et demi sur deux ans »*.

L'ensemble du projet est ensuite adopté par 364 voix contre 2, sur 484 votants et 366 suffrages exprimés.

La séance est levée à 23 h. 55.

POLITIQUE

LA MODIFICATION DE LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE

Les socialistes proposent une vaste réforme destinée à restaurer les droits du Parlement

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a rendu public, jeudi 22 mai, le texte d'une proposition de loi organique tendant à modifier, préciser et compléter les dispositions de l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances. Destiné à tirer les conséquences de ce que l'on appela l'« imbroglio budgétaire » durant la dernière session parlementaire d'automne, lors de la discussion du projet de loi de finances pour 1980 (« le Monde » du 6 février), ce texte vise notamment à modifier l'article 40 de la loi organique dont, à l'époque, les difficultés d'interprétation avaient entraîné l'annulation du budget 1980 par le Conseil constitutionnel.

La proposition socialiste s'inscrit dans une série d'initiatives parlementaires visant à éviter, pour la prochaine session budgétaire, les errements procéduriers et constitutionnels auxquels on assista en décembre et janvier derniers. MM. Foyer et Vivien, respectivement président de la commission des lois et de la commission des finances de l'Assemblée nationale, se sont déjà prononcés pour une réforme limitée. Dans une proposition de loi, ils suggèrent notamment d'abroger l'article 40 de loi organique et de permettre au gouvernement de demander à l'Assemblée d'émettre un vote séparé sur la première partie de la loi de finances (recettes).

Parallèlement, M. Vivien estime, dans une autre proposition de loi, qu'il convient de prévoir une seconde délibération de la première partie avant de passer à l'examen de la seconde (dépenses par fascicule budgétaire). D'autre part, M. Gantier (U.D.F.) a déposé un texte stipulant que la seconde partie de la loi de finances ne peut être mise en discussion avant le vote de chacun des articles de la première partie, notamment de l'article d'équilibre.

Au-delà d'une simple adaptation des dispositions organiques et réglementaires relatives à l'article 40 et à la seconde délibération (solution préconisée par MM. Bonnefous et Dailly, respectivement président de la commission des finances et vice-président du Sénat), la proposition du groupe socialiste entraîne une profonde réforme de la procédure budgétaire. Ses auteurs indiquent que, « à la lumière de vingt années de pratique et de jurisprudence parlementaire et constitutionnelle », le moment est venu « de réformer la loi organique sur les lois de finances pour que les assemblées puissent exercer normalement leurs pouvoirs constitutionnels abusivement limités par un texte de conception technocratique et largement antiparlementaire ».

Il reste que cette ambitieuse réforme, qui a l'avantage de proposer une solution globale pour modifier des textes constitutionnels et législatifs, dont l'expérience a démontré qu'ils étaient à la fois insuffisants, ambigus et, dans certains cas, inappliqués, a, au départ, un intérêt amoindri, pour deux sortes de raisons : d'une part — et c'est le défaut de ses qualités, — son ampleur même va de pair avec une certaine prolixité préjudiciable à la clarté et à la précision des objectifs poursuivis ; d'autre part, les députés socialistes ne peuvent ignorer que leur proposition de loi devra vaincre... l'impondérable de la logique arithmétique qui, à l'Assemblée nationale, ne va pas dans le sens de l'opposition.

Si cette proposition n'est pas inscrite à l'ordre du jour, les commissions des lois et des finances de l'Assemblée nationale, qui devront élaborer une réforme à partir des diverses propositions des députés et des sénateurs, pourront au moins trouver dans ce texte d'utiles suggestions pour tenter de restaurer le rôle du Parlement. Un Parlement dont les pouvoirs ont tendance, depuis bien des années, à pâtir du débordement de ceux de l'exécutif.

LAURENT ZECCHINI.

Les quatre objectifs définis par ce texte (restaurer le rôle du Parlement en matière de lois de finances ; éviter les abus des pratiques gouvernementales ; renforcer le contrôle parlementaire ; élaborer un texte juridiquement et politiquement plus clair et moins contesté) sont traduits par différentes dispositions législatives — dont les plus significatives sont mentionnées ci-dessous, — regroupées en cinq chapitres :

1) LOIS DE FINANCES :

Ce premier chapitre comporte essentiellement des modifications permettant de déterminer quelles sont les lois qui ont le caractère de lois de finances, et qui doivent être transmises en priorité à l'Assemblée nationale. Ainsi, outre la loi de finances de l'année, les lois rectificatives et la loi de règlement entreraient dans cette classification, les lois spéciales autorisant certaines émissions et remboursements d'emprunts, les projets spéciaux relatifs, notamment, aux opérations de dépôt, sur ordre et pour compte de correspondants (articles 15, 40 et 44 de la loi organique).

2) AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES :

La loi organique (article 1) prévoit qu'aucun projet de loi ne peut être définitivement voté, aucun décret entraînant des charges nouvelles ne peut être signé tant que ces charges n'ont pas été inscrites dans une loi de finances. Or un texte comportant de telles charges peut intervenir dès lors que la date de son entrée en vigueur est fixée au 1er janvier de l'année suivante. La proposition socialiste précise que ces dispositions devront intervenir quel que soit l'exercice concerné par les charges nouvelles.

L'article 4 prévoit que les taxes para-fiscales sont établies par décret, alors que l'article 34 de la Constitution stipule que c'est la loi qui détermine « l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toute nature ». Notant que, par exemple, la taxe sur l'énergie électrique produit autant de recettes que l'impôt sur les opérations de Bourse, et la taxe perçue au profit de l'Institut français du pétrole autant que les droits de mutation à titre onéreux sur les immeubles, les socialistes proposent que le Parlement ait les mêmes pouvoirs pour les taxes parafiscales que pour les autres impôts.

L'article 7 de la loi organique stipule que des crédits globaux peuvent être ouverts pour des dépenses dont la répartition par chapitre ne peut être déterminée au moment où ils sont votés. Soulignant que le gouvernement a tendance à abuser de cette procédure sans fournir de véritables justifications, les socialistes prévoient que ces crédits ne pourront être autorisés que par un article spécial de la loi de finances, le Parlement pouvant procéder, par voie d'amendements, à leur ventilation.

Les opérations périodiques de souscription, avec augmentation des quotes-parts ou d'allocations spécialisées de droits de tirage spéciaux dans le cadre des engagements de la France à l'égard du Fonds monétaire international, devront être prévues et autorisées par les lois de finances.

L'article 18 prévoit que les affectations de recettes ne peuvent être opérées qu'à l'initiative du gouvernement. Les socialistes proposent à cet égard que le gouvernement et le Parlement disposent des mêmes droits en matière d'affectation et qu'aucune effectation ne soit possible lorsque les recettes résultent du remboursement de prêts ou d'avances consenties par l'Etat.

L'article 27 de la loi organique est précisé, afin que l'approbation des accords internationaux ayant des conséquences pour les finances publiques soit toujours préalable au vote des crédits. Les socialistes estiment en effet qu'il n'est pas normal que le gouvernement puisse faire voter des consolidations de dettes envers des pays étrangers sans que le Parlement soit appelé à approuver l'accord signé par le gouvernement français avec le gouvernement intéressé. Ils soulignent que c'est cette pratique « *qui a permis de subventionner la junte chilienne et de soutenir le régime de Bokassa* ».

3) PROCEDURES PARLEMENTAIRES.

Outre une modification de l'article 38 de la loi organique relative à la date du dépôt du projet de loi de finances de l'année, la proposition de loi définit la procédure de vote de la première partie de la loi de finances. Selon ces dispositions, la seconde partie ne pourra être mise en discussion avant l'adoption des dispositions essentielles de la première partie, notamment l'autorisation de percevoir les impôts et l'article d'équilibre. D'autre part, la seconde délibération pourra avoir lieu, si besoin est, avant le vote sur la première partie puis, ultérieurement, sur l'ensemble de la seconde partie.

Diverses dispositions ont, d'autre part, pour objet d'étendre le droit d'amendement aux lois de finances. L'article 42 de la loi organique est ainsi complété, afin « *que les irrecevabilités en matière d'amendement ou d'article additionnel s'appliquent également au gouvernement et pas seulement au Parlement ; que soient recevables les amendements et articles additionnels visant à assurer le contrôle des recettes ; que soient recevables les amendements aux dispositions non financières, non disjointes, figurant dans le projet de loi de finances, sauf application éventuelle des articles 40* (irrecevabilité en cas de diminution des ressources publiques et de création ou d'aggravation d'une charge publique) *et 41 de la Constitution* » (amendement qui n'est pas du domaine de la loi ou qui est contraire à une délégation accordée par la procédure des ordonnances).

En cas d'annulation de la loi de finances, le gouvernement aurait le choix entre deux procédures : soit solliciter l'autorisation de percevoir les impôts et saisir le Parlement d'un nouveau projet de loi de finances, comme cela s'est produit en décembre 1979 et janvier 1980 ; soit solliciter l'adoption de la seule première partie et déposer un projet de loi spécial constituant la seconde partie. Ce projet serait examiné et voté après l'adoption de la première partie.

La loi organique devrait également prévoir, selon les socialistes, la possibilité pour le gouvernement, les présidents des deux Assemblées ou soixante députés ou sénateurs, la possibilité de consulter le Conseil constitutionnel sur toute difficulté d'interprétation des textes, pendant la discussion budgétaire (cette possibilité est actuellement autorisée uniquement dans le délai qui court entre l'adoption et la promulgation d'un texte).

4) MODIFICATIONS APPORTEES AUX LOIS DE FINANCES EN COURS D'EXERCICE.

Relevant que, « *contrairement au décret du 19 juin 1956* », l'ordonnance de 1959 donne au gouvernement de très larges pouvoirs pour modifier les lois de finances en cours d'exercice, par la voie de décrets ou d'arrêtés, les socialistes proposent, notamment, que désormais les annulations de crédits ne pourront plus être opérées que par le Parlement, à son initiative ou sur proposition du gouvernement ; le Parlement ayant la possibilité de refuser les propositions d'annulation.

Les députés socialistes proposent également qu'un transfert de crédits ne puisse plus être opéré entre les dépenses ordinaires et les dépenses en capital, et inversement. En outre, les lois de finances rectificatives devront comporter un article d'équilibre permettant au Parlement d'apprécier la portée des modifications demandées.

5) CONTROLE PARLEMENTAIRE.

La proposition de loi stipule que tous les textes réglementaires devront être publiés au *Journal officiel*, accompagnés d'un exposé des motifs. Pour les socialistes, c'est là le seul moyen « *pour être certain qu'un crédit d'équipement destiné à construire un stade n'est pas utilisé pour refaire le bureau d'un ministre* ».

Les auteurs de la proposition de loi présentent diverses dispositions destinées à prévoir que les parlementaires devront être associés à la gestion de certains comptes spéciaux du Trésor. Il est d'autre part indiqué que le projet de loi de finances de l'année n'est pas conforme à la Constitution lorsqu'il n'est pas accompagné, au moment de son dépôt, de toutes les annexes explicatives.

Enfin, un certain nombre de mesures consacrent un renforcement des pouvoirs de contrôle des rapporteurs budgétaires.

Ainsi les pouvoirs de contrôle « *sur pièces et sur place* » seraient exercés par les rapporteurs généraux et les rapporteurs spéciaux des commissions des finances ainsi que par les rapporteurs pour avis des autres commissions permanentes ; en cas de litige sur le caractère secret d'un sujet — qui ne permet pas d'enquêter — le litige serait tranché par le bureau de l'assemblée intéressée ; les rapports des corps d'inspection et de contrôle devraient être communiqués aux rapporteurs qui les demandent. D'autre part, le rapporteur général du budget aurait le droit de contrôler les « fonds secrets » car, estiment les députés socialistes, « *leur montant s'accroît étrangement en période électorale, sur la fameuse ligne des « dépenses diverses »* ».

La proposition de loi comporte également une disposition qui, figurant dans la loi organique, permettrait à toutes les commissions permanentes de demander des enquêtes à la Cour des comptes. Cette possibilité est actuellement réservée aux commissions des finances (article 10 de la loi du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes). Enfin, les commissions des finances du Parlement auraient le pouvoir de saisir la cour de discipline budgétaire.

POLITIQUE

AU SÉNAT

Défense du patrimoine artistique et de la qualité de l'air

Le Sénat a adopté, mardi *27 mai, en première lecture* avant l'Assemblée nationale, *le projet de loi relatif à la* protection des collections publiques contre les actes de malveillance.

Ce projet, a indiqué le rapporteur M. SERAMY (Un. centr., Seine-et-Marne), tend à renforcer les peines encourues pour chantage et manœuvres de pression et d'intimidation appuyées sur des menaces de destruction d'un élément du patrimoine culturel. En l'état actuel de la législation sont réprimables les menaces ou chantages (les rapts notamment) visant les personnes, mais non ceux visant les œuvres d'art ou les biens. Or le trafic des œuvres d'art dérobées dans les collections *publiques devient de plus en* plus dangereux, et de nouvelles méthodes de gangstérisme tendent à s'instituer. Plutôt que de rechercher des débouchés aléatoires, les gangs tentent de négocier la remise des biens volés aux personnes publiques dépossédées.

Ce texte vise la répression de ce genre de délits. Il donne aussi une base législative au règlement intérieur des musées et prévoit la *possibilité* d'assermenter certains gardiens. Dans la discussion *générales*, M. MARSON (P. C., Seine-Saint-Denis) a protesté contre l'insuffisance des effectifs de gardiens de musée et contre le niveau de formation et de traitement de ce personnel qui gagne en moyenne 2 600 F par mois.

M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, a annoncé de nouvelles mesures *pour la formation des gardiens.* Répondant à la demande de M. Javelly (P.S., Alpes-de-Haute-Provence), il a aussi promis la mise au point d'un programme d'ensemble destiné à mieux assurer la protection du patrimoine *artistique rural.*

Sur proposition du rapporteur, les sénateurs ont aggravé les peines encourues pour la mutila*tion ou la dégradation des monu*ments ou objets, en portant les amendes de 8 000 F à 30 000 F. Ils ont aussi étendu la protection aux objets et monuments « inscrits à l'inventaire », et non plus seulement, comme le prévoyait le texte *initial*, aux objets ou monuments « classés ».

Le Sénat a ensuite adopté, après une brève discussion, le *projet de loi instituant une* agence pour la qualité de l'air. Sur proposition du rapporteur M. RAUSCH (Un. centr., Moselle) il a notamment voté un amendement fixant le principe de taxes parafiscales, en s'inspirant du cas de l'agence des déchets créée en 1975. — A. G.

● *Supplément d'information sur l'affaire de Broglie.* — M. André Chevalier, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, chargé du supplément d'information ordonné par celle-ci sur l'assassinat de Jean de Broglie, a entendu le mardi 27 mai M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à Paris. Cette audition a *duré* deux heures.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de Jean-Marie Colombani consacré au voyage de M. Michel Rocard dans la région Midi-Pyrénées, intitulé « Un glissement progressif » (*le Monde* daté mardi 27 mai, page 21), un « mastic » a déformé le sens de plusieurs phrases, *que nous* rétablissons ainsi : « *Il y a trois catégories de socialistes. (...) Les cadres* [les seconds] *se déterminent selon qu'ils appartiennent à la majorité ou à la minorité du parti. Le rapport des forces est donc dans ce domaine tout à fait favorable à la majorité du parti. Les troisièmes, etc.* » Plus loin : « *En second lieu, parce que ce voyage a été placé sous le signe du respect de la légalité interne du P.S. M. Rocard s'est déplacé, etc.* » Enfin, l'avant dernier paragraphe de cet article commençait ainsi : « *L'étape qu'il lui faut désormais franchir tient à l'état d'esprit du parti.* »

LE MAIRE D'ORMESSON EST CONDAMNÉ POUR DIFFAMATION

Pour diffamation envers M. Michel Germa (P.C.), président du conseil général du Val-de-Marne, et trois autres membres de cette assemblée, la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné, le mardi 27 mai, M. Jean Bouvet, directeur du journal local *le Républicain* et M. Olivier Lefèvre d'Ormesson, maire (CNIP) d'Ormesson (Val-de-Marne), à 800 F d'amende chacun et conjointement à 1 500 F de dommages et intérêts à verser à chacun des quatre requérants.

Le procès avait été motivé par un article de M. Lefèvre d'Ormesson publié *le 8 mars 1979* par *le Républicain* et dans lequel « *la majorité socialo-communiste* » du conseil général du Val-de-Marne était accusée de procurer par ses votes des subventions à « *certaines associations de tendance communiste qui ont des comptes bancaires ouverts dans des banques soviétiques* ».

L'élection présidentielle

LE CANDIDAT DU P.C.F. SERA DÉSIGNÉ EN OCTOBRE

Le comité central du parti communiste, réuni à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), a décidé, mardi 27 mai, de convoquer pour les 11 et 12 octobre la conférence nationale qui désignera le candidat du parti à l'élection présidentielle. Les statuts du P.C.F. précisent que la conférence choisit ce candidat sur la proposition du comité central. M. Georges Marchais, secrétaire général, est le seul candidat à la candidature. Il avait déclaré, le 9 mars dernier, sur Europe 1 : « *Si mon parti me faisait l'honneur de me présenter à la candidature, je serais candidat à l'élection présidentielle.* »

Le comité central a discuté de la situation politique, à partir du rapport présenté par M. Gustave Ansart, membre du bureau politique. M. Ansart, évoquant la *situation internationale*, a déclaré : « *La rencontre, à Varsovie, de Brejnev-Gierek-Giscard d'Estaing prouve non seulement la possibilité mais la nécessité de négocier pour surmonter les tensions. En dépit du tapage fait en France par tous les nostalgiques de la guerre froide, dont Jacques Chirac semble avoir pris la tête, jetant aux orties tout l'héritage de la politique extérieure du général de Gaulle, en dépit des surenchères atlantistes du parti socialiste, cette rencontre de Varsovie indique que de nouveaux progrès de la détente sont possibles, que la course aux armements peut être arrêtée.* » M. Ansart a ajouté : « *Tout montre aujourd'hui qu'il est possible, par l'action des forces de paix, de contraindre le gouvernement à faire jouer à notre pays, dont le crédit demeure grand, un rôle plus conforme aux nécessités de la détente et de la coopération internationale.* »

Le comité central poursuivait ses travaux, mercredi, par l'examen, sur le rapport de M. Paul Laurent, membre du secrétariat chargé de l'organisation, de l'état du parti.



HISTOIRE

Le nouveau ralliement

(Suite de la première page.)

Dans cette dernière, il range à la fois François Mitterrand et Pierre Mendes France, qui partagent un double vote négatif : contre la Constitution de 1946 et contre celle de 1958. L'application présidentialiste de cette dernière pousse le parti de Guy Mollet vers l'Aventin. Le référendum sur la désignation du chef de l'Etat au suffrage universel raidit les partis de gauche dans leur refus, et leur vaut l'appui de la droite classique.

L'échec de la restauration de la IVe République, espérée par le cartel des « non », marque le début du ralliement à la Ve. Avec l'élection présidentielle de 1965, la gauche doit entrer dans la logique du système, à moins de s'exclure de la vie politique comme le fera Mendès France. Elle découvre peu à peu que le nouveau régime lui ouvre des perspectives de renaissance. Sa déroute de 1969 renforce la leçon du combat unitaire inauguré quatre ans plus tôt. Le programme commun marque une acceptation globale d'institutions qu'il cherche seulement à infléchir. Mais, en lui ouvrant la voie du pouvoir, il fait éclater les contradictions de l'alliance, qui aboutissent à la rupture de 1977. Peut-on dire que celle-ci découle surtout de *« l'incapacité de la gauche à concevoir une stratégie constitutionnelle »* ? Cela paraît secondaire par rapport au problème de fond. Dans une république parlementaire où l'exécutif est faible, les communistes ne risquaient rien à jouer un rôle d'appoint. Il leur devient insupportable dans un régime semi-présidentiel où l'exécutif est puissant.

La Gauche et la Ve République analyse finement l'influence du mouvement révisionniste déclenché par des professeurs de droit, en marquant la différence entre le système américain cher à Georges Vedel et la transposition du système anglais que je proposais. Il montre comment le club Jean-Moulin a servi de vecteur principal à ces id ; nouvelles depuis 1961. Mais le choc essentiel reste antérieur au retour du général. On ne peut le séparer du traumatisme provoqué par les élections législatives de 1956. Elles s'étaient déroulées dans un style britannique, tout à fait nouveau chez nous, opposant deux leaders nationaux : Mendès ou Pinay ? Comme disait le texte d'une brochure à succès. Les citoyens donnèrent la victoire au premier, les députés l'en dépouillèrent : rien ne montrait plus clairement comment la classe politique détournait la volonté des Français.

Cette situation explique l'étonnant retentissement d'un article du *Monde* publié quelques semaines plus tard. Son auteur pensait que le caractère technique rebuterait les lecteurs. Il craignait plus encore qu'on invoque le traditionnel souvenir de Louis-Napoléon pour vouer aux gémonies l'idée de confier au peuple le choix du chef réel de l'exécutif. Que le journal m'ait permis de publier sur ce thème six articles de première page entre le 12 avril et le 12 juin 1956, cela mesure l'impact d'un projet qui paraissait alors tout à fait irréalisable. Que Maurice Thorez ait cru nécessaire de réfuter aussitôt leurs propos — fort courtoisement d'ailleurs, — sur trois colonnes en tête de *l'Humanité* (1), cela prouve qu'ils trouvaient un certain écho dans la clientèle du parti communiste. Un sondage d'opinion de juillet 1956 confirme ces conclusions. Deux ans avant le retour du général, six ans avant la réforme constitutionnelle de 1962, le système qu'elle établit avait trouvé quelque légitimité populaire. Celle-ci n'a fait que croître depuis lors. L'enracinement relatif du régime semi-présidentiel explique le ralliement de la gauche.

Ne reprochons pas à Olivier Duhamel de n'avoir guère insisté sur ce facteur essentiel. L'aurait-il fait que d'autres lui *reprocheraient* d'avoir trop souligné une idée banale. Son travail à la fois solide et brillant est assez représentatif des orientations d'une nouvelle génération de juristes formés par le droit public, qui cherchent à préciser en profondeur les rapports des institutions et des pratiques. Ils reprennent ainsi le chemin où s'était engagée la science politique française voici plus de trente ans qui lui avait donné un certain lustre. Après l'engouement pour la vulgarisation des méthodes américaines, la voici qui semble retourner à ses sources. La revue *Pouvoirs* en porte témoignage. Il est important que l'ouvrage de son codirecteur dépasse le niveau descriptif et se termine sur une tentative intéressante pour systématiser les facteurs susceptibles d'expliquer les choix constitutionnels qu'adoptent les partis et les hommes politiques. Certes, le modèle proposé demeure à l'état d'esquisse. Mais n'est-ce pas un mérite essentiel pour un travail de recherche que de se terminer en ouvrant de nouveaux horizons plutôt qu'en se refermant sur un « C.Q.F.D. ? »

MAURICE DUVERGER.

(1) Maurice Thorez : « A quoi tient un gouvernement fort ? » *l'Humanité* du 19 mars 1956. Le même secrétaire général du P.C.F. consacre tout un discours au comité central du 24 février 1961 à critiquer trois articles du *Monde* qui reprenaient la campagne révisionniste de 1956, discours dont *l'Humanité* publie aussitôt de larges extraits (numéro du 1er mars 1961).

• Olivier Duhamel : *la Gauche et la Ve République*, 389 pages, PUF. Prix : environ 195 F.

Marc Sangnier aujourdh'ui

par JACQUES MADAULE

Y a-t-il encore un aujourd'hui pour Marc Sangnier, mort voici trente ans, quelques semaines après Emmanuel Mounier ? C'était le 28 mai 1950, qui fut, cette année-là, le jour de la Pentecôte.

Marc n'appartient-il pas à cette première moitié du siècle qui n'a plus grand-chose de commun avec la nôtre ? Il semble que ces années du milieu d'un siècle soient vraiment des années tournantes. Songez à 1848 et à tout ce que ce millésime évoque. Mais les années autour de 1950 ne furent pas moins décisives. Qu'il me suffise d'évoquer le plan Marshall, le coup de Prague, la guerre de Corée et celle d'Indochine, la proclamation de l'Etat d'Israël et l'avènement de la Chine populaire.

La querelle franco-allemande qui avait fait rage pendant toute la première moitié de ce siècle est aussi terminée que la rivalité franco-anglaise en dépit de Mme Thatcher. C'est un bien autre duel qui, déjà, s'engage, et qui ne concerne plus l'Europe, mais la planète. De même sur le plan intérieur français, il n'est plus question d'intégrer les catholiques à la République. Ils le sont, et comment ! N'est-ce point à un président du conseil M.R.P. qu'il appartiendra de prononcer sur le parvis de Notre-Dame l'éloge de Marc Sangnier ? Et c'était justice, après tout ! Tous ces politiques M.R.P., ces anciens de l'Action catholique qui, après avoir participé à la Résistance, s'étaient partagé les ministères, étroitement associés avec les vieux partis républicains, ne se disaient-ils pas les fils plus ou moins proches de Marc Sangnier ? Ils réprimaient durement les grèves et menaient gaillardement la guerre d'Indochine. Mais ça ne les empêchait pas de se référer de temps à autre à l'ancêtre. Hé quoi ! Marc, la trouée, comme tu aimais à dire, n'était-elle point faite ? Tu étais mûr pour être salué par l'artillerie officielle.

Ce n'était certes pas ce qu'il avait rêvé. Le jeune *Sillon* se promettait autre chose que cet enlisement dans les palais nationaux, que cette participation aux affaires dans un capitalisme rajeuni, ce *Sillon* qui condamnait le régime capitaliste. Il y a toujours dans l'histoire quelque chose de poignant à comparer les départs et les arrivées. Imaginez Karl Marx revenant sur Terre et contemplant tous les Etats qui se réclament de sa doctrine. Victor Hugo appelait cela l'« expiation ». Pour Marc Sangnier, toute proportion gardée entre le crime et l'enlisement, il en est allé de même.

Qu'il fut donc beau, et frais, et enthousiaste, ce premier matin du *Sillon* dans la crypte de Stanislas, tout à la fin de l'autre siècle ! La réconciliation entre le Christ et le peuple, où avait échoué Lamennais, n'était-elle pas aujourd'hui possible avec le pape de *Rerum novarum* ? Toute une cohorte de jeunes se pressait alors autour de Marc et s'organisait spontanément comme un de ces ordres religieux qui naissent du besoin. Le treizième siècle avait eu ses franciscains et ses dominicains. Pourquoi le vingtième, à son aurore, n'aurait-il pas les sillonnistes ? Toutes les classes sociales, tous les degrés de culture, y étaient confondus, entraînés dans un joyeux et fraternel élan pour jeter bas par l'amour les structures d'injustice et d'oppression, pour faire souffler dans l'Eglise et dans la République un vent nouveau.

Ils étaient entraînés par un apôtre qu'on aurait cru surgi des premiers temps de l'Eglise, par un orateur du temps de Jaurès, un orateur comme on n'en fait plus, comme on ne peut plus en faire avec les moyens qui sont aujourd'hui les nôtres. L'époque de l'*éloquence artisanale*, qui va de Périclès à Marc Sangnier, est, elle aussi, révolue.

Et le *Sillon* grandit à travers la France jusqu'au sombre jour d'août 1910 où un mot de Rome vint lui briser les ailes. Marc n'a pas encore quarante ans, cet âge où, selon son contemporain Péguy, nous savons que l'homme n'est pas heureux. Marc l'apprend et se soumet.

Je ne continue pas, bien qu'il y ait eu entre les deux guerres ces ardentes campagnes pour la paix, pour la réconciliation du peuple allemand et du peuple français, les magnifiques rassemblements de Bierville, les auberges de la jeunesse, « l'Eveil des peuples », le combat contre l'hitlérisme naissant et le salut au Front populaire, cette union de la gauche un temps réalisée.

Le regard des prophètes

A présent — je veux dire lorsqu'il meurt voici trente ans, — tout ne semble-t-il pas gagné sur le plan international comme dans l'ordre national ? Robert Schuman ne vient-il point, le 9 mai 1950, de donner à la réconciliation franco-allemande une base solide, quoique médiocrement populaire, en proposant la Communauté du charbon et de l'acier. Certes, nous ne sommes plus à Bierville !

C'est que, comme dit Aragon, *« rien n'est jamais gagné »*. Nos problèmes sont tout autres, mais plus redoutables encore que ceux que Marc Sangnier avait voulu résoudre et qui s'étaient effectivement évanouis. Qu'a-t-il donc à nous dire aujourd'hui cet apôtre des anciens jours, ce preux, ce chevalier de la bonne cause, cet homme lucide qui mesurait parfaitement les obstacles et qui les abordait avec autant de lucidité que de courage ?

Une seule chose : que rien n'est impossible à ceux qui sont animés d'une foi suffisante. Ce qu'il avait entrepris en 1897 paraissait chimérique et cependant, en dépit des foudres romaines, s'était accompli à la fin, mais autrement et en suivant la pente au lieu de la remonter.

Aujourd'hui c'est tout autre chose qui nous requiert, non moins difficile, non moins incertain, non moins nécessaire. Ce n'est pas dans un seul pays, ni dans la seule Europe, mais dans le monde entier, avec ses oppositions apparemment irréductibles, ses effroyables inégalités, que les hommes doivent apprendre à vivre en paix. Que Marc Sangnier nous soit donc un exemple en ces jours de Pentecôte où, pour les chrétiens, se produit une effusion de l'Esprit !

Ceux qui ont finalement raison de tout, ce sont les prophètes qui, au lieu de regarder peureusement à leurs pieds, fixent hardiment la ligne d'horizon et gardent ainsi l'équilibre sur la corde raide.

Mais où sont aujourd'hui les prophètes ?

Le Monde

société

LE DÉBAT SUR LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Des manifestations de magistrats et d'avocats ont eu lieu à Paris et en province

Plusieurs manifestations de magistrats et d'avocats ont eu lieu mardi 27 mai à Paris et en province, nous indiquent nos correspondants, contre le « projet Peyrefitte ».

● A PARIS, un défilé a réuni six cents personnes de l'île de la Cité à la chancellerie, place Vendôme.

● A LYON, une centaine d'avocats ont manifesté en robe devant le palais de justice pour expriemr « leur opposition formelle au projet ». Une banderole a été déployée devant la future Maison des avocats. Après une assemblée générale extraordinaire, qui a été ouverte aux magistrats, les manifestants ont fait le tour du palais en distribuant des tracts aux passants.

● A LILLE, des magistrats et avocats ont cessé leur activité mardi 27 pour participer à une réunion au cours de laquelle il a été affirmé leur opposition au projet. Le bâtonnier en exercice, Mᵉ Pierre Debavelaere, a estimé que, sous couvert de lutte contre la délinquance, le texte diminue les garanties dont bénéficie le prévenu.

● A BORDEAUX, trois cents avocats et magistrats ont manifesté en robe dans l'après-midi, du palais de justice à la mairie, où une motion a été remise à l'intention de M. Chaban-Delmas. Le 23 mai, le conseil de l'ordre, réuni en séance exceptionnelle, avait exprimé son « opposition absolue » au projet.

● A STRASBOURG, des représentants du conseil de l'ordre et des organisations syndicales ont réuni, toutes tendances confondues, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont dénoncé ce texte « élaboré en catimini ».

● A GRENOBLE une centaine d'avocats et de magistrats ont défilé dans le centre ville, et appelé à une manifestation silencieuse, ce mercredi 28 mai, devant le palais de justice.

● A NICE, une centaine d'avocats et de magistrats en robe auxquels s'étaient joints des enseignants en droit ont manifesté symboliquement pendant quelques instants dans la matinée sur les marches du palais de justice. Cent soixante d'entre eux ont adopté dans la journée des lettres individuelles aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour leur faire part de leurs inquiétudes.

● A NANTES, le conseil de l'ordre a demandé au Parlement de rejeter le texte.

● A LIMOGES, le conseil de l'ordre a décidé d'adresser une motion à tous les parlementaires, leur demandant de repousser le projet.

DU PALAIS DE JUSTICE A LA PLACE VENDOME

Des robes noires rue de Rivoli

Ils étaient neuf cents dans la galerie de Harlay du palais de justice de Paris, six cents lorsque la porte de la chancellerie s'est entrouverte pour laisser entrer quatre d'entre eux qui sont ressortis bredouilles quelques minutes plus tard. Entre l'île de la Cité et la place Vendôme il y eut cet étonnant cortège d'avocats, de magistrats et de professeurs de droit en robes noires et rouges, barrant la rue de Rivoli sur toute sa largeur.

Ce fut une manifestation en trois temps à laquelle chacun a participé selon son rang, son audace et ses convictions. Il n'était pas mal vu d'être là à l'heure dite, dans la galerie de Harlay, lorsque des applaudissements ont salué l'arrivée du conseil de l'ordre, précédé d'un huissier tout de noir vêtu, bicorne à plumes sur la tête et chaîne d'argent au cou.

Dans cet équipage, le cortège, d'où avaient déjà fusé quelques cris : « A l'Assemblée ! ». « Place Vendôme ! », *a fait lentement le tour du palais par les couloirs intérieurs jusqu'au perron à colonne qui mène au cabinet de M. Jean Vassogne, premier président.*

A ce moment, le conseil de l'ordre, plantant là la délégation syndicale, a regagné ses bureaux capitonnés, emmenant avec lui son huissier à bicorne. L'entrevue fut brève. Le temps pour la délégation d'entendre M. Vassogne assurer qu'il « transmettrait » *à la chancellerie les doléances des syndicats. Le temps aussi de se compter, de trancher définitivement entre le* « A l'Assemblée ! » *et le* « Place Vendôme ! » *et de s'apercevoir qu'on était en bonne compagnie : Mᵉ Charles Lederman, sénateur (P.C.) du Val-de-Marne, Mᵉ Gisèle Halimi, présidente de Choisir, le bâtonnier Claude Lussan, avocat de M. Peyrefitte contre* le Monde, *certains juges d'instruction dont les noms reviennent souvent dans l'actualité, et quelques magistrats plus familiers des cabinets ministériels que du trajet syndical République-Bastille.*

Ce fut pour la forme que Mᵉ Paul Bouaziz, président du Syndicat des avocats de France, fit voter sur le perron extérieur qu'on défilerait dans la rue. Le début du cortège avait déjà un pied boulevard du Palais, moins étonné de son audace qu'anxieux de savoir qui suivrait. La Seine franchie, sous le regard interloqué des agents, il fallut se rendre à l'évidence que le gros des magistrats, sauf ceux du Syndicat de la magistrature et une petite cohorte de fonctionnaires de la chancellerie, étaient retournés à leurs dossiers.

Plus déterminés et moins vulnérables, les avocats, y compris ceux de l'Association professionnelle des avocats, formaient le gros de la troupe, mais pas ceux de la Confédération syndicale des avocats (modérée). Après quelques hésitations, la Fédération nationale des unions de jeunes avocats, modérée elle aussi, avait résolu le dilemme : le président de la section de Paris défilait, et tenait à le faire savoir, mais pas le président national.

Sur les trottoirs, les badauds ne comprenaient pas : « C'est pour vos honoraires ? », *ou semblaient hostiles :* « Elle est belle, la justice ! » *Sur la chaussée, mitraillés par les photographes, les manifestants scandaient :* « Avocats, magistrats, citoyens, pour la liberté ! » *et* « Peyrefitte, c'est foutu, la justice est dans la rue », *slogan qui, en vue de la place Vendôme, devint très distinctement :* « Peyrefitte, t'es foutu », *etc.*

Il y eut ce Texan, chemise à carreaux et chapeau de cow-boy, sorti d'un hôtel de la rue de Castiglione, poursuivant le cortège jusque sur la place Vendôme, l'appareil photo à la main, ces silhouettes intriguées derrière les hautes fenêtres de la chancellerie et ce rendez-vous manqué avec M. Renaud Denoix de Saint-Marc, directeur des affaires civiles, habilité à ce titre à recevoir les avocats, mais pas les magistrats que représentait M. Dominique Coujard, président du Syndicat de la magistrature. Devant cet ostracisme, la délégation décida de plier bagage. On se dispersa sans incident, satisfait, explique Mᵉ Bouaziz, de « cette belle journée ». — B. L. G.

DEUX FRONTS

(Suite de la première page.)

Tout report dessert les partisans du projet dont la rapidité était le principal atout. Peine perdue ! Le parti communiste, un instant perplexe, joue aujourd'hui des grandes orgues et l'on voit se remettre en marche de lourdes machines comme le Collectif de défense des libertés qui groupe, outre les partis de l'ex-programme commun, le P.S.U., la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN notamment. Encore un peu et le garde des sceaux réussira à les mettre d'accord !

Face aux critiques, M. Peyrefitte affiche une belle sérénité. Il a, dit-il, le soutien « *massif* » de la majorité. Les députés, en réalité, grognent, traînant les pieds et l'accusent d'avoir fait d'une idée électoralement payante — celle de la sécurité — un projet « *invendable* ».

Les propos de M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., confirment cette impression. Il faut, dit-il, un texte qui ne porte pas atteinte aux libertés. Toutes les protestations, on le voit, ne sont pas vaines. Pour se faire une idée plus précise du projet, le R.P.R. a mis sur pied un groupe de travail parlementaire, où siège notamment M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), président de la commission des lois. L'ancien garde des sceaux n'est pas hostile au « projet Peyrefitte » mais, confie-t-il, ne l'aurait « *pas fait comme cela* ». Si l'on comprend bien, le R.P.R. s'apprête à passer le texte du garde des sceaux à la moulinette.

Qu'en restera-t-il ? Là est la question. M. Peyrefitte assurait, il y a quelques jours, qu'il accepterait tous les amendements, pourvu que ceux-ci « *ne dénaturent pas* » le texte. Il semble, à la lumière de ce qui précède, que cette position soit moins facile à tenir. Le garde des sceaux a déjà annoncé qu'il ne se battrait pas sur les dispositions du projet qui permettent de sanctionner moins sévèrement les délinquants qui dédommagent leurs victimes. Mardi, il a fait un pas de plus en reconnaissant qu'il y avait des idées intéressantes à retenir des propos que les chefs de juridiction (premiers présidents et procureurs généraux), réunis à la chancellerie, ont tenus le même jour autour de lui. Parmi ces idées, il en est une qui rejoint les préoccupations de M. Labbé : la saisine directe de la chambre d'accusation en cas de crime « *élucidé* », dont le garde des sceaux admet qu'elle pourrait faire l'objet d'« *aménagements* ».

D'aménagement en aménagement, le projet changera-t-il de nature ? L'un des premiers amendements adoptés par la commission des lois donne une idée des concessions que M. Peyrefitte peut ou devra faire. Cet amendement exclut les infractions les moins graves de l'article 3 du projet, article qui précise le nouveau sens donné au mot « récidive ». Pour l'essentiel, cet amendement atténue la portée de cet article mais n'en dénature pas le sens.

Si les retouches à son projet ne vont pas au-delà, le garde des sceaux aura gagné. Mais il doit, auparavant, contrer le *filibustering* (l'obstruction) des socialistes. Mardi, cette tactique a prouvé son efficacité. Trois articles du projet sur soixante ont été examinés par la commission, au grand dam de M. Foyer, qui affirme que le très grand nombre d'amendements déposés par le P.S. vont contraindre la commission à prolonger ses travaux « *d'une semaine au moins* ». On imagine ce que cette tactique peut donner en séance publique.

Deux fronts sont ainsi ouverts : un front extra-parlementaire, renforcé par les manifestations de mardi, dont les députés, fussent-ils de la majorité, ne peuvent pas ne pas tenir compte. Et un front des députés hostiles au projet. De leur capacité à unir leurs forces ou de l'habileté du garde des sceaux à les réduire dépend le sort du « projet Peyrefitte ».

BERTRAND LE GENDRE.

M. PEYREFITTE LES COMMUNISTES ET LE P.S. A TF 1

Conformément aux nouvelles dispositions sur les communications du gouvernement, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, devait s'exprimer ce mercredi 28 mai, sur T.F.1, à partir de 20 h. 30, pendant une dizaine de minutes, sur le projet « sécurité et liberté ». Les porte-parole des groupes socialistes et communistes de l'Assemblée nationale lui répondront pendant une durée égale (six minutes pour le P.S., quatre pour le P.C.), jeudi 29 mai, à la même heure. Un débat d'une quarantaine de minutes sera organisé mardi 3 juin (toujours à 20 h. 30 sur T.F.1), entre les représentants de tous les groupes de l'Assemblée (de la majorité comme de l'opposition).

La commission des lois prend du retard

Trois articles examinés en trois heures, mardi 27 mai : la *commission des lois de l'Assemblée nationale* avance à pas lents. Le projet « sécurité et liberté » compte soixante articles, remarque M. Jean Foyer, et, au rythme d'un article à l'heure, « *il faudrait soixante heures pour en sortir* ». Dans ces conditions, commencer le débat public mardi 3 juin ainsi que l'a décidé, mardi 27 mai, la conférence des présidents de groupes, lui « *paraît impossible* ».

Elle a repoussé, mardi, la question préalable qui lui était soumise par M. RAYMOND FORNI (P.S., Territoire de Belfort). Les représentants de la majorité ont *voté contre*. Puis la *commission* a adopté deux amendements, l'un communiste, l'autre socialiste, acceptés par le rapporteur, M. JACQUES PIOT (R.P.R., Yonne) qui tendent à supprimer l'article 2 du projet. Cet article prévoit que quiconque aura été condamné pour crime à une peine égale ou supérieure à une année d'emprisonnement sera, en cas de récidive dans les cinq ans, condamné à la peine maximale prévue par la loi, peine qui pourra être doublée. L'article 57 du code pénal ne prévoit cette procédure que pour les peines supérieures à une année.

A l'article 3, la commission a adopté un amendement de M. GERARD LONGUET (U.D.F., Meuse) qui réduit le nombre des *délits qui, commis successivement*, permettent d'appliquer l'article 58 du code pénal sur la récidive. Des délits énumérés par le texte gouvernemental, l'amendement de M. Longuet ne retient que les coups et blessures avec circonstances aggravantes, le proxénétisme, les enlèvements, le vol avec violence, l'extorsion de titres et le chantage notamment.

Auparavant, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, avait participé à une réunion du groupe R.P.R., au cours de laquelle il avait déclaré que son projet est destiné, entre autres objectifs, à éviter « *la contagion du laxisme* ». Le président du groupe, M. Claude Labbé, rendant compte de cette *réunion*, a *classé les députés* R.P.R., selon leurs réactions au texte gouvernemental, en trois catégories :

— Ceux qui, tels MM. PIERRE BAS (Paris) et FRANÇOIS LE DOUAREC (Ille-et-Vilaine), ne voteront pas un projet qu'ils jugent inutile dans la mesure où les textes existants leur paraissent suffisants ;

— *Les partisans de la « fermeté avant tout »*, parmi lesquels il range notamment MM. HECTOR ROLLAND (Allier) et EDOUARD FREDERIC-DUPONT (Paris) ;

— La grande majorité qui attend, avant de se prononcer, de savoir quelles modifications proposera la commission des lois et quels amendements M. Peyrefitte acceptera.

M. Labbé estime qu'il n'existe pas au sein du groupe R.P.R. un *climat de « règlement de comptes »* vis-à-vis du garde des sceaux. « *Il ne s'agit pas de faire sa fête à M. Peyrefitte* », dit-il. Le président du groupe R.P.R. pense que le projet doit être « *expurgé de ce qu'il contient d'inutile ou de répressif* ». « *Nous verrons ensuite*, dit-il, *si Alain Peyrefitte considère qu'il lui reste encore un texte.* »

M. Alain Peyrefitte sera une nouvelle fois entendu par le groupe R.P.R., le mardi 3 juin.

J.-Y. L.

« LA LETTRE DE LA NATION » : le garde des sceaux devra faire machine arrière.

Dans *la Lettre de la Nation* du 27 mai, Pierre Charpy écrit notamment : « *Que les Français soient extrêmement soucieux des libertés individuelles, c'est une évidence qu'il n'est pas besoin de démontrer. Mais est-ce une bonne façon de protéger les libertés individuelles que d'accroître les pouvoirs du parquet, représentant direct du pouvoir exécutif ? En réduisant le champ d'intervention du juge d'instruction, quand il ne le supprime pas, le projet réduit singulièrement les droits de l'accusé face au pouvoir de police. (...)*

» *En limitant les possibilités de choix des juridictions, ne va-t-on pas vers une automatisation des peines ? La personnalisation des peines a ses excès. Ceux de l'automatisation sont pires.*

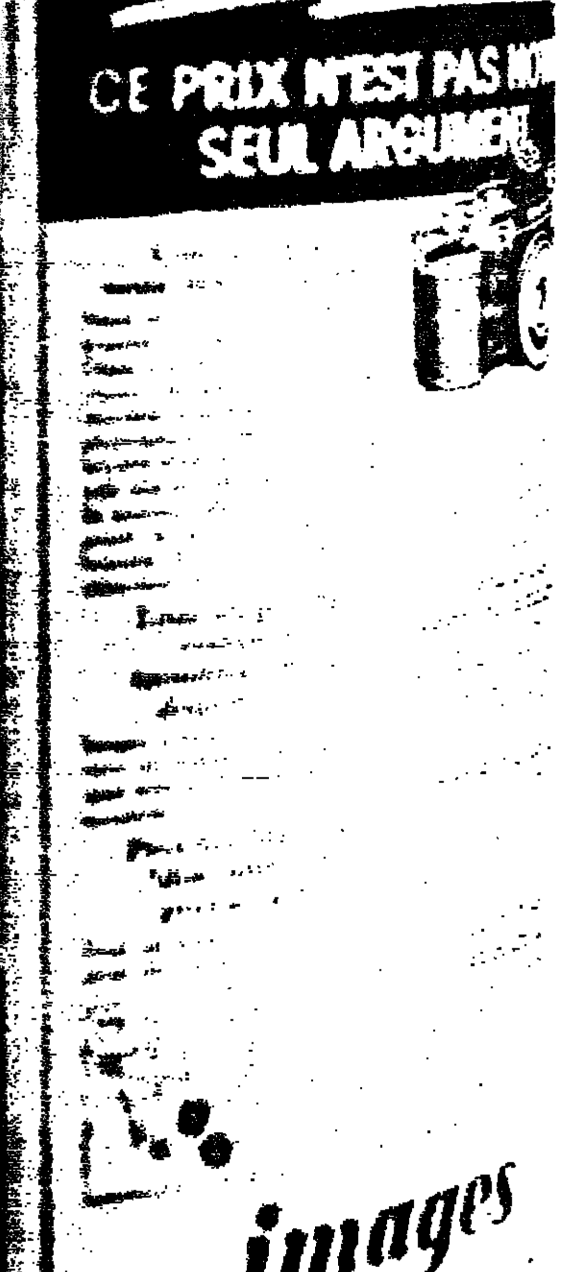
» *Sur un autre point — celui de la réduction de la peine en fonction de l'indemnisation de la victime, — le garde des sceaux a déjà fait machine arrière. Il devra le faire sur nombre d'autres dispositions de son texte, même si celui-ci a été arrêté avec le président de la République.* » *(...)*

LE PRÉSIDENT DE L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS : les procureurs transformés en « super-policiers ».

Dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris*, de ce 28 mai, M. Jean-Marie Desjardins, président de l'Union syndicale des magistrats (modérée), déclare notamment : « *Ce que nous remarquons surtout pour notre part, c'est que ce projet, en déformant les fonctions du parquet, aura tendance à transformer les magistrats « debout », les procureurs en « super-policiers ». Une orientation d'autant plus dangereuse que, dans le même temps, on augmente les pouvoirs du procureur général, lequel est, bien sûr, sous l'autorité de notre ministre. Cette mesure nous inquiète particulièrement. (...)*

» *Le garde des sceaux a dit qu'il était prêt à accepter beaucoup d'amendements pour peu que l'on ne touche pas à l'esprit de son texte. Mais si nous, membres de l'U.S.M., nous demandons au gouvernement de retirer son projet ou au Parlement de le rejeter, c'est parce que, précisément, nous condamnons l'esprit de ce texte.* »

● *Le Comité parlementaire pour l'abolition de la peine de mort* (qui rassemble vingt-six députés de la majorité), réuni le mardi 27 mai, sous la présidence de M. Pierre Bas, député *R.P.R.* de Paris, estime que les parlementaires « *n'ont pas à se sentir liés par des promesses dont on connaît le peu de valeur* ». Jeudi 22 mai, M. Alain Peyrefitte avait déclaré qu'« *à la lumière des dossiers criminels en cours, il apparaît que le problème de la peine de mort ne revêt pas un caractère d'actualité immédiate* ».



SPORTS

TENNIS

Les Internationaux de Roland-Garros

Pecci, Lendl et la pluie

Au lendemain du lundi de Pentecôte, qui avait inauguré brillamment le central de Roland-Garros, la deuxième journée des Internationaux, mardi 27 mai, fut morne. *Le ciel était gris*, à l'image des matches qui se déroulaient sur les onze courts, et une *trombe d'orage qui en descendit* au milieu de l'après-midi ne suffit pas à décourager le quarteron de fanatiques que l'on voyait obstinément prendre racine sur des gradins chèrement payés.

Deux seules rencontres valaient d'être *suivies* en *fin de journée* : celle qui opposait Victor Pecci à Ray Moore, et celle où Ivan Lendl *affrontait Sandy Mayer*.

Contre Moore, Pecci fit surtout une excellente fin de partie, rappelant alors le brillant finaliste de l'an dernier qui s'était offert *coup sur coup Barazzutti, Solomon*, Vilas et Connors.

Contre l'Américain Sandy Mayer, *qui fut demi-finaliste à Wimbledon en 1973, Ivan Lendl*, le jeune Tchèque en pleine ascension, commença par se faire accrocher. Mais Sandy Mayer est, comme son frère Gene, victime d'une élongation musculaire qui le prive en partie de ses moyens. Tulasne en a eu le bénéfice l'autre semaine à Rome. Lendl s'aperçut vite que Mayer était *gêné dans ses déplacements et* ne se fit pas faute de driver et de brosser de grands revers dans les angles, *pour finalement rallier* le poteau.

Chez les dames, deux défaites *à épingler : celle de la ravissante* Américaine Stacy Margolin, la « girl friend » de McEnroe, des *mains de sa puissante compatriote* Jeanne Duvall, et celle de la *toute jeune* (quatorze ans) Anglo-Suisse-Américaine Andrea Jaeger, contrée par la fine tacticienne tchèque Hana Strachanova, elle aussi adepte du revers à *deux mains modèle* Chris Evert.

Enfin la championne vétéran du tournoi, Billie-Jean King, qui *enleva le titre des Internationaux* en 1972 — à vingt-sept ans — n'eut aucun mal à se qualifier aux dépens d'une *obscure compatriote*.

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS DU 27 MAI

SIMPLES MESSIEURS

Premier tableau. — Borg (Suède) b. *Pillot (Chili)*, 6-3, 6-1, 6-4 ; Amaya (E.-U.) b. Freyss (Fr.), 6-3, 7-5, 7-5 ; *Gomez (Eq.)* b. *Gonzales (P.-R.)*, 3-6, 6-3, 6-1, 6-3 ; Ismail (Rhod.) b. Molina (Col.), 3-6, 0-6, 6-3, 6-4, 6-4 ; Barazutti (It.) b. Case (Aust.), 6-2, 6-4, 6-1 ; H. Gunthardt (Suisse) b. Fritz (Fr.), 4-6, 6-3, 1-6, 6-0, 6-1 ; Pecci (Par.) b. Moore (Afr. S.), 6-2, 4-6, 6-2, 6-0 ; Slozil (Tch.) b. Foxworth (E.-U.), 6-4, 7-5, 7-5 ; Smid (Tch.) b. Cahill (E.-U.), 7-5, 6-2, 6-3 ; Portes (Fr.) b. Cortes (Col.), 6-4, 6-3, *3-6, 6-3* ; Taroczy (Hong.) b. Davis (E.-U.), 6-2, 6-0, 6-4 ; Interrompus : McNamara (Aust.) - *Higueras (Esp.)*, 6-2, 6-4 ; Roger - Vasselin (Fr.) - Deblicker (Fr.), 4-6, 6-4, 6-1, 4-2.

Deuxième tableau. — Solomon (E.-U.) b. Masters (Aust), 7-6, 6-3, 6-4 ; Vilas (Arg.) b. J.-L. Damiani (Ur.), *6-2, 6-2, 6-0* ; *Koch (Brésil)* b. Motta (Brésil), 5-7, 6-3, 4-6, 6-2, 6-3 ; Sanders (P.-B.) b. Simpson (N.-Z.), 6-1, 6-7, 6-7, 6-4 ; Lendl (Tch.) b. S. Mayer (E.-U.), 7-6, 6-2, 6-3 ; Noah (Fr.) b. Vizcaino (Esp.), 6-0, 7-5, 7-5 ; Gottfried (E.-U.) b. Mir (Esp.), *6-4, 6-0, 6-4* ; Eberhard (All. O.) b. Lopez-Mazeo (Esp.), 6-4, 7-6, 6-2 ; Casa (Fr.) b. Halliet (Fr.), 6-1, 6-4, 6-2.

Troisième tableau. — Dibbs (E.-U.) b. Gattiker (Arg.), 6-2, 6-1, 6-2 ; Warwick (Aust.) b. Jauffret (Fr.), 6-1, 6-1, 6-2 ; H. Gildemeister (Chili) *b. Carter (Aust.), 6-4, 6-1, 6-2* ; Teltscher (E.-U.) b. Edmondson (Aust.), 6-4, 3-6, 6-3, 6-0.

Quatrième tableau. — Naegelen (Fr.) b. Hrebec (Tch.), 7-6, 7-5, 6-1 ; Bertolucci (It.) b. Pfister (E.-U.), 6-4, 6-4, 6-7, 6-7, 7-5.

SIMPLES DAMES

B.J. King (E.-U.) b. R.M.C Callum (E.-U.), 6-2, 6-1 ; H. Strachonova (Tch.) b. A. Jaeger (E.-U.), 6-2, 6-4 ; *B. Stove (P.-B.)* b *L. Forood (E.-U.)*, 7-5, 6-2 ; I. Kuhn-Riedez (All. O.) b. B.O. Gilbert (E.-U.), 6-1, 2-6, 6-4 ; J. Duvall (E.-U.) b. S. Margolin (E.-U.), 0-6, 6-4, 6-4 ; Madruga (Arg.) *b. L. Dupont (E.-U.)*, 6-1, 6-0.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

(dernière journée)

*Nantes b. Laval	4-1
Sochaux b. *Monaco	1-0
*Saint-Etienne b. Bastia	2-0
*Strasbourg b. Bordeaux	4-0
*Angers b. Valenciennes	3-1
*Paris-S.-G b. Lyon	2-1
Nice b. *Nîmes	1-0
*Lens b. Metz	4-1
*Nancy b. Lille	1-0
*Brest b. *Marseille*	7-2

Classement. — 1. Nantes, 57 pts ; 2. Sochaux, *54* ; 3. Saint-Etienne, 54 ; 4. Monaco, 50 ; 5. Strasbourg, 43 ; 6. Bordeaux, 40 ; 7. Paris-S.-G., 40 ; *8. Valenciennes, 40* ; 9. Lens, 38 ; 10. Nîmes, 38 ; 11. Nancy, 37 ; 12. Laval, 35 ; 13. Lille, 35 ; 14. Angers, 35 ; 15. Nice, 32 ; 16. Bastia, 32 ; 17. Metz, 32 ; 18. Lyon, 29 ; 19. Marseille, *24* ; 20. Brest, *15*.

AUTOMOBILISME. — *Laffite, Pironi et Jarier sont menacés de suspension avant le Grand Prix d'Espagne. Les quinze pilotes absents à la conférence précédant le Grand Prix de Belgique le 4 mai et les onze absents à la même conférence à Monaco, le 18 mai — aux termes du code sportif international, ils sont tenus d'assister à ces réunions où sont notamment passés en revue tous les points de sécurité et de procédure concernant la course — devront acquitter avant le Grand Prix d'Espagne (1er juin) des amendes de 2 000 et 5 000 dollars pour les récidivistes, sinon ils n'auront pas le droit de participer à l'épreuve.*

CYCLISME. — *Au Critérium du « Dauphiné Libéré », Christian Seznec occupait mardi 27 mai la première place du classement général devant Martin à 2 sec., Mathis à 14 sec., Levavasseur à 16 sec. et Lebaud, à 18 sec.*

NATATION. — *L'Allemande de l'Est Petra Schneider a amélioré de 1 sec. 52/100 le record du monde du 400 mètres 4 nages en réalisant 4 min. 38 sec. 44/100 le mardi 27 mai au cours de la dernière journée des championnats de R.D.A. à Magdebourg.*

JUSTICE

La condamnation de M. Engelmayer est confirmée en appel.

La cour d'appel de Toulouse a confirmé, mardi 27 mai, le jugement prononcé en première instance contre MM. Lucien Engelmayer, *dit* « le Patriarche », et Michel Pierrat, respectivement condamnés pour coups et blessures à 1 000 F et à 400 F d'amende.

Le 30 juin 1979, M. Pierrat s'était rendu au centre de postcure pour toxicomanes de la Boëre, à Saint-Paul-sur-Save (Haute-Garonne), pour y chercher sa fille, dont la garde était *provisoirement confiée à son ex-épouse*. M. Pierrat entendait exercer son droit de visite, mais *la mère, monitrice dans l'établissement*, refusa de remettre l'enfant et produisit un certificat médical. M. Pierrat insista, il fut alors invité à « *s'expliquer avec le Patriarche* ».

Au cours de la discussion, dans le bureau fermé à clef de M. Engelmayer, les deux hommes en vinrent aux mains. A l'audience, *en appel*, « le Patriarche » a une nouvelle fois rejeté les accusations de M. Pierrat. « *Si j'avais frappé*, a expliqué l' « éducateur », *un seul coup aurait suffi.* »

M. Lucien Engelmayer a défrayé la chronique pour avoir mis en pratique une thérapie qui n'exclut pas la violence (*le Monde* du 7 avril 1978). On lui a souvent reproché son comportement « féodal », et notamment d'avoir mis en place à l'intérieur de l'institution une *hiérarchie rigide* au sommet de laquelle il s'est donné le rôle du père « *sévère mais juste* ».

M. Pierre de Varga condamné pour fraude fiscale.

La onzième chambre correctionnelle du tribunal de grande *instance de Paris* a condamné le mardi 27 mai M. Pierre de Varga à trois ans d'emprisonnement et 30 000 *francs d'amende* pour une fraude fiscale de 7 millions de francs qui avaient été soustraits à l'impôt en 1971, 1972 et 1973. Le tribunal a en *outre* délivré mandat de dépôt contre le condamné, qui est déjà détenu sous l'inculpation de complicité dans l'assassinat de Jean de Broglie.

Le « meneur bien tranquille » est libéré

Simon, dix-sept ans, incarcéré à *Fleury-Mérogis depuis le 14 mai* pour avoir participé aux manifestations du 12 mai à Jussieu, a été libéré le mardi 27 mai. On reprochait au lycéen d'avoir lancé des pierres contre les forces de l'ordre et tenté de mettre le feu à un véhicule *administratif* (« le Monde » du 24 mai). Plusieurs organisations syndicales avaient protesté contre l'emprisonnement du jeune homme et ses professeurs au lycée Gabriel-Fauré avaient écrit à M. Camille Gérard, premier juge au tribunal de grande instance de Paris, chargé de l'instruction de l'affaire. Mais le témoignage d'une voisine, Mme Allizon, *qui affirme que Simon se trouvait* chez elle en train de donner une répétition de mathématiques à son *jeune fils* au moment des faits incriminés, a vraisemblablement motivé l'ordonnance de mise en liberté. Le jeune homme demeure cependant inculpé de « violences à agents » et de « dégradation de véhicule administratif ».

● *Le Père Fabre se pourvoit en cassation.* — Condamné à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Hérault (*le Monde* du 27 mai), le Père Emile Fabre, *ancien directeur de l'Espélidou*, a signé un pourvoi en cassation contre cet arrêt, qui le déclarait *coupable de violences* commises sur des enfants handicapés et de l'homicide involontaire *de l'un d'eux*. Isabelle Le Menach.

● *Non-lieu pour l'inspecteur meurtrier d'un voleur de voiture.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a fait *bénéficier* d'un non-lieu, le 27 mai, M. Marc Artéon, inspecteur de la *brigade de répression* du banditisme, qui avait tué, le 11 janvier dernier, à Paris, un jeune voleur de voiture, Mohammed Kadi, âgé de vingt ans.

Selon M. Artéon, le coup de feu était parti accidentellement alors *que, maintenant le délinquant*, il tentait de faire passer son arme d'une main dans l'autre. La cour a estimé que l'accident était dû non pas à une imprudence du policier, mais à la résistance opposée par M. Kadi à cet agent de la force publique.

(Publicité)

POUR LA DÉFENSE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Pétition des enseignants du supérieur et des chercheurs

Il existe à l'heure actuelle, pour les élèves DES SECTIONS B DES LYCEES, UN ENSEIGNEMENT D'INITIATION AUX FAITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX ; cet enseignement a pour but de permettre aux élèves de comprendre les réalités sociales et économiques dans lesquelles ils vivent, à partir d'approches pluridisciplinaires (économiques, sociologiques, démographiques, ethnologiques et de sciences politiques).

Cet enseignement qui existe depuis douze ans suscite un vif intérêt de la part des élèves des sections B.

Il est dispensé par des professeurs dont les formations initiales sont diverses et parfois cumulées (maîtrise de sciences économiques, *de droit, de sociologie*, d'histoire, de *géographie*, *diplôme de sciences politiques*) et qui sont recrutés sur concours accordant la même importance aux sciences sociales et à l'économie (CAPES de sciences économiques et sociales, agrégation de sciences sociales). Ils sont très attachés au *CARACTERE PLURIDISCIPLINAIRE* de leur enseignement, ayant pu en apprécier eux-mêmes la nécessité dans la pratique de leurs cours.

Aujourd'hui, sous prétexte d'étendre — ce qui est en soi une excellente chose — cet enseignement à *tous les élèves de seconde* (sauf aux élèves de seconde T), s'opère, en réalité, une attaque en règle contre cette discipline.

Il s'agit, en effet, de modifier l'intitulé (suppression de « sociales ») et le contenu (*suppression des aspects sociologiques, ethnologiques, démographiques et sciences politiques*), et il est question d'assimiler, au niveau des inspections générales et des corps d'enseignants, les sciences économiques et sociales et les techniques économiques ; enfin, le nombre des postes mis au concours de recrutement a été réduit drastiquement, contrairement aux propos initiaux (CAPES, trente postes ; agrégation, dix postes).

Pourquoi une telle attaque ? Que redoute-t-on ?

La connaissance des données sociales, l'étude de sociétés différentes, la liaison entre faits économiques et sociaux présentent-elles de tels dangers ?

Le voudrait-on, que l'on ne pourrait, envisager avec sérieux une coupure théorique entre l'économique et le social.

En réalité aujourd'hui certains ne veulent entendre parler d'économie au lycée qu'en termes technicistes ou dans le cadre d'un enseignement pratique de gestion.

Les signataires de la présente pétition s'élèvent contre toute décision visant à appauvrir les disciplines susceptibles de favoriser chez les élèves une réflexion, des interrogations sur le monde qui les entoure. Ils exigent donc que la réforme applicable à la rentrée 81 à tous les élèves de seconde permette à ceux-ci de bénéficier d'un véritable enseignement d'initiation aux faits économiques et sociaux et que cet enseignement soit maintenu dans les classes de 1re et de terminale B.

[illegible] L. Benetti, S. Benguigui, [illegible] Mme Bergouignan, Ch. Bernard (Paris I), Bernard (Nice), J.-F. Bernard-Bécharies, G. de Bernis, D. Bertaux, Cl. Bertholomieu, H. Bertrand, Ch. Bettelheim, M. Biays, Ch. Bidard, Cl. Bidard, Billiennet, P. Birnbaum, M. Blanc, Y. Biet, J.-F. Biet, P. Blondel, C. Blum-Girardau, P. Boccara, Bodet, P. Bodineau, L. Boltanski, F. Bonnieux, Ph. Bonnin, F. Bouvin, Bordenave, F. Borelly, A. Borzeix, A. Boublil, Bouillaguet, J.-Y. Boulin, G. Boulvan, R. Bourderon, Y. Bourdet, P. Bourdieu, R. Bourgeois, Bourgay, C. Bouscaret, M. Bousez, J. Boutet, J. Bouvier, Boyer, J.-F. Botrel, Brajat, Jailly, J.-L. Brangeon, S. Bret, J.-P. Briand, P. Bridonneau, Briolet, M. Brissaud, M. Brissaud, H. Brochier, Broder, Broussaile ;

E. Brown, J. Brun, S. de Brunhoff, M. Brustlé, M.-F. Buard, Bunel, Bureau, L. Buquet, Cabannes, Cabaud, Cabrol, Canevet, B. Cariou, P. Carrive, Carry, J. Cartelier, Ph. Cailliot, L. Cartellier, Castaing, C. Casassus, P. Cep, M. Cépède, D. Chabaud, J.-C. Chamboredon, P. Champagne, J.-M. Chapoulie, C. Charle, J.-P. Charrier, R. Charvin, M. Chassaing, F. Chatelet, J.-P. Chauchard, B. Chavance, D. Chava, F. Chazel, J.-P. Cheminaut, A. Chenu, N. Chenu, E. Cherki, Cherkaoui, J. Chesnaux, J.-C. Chesnais, J. Chevallier, M. Chevalier, J.-P. Chevènement, M.-J. Chombard de Lauwe, J. Christiem, J.-L. Christinat, S. Clamens, Clavel (Nice), H.-A. Cleac, A. Clerc, Cloarel, E. Cohen (Nîmes), D. Cohen (D.P.), Colcombet, C. Collet, Collignon, M. Collin, D. Colongo, J. Combessie, B. Copein, M. Constance, B. Convert, M. Cosid, Costa ;

J.-P. Cot, H. Crespy, O. Cubells, C. Courlet, A. Culiot, J. Demais, F. Danjou, G. Dannepond, S. Dassa, F. Dastur, P. Dauce, S. Dayan, Dozy, F. Decoster, Decoux, D. Delert, A. Degenne, J. Degouls, R. Delacroix, R. Delarue, X. Delcros, A. Delestre, Delorme, J. Delors, Y. Delsaut, Demons, M. Denis, M.-F. Derhy, E. Desbois, J.-M. Desnois, Desouches, L. Despres, A.-M. Devereux, M.-H. Devillers, D. Diatkine, Discamps, Dissert, Ph. Domergue, M. Drain, F. Dreyfus (Paris-I), A. Drouard, M. Drolihe, F. Dubœuf, P. Dubois (Paris-VII), P. Dubois (Caen), F. Dubost, M. Dubrocard, G. Duchêne, M. Ducombs, M.T. Duflosita, H. Dufour, D. Dufourt, C. Dufrancatel, Cl. Dufresne, A.-M. Duguet, P. Duharcourt, R. Dulong, Dunan, J.-M. Duprez, J.-M. Dupuis (Caen), C. Durand, M. Duval, J. Durignaud, P. Elie, S. Erbès Seguin, R. Ertel, R. Establet, A. Even, F. Eymard-Duvernay, S. Ewenczyk ;

J.-L. Fabiani, L. Fabius, Facon, M. Fardeau, J.-P. Faugère, P. Favre, M. Ferrand, R. Ferrandier, N. Feuer Hahno, B. Fio- [illegible]

[illegible] R.-F. Lînfant, J. Lang, R. Lantner, P. Lantz, J.-W. Lapierre, S. Latouche, B. Latour, C. Laurent, Lautier, M. Lauton, M. Lavigne, P. Lavigne, L. Lavorel, Lawson, Lebeilac, Leblond, J.-Cl. Le Bosse, Y. Lebot, Le Calve, Lecourt, D. Lecuyer, P. Leduc, A. Legardez, P. Le Guillou, Le Maître, R. Lenoir, E. Lentin, H. Leridon, Lerosier, F. Leroy, J. Leroy ;

A. Lespagnol, Lethielleux, C. Lévy, M.-L. Levy, B. Liensol, Lin, D. Linhart, P. Liau, J. Lojkine, Loos, V. Loraux, D. Loschak, M.-V. Louis, N. Louit, I. Lowit, Michaël Lowy, Lucas (Reims), Y. Lung, M.-C. Lusson, H. Lydenberg, G. Mace, C. Mahieu, Maillebois, J. Maître, P. Maldidier, Cl. Malègue, Malewior, Malgrange, L. Malle, M. Marchand, A. Maricic, Marie, E. Marienstrass, R. Marienstrass, Martin (Nice), M. Martin (Paris X), J.-P. Martinon, M. Maruani, J. Masini, M. Massari, Mastias, Maumoury, J. Mazier, Michon, N. Midol, D. Mehl, Meidinger, G. Ménard, H. Mendras, N. Mercier, J. Mérigo, D. Merllier, B. Mériaux, Y. Merlin, J.-E. Mestre, M. Michel (Paris I), J.-P. Molinari, S. Mollo, Monange, de Moncroy, F. Morin, R. de Mortoie, J. Mosconi, Cl. Mosse, E. Mosse, B. Mottez, F. Muel, Muet, Mulliez, Mo. Mustapha ;

M. Netter, F. Nicolas, Nicolas (Rennes), H. Noguès, M.-C. Novi, P. Novi, F. Œuvrard, M. Oriol, Oriono, F. Orivel, Ortsman, Ory, J.-M. Ouazan, G. Oudiz, M. Ouisse, J. Ould Aoudia, Outin, C. Paradeise, A. Parguez, G. Parienté, M. Parizet, M. Parodi, J.-C. Passeron, R. Passet, E. Patte, B. Peltier, M. Peltier, J.-M. Pendaries, J.-M. Pendanies, Penelf, H. Peretz, Péron, M. Perrot, M. Pertue, Petit (Cepremap), J. Petit (Nantes), Plaloux, D. Picard (Caen), Picochet, J. Pierret, J. Pihan, M. Pinet, Pinturault, F. Piet, J.-P. Pirou, Pisierkouchnen, Pollet, Porte, Pouchol, Poudevigne, J. Pouget, F. Pouillon, J.-Y. Prévot, J. Prévotat, Provost, R. Puerto-Martinez, D. Pumain, El. Pylypiw ;

J.-M. de Queiroz, M. Ragel, Rainelli (INRA Rennes), M. Rainelli (Nice), D. Rallet, Raoult, P. Ravinet, J.-T. Ravix, J.-L. Ravix, M. Ray, F. Ricci, Réault, M. Reberioux, M. Rebuffel, D. Rador, D. Rémy, F. Renversel, Rey (Paris I), Rex-Hullman, E. Reynaud, J.-D. Reynaud, A.-M. Richard, L. Richer, J.-P. Rioux, B. Rizzo, M. Rochefort, B. Roguiska, C. Rollet, P.-M. Romani, M. Romer, G. Rosa, P. Rosanvallon, B. Rosenberger, B. Rosier, G. Rosset, Roullin, Ph. Rousseau, Rousseau (Bordeaux), R. Roussel, P. Rousset, M. Rozat, Ruffini, D. Sabatier, D. Saby, C. Saglietti, T. Shin, T. Saint-Julien, M. Saint-Martin, O. Saint-Raymond, R. Sainsaulieu, Ch. Salanson, N. Salanson, [illegible]

J. Affichard, Arliaud, J.-P. Bardet, J. Bart, Beaucourt, J.-J. Becker, Berger, A. Berger, D. Besnainou, J.-N. Biraben, R. Blanc, P. Blondel, J.-P. Blouard, C. Blum, P. Bodineau, A. Brender, Ph. Caille, Caillé, Cabré, R. Carré, P. Champsaur, Y. Charbix, A. Chevallier, Colson, Contremoulin, Coruo, D. Dandoy, Darbon, Daures, A. Des Rosières, S. Diatkine, J. Dupaquier, P. Estienne, Dixey, B. Dompnier, J.-P. Dupuis, Eyraud, J. Fablon, M. Feroldi ;

A. Fel, N. Fereras, Feroldi, P. Ferran, J. Feuillet, Foucher, A. Français, J. Freyssinet (Grenoble II), J. Freyssinet (Paris I), C. Frioux, Girard, B. Grelon, D. Gros, A. Grosrichard, F. Gastang, B. Guilbert, Hamel, J. Hecht, Huard, M. Hulin, V. Kessler, Kokosowski, M. Laget, de Laubier, C. Langouet, D. Lebègue, C. Leclerc, Leclerc de Sablon, C. Lefebvre, P. Lefebvre, Le Gall, Lamothe, Lyon.

O. Marchand, F. Mariet, D. Mariotti, D. Marotin, Merry, E. Martin-Hernandez, L. de Montfort, C. Mills, C. Montel, Mossé, G. Naffet, P. Nardin, A. Nicolai, A. Nizard, A. Orléan, B. Ottenwaelter, G. Oudiz, L. Padier, J.-F. Payen, P. Paillat, M. Penin, L. Perol, J.-C. Perrot, Pineye, J. Pinto, J. Pisani-Ferry, Pressat, J. Prevoll, C. Rallon, Rault, H. Renal, F. Ronsin, C. Roure, P. Revenseau, Roustang, J. Rouzier, Y. Saint-Jours, R. Salais, R. Sallois, Ph. Sallée, Silvestre, Tchobanian, Ph. Temple ; L. Thévenot, Tontmagne, Vallin, G. Vila, P. Walli, J. Wolff.

Ceci est une première liste. Les nouvelles signatures peuvent encore être adressées à l'APSES (Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales), 37, rue Jacob, 75270 PARIS CEDEX 06.

Un colloque, organisé à l'initiative de l'APSES sur le thème « Le nouvel obscurantisme » : les attaques contre l'enseignement, la recherche et l'information dans le domaine économique et social », se tiendra :

le LUNDI 2 JUIN 1980, à 15 h., à la Bourse du Travail, salle Jean-Jaurès, 3, rue du Château-d'Eau PARIS 75010 - Métro : République.

ÉDUCATION

Les assises du cinquantenaire de l'UNAPEL

De notre envoyé spécial

Avignon. — Pour célébrer son cinquantième anniversaire, l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) avait choisi le cadre prestigieux du palais des Papes à Avignon. Les cinq cents participants à la « délégation nationale » réunis à cette occasion, du 24 au 26 mai, se sont-ils laissé griser par le moment et les lieux ? Toujours est-il que ces assises, à la différence de bien d'autres dans le passé, ont été marquées par un regain de confiance en soi et une pointe de triomphalisme, tant les derniers combats ont été couronnés de succès, et tant les perspectives politiques semblent prometteuses...

La puissance et la gloire

L'UNAPEL a toutes les raisons de pavoiser. Les parents d'élèves de l'école catholique ont remporté *en 1977 l'important succès de la* loi Guermeur qui donne « *l'autonomie aux écoles, la liberté aux familles et l'égalité aux maîtres* ». En 1978, l'échec de la gauche a écarté la menace de ceux que l'UNAPEL avait dénoncés comme « *les fous et les assassins* » du programme commun. Plus récemment, la politique du ministère de l'éducation, qui déconcentre ses pouvoirs, module le calendrier scolaire et veut rendre l'initiative à la base *en « ouvrant l'école sur la vie* » de l'entreprise ou de la région, est encore venue conforter ses prises de position.

C'est tout juste si le président, M. Henri Lefebvre (1), avec sa truculence coutumière, n'accuse pas le gouvernement de lui voler son programme. « *Comme nous*, a dit M. Lefebvre, *M. Beullac juge le trimestre périmé et les vacances d'été trop longues ; comme nous, M. Giscard d'Estaing a recommandé à Baume-les-Dames* (2) *les diplômes par unités capitalisables.* » Non seulement l'UNAPEL ne craint plus pour la survie de l'école catholique, mais elle la voit plus que jamais investie d'une autre mission : trans*former le système éducatif.*

Est-ce à dire que tout danger est écarté ? On sent affleurer, au détour des phrases, une inquiétude latente. « *Les ennemis de la loi sont toujours là et les administrations traînent les pieds* », a rappelé M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère et président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement (A.P.L.E.). Il a eu cette formule : « *A.P.L.E., APEL, même combat* », pour bien marquer que la liberté de l'enseignement reste l'enjeu d'une bataille et qu'elle a besoin à la fois des « *trois cents députés et sénateurs* » de l'association parlementaire et des quelque huit cent trente mille familles des APEL pour résister.

Dans son discours de clôture, M. Lefebvre, tout en affirmant son intention de ne pas entrer dans la carrière politique (« *Occupe-toi de Mexandeau* », lui auraient suggéré son entourage) (3), a exhorté ses troupes : « *Vous avez tous à faire de la politique*, leur a-t-il dit. *Les démarches, il y a des moments favorables pour les faire. Il ne faut pas attendre que Giscard soit élu.* »

La grève du 21 mars, observée par les maîtres du privé, a été durement ressentie par les APEL. « *Nous avons regretté que les enseignants ne nous aient pas contactés*, a dit M. Lefebvre, *nous aurions fait une grande journée nationale. Mais les syndicats qui nous sont le plus proches ont été piégés par ceux qui nous sont le plus éloignés.* »

Projet de vie

Il serait inexact cependant de croire que ces assises ont été très politiques. Même si des applaudissements très nourris ont salué les noms d'invités comme M. Guermeur ou Mme Nicole Fontaine, secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique, qui fut candidate aux élections européennes sur la liste giscardienne de Mme Simone Veil, l'essentiel des travaux de la délégation nationale a porté sur les missions de l'école catholique. Huit « carrefours » ont étudié les rythmes scolaires, l'orientation et le système des unités de valeur capitalisables avec le souci affiché de rénover complètement la pédagogie.

Les APEL souhaitent notamment « *un temps de présence raccourci dans la journée* » pour les élèves de l'école primaire et une augmentation du temps de présence dans les collèges pour que « *tout le travail y soit fait* », le reste de la journée ou de la semaine étant consacré à la vie de famille.

Au lycée, qu'il s'agisse d'enseignement long ou court, les parents de l'UNAPEL prônent un « enseignement à la carte » qui permette à l'élève de travailler à son projet personnel en capitalisant les unités de valeur dont il a besoin et qui seront choisies avec l'aide de l'ordinateur. Les parents catholiques voudraient que le lycéen puisse s'orienter en fonction de son « projet de vie » (quelles unités de valeur (U.V.) faut-il que je prépare pour faire telle chose ?) et non plus en fonction de son passé scolaire (qu'est-ce que je peux faire avec mes U.V. ?).

Reste la « mission d'Eglise ». Sur ce point, les interventions ont été très nettes : « *Tout doit être éclairé dans l'école catholique par la lumière de l'Evangile* », a expliqué en guise de programme le président, M. Pierre Daniel, « *militant chrétien et homme d'Eglise* », comme l'a qualifié son prédécesseur, M. Lefebvre. Ce dernier reste persuadé que, « *même avec 60 % de parents indifférents et 30 % d'incroyants, on peut faire une école catholique* » avec 10 % de gens « *qui y croient vraiment* ».

Mgr Honoré, évêque d'Evreux et président de la conférence épiscopale du monde scolaire et universitaire, a mis les parents en garde : « *Nous ne voulons l'école privée que pour qu'elle soit catholique. Ce n'est pas parce que notre école est libre qu'elle s'ouvre à tous, mais parce qu'elle est catholique.* » Un rappel qui ne s'adressait évidemment pas aux militants chrétiens assis dans les stalles de la salle du conclave, mais, par-delà les délégués, aux consommateurs qui ne se rabattent sur l'école libre que par méfiance envers l'école publique.

ROGER CANS.

(1) Qui reste en fonctions jusqu'à la prochaine rentrée scolaire et sera ensuite remplacé par M. Pierre Daniel (*le Monde* du 27 mai).
(2) *Le Monde* du 23-24 février.
(3) M. Louis Mexandeau est député (P.S.) du Calvados (le département de M. Lefebvre) et délégué du parti socialiste aux problèmes d'éducation.

A partir de la rentrée prochaine

La formation pédagogique initiale des professeurs certifiés serait étalée sur trois années au lieu d'une

Les nouveaux professeurs certifiés du second degré bénéficieraient à partir de la rentrée prochaine d'une formation pédagogique initiale étalée sur trois années (au lieu d'une).

Dans une note remise aux recteurs la semaine dernière, au cours de leur réunion mensuelle, le ministère de l'éducation présente les grandes lignes de cette nouvelle formation dont les détails ne sont pas encore arrêtés. Première nouveauté : l'allongement à trois années du temps pendant lequel les futurs professeurs seront considérés en formation professionnelle à l'issue de leur réussite aux épreuves théoriques du Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement du second degré (CAPES). Deuxième innovation : les jeunes « capéciens » passeront ces trois premières années de leur carrière dans la même académie.

Actuellement, les nouveaux titulaires du CAPES théorique sont affectés dans une académie, pour une année. Ils suivent des cours dans un Centre pédagogique régional (C.P.R.) en vue de subir, au terme de cette année, les épreuves pratiques du CAPES. Afin de permettre l'affectation dans un établissement pour l'année suivante, le résultat de ces épreuves doit être connu tôt dans l'année, laquelle se voit ainsi réduite à quelques mois. La for*mation initiale des certifiés* est alors réputée achevée, et ils sont mis à la disposition du recteur d'une autre académie. Il arrive fréquemment qu'ils reçoivent leur *affectation définitive* l'année suivante, dans une troisième académie. Le début de leur carrière est donc placé sous le signe de l'instabilité. De plus, l'introduction des stages en entreprises, cette année, a bouleversé la préparation du CAPES pratique.

Dès la rentrée prochaine, la première année des mille sept cents jeunes « capésiens » sera conçue comme une véritable *année de formation* pendant laquelle ils effectueront, outre un stage en entreprise de six semaines, un stage « en situation » dans une classe. Ils donneront *trois à quatre* heures de cours par semaine (les jeunes professeurs seront « en binôme » afin que l'un assure les cours pendant le stage en entreprise de l'autre). Cette première année se terminera par le CAPES pratique : présentation d'une leçon avec des élèves, et — *ce qui est nouveau* — un entretien avec un jury. Puis, sans changer d'académie, le nouveau professeur sera nommé dans un établissement où il assurera des cours, tout en étant déchargé de trois à quatre heures pour un complément de formation théorique en C.P.R.

Enfin, pendant la troisième année encore dans la même académie, il sera dans la situation d'un *professeur plus ancien* qui serait invité à faire appel aux inspecteurs, chefs d'établissement et collègues, pour une « assistance pédagogique ».

CHARLES VIAL.

L'ÉCOLE DECROLY DEVRA ÊTRE ÉVACUÉE LE 31 JUILLET

L'école Decroly, installée à Saint-Mandé (Val-de-Marne), dans un ancien hôtel particulier du dix-neuvième siècle, est de nouveau menacée de fermeture. *Cette école expérimentale*, accueillant de la maternelle à la troisième quelque trois cent cinquante enfants, était devenue le symbole de l'innovation *et de la créativité dans l'ensei*gnement public (*le Monde* daté 23-24 décembre 1979). Un statut juridique compliqué, des bâtiments en ruine ne répondant plus aux normes de sécurité, avaient conduit le maire de la commune à prendre un arrêté, en date du 29 *mai 1979, tolérant* l'utilisation des locaux jusqu'au 30 mai 1980.

Un nouvel arrêté en date du 12 mai dernier proroge l'utilisation *jusqu'au 31 juillet* prochain, mais précise qu'il s'agit d'une « *date limite au-delà de laquelle elle ne pourra en aucune façon être renouvelée* ». L'exécution de l'évacuation sera confiée à la gendarmerie.

En signe de protestation, les usagers de l'école Decroly organisent une journée « portes ouvertes » le samedi 31 mai.

● *Nouvelle remise en cause de la section d'éducation physique de Nice.* — Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille vient de publier un arrêté « *suspendant l'effet de la délibération du conseil de l'université d'Aix-Marseille-II* », *qui avait décidé de renouveler* la convention qui la lie à l'université de Nice pour l'organisation, dans cette dernière, des enseignements d'éducation physique.



RELIGION

AVANT LA VISITE DU PAPE

Un message de Jean-Paul II : l'Église de France connaît une « crise de croissance »

Jean-Paul II n'a pas attendu de fouler le sol français pour s'adresser à l'Eglise qu'il va visiter à partir du 30 mai. Dans un message radiodiffusé et télévisé, mardi 27 mai, il a indiqué ses intentions et fait part des sentiments que lui inspire la situation religieuse française au moment de cette visite. Nous publions ci-dessous les principaux extraits de cette déclaration :

« *J'ai confiance que la providence et la lumière de l'Esprit-Saint m'aideront à accomplir ce voyage pastoral comme un service que m'impose mon ministère de successeur de saint Pierre, et aussi selon l'esprit de saint Paul qui allait affermir pour la foi des Eglises, recevoir leur témoignage et les mettre en communion entre elles. (...)*

» *Ce voyage m'attire à beaucoup de titres. Il constitue pour moi un honneur, mais avant tout un devoir, une responsabilité.*

» *Tout d'abord, la France est la fille aînée de l'Eglise. Et elle a engendré tant de saints ! Je pourrais ajouter qu'il existe sur le sol de France beaucoup de lieux auxquels je me rends souvent en pèlerinage par la prière et par le cœur. (...)*

« *Ainsi, lorsque je pense à l'influence que la culture française, dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de la littérature, et la pensée de théologiens français ont exercée et exercent toujours sur tant d'hommes et de sociétés, je ne puis non plus m'empêcher de penser au moment particulier que vit l'Eglise dans ce grand pays.*

» *Je me rends bien compte que l'Eglise en France, le catholicisme français, se sont trouvés, au cours de ces dernières années, depuis le concile, dans une situation spéciale. Je ne prétends pas la décrire ici, ni porter sur elle un jugement. Chacun sait bien qu'il peut s'agir de ce qu'on appelle une « crise de croissance ». J'espère que c'est là une clef pour interpréter cette situation particulière que l'on connaît en France depuis le concile.*

» *En effet, je suis bien convaincu qu'il y a toujours en France, dans l'Eglise, dans la nation et dans la société, des forces immenses, qui ne lui permettront pas seulement de continuer à être elle-même, mais encore de se mettre au service d'autrui.*

» *Oui, l'Eglise doit au peuple de France, qui a beaucoup reçu, et aussi beaucoup donné, quelques-unes de ses plus belles pages : des grands ordres religieux, tels que Cîteaux et les chartreux, les cathédrales, ou l'épopée missionnaire commencée au siècle dernier. La générosité de ses œuvres et de sa pensée lui a valu l'amitié de nombre de peuples, et parmi les plus pauvres ! Puisse la France continuer à y trouver des raisons d'être !* »

6 MILLIONS DE FRANCS ?

Le coût du séjour de Jean-Paul II en France, du 30 mai au 2 juin, pourrait s'élever à près de 6 millions de francs, dont environ la moitié à la charge de l'Eglise catholique.

En l'absence de tout devis, il est difficile d'avancer des chiffres. L'épiscopat a toutefois promis de publier tous les comptes après le départ du pape.

Les quêtes et appels de dons organisés par l'Eglise auraient déjà rapporté 700 000 F. La préparation de la messe du Bourget, où un million de fidèles sont attendus le dimanche 1er juin, aurait coûté plus de 1 500 000 francs.

Le Conseil de Paris, rappelons-le, a déjà voté — à l'unanimité, toutes tendances politiques confondues, — un crédit exceptionnel de 2 310 000 F pour l'aménagement du parvis de Notre-Dame, de la place de l'Hôtel-de-Ville, du Champ de Mars et du Parc des Princes. Il faut y ajouter une subvention de 480 000 F pour la sonorisation de la place de l'Hôtel-de-Ville et du Parc des Princes, soit au total 2 790 000 francs.

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale ne sera pas représenté « en tant que tel » aux manifestations officielles

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale ne sera pas représenté « *en tant que tel* » aux manifestations officielles de Notre-Dame et à l'Elysée à l'occasion de la visite de Jean-Paul II en France, a déclaré, mardi 27 mai, son porte-parole, M. Georges Fillioud.

Le député de la Drôme a cependant précisé que ses collègues socialistes étaient libres d'une décision qui « *relève de la conscience individuelle* ».

La décision du groupe socialiste va à l'encontre de celle qui a été prise par le parti communiste. Le P.C. sera en effet représenté à Notre-Dame de Paris pour le seul *Te Deum*, puis à l'Elysée, en tant que tel. M. Maxime Gremetz, secrétaire du comité central du parti communiste, a fait mardi 27 mai à la presse une déclaration dans laquelle il qualifie de « *grand événement pour notre pays* » la venue de Jean-Paul II en France. « *Ce voyage va sans doute permettre à Jean-Paul II*, a ajouté M. Gremetz, *de se rendre compte des réalités françaises. Ces réalités sont celles d'un pays en crise où les travailleurs, croyants et non croyants, connaissent des difficultés grandissantes, où les inégalités s'approfondissent, où les droits de l'homme les plus élémentaires — droit au travail, à la santé, au logement — sont bafoués, où les atteintes aux libertés politiques et syndicales se multiplient.*

» *Les nombreux catholiques que j'ai rencontrés m'ont fait part de leur espoir et de leur attente que le pape fasse entendre sa voix sur les problèmes auxquels sont confrontés les hommes.*

» *Nous qui attachons beaucoup d'importance au développement du dialogue et de l'action commune avec les chrétiens, nous suivrons avec une grande attention cette visite en France du pape Jean-Paul II.* »

Le journal *la Croix*, du mercredi 28 mai, invite de son côté à dépasser les « *réticences* » que provoque chez certains catholiques les conditions du voyage. Ces réticences visent en particulier des manifestations de masse, un relatif « vedettariat », un coût élevé opposé à l'esprit de pauvreté... tout ce qui pourrait faire « *illusion sur la réelle déchristianisation de la France* ». Il faut prendre en considération, mais aussi dépasser ses arguments, écrit Félix Lacambre. « *Non seulement l'Eglise en France a quelque chose à recevoir de l'Eglise universelle, mais elle a quelque chose à lui dire*, ajoute-t-il. *La rencontre avec Jean-Paul II chez nous n'est-elle pas la meilleure préface, à cet échange qui doit établir un courant permanent, aller et retour, dans la mission de partager l'Evangile avec tous les hommes ?* »

« POUVONS-NOUS NOUS RÉJOUIR ? »

Un certain nombre de catholiques *ont signé individuellement* ou collectivement une déclaration intitulée « Pouvons-nous nous réjouir ? », dans laquelle ils regrettent que la visite de Jean-Paul II *ne soit pas assez pastorale*, qu'elle entraîne trop de fastes, qu'elle mobilise trop de policiers et de journalistes.

Les signataires relèvent les « *contradictions* » entre ce que le pape dit des droits de l'homme et ce qui, en fait, se passe dans l'Eglise. Ils dénoncent les mesures discriminatoires contre les femmes.

Une vingtaine de communautés, de groupes ou de collectifs ont signé ce texte, notamment le *bureau national* des équipes enseignantes, Chrétiens pour le socialisme, Vie nouvelle, une communauté marxiste, des amis de Témoignage chrétien et plus d'une soixantaine de personnes.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 28 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 Les Inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La multipropriété
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Mai - Juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Le roi Léopold demande l'armistice.
20 h Journal.
20 h 30 Communication du gouvernement : M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux.
20 h 45 Dramatique : « les Liaisons dangereuses ».
D'après C. de Laclos, réal. C. Brabant. Avec J. Negroni, C. Degliame, J.-P. Bouvier, M. Simon.
22 h 55 Sports : Tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 *Sports : Football.*
Finale de la Coupe d'Europe des clubs (en direct de Madrid) : Nottingham-Hambourg.
22 h 20 *Alain Decaux raconte.*
Le maréchal Pétain prend le pouvoir en 1940.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Le Rassemblement des usagers des services publics
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la retraite de Russie.

20 h Les jeux.
20 h 30 Dramatique : « l'Exécution du soldat Slovik ».
Scénario de R. Levinson et W. Link, d'après le roman de W. Bradford-Huie, avec M. Sheen.
L'histoire authentique d'un soldat américain qui fut exécuté pour désertion durant la seconde guerre mondiale.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique du temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, La science en marche : Les vrais maîtres de l'univers, les interactions fondamentales
20 h., La musique et les hommes : A. Delvaux et la musique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : *Noir et blanc* ; « Germaine, tu dors ? ».

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30, France et musique ; 20 h., Le royaume de la musique, avec Jean-Yves Thibaudet, *pianiste*.
20 h. 30, Festival de Lille 1978 : « Ars Antiqua » (Anonyme XIIIe siècle, Homo miserabilis, motet, le Vers de la mort, Rondellus benedicamus, Je n'ai Keu Ke meus, motet Deus in audiutorium) ; « Ars Nova » (Anonyme XIVe siècle, Bois Izabelos, motet, Ductia, danse, O Philip servant regem, motet, extrait du roman de Fauvel, Hune diem festis, motet) ; « Ars Subtilior » (Anonyme XIVe siècle, Gloria in excelsis D o, Puisque la mort m'a cruellement pris, lamento instrumental, Je suis trestout virelai...), par l'Ensemble Huelgas, dir. Paul Van Nevel.
22 h., Cycle acousmatique INA-G.R.M. : « Stries pour bande magnétique et trois synthétiseurs » et « Pour en finir avec le pouvoir d'Orphée » (B. Parmegiani) ; 23 h., *Ouvert la nuit* : « In memoriam » Jean-Paul Sartre ; 1 h. 30, Les grandes voix : Vanni-Marcoux.

Jeudi 29 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
12 h 30 *Midi première.*
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Le piéton dans la ville.
14 h Sports : Tennis.
Internationaux de France, à Roland-Garros.
18 h 55 Les Inconnus.
19 h 10 *Une minute pour les femmes.*
La multipropriété.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-Juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Weygand à Reynaud : tout peut craquer.
20 h Journal.
20 h 30 Réponse à la communication du gouvernement par les *groupes socialiste* et *communiste*.
20 h 45 Série : Kick.
Raoul, la moto, les jeunes et les autres : *le hold-up.*
21 h 45 Magazine économique : L'enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller. *L'industrie américaine : le poids du passé ; Nettoiement : la France s'en lave les mains ; L'homme du mois : Novotel, l'auto-hôtel à la française ; Jardinage ; La science se met à son compte*
23 h *Magie de Cannes.*
23 h 55 *Journal.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le secret des Valincourt.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, *madame.*
Femmes dans l'action aux Etats-Unis.
15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Une fête de famille
16 h L'invité du jeudi : Alexandre Zinoviev.
17 h 20 Sports : Cyclisme.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... inspecteur de police.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
Le M.R.G.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Les vingt ans de Maurice Béjart : le Ballet du vingtième siècle.
Un florilège en guise d'anniversaire : diffusion d'extraits des grands ballets avec, en direct, la participation du danseur étoile Jorge Donn.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : pourquoi est-ce que ça ne tombe *pas ?* : *Flash* : la ballade du Gaulois.
18 h 55 Tribune libre.
Le C.D.S. (Centre des démocrates-sociaux).
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la chute de l' « Aigle ».
20 h Les jeux.
20 h 35 *Cinéma* (cycle John Wayne) : « les Cordes de la potence ».
Film américain d'A. Mac Laglen (1973), avec J. Wayne, G. Grimes, N. Brand, C. O'Brien, M. Windsor, M. Paull.
Un shérif, dont les deux jeunes fils ont été compromis dans le cambriolage d'une banque, veut retrouver les véritables coupables. Mélodrame familial qui se plie à une morale traditionnelle et où John Wayne, fidèle à sa légende de justicier, apparaît bien fatigué.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales
8 h., *Les chemins de la connaissance* : Saint Benoît et ses enfants (naissance de la culture occidentale) ; à 8 h. 32, Les Esséniens : Quoumran et le christianisme ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, *Matinée de la littérature.*
10 h. 45, Questions en zigzag : Chroniques d'un autre monde, avec G. Riond.
11 h. 2, Musiciens français : Daniel Meier.
12 h. 5, *Agora* : Le pouvoir des scènes, avec G. Balandier.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : L'église de Maisons-Alfort.
14 h., *Sons* : L'hippopotame, comme un rire posé sur l'eau, au Cameroun.
14 h. 5, Un livre, des voix : « *Passions* » ; « le Domaine », d'I. Bashevis Singer.
14 h. 47, Départementale : en direct de Metz.
16 h. 50, *Actualité* : La nécessité d'informer.
17 h. 32, Musiciens français : J.-L. Martinet.
18 h. 30, *Feuilleton* : « 1572. Chronique du temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Hémostases et thromboses.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « la Chanson de Damsan », de C.-P. Favre, avec J. Topart, R. Barteve, J.-P. Richepin, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. *Quotidien-Musique* ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Autour de « Don Carlos », acte IV, scène 1, enregistrement de G. Solti.
12 h., *Musique de table* ; 12 h. 35, *Jazz classique* : Le retour des fous chantants ; 13 h., Le métier de pianiste de bar ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de J. Strauss, R. Strauss, J. Lanner, Lehar et Brahms ; 14 h. 30, Visages du romantisme : 15 h. 30, Répertoire choral : « Requiem Berlinois » (Weill), « les Chants de prison » (Dallapiccola), « Scènes de village nos 1 et 3 » (Bartok) ; 16 h. 30, *Symphoniques* : Œuvres de Gotkovsky, Panufnik, Reinecke et Ruggles.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, En direct de Radio-France : « les Amours » (Martinetti, « Offrande à un ange » (Rivier), « Trois canons » (Eisler), « Wirrwar » (S. Matthus), « Battaglia » (A. Gabrieli), « Zigeunerlieder », opus 52 (Brahms), par le Berliner Solisten ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Cycle symphonique : « Divertimento pour cordes » (Bartok), « Concerto no 18 en si bémol majeur », K 456 (Mozart), « Symphonie en ut mineur no 95 » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. K. Kaltenbach, avec H. Goraleb, piano.
22 h. 30, *Ouvert la nuit* : Musique de chambre, la musique se livre ; 23 h., Inédits et références : œuvres de J.-S. Bach, Reger et Mozart ; 1 h., Jazz forum.

— VU —

Carnet rose

Ils ont bien de la chance, Jacotte Chollet et André Voisin : ils ne rencontrent que des gens heureux, beaux, épanouis, libérés, bien dans leur peau. Même la fameuse crise de l'adolescence, les jeunes qu'ils nous ont présentés la semaine dernière sur TF 1 paraissent la traverser à l'aise, sans trop de coups de gueule ni de coups de tête. Des gosses adorables, polis, compréhensifs, studieux, gentils, exactement ceux qu'on aurait voulu avoir. Tout le monde ne peut pas décrocher le gros lot, hélas !

Le seul reproche qu'ils adressent à leurs parents, c'est de les abreuver de conseils et de se targuer d'une expérience, intéressante certes, mais un rien agaçante à la longue. Nous, notre expérience, l'occupation, les Allemands, la fac, les manifestations genre « Ridgway go home ! » et le reste, il y a belle lurette qu'on a été pries de la ranger dans un tiroir, avec notre assurance-vieillesse par-dessus.

Mardi soir, c'est reparti : deuxième tour de celle « Roue de la vie ». Le mariage. Là aussi, où qu'on aille, qui qu'on voit, c'est la joie. Du Haut-Atlas à la Côte-d'Ivoire, en passant par le Nevada, qu'il rime avec huit jours ou avec toujours, qu'il se divise par quatre femmes en Afrique ou qu'il se réduise à deux hommes en Californie, l'amour dans le mariage, c'est le bonheur sans nuages.

On a déjà vu et revu, ce qui n'empêche pas de revoir encore avec le même intérêt la formidable liberté de mœurs instaurée et respectée dans le quartier réservé, — c'est une sorte de ghetto — aux homosexuels de San-Francisco. Témoins, ce prêtre et ce médecin, chauves et barbus, dûment mariés à l'église du coin et parents d'adoption d'un adorable bambin rose et blond qu'ils portent en bandoulière et trimballent partout avec eux.

Des couples unis, aimants à l'image de celui-ci, il y en a, nous le savons et nous nous en félicitons. Il aurait peut-être quand même fallu indiquer quelque part que c'est loin d'être la règle. Le « mariage », ou du moins l'union libre et durable, entre deux personnes du même sexe n'est accepté, quand il l'est, qu'avec condescendance, dans les milieux les plus évolués, et pose à chaque détour de la vie professionnelle et privée des problèmes souvent difficiles à vivre. Il en va de même pour le mariage polygame, le mariage à l'aveugle pratiqué au Togo, ni le mariage à saute-mouton célébré à Reno entre deux divorces.

Cette petite leçon d'ethnologie élémentaire illustrée de chromos se garde bien de critiquer les traditions ancestrales, de disséquer les innovations occidentales ou de décortiquer un phénomène social gracieusement escamoté sous des envolées de tulle blanc, de bouquets et de rubans. Ce serait sortir du cadre de ce carnet rose et bleu.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 28 MAI

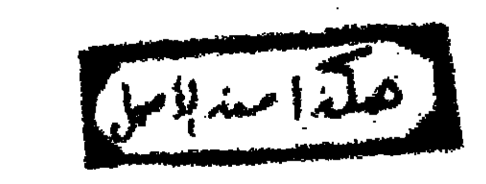
— *Mgr François Marty*, archevêque de Paris, est l'invité de l'émission « Face au public » de *France-Inter*, à 19 h. 10.

— *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, garde des sceaux, présente une communication du gouvernement à propos du projet « sécurité et liberté » sur TF 1, à 20 h. 30.

JEUDI 29 MAI

— Les *porte-parole des groupes* socialiste et communiste de l'Assemblée nationale répondent à la communication du gouvernement sur TF 1, à 20 h. 30.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Rencontre avec le compositeur Nicolas Frize

De l'électro-acoustique à la voix des enfants

Il y aurait à indiquer que, sous la plaque marquée à son nom « Nicolas Frize », au premier étage d'un de ces immeubles semblables, dans sa banalité stéréotypée, à tous ceux dont le Paris petit-bourgeois eut le modeste secret, il y a une autre étiquette précisant « les *Musiques de la boulangère* ». Drôle d'enseigne pour une raison sociale, pour une association de 1901. Celui qui vous ouvrira la porte peinte style faux bois en est bien le directeur. Précisons cela pour sourire, même si l'objectif « promotion de la production, de la diffusion, et de la formation en matière de musique contemporaine » est des plus sérieux. Précisons cela parce que si l'hôte intrigué demande pourquoi « la boulangère » Nicolas Frize répond tout de go : « *A une époque, les femmes à qui je parlais par hasard dans la rue étaient presque toutes des boulangères* ».

Il ne serait pas tellement content celui que les enfants, à tu et à toi, appellent Nicolas et acclament « Nicolas ! Nicolas ! » ; il n'aimerait pas tellement que nous commencions par préciser qu'il est donc directeur de l'association en question, et que, de surcroît, il anime avec Daniel Habault un studio de musique électro-acoustique à Vierzon et dirige (encore ce mot) un groupe vocal expérimental dans le dix-huitième arrondissement de Paris (un groupe qui, avec des chorégraphes et des plasticiens, travaille sur la musique humoristique). On pourrait continuer... « *a donné plus de cent concerts en six ans, a fait et fera des conférences, enseigne l'expression vocale à des éducatrices de maternelle, a eu et aura des activités à la radio, etc.* »

Non, ce déballage ne lui plaira pas du tout. Qu'il nous pardonne. Qu'il pardonne encore si nous disons que, né en 1950 (tenez, à Briançon), il va sur un improbable âge adulte et donne l'impression qu'il ne se défera jamais de son allure d'adolescent inquiet et serein à la fois — parce que les gens qui prennent du ventre lui paraissent suspects : « *Si l'on prodigue beaucoup de soi-même on reste toujours maigre, non ?* » Voilà.

L'interprète de ses sons

Finissons-en. Formation : piano et solfège. Stagiaire au G.R.M. (Groupe de recherches musicales de l'INA). Mais surtout, Nicolas Frize a été l'élève de Pierre Schaeffer au Conservatoire national supérieur de Paris : c'est dans sa classe qu'il a étudié la composition électro-acoustique.

Déjà il se range parmi les « anciens » de Schaeffer, et l'on reconnaît le disciple à sa façon volontairement simplifiante de décrire le matériel nécessaire à la « cuisine des sons » : « *Quelques magnétophones, des enceintes, des filtres, des consoles de mixage...* ». « *Bref*, dit-il, *avec 200 000 F, on a un studio permettant à quinze compositeurs de travailler pendant dix ans. Je ne crois pas trop à la course aux matériels chers et sophistiqués. Je m'intéresse au fond davantage à la musique concrète qu'à l'électro-acoustique. Le son, au sens physiologique, me paraît plus riche que toutes les générations synthétiques. Il y a de l'air entre lui et nous. Le son ne se réduit pas à ses composantes chimiques. Les ordinateurs ont ouvert des horizons supplémentaires, mais, au fond, la robotisation des studios m'inquiète un peu. Je reste fidèle aux ciseaux, j'aime couper, trafiquer. Je préfère les anciennes machines qui ne savaient pas tout faire : je suis capable de tomber amoureux des boutons. Il faut se débrouiller, être des gens « à bidules » à bouts de ficelle. Cela donne le sentiment d'être autonome, cela permet d'inventer des possibilités non prévues par le constructeur. On devient, au sens très physique, un instrumentiste. Je suis toujours debout dans un studio. Je marche, je cours. Le compositeur électro-acoustique a eu le privilège de devenir l'interprète de ses sons, je pense à Kagel enregistrant à plat ventre sous une voiture des heures durant...* »

Il ajoute : « *Je mange, je dors dans le studio tant que je n'ai pas achevé de composer. Et je refuse — parce qu'on me propose un matériel raffiné — de revenir en arrière, à une musique seulement cérébrale, l'image du compositeur assis, écrivant. Dans l'abstrait. Je voudrais communiquer cet aspect artisanal de la musique. Celle-ci doit sortir de chez elle. Or rien n'est intransportable comme un ordinateur. Et si l'on veut être interventionniste, les moyens ne doivent pas être statiques.* »

Quand il dit « *interventionniste* », Nicolas Frize sait de quoi il parle. « *La musique*, dit-il, *n'existe pas parce qu'il y a des compositeurs pour l'écrire, mais parce qu'il y a des auditeurs pour l'entendre* ». Il s'est fait de cette idée une maxime, une règle de vie.

Ceux qui utilisent le studio de création de Vierzon, studio municipal mis gratuitement, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à la disposition de jeunes compositeurs — qui, pour certains, viennent du G.R.M. ou se préparent à y entrer, — ont pour seule obligation de présenter leurs bandes au cours de concerts donnés à Vierzon. « *Il n'y a pas assez de petites cellules de ce genre*, dit-il ; *même à Paris, il n'y a rien entre le G.R.M. et l'IRCAM. Excepté le stage que Jacques Lejeune propose à Pantin, mais qui s'adresse à des non-professionnels. Et l'on s'étonne que les gens ne sachent pas écouter la musique électro-acoustique. C'est tout simplement parce qu'elle n'est pas pratiquée. Il y a cinq ans, quand certains s'achetaient des magnétophones moi je m'achetais des haut-parleurs pour pouvoir donner des concerts sur les places des marchés, dans les églises ou encore dans les parcs, dans des grottes, ou dans la montagne.* »

S'il a effectivement travaillé au Palais de la découverte ou au Musée d'art moderne, c'est plutôt vers une recherche géographique de l'« *insolite* » que Nicolas Frize s'est orienté : faire de la musique sur la mer, ou sous la neige, et surtout toucher des gens qui n'écoutent jamais aucune musique.

« *J'écris toujours pour un lieu précis, ou dans un but déterminé*, dit-il, *et j'incite le public à me faire des commandes. Je demande aux gens ce qu'ils aimeraient entendre si je revenais. Dans les Hautes Alpes, par exemple, après un concert, on m'a réclamé des choses comme on ordonne à un artisan de vous fabriquer un meuble qui corresponde à vos besoins. On ne demande jamais au consommateur ce qu'il aimerait, on le sert d'office.*

» *Il est important qu'un compositeur fasse entendre sa musique, il modifie ainsi sa propre écoute. Il n'y a pas de meilleure critique qu'un concert : on se rend compte que des choses que l'on avait conçues comme importantes n'ont pas été remarquées, ou, à l'opposé, que de tout petits détails ont été démesurément grossis à leur perception. Cela aide à l'écriture.* »

Parce que, également, cela lui permet d'avancer dans son métier de compositeur, Nicolas Frize écrit par ailleurs de nombreuses « *musiques appliquées* » : pour des films, de cinéma ou de télévision, pour des spectacles (marionnettes, théâtre, ballets). « *Il n'y a, en fait, pas assez de compositeurs disposés à assurer cette musique originale*, dit-il. *On apprend ainsi, pour illustrer un spot publicitaire ou une pièce de Brecht, à retourner la musique, à la tordre, à la faire se retourner dans sa tombe.* »

La plus récente de ses « musiques appliquées », on a pu la « voir », si l'on peut dire, à la Maison de la culture de Créteil, où, pendant quelques semaines, une « ville oscillante », architecture fugitive en carton, construction mouvante mise en place par le plasticien Bernard Lagneau, résonnait des sons inscrits sur vingt-quatre pistes par Nicolas Frize, et que des haut-parleurs cachés, eux-mêmes mobiles, diffusaient en vibrations mécaniques.

Où le solfège devient dessin

C'était au mois de mars, et cette expérience se doublait d'un autre événement : une action musicale pour sept cents enfants, chœur d'adultes et bandes magnétiques (*le Monde* du 29 mars). Déjà à Nancy, à Sceaux, à Saint-Jean-de-Braye, à Orléans et à Lille, Nicolas Frize avait réussi ce prodige de faire aboutir son travail d'animation dans le scolaire par des concerts-fêtes qui ne ressemblent à rien d'autre et où des centaines d'enfants rassemblés chuchotent et chantent, et crient, selon une partition précise, où le solfège devient dessin.

« *Ce concert, si on l'écoute sur une bande, n'a rien de parfait*, dit Nicolas Frize. *A la fin, il m'échappait d'ailleurs totalement, et les enfants, quand ils ont applaudi, s'applaudissaient eux-mêmes. Ils s'applaudissaient d'être heureux. C'est cette étincelle-là qui compte.*

» *Sept cents enfants regroupés ont le sentiment de constituer un volume, ils ont des choses communes à dire et à se dire, qui ne s'expliquent pas et relèvent du plaisir. Ils ne font pas de la musique en l'air. Ils ne sont pas bien mignons comme ceux à qui l'on fait répéter des comptines. Non, on leur laisse la possibilité du désordre et, s'ils crient, ce n'est pas pour faire beau, mais parce qu'ils ont envie d'être heureux, de pleurer ou de rire. Je suis sûr que les enfants passent bien avant les femmes et les immigrés dans la catégorie de ceux que l'on réduit au silence. Il faut les aider à se constituer en foule.*

» *La voix est un instrument, un réel outil qui se rapproche beaucoup de l'électro-acoustique. On peut employer pour cet organe les mêmes mots : « frotté », « frappé », « soufflé ». On peut faire durer le son de la voix ou au contraire la réduire à une fraction de seconde. Mais la voix n'est pas un accessoire, puisqu'elle est liée au corps, et traduit les émotions. Puisque le nouveau-né sait déjà s'en servir. La voix qui passe par la bouche a quelque chose de lié avec le sexe, elle a à voir avec le pouvoir puisqu'on peut choisir de se taire, elle tient tout simplement au souffle, donc à la vie physique. On meurt quand on ne respire plus. La voix offre une infinité de possibilités, tout de suite. Il y a quelque chose de sacrilège à donner à un enfant très jeune un instrument. Il crève le tambour, casse l'archet du violon, si l'on ne lui a pas d'abord fait comprendre l'enjeu de la musique.* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

(*) Les participants au carnaval des géants pourront entendre des variations électro-acoustiques sur la Cinquième Symphonie de Beethoven, le 31 mai, à Hazebrouck (Nord).

Nancy demain

Le XV[e] Festival de Nancy aura lieu en 1981. Son directeur, Lew Bogdan, avait annoncé qu'il l'annulerait si ses subventions demeuraient ce qu'elles sont. Il a obtenu des pouvoirs publics les promesses et les garanties qui lui semblent suffisantes. Reste à définir les caractères propres d'une manifestation qui, sous peine de virer à l'amateurisme militant, ne peut plus se fonder sur le bénévolat sur les bons sentiments de « prospecteurs ». Leur choix dépend de l'idée qu'ils se font du Festival, il est urgent d'en préciser les orientations.

Le programme définitif dépend aussi des moyens dont disposent les troupes puisque le Festival ne peut pas financer leur séjour : elles reçoivent une indemnité symbolique et les comédiens sont logés. Viennent celles dont les voyages sont pris en charge par un autre organisme, celles qui passent par Nancy, au cours d'une tournée, celles qui acceptent de s'endetter un peu plus car leur misère est grande.

La formule « spectacle du monde entier » ou autour d'un thème est épuisée. Or plus elle s'épuise, plus les festivals se multiplient, car ils continuent d'attirer en nombre les spectateurs qui n'ont pas l'occasion, le temps, la curiosité d'aller au théâtre dans le courant de leur existence.

Tout le monde est d'accord pour dire avec Lew Bogdan : Nancy ne peut plus être uniquement une structure d'accueil au moment où le mouvement théâtral se trouve au creux de la vague. Il nous faut produire des créations, devenir le creuset d'une nouvelle avant-garde ouverte sur l'Europe. Bernard Faivre d'Arcier, nouveau directeur d'Avignon, venu à Nancy en spectateur, souhaite également faire de la cité des Papes un centre de recherche pour les hommes de théâtre, ouvert sur l'Europe.

Tout le monde est d'accord sur le principe, encore faudrait-il sortir des généralités, prendre ses responsabilités. Un festival peut se construire comme une mise en scène, en lui donnant une signification, un objectif, une cohérence, une « vision ».

La création, oui, mais laquelle et avec quels moyens ? Pratiquement, il en faut beaucoup, sinon les entreprises échouent. D'où la nécessité de coproductions. Avec qui, selon quelles modalités ? Les directeurs de festivals doivent résoudre ces problèmes s'ils veulent sauvegarder leur autonomie et leurs particularités.

COLETTE GODARD.

UNE SELECTION

cinéma

PERSPECTIVES DU CINEMA FRANÇAIS AU SAINT-SEVERIN
En projection continue, les huit films de fiction et les quatre films-documents d'une sélection qui fut très suivie à Cannes. A ne pas manquer, les films de Jacques Bral, Claude Godard, Fernando Solanas, Michel Vuillermet. (Les 30 et 31 mai et le 1[er] juin.)

SEMAINE DE LA CRITIQUE AU T.E.P.
Une des meilleures sélections de ces dernières années, dominée par **Acteurs provinciaux** d'Agnieszka Holland (Pologne), qu'a couronné la FIPRESCI. (A partir du 2 juin.)

THE BIG RED ONE DE SAMUEL FULLER
Œuvre en grande partie autobiographique, l'expérience du cinéaste, jeune soldat, jeune artiste, survivant à l'horrible boucherie qu'est toute guerre. Une leçon de cinéma, l'art de réinterpréter la vie, le refus du mensonge.

ALL THAT JAZZ DE BOB FOSSE
Un film grave : l'univers de la comédie musicale transcendé par l'angoisse de la mort, le sens de la création.

Le Chaînon manquant, de Picha : humour belge sur l'homme préhistorique. **Mon oncle d'Amérique**, d'Alain Resnais : un grand Resnais, une fable sur la névrose moderne. **Le Saut dans le vide**, de Marco Bellocchio : Michel Piccoli et Anouk Aimée se sont partagé le prix d'interprétation. **Bienvenue Mister Chance**, de Hal Ashby : humour polonais ; à voir exclusivement dans sa version originale. **Fantastic...** : peut-être pas aussi mauvais qu'on l'a dit, le Québec non libéré du modèle américain. **Le Christ s'est arrêté à Eboli**, de Francesco Rosi : primé à Cannes en 1979, son plus beau film depuis longtemps. **Les Faiseurs de Suisse**, de Rolf Lissy : humour suisse alémanique, mais à résonance internationale.

théâtre

WOYZECK A BEAUBOURG
Directement du festival de Nancy arrive André Ligeon-Ligeonnet avec deux spectacles en « vidéo-scénographie », c'est-à-dire où les images vidéo jouent avec la musique, les voix artificielles, avec la la présence d'un acteur : Woyzeck » ; avec celle d'objets composant de fastueux tableaux que leur beauté fait vivre : « Suicide », sur un texte de Peter Handke.

BERENICE A IVRY
Antoine Vitez reprend à Ivry son spectacle créé à Nanterre. Il faut entendre et réentendre la cruelle pureté de la langue racinienne, il faut voir et revoir la danse mortelle de l'amour, suivre jusqu'à leur chute les mouvements de l'âme.

LA MAISON ROUGE A LA POTINIERE
Mêlés au rêve éveillé d'un orphelin, les souvenirs d'une religieuse : images-mirages d'une singulière force, fugaces comme les songes, et troublant aussi. Images signées Pierre Sala.

L'Exilé Mateluna, à la Cartoucherie de Vincennes : la triste vie d'un exilé chilien à Paris racontée avec drôlerie. **May Bartram**, à l'Espace Marais : l'étrange dialogue d'une morte et de deux survivants. **Cocsine affamande**, à la Vieille-Grille : le charme candide et troublé d'un jeune comédien fasciné par Wedekind et qui s'invente son Allemagne. **Les Mélodies du malheur**, à Chaillot : le Magic-Circus retrouvé, le Circus cinglant, le Magic frénétique, et Jérôme Savary est un grand acteur. **Archéologie**, au Lucernaire : théâtre, amour et philosophie, le monde de Daniel Emilfork. **Blanchisserie blanche**, au Studio des Champs-Elysées : les Mirabelles surprennent, chantent et enchantent, les Mirabelles séduisent.

musique

VERSAILLES ET SAINT-DENIS
Les festivals d'Ile-de-France ont des noms qui claquent comme des étendards : Versailles et Saint-Denis. Le premier, qui a commencé par des manifestations diverses, prend cette semaine un tour plus musical, avec les Solistes de Berlin-Est à la chapelle royale (le 28), une exposition et un concert consacré aux musiques du roi à la bibliothèque municipale, avec des œuvres exquises d'Elisabeth Jacquet de la Guerre, femme compositeur à la cour de Louis XIV (le 4 juin). A Saint-Denis, l'excellent Festival de printemps débute par deux exécutions de la **Passion selon saint Jean**, sous la direction de J.-Cl. Malgoire, avec d'excellents solistes tels que Esswood, Equiluz et M. Hill (basilique, les 3 et 5). Malgoire et sa Grande Ecurie auront auparavant animé les concerts promenades de la Grange-aux-Dîmes et de l'église de Tremblay-lès-Gonesse (le 31 mai, de 16 h. à 22 h).

MURRAY SCHAFER ET LE PAYSAGE SONORE URBAIN
Le compositeur canadien Murray Schafer, qui a raconté dans un très beau livre l'histoire de l'environnement sonore à travers les âges, vient participer (ainsi que Pierre Mariétan, Luc Ferrari et F.-B. Mâche) aux deux journées sur le « Paysage sonore urbain » organisées par une équipe d'architectes les 30 et 31 mai (de 10 h. à 21 h.), 11, rue Berryer. Il y fera une conférence illustrée de documents le 30, à 19 h. (Renseignements : 579-40-98 et 503-92-04).

LE RETOUR DE « MUSIQUE VIVANTE »
Saluons avec plaisir le retour de « Musique vivante », un des meilleurs ensembles français de musique contemporaine, dirigé par Diego Masson, qui fera sa « rentrée » le 30 mai à Argenteuil avec un beau programme Maderna, Berio, Amy, Alsina, R. François (salle J.-Vilar), puis participera à une excitante « Rencontre Xenakis-Lucas-Foss » (American Center, le 31 mai), à un concert d'ancienne musique américaine (Ives, Ruggles, Cowell, Jopplin, Foss ; American Center, le 4 juin) et donnera cinq concerts au Festival de Saint-Denis avec des programmes fort originaux.

TOULOUSE EN VOYAGE
Autre orchestre en tournée, celui du Capitole dirigé par Michel Plasson, qui obéit à sa vocation régionale et va donner **la Création** de Haydn à Albi (le 4), Castelnaudary (le 10), Moissac (le 11), Auch (le 14) et des programmes symphoniques à Auvillar (le 8), Revel (le 24), Castanet (le 25), Lavelanet (le 26), Blagnac (le 27), Rieux (le 28). Bravo !

Weber, Rachmaninov, Beethoven, par le NOP, dir. J. Ferencsik, avec M. Zeltser (Pleyel, le 29) ; M. Freni (Opéra de Paris, le 29). Cycle Stern : Verdi, Bartok, Brahms, par l'Orchestre national, dir. L. Slatkin (Champs-Elysées, le 30) ; **Lohengrin**, mise en scène Numa Sadoul (Opéra de Lille, les 30 mai, 1[er] et 3 juin) ; Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Billettes, le 30) ; Quatuor Loewenguth et R. Salles (Gaveau, le 31 à 17 h.) ; Cantates de Bach, dir. Ph. Herreweghe (Royaumont, le 1[er] juin, à 17 h. 30) ; **Don Carlos**, avec G. Aragall, mise en scène J. Karpo (Opéra de Marseille, les 1[er], 3, 5 et 7 juin) ; Lucia Popp (Athénée, le 2) ; création de **la Passion selon le livre de Jean**, de Roger Calmel (Saint-Germain-des-Prés, les 2, 3, 5) ; Mozart, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, avec M. Pena (Théâtre de l'Est, le 3 ; Gaveau, le 4) ; M. Caballe (Pleyel, le 3) ; Brahms, Dvorak, par l'Orchestre de Paris, dir. Barenboïm, avec Cl. Arrau (Congrès, les 4, 5).

danse

LE LONDON CONTEMPORARY DANCE THEATRE AU THEATRE DE LA VILLE
La seule grande troupe de danse moderne anglaise organisée et animée par Robert Cohan, ancien danseur chez Martha Graham. Un esprit et un style typiquement britanniques.

JEUNE DANSE : « **La Main** » et « **Mâ** » au Théâtre Oblique (qualité et invention dans des genres différents mais attachants). Un **spectacle insolite à la mairie de Gennevilliers** le 30 mai (J. Pomares, F. Verret, C. Marcadé, W. Piollet) ; **Independanse à l'Espace Marais** ; **Michel Caserta aux Bouffes du Nord** (« Visages de sable »).

DANSES TRADITIONNELLES : **Danses masquées au Festival de Rennes**, **Semaine brésilienne au Centre culturel du Marais** (la danse, école de vie).

expositions

CADRES ET FIGURES DE LA TERRE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU
La découverte et la mesure du monde à travers les cartes : image de l'univers tel que l'ont perçu les civilisations d'Europe et d'ailleurs, aventure technique et scientifique, instrument de gestion, de décision et du pouvoir, la carte a pris dans la vie de l'homme une place considérable.

HORACE VERNET A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS
(Lire notre article pages 20 et 21.)

LES ARTS DU THEATRE DE WATTEAU A FRAGONARD AU MAI DE BORDEAUX
(Lire notre article page 21.)

Restauration des peintures, au Pavillon de Flore : vingt-neuf tableaux en cours de restauration et les problèmes qu'ils posent. **Maîtres de l'eau-forte des seizième et dix-septième siècles**, au Pavillon de Flore : un procédé de gravure à ses débuts et à son apogée, en cent soixante-dix estampes. **L'affiche en Belgique (1880-1980)**, au Musée de l'affiche : dans sa diversité, avec ses ténors d'hier et d'aujourd'hui (Folon est Belge). **Ellsworth Kelly**, au Centre Georges-Pompidou : les abstractions « froides » d'un peintre américain. **Le futurisme italien**, au Centre Georges-Pompidou : à travers une trentaine d'œuvres du Musée d'art moderne de New-York.

rock

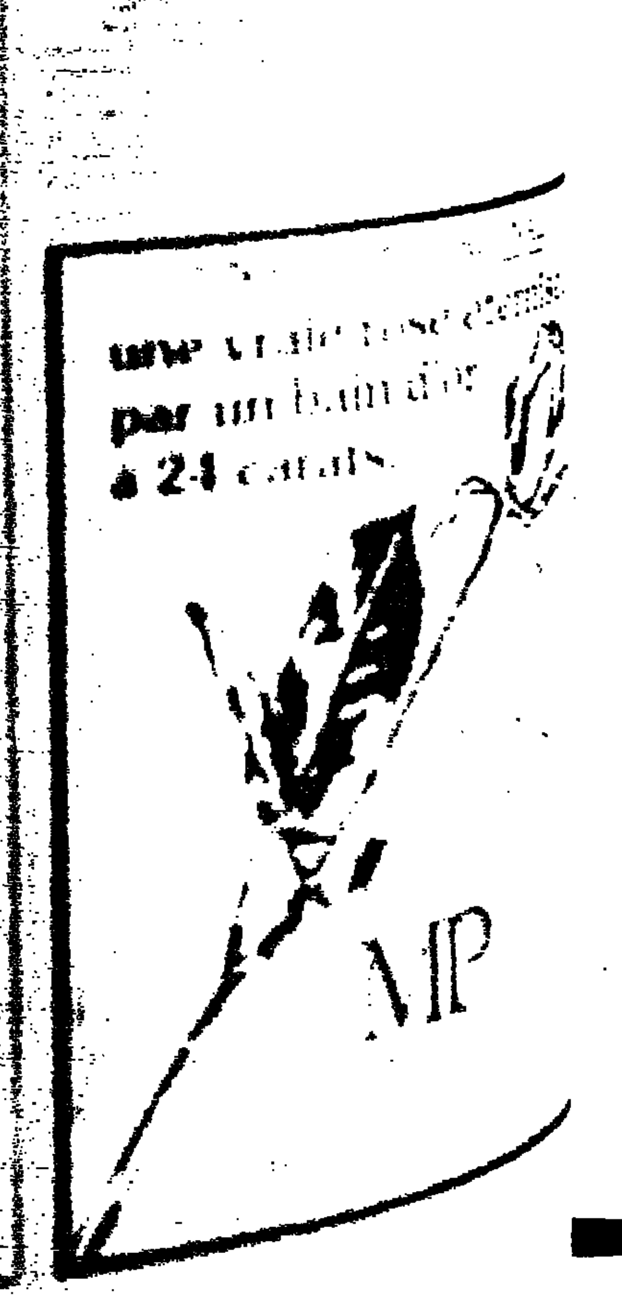
J. GEILS BAND
Dans un style qui touche depuis dix ans aux racines du rock et du rythm'n blues, ce gang de Boston n'a pas encore trouvé de concurrents à sa hauteur. (Le jeudi 29 mai, à 20 h. 30, au Palais des sports.)

ROXY MUSIC
Mené avec élégance par Bryan Ferry, Roxy Music pratique un rock racé et précieux. (Le lundi 2 juin, à 20 h. 30, au Palais des sports.)

Clash, le rock par excellence, au Palais d'Hiver de Lyon, le 29 mai, et au Théâtre de Verdure de Nice, le 31 mai ; **Pretenders**, le frisson garanti au Bataclan, les 2 et 3 juin ; **Jacno**, le rock français de prestige, à l'Olympia, à 14 h 30, le 31 mai.

variétés

ODEURS A BOBINO
Par quelques-uns des meilleurs musiciens français, animée par Ramon Pipin, une tentative de dérision à la française : un spectacle « hénaurme », drôle, revigorant.



"Pays-paysage en Corrèze"

Etre et vivre au pays

UZERCHE : une petite ville pittoresque de Corrèze plantée sur un éperon, que la Vézère isole des autres collines, où les arbres et l'herbe poussent haut, où les vaches ont des couleurs de fauves. Le « pays », c'est un bout de terre et des vieilles pierres, habités, vécus au cœur d'un paysage de campagne, ce paysage que perçoivent les touristes, nombreux l'été.

Vigeois : un autre « pays », voisin, presque un hameau, au ras des champs ; l'herbe y monte plus haute encore, et la vue plonge doucement dans la vallée.

L'idée de construire quelque chose dans et avec ces pays et ce paysage n'est pas venue spontanément, du dedans, où l'on parle de « pays », mais pas de paysage — le mot paysage n'existe pas en occitan, on est déjà en terre occitane, — mais n'est pas venue non plus du dehors. C'est ce qui fait déborder un propos, qui, ailleurs, banalement, serait qualifié d'animation (« en milieu rural » avec tout ce que cela comporte de paternalisme, de bons sentiments plaqués, de « c'est nous les missionnaires de la culture... »)

A l'origine du projet, de l'idée, si l'on préfère, il y a un homme, un individu, un artiste, Henri Cueco, et son désir de travailler au pays (pour et avec), où il est né, où il a vécu, où il habite une partie de l'année, dans une grande ferme au-dessus de Vigeois, au milieu d'autres fermes, au Pouget. Et il y a une institution : le Cracap (Centre de recherche pour l'animation des arts plastiques) du Creusot, qui n'en est pas à son coup d'essai en matière de confrontation d'artistes avec une population, qui a apporté à Cueco aide et assistance morale et financière ; et une association : « Pays-Paysage », qui rassemble des habitants des communes d'Uzerche et de Vigeois et des spécialistes qui connaissent et aiment la région. Et c'est à cette association que revient la prise en charge du projet, la transformation de l'essai en but.

Première étape franchie : deux expositions parallèles sont en place, l'une à Uzerche, dans une école désaffectée — la jeunesse fuit le pays — en haut de la vieille ville ; l'autre à Vigeois, dans une ancienne grange aménagée.

La première traite du « paysage regardé ». Elle a été faite pour montrer aux gens du pays comment l'association fonctionne, ce qu'elle cherche à faire émerger. C'est un bilan provisoire qui, à travers textes, photos, documents, objets, regroupe le travail réalisé par différents ateliers : botanique, site bâti, théâtre, musique, arts plastiques... Les collectes vont de l'inventaire des maisons et bâtiments anciens à celui des haies, éléments caractéristiques du paysage, des diverses espèces végétales qui les composent ; de l'inventaire des sons audibles dans le paysage, transcrits en signes inventés — très joliment — et reconstitués avec des instruments (percussions et violon), à l'inventaire des objets préhistoriques ; au compte rendu de veillées autour de lectures et de recherches sur la culture orale ; à la présentation des tissages patients d'herbes de Marinette Cueco ; au dossier déjà solide sur « la Vézère et les hommes », où l'on voit les activités qui s'y sont déployées : minoteries, tanneries (très bien montrées) aujourd'hui abandonnées — des témoins qu'il faudrait penser à s a u v e g a r d e r, pour ne pas mourir.

Cueco et l'herbe

« Faire l'inventaire des richesses matérielles et humaines de la région, faire prendre conscience à la population à travers son image actuelle comme à travers son activité passée et future des particularités du pays, de son pays, de son évolution, de l'originalité et de la diversité de ceux qui y vivent, de notre culture »... *L'idée, celle d'un possible écomusée, est là si ça marche, si ça accroche...*

A Vigeois, l'exposition intitulée « Le paysage dessiné » montre les dessins de Cueco réalisés en 1977 et 1980. Superbes. L'état de grâce. Un voyage, les pieds, le corps, la tête dans l'herbe, dans le pré, autour de la ferme du Pouget. De l'herbe emmêlée, inextricable lacis, qui couvre, envahit l'immensité blanche des feuilles géantes (parfois 2 m × 3 m) d'un papier qui vient de la cartonnerie d'Uzerche. Où l'on se baigne, où l'on plonge, où l'on se noie, où le regard est pris, encerclé sans issue, sans porte de secours, jusqu'à l'angoisse. Dessins au trait, finement et fidèlement. Le trait qui prend en charge la souplesse des tiges, la vivacité des pousses, toute la sécheresse de l'été, dit le foin et la croûte de laine des moutons, dure et craquelée comme pierre éclatée au soleil, et les craquelures du visage de Louis Yzerd, un voisin, qui habite là, qui a toujours habité là... Dessins rehaussés de hachures au crayon, encore, ou au lavis, sournoisement veloutés, où l'on sent tous les possibles de la couleur, de la peinture. La peinture que Cueco a laissée pour ce temps de réflexion, de découverte, de noces.

L'artiste à Vigeois se souvient aussi que cette terre fut maquis, que des tanks l'ont abîmée, que, dans le cresson bleu, des hommes ont eu froid, il y a quarante ans, que le spectre de la mort peut encore se dresser : l'image du motard, de cuir, de noir, de casque.... Le regard de l'homme, le regard du poète, croise le regard des autres, les autres regards. La rencontre est possible. Intelligence et sensibilité sont là, pour sous-tendre cette expérience qui sait se préserver du regard nostalgique sur le passé, se tenir en dehors de l'exaltation du genre « mon clocher, mon village ». Avec Cueco, on pouvait s'en douter.

Cueco aurait pu travailler seul dans son coin ; peut-être aurait-il produit les mêmes dessins. Il a voulu autre chose. D'autres l'ont voulu et soutenu, d'autres semblent prêts à prendre le relais. Ce n'est sans doute pas grand-chose, mais dans tout cela il est question de relations humaines, et c'est considérable. Ce n'est pas grand-chose au plan national, pas grand-chose au plan international, simplement un petit caillou qui, lancé au fond de la Vézère, peut faire surgir à la surface du miroir des cercles de plus en plus grands, et c'est beaucoup.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Jusqu'en septembre.

HORACE VERNET A L'ÉCOLE

Le demi-solde

DANS une lettre à sa sœur datée de mai 1831, Berlioz fait en ces termes le portrait d'Horace Vernet, alors directeur de la villa Médicis, où lui-même était pensionnaire : *« C'est un p e t i t homme sec, d'une tournure élégante, obligeant mais sensible, fils respectueux, gagnant vingt mille francs en huit jours, tirant le pistolet et l'épée comme saint Georges, admirable tambour dansant la tarentelle avec sa fille à faire s'écrouler le salon d'applaudissements, raide et sec, bon et franc, aimant Glück et Mozart et détestant l'Académie. »*

Et Berlioz conclut : *« Il y a beaucoup de bon là-dedans. »* Il y a en effet beaucoup de bon dans Horace Vernet, comme on peut le voir ou l'entrevoir à travers l'exposition qui, venue de Rome, est aujourd'hui *présentée à l'Ecole des beaux-arts* de façon très séduisante malgré l'absence de quelques tableaux essentiels dont le prêt n'a pas été obtenu ou recherché et qui auraient montré la véritable dimension de l'artiste, depuis longtemps à peu près oublié.

Fils et *petit-fils de peintres célèbres* (ce qui n'est pas nécessairement un avantage), célèbre lui-même *dès ses jeunes années, choyé* par tous les régimes, travailleur infatigable et illustrateur convaincu de *« toutes les gloires de la France »* et de tous ses fastes militaires, de Fontenoy *et Jemmapes à la prise* de Constantine, Horace Vernet est en effet de ces artistes dont la carrière est trop liée à une époque, la personnalité trop unie et indifférente au style pour que *la postérité* ne leur soit pas cruelle. Rien de plus capricieux que la gloire, et il n'est pas de vedette qui n'ait connu son temps de purgatoire.

Dès le dix-neuvième siècle, les deux biographes d'Horace Vernet, Charles Blanc et Armand Dayot, l'ont t r a i t é sans ménagement. *« C'est un fonctionnaire qu'on ne remplacera pas »*, écrivait le premier. Et le second : *« Le secret de l'immense popularité d'Horace Vernet est dans la fécondité de ses productions claironnantes et surtout dans l'opportunité de leur apparition. »*

La fin des illusions lyriques

Quant à Baudelaire, c'est une *exécution capitale* sur laquelle personne n'a songé à revenir tant qu'a prévalu la vision massivement manichéenne de la peinture du siècle dernier. *« M. Horace Vernet est un feuilletoniste »* qui a *« une mémoire d'almanach. » « M. Horace Vernet est un militaire qui fait de la peinture. Je hais cet art improvisé au roulement du tambour, comme je hais l'armée..., ses tableaux sont une irritation de l'épiderme français. »* Et encore : *« Il est l'antithèse absolue de l'artiste ; il substitue le* chic *au dessin, le charivari à la couleur, les épisodes à l'unité ; il fait des Meissonier grands comme le monde. »*

Qui suscite de telles passions ne peut être tout à fait sans mérite. Le premier mérite d'Horace Vernet est dans sa simplicité, sa gentillesse, *sa bonne humeur, son absence totale* de prétention. Lui-même reconnaissait qu'il n'avait pas *« la tête bien forte »* et avouait tout ce qui manquait à ses ouvrages *« sur le plan de l'idée et de l'exécution »*. Des idées, il n'en a pas et il se moque des idées. *« Je n'ai ni parti pris ni système*, disait-il à la fin de sa vie, avec une ingénuité touchante, *je n'ai qu'un robinet mais il a bien coulé »*. *Et, en effet, un robinet ne pense* pas et il n'y a pas d'art sans système.

Il *ne pense pas* et *il n'a pas* regardé les maîtres, ni les maîtres en général ni les maîtres du genre dans lequel il s'est illustré. Il n'a pas regardé Rubens, il semble avoir ignoré Delacroix et il n'a pas cherché à se mesurer avec Gros, dont Charles Blanc disait qu'il lui était *supérieur comme l'épopée est supérieure* à l'anecdote. Les Français, c'est bien connu, à quelques exceptions près (Hugo, Zola, de Gaulle), n'ont pas la tête épique et Vernet est à cet égard le plus français de tous les Français, le plus français des Français de 1820, de 1830 et *encore de la moitié du dix-neuvième* siècle.

Les poètes mis à part, ce qui *caractérise en effet la France de la* Restauration et plus encore de la monarchie de Juillet, c'est peut-être *le retour* à la réalité, la *fin des illusions lyriques*, le besoin d'enregistrer l'événement mineur, l'orchestre dépouillé de ses fracas et de ses cuivres, une minutie souvent presque *obsessionnelle dans la description* et ce que l'on pourrait appeler, même si l'expression n'est pas très heureuse, la décompression épique. Au niveau le plus élevé, cela donne *Balzac et Augustin Thierry*, plus tard, Courbet et Flaubert. Au niveau moyen, Mérimée, Dumas et tout le *roman historique*.

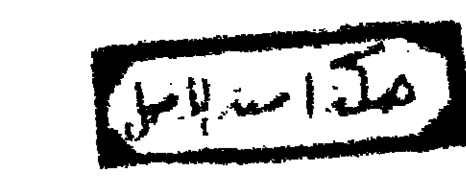
Et Vernet lui-même. La tête n'est pas très forte et la main n'est guère savante mais l'œil est d'une vivacité, *d'une franchise, d'une rapidité*, qui font de notre demi-solde de l'histoire non pas un *« feuilletoniste à mémoire d'almanach »*, mais un vrai, un grand journaliste et l'un des plus doués parmi les *chroniqueurs* de son temps. Avec cette réserve que le cœur de Vernet est *un peu celui de la Madelon* et qu'il enregistre le réel sans le relever de ces ombres tragiques ou de cette ironique réserve qui font la dimension de Balzac et de Mérimée.

Il ne savait pas amplifier et il était bien trop naïvement patriote pour *« démystifier »*. *Mais il ne mérite pas* le reproche de *« claironner »* que lui a adressé Armand Dayot. On peut le voir à travers ses remarquables dessins de jeunesse *(l'Entrevue de Napoléon et Alexandre, la Bataille de Somosierra)* et à travers ces lithographies où il a préféré raconter la vie d'un conscrit plutôt que d'évoquer les fumées et les foudres de la Grande Armée. Il aurait pu être un excellent peintre d'histoire traditionnel, comme le montre *la Bataille de Tolosa*, qui relève du grand art populaire, comme l'aurait mieux encore montré *la Bataille de Fontenoy* qu'il peignit pour la galerie des batailles de Louis-*Philippe et que l'on aurait bien dû* faire venir de Versailles.

Il a préféré s'en tenir au contemporain, se limiter à ce qu'il avait vu ou à ce qu'il pouvait reconstituer à partir de témoignages précis et récents : l'Algérie, Valmy, Jem-







DES BEAUX-ARTS

de l'histoire

mapes, les batailles de la campagne de France, la défense de Paris en 1814, la révolution de 1830. Les toiles relatives à la conquête de l'Algérie sont évoquées par quelques dessins de premier ordre et par quelques toiles dont la sentimentalité un peu niaise (*l'Enfant adopté*) ne doit pas faire oublier la verve, la vigueur d'exécution et, si la cruauté de la National Gallery de Londres nous a privés de *Jemmapes*, on pourra voir à l'Ecole des beaux-arts ces deux chefs-d'œuvre d'« histoire immédiate » que sont *la Barrière de Clichy* et *le Duc d'Orléans quittant le Palais-Royal pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville.*

Quel plaisir de les revoir ou de les découvrir ! On n'imagine rien de plus vivant, de plus leste et savoureux, rien qui ne soit dit avec plus de bonhomie et ne se lise avec plus d'agrément. La variété des expressions et des attitudes, le pittoresque ingénu du détail, le refus de l'emphase, tout cela enchante et plaît même au second regard, tant l'exécution est soignée, contrairement à ce que l'on a souvent dit de Vernet, qu'une caricature du *Charivari* représentait un jour passant à triple galop de cheval devant une toile pour la peindre et se précipiter sur la suivante.

Certes, on n'est pas soulevé par la houle de l'histoire, et Horace Vernet n'a pas fait cette découverte que Paul Valéry attribuait au maréchal Pétain, à savoir que le feu tue. Mais c'est la vie telle qu'elle a été, telle qu'elle aurait pu être, telle qu'elle est, même dans les plus grands moments : un soldat qui recharge son tusil, une bête qui se cabre, un matelas que l'on a apporté pour un blessé, des badauds, des gens qui ne pensent à rien, et l'on voit même, au premier plan du second tableau, une petite dame qui passe là par hasard en revenant du marché avec un panier de carottes sous le bras.

Cette petite dame, c'est la cantinière de Fabrice à Waterloo. Et ce que l'on a tellement reproché à Vernet, sa manière de déconcentrer l'événement, de le disperser en détails infimes, de tout voir par le petit bout de la lorgnette, c'est exactement la méthode de Stendhal.

Une joyeuse promenade

Il faudrait encore parler du voyageur, du chroniqueur de la vie romaine, de l'orientaliste dont la *Judith* est de grande et ténébreuse allure. Les dons de Vernet étaient si divers qu'il réussit aussi bien dans l'illustration romantique (*Mazeppa et les loups*) que dans l'art sévère, difficile, exigeant entre tous du portrait : son *Thorvaldsen* est superbe de lumière et d'aplomb et le portrait qu'il fit en 1831 de sa fille, la future épouse de Paul Delaroche, peut être comparé aux plus belles réussites d'Ingres.

Horace Vernet a été l'un des personnages considérables de son temps : son atelier, qu'il a représenté dans une toile charmante de cordialité virile et d'entrain, était sous la Restauration un des rendez-vous de la liberté, et la Villa Médicis n'a pas souvent connu de directeur aussi généreux, actif et capable de réveiller la vieille maison. Faut-il pour revenir à lui passer par l'hyperréalisme, comme on nous le suggère dans la préface du catalogue ?

A quoi bon ? Rien de plus irritant que ce tic qui consiste, sans doute pour montrer qu'on est bien dans le vent, à ne déchiffrer le passé qu'à travers la grille et les modes du présent : ce que nous demandons au passé, c'est précisément d'être différent du présent, d'être une sorte d'invitation au voyage. Le voyage que nous propose Horace Vernet ne vous mènera pas très loin et votre cœur n'y entendra pas le chant des matelots. Mais ce sera une joyeuse et juvénile promenade avec un bon compagnon qui n'a vécu que pour la peinture, qui, tel que l'a vu Mendelssohn à Rome, « *se jetait sur ses pinceaux et ses couleurs comme un affamé sur un morceau de pain* ».

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte. Jusqu'au 11 juillet.

De Watteau à Fragonard au Mai de Bordeaux

La « théâtromanie » du XVIIIe siècle

IL y a deux siècles qu'ouvrait ses portes, à Bordeaux, le plus beau théâtre de l'Europe d'alors. Cet anniversaire, qui a suscité, à la bibliothèque municipale, un hommage-bilan (excellent mais un peu maigre, en raison de l'incendie de 1862 et d'importantes pertes) consacré aux projets, dessins, etc. du célèbre Victor Louis, devait orienter la traditionnelle exposition du Mai de Bordeaux à la galerie des Beaux-Arts. Là, Gilberte Martin-Méry a réuni, en effet, sous le titre « Les arts du théâtre de Watteau à Fragonard », deux cent cinquante œuvres — surtout des peintures et des dessins — illustrant l'importance et l'évolution d'une très nette tendance du dix-huitième siècle à la « théâtromanie ».

Le phénomène le plus frappant, en ce qui concerne le théâtre au dix-huitième siècle, est son aptitude à utiliser tous les autres arts, sous prétexte qu'il est l' « art par excellence » : les nouveautés et les chefs-d'œuvre se rencontrèrent plus souvent dans les activités mises à contribution (décors, musique, architecture, etc.) que dans la production théâtrale proprement dite. Tout ce qui touche au théâtre (et le théâtre touche à tout) restera, grâce aux « arts du théâtre », étonnamment vivant. Comme le petit pied léger de la Camargo peint par Lancret.

Au siècle où toute l'Europe se couvre de théâtres — ces éloquents « théâtres-temples », ennoblis des colonnes et pilastres, des villes à perspectives qui tentent toutes de réaliser le rêve de la « Nouvelle Rome », — nous sommes loin des improvisations quasi privées du divertissement princier et des tréteaux de la foire, également mal logés, sous Louis XIV. Tous les arts subiront l'influence d'une « théâtralité » dominatrice qui touche au mode de vie même de l'époque.

Bien entendu, l'effet sur l'architecture est le plus profond et le plus spectaculaire. Si la passionnante section graphique de l'exposition en donne souvent un brillant commentaire, il ne faut pas oublier que les mêmes artistes concevaient la façade d'église et les aménagements du théâtre. La ville a largement profité des trouvailles de la scène, parce que, sacré et profane communiquant, la « vue oblique » des Italiens est traduite dans les tracés urbains qui font *du monument une surprise*, mais aussi persistera, de la « frontalité » classique à la française, un goût de l'implantation emphatique où le décor gagnera en élégante lisibilité.

Des ruines et du pathos

La peinture sera souvent un miroir direct de l'acteur ou du décor de théâtre. Miroir d'une société profondément atteinte par la théâtralité, elle ne manque pas de subir un reflet du théâtre au second degré. Sa mise en scène de la « fête galante » se rattache à une sorte de « théâtre sans scène », tandis que le « Gilles » de Watteau place le geste du comédien dans le rêve d'un temps suspendu. La plus belle œuvre de l'exposition, « La fête à Saint-Cloud » de Fragonard (vers 1775), est typique : tout est décor dans ce somptueux et large morceau, lui-même vaste décor de plus de 3 mètres où ruisselle une lumière d'or, les grandes eaux jouent comme pour le divertissement royal des fontaines d'antan, mais le théâtre se glisse plusieurs fois sous des formes vivantes et presque populaires (petite scène, marionnettes), sous les hautes frondaisons où se perd déjà l'ordre classique d'un buis taillé et d'une statue. C'est un beau jour mis en représentation.

Au rez-de-chaussée, théâtralisation d'un sujet (l'évanouissement d'Esther) et pathos, réunis dans la tapisserie de J.-F. De Troy, donnent le ton d'une exposition agréable, à la présentation aérée, aux groupements clairs : « Mes filles, soutenez votre reine éperdue... », sous de riches drapés et devant un jeu orientalisant de colonnes. Nous sommes en 1752.

Un peu plus tôt, la peinture livrera le non moins typique « Hameau d'Issé » où Boucher adapte sa perspective à la scène. Quelques excellents portraits, bien entendu : l'acteur de Drouais, l'ahurissant chanteur-travesti de Coypel et naturellement — anniversaire oblige — le Victor Louis par Lonsing, quelque peu décevant et pas seulement parce que empâté. L'exposition montre beaucoup mieux, de la Guimard de Fragonard et des deux célèbres Camargo de Lancret (déjà cité) — pour une fois côte à côte, — celui de l'Ermitage à Leningrad et celui du Musée de Nantes, aux Anglais intéressants aussi pour la note finale de romantisme naissant, déjà présente dans le portrait de Peg Woffington de John Lewis.

L'accent « ruine romaine » est signalé par le grand et beau Servandoni du musée de Lyon qui, comme beaucoup des meilleurs décors d'alors, doit sa « présence » à l'observation directe et émue des restes de l'architecture antique.

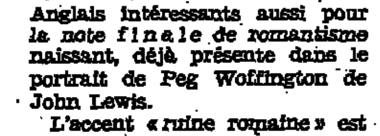
Au premier étage triomphent, Watteau et Fragonard.

Watteau est richement représenté en face de l'escalier par « Arlequin empereur de la Lune, scène de la comédie italienne » (Nantes), les « Acteurs de la Comédie-Française » (Ermitage, Leningrad) et les deux exquises petites toiles de Berlin, « l'Amour au théâtre français » et « l'Amour au théâtre italien ». Avec une série non moins brillante de dessins et le grand Fragonard de la « Fête à Saint-Cloud », nous sommes aux points chauds de la présentation qu'animent quelques bons bois vénitiens.

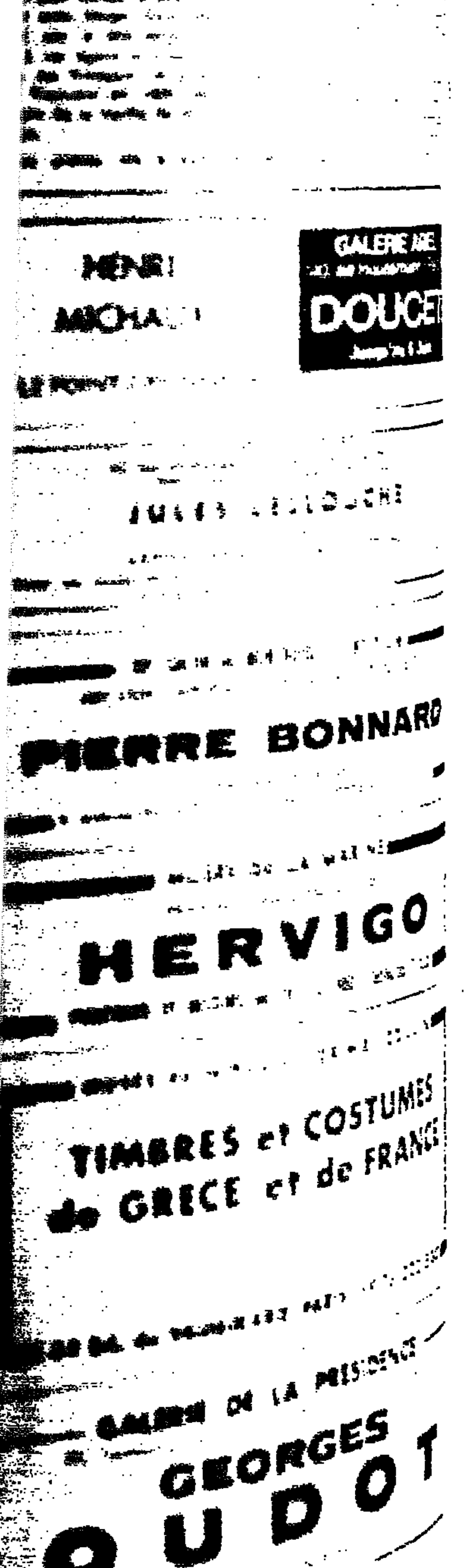
Le prestigieux « Intérieur de théâtre » (Louvre, 1747), de Pannini ne saurait passer inaperçu. Ne serait-ce que parce qu'il est au cœur du sujet. Surtout c'est une œuvre pré-piranésienne, mais ardente, où l'espace scénique semble doté d'un lyrisme propre. On ne saurait en dire autant de l'intérieur du théâtre royal de Turin d'une majestueuse froideur mais inspiré des riches scénographies du fameux Bibiena (l'inventeur de la « vue oblique »).

Au sous-sol voisinent les grands noms et d'autres qui sont importants pour le sujet : Tiepolo et Galliari, Lancret et Thornhill, etc. La salle de gauche, réservée aux décors, révèle des Bibiena encore plus délirants que prévu où le baroque devient presque écrasant, le grandiose effrayant. C'est une limite. L'invention déjà délirante chez Ferdinando — le père de la « scena per angolo » — devient redoutable chez son second fils Giuseppe. Le sujet est ici si bien traité — avec des ensembles consacrés à Victor Louis, mais aussi à Charles de Wailly, à P.-A. Pâris, sans oublier le très important Servandoni et ses belles galeries, ni Stern, Thian, Lhote, Desproux, Oppenord, etc. — que l'on en viendrait à considérer comme marginal le superbe ensemble de dessins d'acteurs de Watteau qui a été enrichi de prêts importants. N'oublions tout de même pas la série des Desprez de Stockholm et cette « Sémiramis », enflammée et funèbre, destinée à la très mauvaise pièce de Voltaire que nul ne lit.

PAULE-MARIE GRAND.



Maquette de costume pour la Haine.



DISQUES



Classique

M. A. CHARPENTIER : *Cécile, vierge et martyre. Le Fils prodigue*, par « les Arts florissants », *direction* W. Christie. — Nous avons dit, à Saintes récemment, la beauté « florissante » de l'ensemble constitué à Paris depuis deux ans par William Christie ; *celui-ci nous révèle deux oratorios* de Charpentier dans la descendance de Carissimi. Même si ces pages n'ont pas la grandeur visionnaire et mystique des *Leçons de ténèbres*, cette très belle interprétation dément la réputation de froideur faite à la *musique française* du dix-septième siècle (Harmonia Mundi, 10 066).

VIVALDI : *Cinq concertos pour violon : « le Repos, le Grand Mogol, l'Amoureux, le Cor de postillon, le Soupir »*, par P. Tosi, M. Fornaciari et les Solisti Veneti. — Seuls les musicologues se retrouvent dans les innombrables concertos (près de cinq cents) de *Vivaldi. Ces cinq* là ont bienheureusement des surnoms pour se faire reconnaître. Ils *sont* suaves ou sublimes, et méritent pleinement de décorer nos maisons comme des palais vénitiens. Quelle splendeur sonore sous la baguette *ailée de Claudio Scimone !* (Erato, STU 71 304.)

BACH : *la Passion selon saint Matthieu*, par Karl Richter. — Ce *second enregistrement (1979) de* Richter est une déception. Il accentue les caractères du premier (1958) jusqu'à la caricature : la lenteur devient lourdeur, la brume tragique une opacité sinistre, le ton méditatif un prêche sentencieux. *Les solistes* en pâtissent comme l'œuvre, spécialement Fischer-Dieskau *d'un dramatisme solennel au lieu* de la flamme émue de la première version. Et surtout, *Haefliger était un évangéliste* tellement plus intense, flexible, bouleversé que Schreier ! Avec cette *interprétation* d'un mysticisme compassé, on est vraiment *à l'opposé du nouvel évangile* baroque (4 d. Archiv, 2712 005).

BACH : *Toccatas pour clavier, par* Glenn Gould. — Glenn Gould parle pendant qu'il joue ces toccatas, mais il « parle » plus encore ces toccatas, il les *rumine les grommelle*, les goûte et savoure comme un vin sec de pays. Interprétation plus que personnelle, comme d'un vieux sachem dans sa tanière ; un *étonnant* document quasi ethnographique... (CBS 76 881.)

BEETHOVEN : *Triple Concerto*, avec M. Zeltser, A. S. Mutter, et *Yo Yo Ma, direction Karajan.* — On retrouve dans ce disque ce spectacle rayonnant de jeunesse et d'amitié qui s'est promené à travers toute l'Europe : trois *jeunes artistes réunis, « promus »* au rang de vedettes internationales par la grâce de Karajan et jouant de toute leur âme, avec expressionnisme parfois, cette *œuvre chevaleresque sous* le chaperon de la Philharmonique de Berlin et d'un vieux maître attendri, brillant de tous leurs feux (DG, 2531 262).

SCHUBERT : *Quatuor « la Jeune Fille et la Mort »* et *Quartettsatz*, par le Quatuor de Prague. — Les œuvres sont bien connues, fort enregistrées, *mais ce disque* nous rappelle qu'un des meilleurs quatuors du monde se trouve à *Prague : son intégrale* Dvorak (12 DG, 2740 177) brûle dans nos souvenirs comme une grande flambée d'automne. Ces Schubert confirment la merveilleuse *qualité sonore, jointe à l'intelligence* et à l'intensité intuitive, de ces musiciens hors ligne (Supraphon, 200 440).

SCHUBERT : *Sonate-Fantaisie, deux Scherzi, quatre Danses allemandes, Allegretto D 915*, par Jeremy Menuhin. — Une belle sonorité avec une riche gamme *de couleurs, un lyrisme un peu* trop primitif, surtout dans la mystérieuse sonate, un jeu par*fois innocemment martelé*, mais d'une ingénuité très schubertienne ; le bon sang du fils de Menuhin ne saurait mentir. La fraîcheur et le charme de la *jeunesse devront cependant* céder peu à peu aux secrets de la maturité que l'on ne discerne pas encore dans ce disque (Adès, 14 017).

MENDELSSOHN : *Octuor et quintette à cordes*, par l'Academy *St-Martin-in-the-Fields. — On ne* peut rêver musique plus grisante que celle de l'*Octuor*, comme un *« songe d'une nuit d'été »* qui ne finirait jamais, et l'interprétation translucide est d'une fougue, d'une finesse, d'une sonorité idéales. Niera-t-on ensuite la force du charmant Mendelssohn, si bêtement décrié ? Mais le *Quintette op. 87* n'est pas moins *beau, ardent, tendu* dans sa merveilleuse élégance, avec un *adagio* aux accents poignants, lancinant *parfois comme* du Beethoven. Un disque qui se place *au premier rang des nouveautés* (Philips, 9500 616).

SCHUMANN : *Troisième Symphonie « Rhénane » et Concerto pour quatre cors*, par Klaus Tennstedt. — Karajan ne prête pas la Philharmonique de *Berlin* à n'importe qui. Avec Klaus Tennstedt, il a eu, incontestablement, la main heureuse. Ce chef, né en Allemagne de l'Est, fixé aujourd'hui à Hambourg, paraît en *effet* de la grande lignée germanique et, après une exceptionnelle *Cinquième Symphonie* de Mahler (2 d. EMI, 157-03440/441), cette *Troisième Symphonie* de Schumann sonne avec une splendeur absolue qui rappelle Klem*perer ; quel plaisir aussi* de découvrir ce curieux *Konzertstück pour quatre cors* d'un bouillant ou tendre lyrisme avec les quatre éblouissants solistes de Berlin *(EMI, 069-03487).* — J. L.

Jazz

ART ENSEMBLE OF CHICAGO : *Full forse*. Si l'on voulait, aussi paradoxale que l'entreprise puisse *paraître, voir en l'Art Ensemble* un héritier de la tradition ellingtonienne, *beaucoup d'arguments* dans ce disque se trouveraient offerts. Le goût des longues *suites est patent dans « Magg* Zelma », puis « Care free » (qui occupent toute la première face). Le travail du timbre chez Lester Bowie prolonge celui d'un Bubber *Miley ou d'un Cootie, notamment* dans le splendide « Charlie M. », la meilleure plage de l'album à *l'oreille de ceux qui restent* friands des rythmes balancés du jazz, *ici célébrés* par Don Moye et Malachi Favors, à la perfection (E.C.M. 1167, distribution *Phonogram*).

JOHNNY HODGES : *The Rabbit's Work on Verve* (volumes I et II). Le fameux lapin s'était échappé *pour la première fois de l'orchestre* de Duke au début de 1951. La première devait être aussi la dernière. Hodges (qui y était entré en 1928) retournera dans la troupe en 1955 et y demeurera jusqu'au *bout, quinze* années encore. Au cours de l'escapade, totalement libéré dans ses *mouvements* mais *non dans sa pensée*, il continuera, on s'en rend compte ici, de jouer les *thèmes de l'Atelier, avec, d'ailleurs*, quand il le pourra, la complicité des anciens compa*gnons de route : Lawrence* Brown, Al Sears, Sonny Greer... Dire que cette musique est su*perbe* relève de l'euphémisme. (Verve 2304 447 et 448, distribution Polydor.)

LESTER YOUNG : *Pres.* Frappe, d'abord, l'image en gris de Lester, sur la jaquette de cet album. *La paupière mi-baissée, le regard* presque absent, hautain et triste. Étonne, ensuite, la force de vivre en musique — manière de se défendre du monde réel — qui *éclate dans ces plages enregistrées* pour une radio à l'Olivia Davis Patio Lounge de Washington et, surtout, dans un « B.D. Blues » fascinant, inédit, *de près de huit minutes. (Pablo* 2308 219, distribution R.C.A.)

ART FARMER : *« At Boomers ».* Une nuit d'un de ces cabarets *de New-York* où l'on a la chance de trouver réunis, très naturellement, des *musiciens de premier* plan. Chacun d'eux, partout ailleurs, pourrait être tête d'affi*che. Ainsi de Clifford Jordan*, Cedar Walton, Sam Jones, Billy Higgins, entourant Art Farmer et que des Japonais en voyage ont saisi, pour ce recueil, en pleine *— et heureuse — action. (East* Wind 200 912 634, distribution Phonogram.)

ERROLL GARNER : *« Dreamy.* Si *l'on excepte* les trois thèmes en tempo lent où le pianiste se laisse aller aux fades *susurrements* et aux déliquescentes délices de la romance (certains *l'aiment pour ça), on se régale* de vingt-cinq minutes de musique de Garner, avec sa puissance calme et musculeuse, pressante et retenue. Lorsque parut autre*fois When you're smiling, par* exemple, c'était à peine trois ans après *Play piano, play*, après la *révélation* de Garner à tout le monde, et à lui-même. Et quelle révélation *!* (C.B.S. 84 267.) — L. M.

Rock

PETE TOWNSHEND : *Empty glass.* — Premier album-solo du leader des Who. On retrouve, bien sûr, la *marque* habituelle de Pete Townshend, guitariste et compositeur d'un groupe qui a su, malgré seize ans d'existence, garder sa force d'impact, son énergie, sa tension rageuse. On *renoue avec le climat sonore* des derniers albums des Who et avec certains thèmes habituels *de* Townshend. On découvre aussi le regard d'un rocker de 35 ans sur la nouvelle génération (33 t. W.E.A. Music We 351).

EMMYLOU HARRIS : *Roses in the snow.* — Fidèle à son image de chanteuse de country-rock et toujours accompagnée *par* le guitariste, virtuose Albert Lee, Emmylou Harris chante avec l'émotion et la force qu'on lui connaît des titres tout aussi bien signés *par Paul Simon, Ralph Stanley*, Bill Haley que par Alvin Pleasant Carter. (33 t. Warner W.B. 56796.)

TRUST : *Repression.* — Avec toujours ce hard rock carré, efficace, ne s'embarrassant d'au*cune fioriture, qui a fait de Trust* le groupe français de rock le plus populaire, en six mois, et avant de partir pour une longue tournée italienne, Bernard Bon*voisin, Norbert Krief et leurs comparses* nous livrent un deuxième album qui reste dans la *même veine* que le précédent, avec des textes jetés avec rage *et violence par le chanteur (Bon*voisin) et qui parlent de la zone en connaissance de cause, mais aussi des multiples comédies sociales et politiques qui défilent *dans notre vie quotidienne.* (33 t. C.B.S. 84318.) — C. F.

Variétés

COUNTRY MUSIC OF THE 80'S : une bonne introduction à la *country-music* rénovée, *modernisée* depuis la fin des années 60, à Nashville, sous l'impulsion notamment de Chet Atkins. Celui-ci et sa guitare sont d'ailleurs présents dans *cet album, à la* diversité marquée par la présence d'artistes aussi différents que Waylon Jennings, Tom T. Hall, Jerry Reed, Willie Nelson, Charley *Pride* et Ray Stevens. (33 t. R.C.A. PL 43286.)

DOLLY PARTON : rock-country et ballades fortement imprégnées *de la tradition de Nashville.* (33 t. R.C.A. PL 13546.)

CLAUDE NOUGARO : *Assez !.* — Du très grand Nougaro dans des *chansons-poèmes, des chansons*-révoltes, des chansons-espoirs, dans des emportements, des folies, des cris, dans des volées d'images, des bouffées d'amour, d'humour *et* de tendresse, et avec une palette très diversifiée de compositeurs : Maurice Vander, *Michel Legrand, Henri* Salvador, Jean-Claude Vannier, Richard Galliano, Bernard Algarra. (33 t. Barclay 96106). C. F.

COURRIER

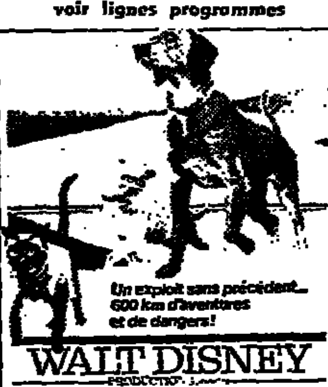
La harpe du L.S.O.

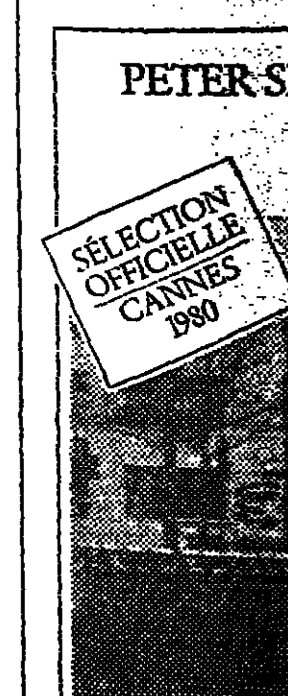
Nous avons reçu de M. Anthony Camden, au nom du London Symphony Orchestra, la lettre suivante en réponse à l'article de Gérard Condé sur le concert du 10 mai dernier au Théâtre des Champs-Elysées (le Monde daté 13-14 mai). Notre collaborateur indiquait que l'Adagietto de la Cinquième Symphonie *de* Mahler *avait été joué en « bis » après qu'une partie du public eut vivement protesté contre le remplacement de cette symphonie par la Qua*trième *de Tchaïkovski, mais constatant qu'une harpe — inutile pour l'œuvre de Tchaïkovski — était présente sur l'estrade dès le début de la soirée, il en concluait que* « tout était prévu » *et s'étonnait qu'aucune explication n'eût été donnée à l'entracte.*

Le programme a bel et bien été modifié voilà quatre mois, *nous écrit M. Camden*, au moment où l'Opéra de Paris décida qu'il ne pouvait finalement pas *inviter le L.S.O. et M. Abbado* à Paris pour les représentations de *Carmen*. Les garanties importantes furent ainsi perdues et les concerts, qui devaient avoir lieu entre les représentations à l'Opéra, durent de ce fait être modifiés. Etant donnés les problèmes financiers que pose la venue de cet orchestre dans un théâtre aux dimensions relativement modestes, certains changements ont dû inévitablement être décidés. *La Cinquième* de Mahler dut par conséquent être repoussée au concert du lendemain, les musiciens supplémentaires nécessaires n'arrivant à Paris que le dimanche matin.

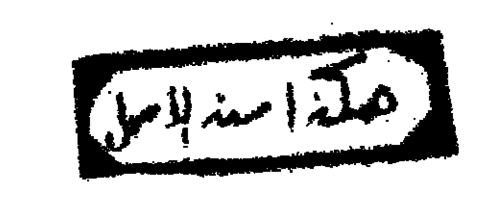
La raison de la présence de la harpe sur la scène après l'entracte s'explique non pour la symphonie de Mahler — comme vous le suggérez — mais pour la suite de *l'Oiseau de feu* qui était alors programmé pour le « bis ». Ce ne fut qu'après le concert, et pour répondre à l'attitude du public, que M. Abbado décida de jouer l'*Adagietto* de Mahler. Les partitions furent alors distribuées aux interprètes devant le public lui-même.

Il était dans nos intentions en 1978 de donner toutes les symphonies de Mahler à Paris sur plusieurs années. Nous en sommes à notre troisième visite et avons donné quatre symphonies différentes de même que tous les concertos de Beethoven pour piano avec M. Brendel. Nous souhaitons et nous aimerions beaucoup revenir à Paris en mai prochain pour donner la troisième de Malher sous le patronage du promoteur, M. André Furno, dont l'enthousiasme a persuadé orchestres, chefs d'orchestre et solistes de tous les pays du monde de donner des concerts au Théâtre des Champs-Elysées.









Architecture de Cannes et d'ailleurs

La palme et le pompon

LE vieux Palais des festivals a encore fait de l'usage cette année : on y piétinait bien, y trottinait ferme, on s'y enfouissait généreusement dans une pagaille bien réglée, ou réglée de telle sorte qu'on pouvait bien comprendre le besoin d'une nouvelle « crèche » si brillamment exprimé par la ville lors d'un récent concours (*le Monde* du 1er mars) : le projet de Sir Hubert Bennet et de M. François Druet avait alors *remporté la palme, une palme* bien négligemment agitée, pensions-nous, sur la bonne ville de Cannes... Mais les travaux ont commencé conformément à la *tradition qui prévaut en France,* à cette tradition qui a assuré depuis la guerre à l'architecture française le pompon de la médiocrité : précipitation, autosatisfaction, *autoritarisme,* enflure, brutalité, le cas échéant copinage et magouilles (ce n'est cependant pas pour ces deux derniers avantages le cas, *semble-t-il, de Cannes), tous agréments,* et nous en oublions, qui auraient dû être la seule préoccupation de l'ordre, et contre lesquels sa seule fonction *devrait être de protéger* ses architectes ; toutes qualités dont Marc de Leusse et Raymond Nicolas dressent un exemplaire tableau dans un livre récent : *« Dossier A... comme architecte »* (1).

Mais revenons sur la Croisette où deux ou trois grues graciles et jaunes, cousines de celles qui édifièrent en face le somptueux et méphistique Gray d'Albion, *ont pris* la place de l'ancien casino, détruit avant même qu'un permis ait été accordé au nouveau projet. Cette affaire de dates, comme *quelques autres points de* règlement plus ou moins litigieux, ont cependant peu d'intérêt ici : cinq associations (2) ainsi que Me A. C. Blanc, conseiller *général de Cannes, bien que moralement* soutenus par quelque seize mille signatures, n'ont pas obtenu du tribunal administratif de Nice le sursis à exécution du permis de construire. Malgré les irrégularités constatées, le tribunal a suivi les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Ould Aoudia, qui estimait ce sursis « *inopportun, pour une opération dont l'intérêt public est évident* ».

Peu d'intérêt ici, car, une fois l'ancien casino détruit, le seul problème réel est, désormais, celui de la qualité architecturale et de l'impact du projet sur l'environnement, l'une et l'autre jugés naguère satisfaisants par un jury fidèle en cela aux traditions françaises. Mais un intérêt général : alors que les associations *commencent* à trouver en France la force de lutter, cet arrêt — il fera, n'en doutons pas, jurisprudence — leur retire ce biais précieux des *irrégularités administratives* (à la fois fréquentes et souvent inévitables en fait) qui leur permettaient de *limiter certains dégâts esthétiques* ou écologiques.

Et revenons sur la Croisette, rentrons dans le Palais des festivals, reportons-nous en 1969 : *s'y tenait un congrès d'architecture* et d'urbanisme à l'issue duquel fut décerné, avec sérieux, un désopilant grand prix (encore un) à une de ces lubies futuristes qui étaient alors à la mode et passaient pour l'avenir : une molle ville à base de cratères ; quelque chose comme la réplique en négatif *du* plan voisin de *Le Corbusier, le même discours* en fait. A cette occasion, l'architecte primé devait déclarer à la télévision que Chandigârh, c'était du passé. On ne pouvait mieux, *alors, renier l'architecture* et prôner un urbanisme « débile ». On ne pouvait mieux préfigurer le *morceau* de bravoure que la ville entreprend aujourd'hui de mener à son terme et auquel la revue *Macadam* pourrait, à juste titre, décerner son « anti-grand prix » bimestriel. Cannes, pour l'exemple : comme à Paris les Halles, *La Villette,* le front de Seine, le treizième arrondissement, la place des Fêtes, comme dans maintes autres villes de province où se sont organisées des opérations similaires. On ne sait plus à quelle cité, à quel architecte, à quel promoteur, décerner, désormais l'oscar de la médiocrité, le seul domaine où le choix soit décidément large.

Mais, revenons sur la Croisette *qu'une voiture,* le 16 mai, mit trente-sept minutes à parcourir tant la circulation était fluide : car le nouveau palais, disent certains, pourrait apporter quel*ques encombrements.*

FRÉDÉRIC EDELMANN.

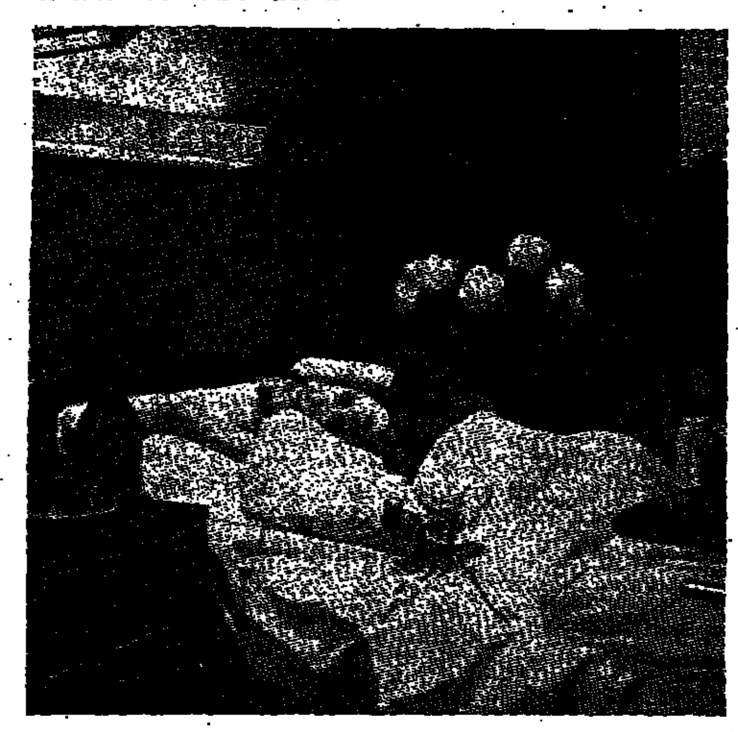
(1) Éditions Alain Moreau. Collection « Confrontation ».

(2) Association de l'Avenir des communes du bassin de la Siagne, Association pour la protection de la baie de Cannes et de son environnement, Association de défense des sites de Cannes et de ses environs, Fédération des associations du Sud-Est, GADSECA.

TROIS PHOTOGRAPHES

Peter Hujar

à La Remise du Parc



LA Remise du Parc expose, pour la première fois en France, un photographe américain de quarante-six ans, Peter Hujar, qui a récemment abandonné la photo de mode (il travaillait en particulier pour Harpers Bazar) pour poursuivre son travail personnel. Son curriculum vitae, plus intime, semble pour le moins apocryphe : il serait né à Hollywood d'un père boulanger d'origine ukrainienne et d'une mère actrice qui ne connut aucune notoriété. Un séjour de deux ans dans un couvent de trappistes lui aurait révélé son goût de la photographie au début des années 60. Il vivrait maintenant retiré du monde en Floride, dans une ferme, où il élèverait des chèvres tout en s'occupant de son fils attardé. Un autoportrait torse nu le montre assez grave et émacié ; son travail dénote une certaine attirance pour les corps, masculins et féminins, pour les travestis et pour les animaux de ferme, les petits lapins, les jolis moutons pleins de laine, les roquets.

La Remise du Parc, donc, propose vingt-cinq clichés de Peter Hujar, grand format et carrés, précis, tirés mat, d'une belle qualité. Un portrait d'homme crispé par la douleur ou l'éveil ; une jambe poilue veinulée par l'ombre ; un nu de femme en mouvement ; des travestis Second Empire ou nefertitiens ; des portraits « relâchés » de Susan Sontag, William Burroughs et Bob Wilson. Chaque fois devant des fonds neutres et déblayés, moins éclatants que les portraits de Mapplethorpe. Quelques photos de momies du cimetière des Capucins à Palerme ; des photos de vagues sans intérêt et un joli portrait commandé par Candy Darling la veille de sa mort, une rose jetée sur son lit d'hôpital. Le tout est à la fois plat et intense, mais davantage d'une plate intensité que d'une intense platitude : empli par le silence.

★ 2, impasse des Bourdonnais - Paris (1er). Jusqu'au 12 juillet.

Olga Kaloussi

au Centre Georges-Pompidou

L'ATELIER photos du Centre Georges-Pompidou propose le travail d'une jeune photographe grecque établie en Allemagne, à Düsseldorf. La disposition des cadres, parfois en quinconce et en dégringolade sur les murs blancs, est déjà comme une composition qui appuie le rapport des photos bloquées dans chaque séquence. En voyant ces photos, on dirait : « il y a de l'idée » ; on dirait qu'un texte préalable, mais invisible s'est glissé dans ces photos, puis s'y est évanoui, comme si l'image servait de filtre ou de passoire.

Voilà quel pourrait être le texte de la séquence la plus « attrayante » : sur une plage au soleil est dressée une forme blanche voilée, comme un des fantômes d'Herbert List, une femme aux jolies épaules nues s'est approchée, elle a voulu prendre le voile pour découvrir le visage, mais il n'y avait rien dessous, ni même aucune armature ou aucun mannequin, alors elle s'en est couverte, et son visage s'est dissous, la nuit est tombée sur la plage. Cette séquence est tirée à trois exemplaires, et parce qu'elle est très jolie, et rendue rare par le numérotage, elle pourrait bien tenter un collectionneur.

Olga Kaloussi a recours au principe de la séquence pour faire passer le temps, et l'usure de l'image, sa dégradation, jusqu'à ce qu'elle disparaisse tout à fait, grignotée, comme un fantasme fatigué. Ou alors la séquence sert à des effets de rapprochement ou d'éloignement, des zooms avant ou arrière, à des analogies formelles et à des « subtilisations », passages subtils du miroir à son reflet, et du reflet masqué à la photo en abîme... Un homme court plus vite que son ombre, dans les déchirures successives de paysages recollés et virés. Il y a là un petit univers, bien maîtrisé.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 22 juin.

Tom Drahos

chez Créatis

LA Galerie Ufficio dell'Arte Créatis propose deux nouvelles séries de Tom Drahos, photographe tchèque installé à Paris depuis 1968, qu'on a découvert dans l'album photographique n° 1 conçu par Pierre de Fenoyl. La série intitulée « Les horreurs de la guerre » montrait une guerre en modèle réduit, faite par des soldats de plastique. Cette fois les soldats pataugent dans des Bérésinas de babas au rhum, se noient dans des icebergs de meringues. Tom Drahos s'est attaqué à la couleur, et il pose sur des surfaces laquées ou miroitantes des jouets de plastique, des petits cochons et des tétines bien rouges, des ours blancs qui surgissent d'entre les lacets d'une chaussure de tennis, des pumas noirs ondulants de porcelaine. Tout est charmant et parfait : l'extrême intensité de la couleur, les éclairages.

Dans la seconde série, noire et blanche, intitulée, paraît-il, « Science exacte », Drahos procède à une implantation, dans des intérieurs bourgeois, de masses molles sculptées dans la glaise à qui il donne des visages vaguement humains, troués de boulons à la place des yeux, striés de coups d'ongles, écrasés de digitales insistantes et encombrés de machines retorses, de fils électriques, de racines, de coton. Cela fait penser à la bande dessinée « Barbapapa » ou à des films d'animation de science-fiction : M. et Mme Dupont sont tranquillement assis dans leur salle à manger quand le poste de télévision explose ou, à une échelle nationale, une bombe à neutrons XY. Les objets restent intacts, mais quand le nuage de fumée retombe, on ne voit plus que deux asticots qui fument la pipe et qui tricotent, et qui continuent à s'agiter dans leur étonnement réciproque. Parfois la matière molle est malaxée de façon plus sobre, sans fouillis figuratifs, et cela devient de la sculpture photographique. Tom Drahos est le créateur exclusif de ses images.

HERVÉ GUIBERT.

★ 44, rue Quincampoix - Paris (4e). Jusqu'au 19 juin.





Expositions

Centre Georges-Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. : le samedi, à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

MALEVITCH. Planètes et architectures. — Jusqu'au 2 juin.

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 7 septembre.

ACCROCHAGE IV : Images transposées, images composées. — Jusqu'au 9 juin.

ATELIERS AUJOURD'HUI 24 : J.-L. Coignet, sculpture et P. Kern : « Usine à Bastos ». Salle contemporaine. Jusqu'au 23 juin.

HORIA DAMIAN : Projet de San-Francisco. — Jusqu'au 9 juin.

OLGA KALOUSSI. — Jusqu'au 22 juin.

ELLSWORTH KELLY, peintures et sculptures 1968 - 1979. — Jusqu'au 15 juin.

INSTANTANES. — Salle animation au rez-de-chaussée.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

C. C. I.

L'OBJET INDUSTRIEL. — Jusqu'au 9 juin.

LE MOBILIER EN BOIS COURBE. — Jusqu'au 23 juin.

B.P.I.

LIVRE - PARCOURS. Du salon de lecture à la bibliothèque publique (2e étage). — Jusqu'au 23 juin.

IL Y A QUARANTE ANS... LA RESISTANCE. — Jusqu'au 2 juillet.

Musées

MAITRES DE L'EAU-FORTE DES XVIe ET XVIIe SIECLES. Douzième exposition de la collection E. de Rothschild. Du 30 mai au 25 août. RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. Du 30 mai au 1er décembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

MARIO PRASSINOS. Peintures et dessins récents. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi, 6 F. Jusqu'au 14 juillet.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. *Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne* ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 août.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 septembre.

JAN DIBBETS : Rétrospective. — YANNIS KOUNELLIS : Environnements. — ARC - Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). — Jusqu'au 1er juin.

BHOULBHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 17 novembre.

PROJETS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE, pour le musée du dix-neuvième siècle. — Gare d'Orsay, 9, quai Anatole-France. Sauf dim., de 10 h. à 17 h.

LA CAMPAGNE ROMAINE, A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : *LA MAL'ARIA*. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! Musée Bourdelle, 19, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Du 29 mai à fin septembre.

KENN A LA MONNAIE DE PARIS. 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Du 29 mai au 11 octobre.

TROISIEME CENTENAIRE DE LA COMEDIE - FRANÇAISE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 juillet.

EDGAR CHAHINE. Peintre graveur. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). De 12 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

GARRY WINOGRAND. — Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 juin.

NOUVELLES SALLES D'ART CHINOIS. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15.

NOUVELLES SALLES DU MUSEE DES ARTS AFRICAINS ET OCEANIENS, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE-JEUNE EXPRESSION. — Parc floral de Paris, hall international, bois de Vincennes. De 19 h. à 20 h. Jusqu'au 31 mai.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 7 juin.

RESISTANCE, DEPORTATION ET CREATION DANS LE BRUIT DES ARMES. — Musée de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg (705-04-10). Tous les jours, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 20 juin.

ILE SAINT-LOUIS. — Jusqu'au 15 juin. — LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

TRESORS DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL. — 1, rue de Sully (261-8'-83). De 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 juin.

THIONVILLE ARCHITECTURE. — Musée des monuments français. Palais de Chaillot (727-97-27). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Jusqu'au 23 juin.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet.

L'ESTAMPE INUIT (Eskimo). — Hall du Musée de l'homme (voir ci-dessus).

VISIBLE - INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

HORACE VERNET. — Chapelle des Petits-Augustins. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 11 juillet.

LE PAYSAGE EVOQUE PAR LA PLUME ET LE PINCEAU. Dessins et autographes d'artistes français du dix-huitième siècle. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

EMANCIPATION. Images populaires du XVIe au XXe siècle. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 30 juin.

ARTISTES ALLEMANDS A PARIS : peintures, dessins, photos, sculptures. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 17 juin.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. Jusqu'au 14 septembre. — DANS LE TABLEAU. — ET PELOUSE. Jusqu'au 15 juin. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h.

ERIK DIETMAN. Peintures. — CARL FREDRIK HILL (1849-1911). Dessins. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

MICHEL SZULC KRZYZANOWSKI. Photographies. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 15 juin.

VARSOVIE 1980, vue par des élèves de l'unité pédagogique d'architecture numéro 4. — Institut culturel polonais, 31, rue Jean-Goujon (260-34-57, poste 362). Sauf sam. et dim., de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 juin.

JORGEN NASH. Le rebelle du Nord : peintre, graveur, sculpteur, situationniste. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h. ; dim. et fêtes, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 15 juin.

EUGENE ATGET/CAROLE BARRIQUAND : photographies de heurtoirs. — Musée Bricard, hôtel Libéral-Bruant, 1, rue de la Perle (277-79-62). Sauf lundi et mardi. Jusqu'au 9 juin.

JEAN D'YLEN : affiches. — Hôtel de Sens, bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier. Sauf dim. et lundi. De 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 juin.

CODES. Exposition-parcours de Maurice Guillaud. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

COSMOGONIE : parcours plastique et audiovisuel. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, 12 h. 30, 14 h., 15 h. 30, 17 h. et 18 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

AUTOMATES ET MUSIQUE MECANIQUE. — Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h. à 17 h. 30. Entrée libre. A 14 h. 30 et à 16 h., présentation musicale. Jusqu'au 15 juin.

LE MONDE INCONNU DES CANNES : du XVIIIe au XXe siècle. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 8 juin.

SALON DE PARIS. Peinture, musique, poésie. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (329-12-13, poste 3832), sauf dim., de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 24 juin.

PEINTURES ET MARIONNETTES D'INDONESIE. — Le Per-Play, 13, rue du Pot-de-Fer (707-96-99). Jusqu'au 30 juin.

DAVID BAILEY. Cinquante photographics. American Center, 261, boulevard Raspail (354-99-92). De 12 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juin.

YVES DREISS, EDITH HOF, ALISKA LAHUSEN, F.M. MAHDAVI, YACOUBA TOURE. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 8 juin.

CLAUDE LESUR. Œuvres récentes. — Icomos. Hôtel Saint-Aignan, 75, rue du Temple. De 14 h. à 19 h. 30. Du 1er au 30 juin.

DES ARTISANS AU MARAIS EN 1980. — Centre d'information du Festival du Marais, 68, rue François-Miron (887-77-51).

Galeries

LES NABIS (1898-1900). — Galerie « la Cave », 7, rue de Miromesnil (265-40-66). Jusqu'au 15 juillet.

LE SPORT. Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 20 juin.

LES OLYMPIADES DE L'ART : Larguier, peintures. - Bakker, Bottagisio-Decoux, Dimas, Dise, Lasserre, sculptures. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 15 septembre.

LEÇON D'ANATOMIE : Lutz, Pellin, Segui. — Galerie Noire, 20, rue Molitor (651-62-90).

CARNETS D'ARTISTES : dessins de Baruchello, Bazaine, Bonnard, Broodthaers, Buri, Degottex, etc. — Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66) Jusqu'au 30 juin.

HORIZON 80 : Féraud, Kijno, Koch, Moisset, Morisson, Pelayo, etc. — Galerie Saint-Guillaume, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-27). Jusqu'au 12 juillet.

ADAMI. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19).

FRANÇOIS BEALU. — Galerie Mazarine, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 21 juin.

CONNIE BECKLEY. Installation. — Galerie Farideh-Cadot, 11, rue du Jura (331-34-62).

BEERI. Gravures 1976-1980. — Galerie de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 5 juillet.

DENISE BIGOT. Tapisseries. — Fondation Strafor, 134, boulevard Haussmann (763-72-83). Jusqu'au 27 juin.

BOHM. Territoire d'ocres, objets de peinture. — Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 28 juin.

EUGENE BOUDIN. — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 12 juillet.

STANLEY BROWN. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 4 juin.

SAMUEL BURI. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 10 juillet.

FREDRICH CANTOR. — Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 7 juin.

CARGALEIRO. Gouaches. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 7 juin.

JACQUES COLOMBAT. Dessins. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 15 juin.

CORREIA. Sculptures. — Galerie Martin-Caille, 34, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-27-50). Jusqu'au 8 juin.

DADO. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 12 juillet.

DANDOLO. Dessins. — Galerie L. Soulanges, 20, rue de l'Odéon (326-25-38). Jusqu'au 31 mai.

MONIQUE DE ROUX. Peintures gravures. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 14 juin.

GERARD DIAZ. Œuvre gravé. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 7 juin.

JEANINE ECHARD. Peintures et objets tissés. — Centre de recherche Créer, 33, rue Saint-Honoré (261-78-50). Jusqu'au 11 juin.

ERRO. 1974-1978 made in China. Made in India. Made in Japan. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 27 juin.

JEAN-CLAUDE FARHI. Sculptures 1979-1980. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 21 juin.

LEONOR FINI. Dessins récents. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 30 juin.

GRANET. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 13 juin.

HELION. Les années 50. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 28 juin.

RICHARD JACKSON. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19).

MARY JOHNSTON. Paris 1955 : photographies. — 7, rue Jean-Du-Bellay. Jusqu'au 20 juin.

HACHIRO KANNO. Autour de la cérémonie du thé (peintures, calligraphies, céramiques). — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57) Jusqu'au 15 juin.

ALAIN KLEINMANN. Œuvres récentes. — Galerie Aleph, 38, rue de l'Université. Jusqu'au 22 juin.

HENRI LAURENS, 1885-1954. — Galerie Bellini, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 7 juin.

LE YAOUANC. — Galerie Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24).

MAN RAY. Œuvres de 1912 à 1976. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 19 juillet.

MATISSE. Dessins. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 20 juillet.

MARCOS. Peintures. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 28 juin.

FRANCIS MARSHALL. Objets baineux. Dessins sadiques. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 14 juin.

MELOIS. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 15 juin.

MESSADIE. Peintures, dessins. — Galerie J. Chauvelin, 4, rue de Furstenberg (326-17-89). Jusqu'au 7 juin.

MONTEYROL. Peintures et dessins. — Galerie P. Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 14 juin.

NICOLAS ABDALLAH MOUFARREGE. Trames panthéistes. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'au 6 juin.

NANDO. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 7 juin.

CHANA ORLOFF (1888 - 1968). Sculptures, dessins. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 27 juin.

PIERRE PAPALOIZOS, SCULPTEUR. — Maison internationale, Cité universitaire, salon Stéphane-Ariel, 21, boulevard Jourdan, Paris. Du lundi au vendredi, 15 à 20 heures, sam. de 10 à 20 heures. Du 2 au 21 juin 1980.

PROWELLER. Au fil du motif. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 7 juillet.

HANS REICHEL. From the land of the Gostersools. Quarante aquarelles 1921-1958. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 21 juin.

RODNEY RIPPS. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10) Jusqu'au 5 juin.

LINE ROCHON. — Galerie du Moulin Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 30 juin.

GERMAIN ROESZ. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 14 juin.

SALZMANN. Dessins, aquarelles. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 28 juin.

SHINJYO SAITO. — Galerie P. Ambroise, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 21 juin.

SERPAN. Femmes éclatées, collages dissimulés. — Galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 15 juin.

JEAN-MAX TOUBEAU. Peintures et dessins. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24). Jusqu'au 27 juin.

TOURLIERE. Dessins. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 21 juin.

JACQUES VILLON. Aquarelles, dessins. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). — Jusqu'au 19 juillet.

BERTRAND VIVIN. — Galerie Prégnac, 50, rue Jacob (260-66-31). Jusqu'au 14 juin.

ANDY WARHOL. Ladies and gentlemen, M. Jagger, Président Mao, C. Clay. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 30 juin.

DAVID WICKESS. Peintures. — First Time, 55, rue Saint-Denis (233-08-16). Jusqu'au 31 mai.

WUNDERLICH, LITHOS 1969-1980. — Galerie Negru, 40, rue Mazarine (329-85-09). Jusqu'au 31 mai.

ZAO WOU-KI. Seize lavis. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 mai.

En province

AMIENS. Hélion. Dessins (1936-1978). — Jusqu'au 29 juin ; G. Vappereau. La cuisine. — Maison de la culture, 2, place L.-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 11 juin.

ANGERS. Les rois à Fontevrault. — Musée des Beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 29 juin.

ARC-ET-SENANS. Le fil de pierre, ou la mémoire du patrimoine. — Fondation C.N. Ledoux, Saline (80-25-43). Jusqu'au 15 septembre.

ARRAS. Aristide Delannoy (1874-1911). Dessinateur de presse. — Centre Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 6 juillet.

AUXERRE. Raymond Mason. Sculptures et dessins. — Maison du tourisme, 1-2, quai de la République. Jusqu'au 31 septembre.

AVALLON. Gutherz. Peintures. — Galerie 89, rue de Lyon (34-12-91). Du 31 mai au 30 juin.

BEAUVAIS. Vieilles maisons françaises : sauvegarde du patrimoine dans l'Aisne, l'Oise et la Somme. — Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 15 juin.

BORDEAUX. Les arts du théâtre de Watteau à Fragonard. — Galerie des Beaux-Arts (44-40-88). Jusqu'au 1er septembre. — Frank Stella, peintures. — Entrepôts Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 26 juillet.

BOURG-EN-BRESSE. Vivelra da Silva : sérigraphies, gravures, lithographies. — Musée de l'Ain (22-22-31). Jusqu'au 9 juin.

CAEN. Adami. Peintures. — Musée des Beaux-art (81-78-63) ; Dessins. — Bibliothèque municipale ; Lithographies. — Foyer du théâtre municipal. Jusqu'au 15 juin.

CAGNES-SUR-MER. Le Moyen Age et les peintres français de la fin du dix-neuvième siècle. — Château-musée. Jusqu'au 8 juin.

CHALON-SUR-SAONE. 1968 - 1978. Quelques acquisitions du musée de Grenoble. — *Maison de la culture.* Mai-Juin.

CLERMONT - FERRAND. Ex-voto gallo-romains de la source des Roches de Chamalières. — Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31).

DIJON. Claude Domec : cinquante ans de peinture à la cire. — Musée des Beaux-Arts, place de la Libération (33-15-37). Jusqu'au 15 juin.

GARDANNE. Peinture contemporaine : le plaisir interdit. — Maison du peuple (58-34-17). Jusqu'au 8 juin.

GIVORS. Ciesla : sculptures, peintures, dessins, tissages (1960-1980). — Centre culturel J.-Prévert, avenue Lénine (873-38-00). Jusqu'au 22 juin.

GRENOBLE. Architecture et art populaire dans le Haut-Atlas marocain. — Musée place de Verdun (50-09-82). Jusqu'au 16 juin.

Actualités du dessins. — Maison de la culture (25-05-45). Du 30 mai au 25 juillet.

LE CREUSOT. Dessin... technique : l'art et la manière. — Ecomusée. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en octobre.

LUNEVILLE. Paul - Emile Colin (1867-1949) : gravures. — Musée du château (373-18-27). Jusqu'au 23 juin.

LYON. Mariano Fortuny. — Musée historique des tissus, 34, rue de la Charité (37-17-05). Jusqu'au 13 juillet.

MARCQ-EN-BAROEUL. Splendeur des costumes du monde. — Septentrion. Fondation Prouvost. Jusqu'au 5 octobre (fermé du 28 juillet au 14 août).

NICE. Marc Chagall, psaumes de David et monotypes. — Musée national, message biblique Marc Chagall (81-75-75). Jusqu'au 16 juin ; Attention peinture fraîche : J. Chaumard. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 4 juin.

NIMES. Un siècle d'automates, de 1865 à nos jours. — Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc.

PONT-A-MOUSSON. Peindre et la réalité. — Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 15 juin.

RENNES. Les masques et leurs fonctions. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 21 juin.

ROANNE. Figurations : Bigot, Chopy, Daubresse, Gaudu, Guillaumon, Jemain, Leroy, Roche-Ponthus et Zuliani. — Musée (71-47-41). Jusqu'au 28 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Ecritures musicales. Jusqu'au 8 juin. — Daniel Dezeuze : Dessins récents/Travaux sur gaze. Jusqu'au 15 juin. — Musée de l'Abbaye Sainte-Croix (32-01-16).

SOCHAUX. Magdeleine Vessereau : œuvre dessiné. — Maison des arts et loisirs. De 15 h. à 19 h. Jusqu'au 8 juin.

STRASBOURG. L'œuvre graphique de Hundertwasser. — Musée d'art moderne (35-29-06). Jusqu'au lundi 30 juin.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée. — Musée, 20, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'en mai 1981.

UZERCHE. Le paysage regardé. VIGEOIS. Le paysage dessiné : Cueco. Jusqu'en septembre.

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 29, à 20 h. : Récital M. Freni.
SALLE FAVART (296-12-20) : relâche.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 28, 30, 31, 2 et 3, à 20 h. 30 : la Mouette ; le 29, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ; le 1er, à 14 h. 30 : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard ; les 31 et 4, à 14 h. 30 : Tartuffe ; les 1er et 4, à 20 h. 30 : Port-Royal.
CHAILLOT (727-81-15), les 28, 29, 30, 3 et 4, à 19 h. : apéritif-concert ; les 28, 29, 30, 3 et 4, à 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.
ODEON (325-75-32), les 28, 29, 30 et 31, à 20 h. 30, le 1er à 15 h. : Du côté des îles.
PETIT ODEON (325-70-32), (L), à 18 h. 30 : les Voisines.
T.E.P. (797-96-06), les 28, 29, 30 et 31, à 20 h. 30 : Odets ; Brecht ; le 29, à 9 h. 30 ; le 30, à 9 h. 30 et 14 h. 30 : Une hirondelle en hiver ; le 29, à 14 h. 30 ; le 2, à 9 h. 30 et 14 h. 30 ; le 4, à 15 h. : Mathias Ier ; le 31, à 14 h. 30 ; les 2 et 4, à 21 h. : Films ; le 3, à 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. M. Pena (Mozart).
CENTRE G.-POMPIDOU (277-12-23) (Mar.) : Débats : le 29, à 18 h. 30 : la Résistance ; le 2, à 19 h. : Lecture de poèmes ; à 20 h. 30 : Littérature : K. Berriot. — Cinéma, les 28, 29, 30, 31 et 1er, à 15 h. : L'art américain ; les 28, 29, 30, 31 et 1er, à 19 h. : Treize ans de cinéma expérimental français ; le 30, à 18 h. : La Galaxie des ordinateurs ; — Théâtre, les 28, 29, 30 et 2, à 20 h. 30 ; le 31, à 16 h. et 20 h. 30 : Woyzeck ; les 28, 29 et 30, à 20 h. 30 : Atelier théâtral Fersen de Rome.
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 31 et 1er, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 29, 30, 31 et 3, à 20 h. ; le 1er, à 16 h. : Danse Buto.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 28, 29, 30 et 31, à 18 h. 30 : Barbara Hendricks ; les 3 et 4, à 18 h. 30 : Lavelle ; les 28, 29, 30 et 31, à 20 h. 30 ; le 1er, à 14 h. 30 : Pilobolus dance theatre ; les 3 et 4, à 20 h. 30 : London contemporary dance theatre.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), les 31, 1er, 2 et 3, à 20 h. 30 ; le 1er, à 17 h. : Brésil insolite.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (L.), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. 15, mat. dim., 17 h. : Amélia.
ANTOINE (208-77-71), du mer. au sam., 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. : Ta bouche (à partir du 29).
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pic du Bossu.
CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (Mar.), 21 h. : le Cirque de Molière.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., j., mar., 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : les Dernières heures de Babylone ; Epée de Bois (374-20-21) (D. soir, L., mar.), 21 h., mat. sam., 17 h., dim., 15 h. 30 : le Neveu de Rameau ; Théâtre du Soleil (374-24-08), le 30 à 20 h. 30 : le Général Pegnalosa et l'Exilé Mateluna (dernière) ; Force VII (365-16-27) (mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. 30 : Rue Apodaca (dernière le 3).
CENTRE CULTUREL XVIIe (227-68-81), 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi (à partir du 3).
CHAPELLE SAINT-ROCH (722-86-91) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : l'Annonce faite à Marie.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25) (D. soir, L.), 20 h., mat. mer., sam. et dim., 14 h. 30 : le Bossu.
C.I.S.P. (343-19-01), le 30, 20 h. 30 : le Labyrinthe de l'enfant Pagaille.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h. 30 : Amphitryon ; Galerie (D., L.), 20 h. 30 : Princesse Brambilla ; Resserre (D., L.), 20 h. 30 : les Enfants de Galilée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : J'suis bien.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Homme, la bête et la vertu.
DUNOIS (584-72-00), mer., j., v., s., 20 h. 30 : Victor s'en mêle (dern. le 31).
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Piège.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-32-26), le 30 à 21 h. : Eliana Walis (mime).
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : la Staaar.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 22 h. : le Père Noël est une ordure.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Atelier (dernière le 31).
HOTEL SAINT-AIGNAN (354-96-60), le 2 à 21 h. : le Legs.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.) 21 h. : les Dialogues putanesques.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : les Inentendus (dern. le 31) ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie ; II : 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : Ad astra per aspera ; 22 h. 15 : les Visages de Lilith (dern. le 31) ; III : 18 h. 15 : Parlons français ; le 30, 12 h. : la Mémoire.
MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Haute surveillance (sous réserve).
MARIGNY (225-20-74) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : l'Azalée.
MATHURINS (265-90-00) (D., L.) 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Coup de chapeau.
MONTPARNASSE (320-89-90) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles ; II : 22 h. : Albert (dern. le 31) ; III : (D., L.) 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
NOUVEAUTES (770-56-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 16 h. : Un clochard dans mon jardin.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) à p. du 2, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.
PENICHE (205-40-39) 20 h. 30 : Festival d'expression non professionnelle.
PLAISANCE (320-00-06) (D.) 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Maison rouge.
RANELAGH (288-64-44) les 28, 30, 31, 2, 3, 20 h. 30 : Arsenic et vieilles dentelles.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Aide-mémoire.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D.) 21 h. : Blanchisserie Blanche.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51) J., V., S. 20 h. 45, dim. 17 h. : Trio pour deux canaris.
THEATRE D'ALTAIR (329-08-76) (Mer., D., L.) 19 h. : le Diable et le bon Dieu.
THEATRE DES DEUX-PORTES (361-24-51) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : le Tartuffe.
THEATRE DUNCAN (326-99-35) (D., L., Mar.) 20 h. 30 : Zéro ou la pornographie du savoir (en anglais).
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Un tramway nommé Désir.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivages.
BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) (D., L., Mar.), 19 h. : M. Ploiot ; (D.) 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; (D., L.), 22 h. 30 : les Belges.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. II : 22 h. 30 : Riou-prochain.
CAFESSAION (278-46-42) (D., L.), 21 h. 30 : J. Charby (dernière le 30).
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : l'Avenir est pour demain. 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord (dernières le 31) (à partir du 1er) Théâtre en poudre, 22 h.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 21 h. : P. Dudan, T. Berlanda ; 22 h. 30 : B. Balp, J. Aveline ; 23 h. 30 : J. Moonens et Presqu'Ile.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D), 20 h. 30 : le Petit Prince. (D., L.), 21 h. 30 : Home. J., V., S., 23 h. : Rambal.
COUR DES MIRACLES (548-85-60), (D., L.), 20 h. 30 : Tchouk, tchouk Nougah ; 21 h. 30 : Ch. Pereira (dern. le 31), à partir du 3 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : Mémoire de deux guitares ; 23 h. : Hiroshima, mon humour.
L'ECUME (542-71-16) (D., L., Mar.), 22 h. : A. Tome.
ESPACE MARAIS (271-10-19), les 28, 31, à 20 h. 30 : Jonathan Livingston. Les 29, 30 et 3 juin, à 20 h. 30 : rue des Six Boutiques ; les 28, 31, à 22 h. 30 : Angle Mort ; les 29, 30 et 3, à 22 h. 30 : May Bartram.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : l'Une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
FER-PLAY (707-96-99) (Mar.), 21 h. : Josy Mass et Agouman ; 23 h. : Atlantico.
LE MARCHE-PIED (636-72-45) (D., L.), 20 h. 30 : Génies en impuissance.
LA MIRANDIERE (229-11-13) (D., L.), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. II : 21 h. : Ça s'attrape par les pieds. 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 23 h. 45 : Raymond.
SELENITE (354-53-14) (D.), I : 21 h. : les Lions oui..., mais les panthères pas.
SPLENDID (887-33-82), 20 h. 30 : le 3 ; 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. 30 : Architruc.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : E. Rondo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 22 h. 30 : D. Kaminka.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) I : 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. II : 21 h. : Louise ; le 1er, 17 h. 30 : Pain d'épices, Morrigane, Folk ; le 2, 21 h. : M. Muller, F. Fernandez (musique baroque).

NOUVEAUX SPECTACLES

Cité internationale, galerie (589-38-69) : Princesse Brambilla, 20 h. 30 (28).
Centre Pompidou, (277-12-33) : Woyzeck, par Ligeon Ligeonnet, 20 h. 30 (28).
Deux-Portes (361-24-51) : Tartuffe, par Jean Perimony, 20 h. 30 (28).
Lucernaire (544-57-34) : Ad astra per aspera, d'après le journal de Nijinski, 20 h. 30 (28).
Théâtre présent (203-02-55) : les Livrets d'enfer, 20 h. 30 (29).
Salle des fêtes, Châtillon (657-22-11) : A l'enterrement de... 21 h. (30).
Théâtre des quartiers d'Ivry (672-37-43) : Bérénice, par Antoine Vitez, 20 h. 30 (31).
Café de la gare (278-52-51) : Théâtre en poudre, 22 h. (1).
Palais des glaces (607-49-93) : Le Farré sifflera trois fois, 20 h. 30 (2).
Cour des miracles (548-85-60) : la Matiouette, 21 h. 30 (3).
Centre culturel du XVIIe (227-68-81) : les Acteurs de bonne foi, de Marivaux, 20 h. 30 (3).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Dans la région parisienne

ANTONY, parc Heller, Fête des Castors, le 31, à 18 h. : Betrave Rock, Malthus, Crysalide, Série Noire, Marquis de Sade. Le 1er, 16 h. : Quatuor A. Bouchon.
ARCUEIL, parc P.-Vaillant-Couturier, le 28, à 20 h. 45 : Humair, Jeanneau, Texier.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 30, à 20 h. 45 : Ensemble musique vivante, dir. : D. Masson (Maderna, Berio, Amy, Alsina).
ASNIERES, Patinoire olympique, le 28, à 15 h. : Grand tournoi de chevalerie ; hôtel de ville, le 3, à 20 h. 45 : L. Laskine, D. Beck, M. Chevrit (Fauré, Vierne, Saint-Saëns).
BOBIGNY, MC (831-11-45), le 31, à 18 h. : Macounaima.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 28, 29, 30, 31, à 20 h. 30 : C. Nougaro, Auditorium du centre culturel, le 30, 19 h. : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J.-C. Pennetier (Stravinsky).
BOURG-LA-REINE, C.A.E.L. (663-76-96), le 30, à 21 h. : Catherine Ribeiro.
BRETEUIL, Château (052-05-11), le 1er, à 17 h. : A la rencontre de M. Proust.
BRETIGNY, C.C.M. (084-38-68), le 31, 20 h. 30 : Arcane V.
BRUNOY, salle J.-Gounot, les 30, 31, 21 h. : Association chorale A cœur joie, Orchestre des solistes de Paris, (Mendelssohn, Carissimi, Mozart).
CERGY-PONTOISE, ESSEC (030-46-55), le 30, à 20 h. 30 : Gala D. Balavoine, C. Bolling, Malicorne, J. Hammond, les Frères ennemis.
CHAMPIGNY, place du Marché Cœuilly, le 30 à 21 h. 30 : B. Napes, R. Dubois : Malambo Latino. — C.M.A. J. Vilar (885-41-20), le 31 à 21 h. : Bal Folk.
CHATENAY-MALABRY, salle de la mairie, le 31 à 17 h. 15 : J. Simon, A. Fritch J.-Y. Thibaudet (Saint-Saëns, Chausson, Debussy, Ravel, Satie).
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 29 à 20 h. 30 : Maîtrise et cantilène de la ville de Bois-Colombes ; le 30, 20 h. 30 : Parade ; le 31, 20 h. 30 : la Métamorphose.
LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont (836-54-10), le 3 à 20 h. 45 : le Droit à la paresse.
CRETEIL, Maison des arts (899-94-50), le 1er à 15 h. 30 : Orchestre symphonique Pro Arte de Paris, dir. : R.-P. Chouteau (Beethoven) ; le 3 à 15 h. 30 : Coucou la Fourmi ; 20 h. 30 : Mouloudji. — M.J.C. Village (899-38-03), le 29 à 20 h. 45 : la Mort de Dieu ?
ENGHIEN, Casino, le 31 à 21 h. : Lyre amicale d'Eaubonne, dir : J. Dussol (Mozart, Fauré). — Eglise, le 30 à 21 h. : A. Trotte (Sanz, Sor, Bach, Villa-Lobos).
ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), le 31 à 21 h. : B. Lubat.
EVRY, Hexagone (077-93-50), le 30 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet (Mozart, Roussel, Dukas). — Agora, le 30 à 21 h. : B. Lavilliers.
FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P. Neruda (460-20-65), le 31 à 21 h. : Gigogne.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-08-82), le 30 à 20 h. 45 : Danse contemporaine.
HERBLAY, Eglise Saint-Martin (997-24-13), le 30 à 21 h. : la Psalette de Paris.
IVRY, Studio (672-37-43), le 28 à 15 h. : le Genevrier. — Théâtre (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Bérénice (à partir du 31).
JUVISY, Salle des Fêtes (921-36-10), le 30, 21 h. : Ensemble instrumental de Juvisy, dir. : J.-L. Vicart Vivaldi, Boucourechliev...).
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 29, 30, à 21 h. : Tremolo.
MANTES-LA-JOLIE, Collégiale, le 3, à 21 h. : Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy, sol. : R. Parrot (Mozart, Bach).
MEUDON, C.C.M. (626-41-20), le 29, à 21 h. : Musique de chambre ; le 3, à 21 h. : Jean Edouard.
MONTREUIL, Studio Berthelot (857-38-01) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Nous irons tous à Capella.
MONTROUGE, Bibliothèque, le 2, à 21 h. : Du côté de chez Colette.
NEUILLY-PLAISANCE, M.J.C. B.-Vian, le 31, à 21 h. : Xandre.
PALAISEAU, Ecole polytechnique (941-82-00), le 28, à 21 h. : P. Fontanarosa, M. de la Pau Tortelier (Mozart, Brahms, Franck, Debussy).
LE PERREUX, C.C. (365-09-11), les 28, 29, 30, à 20 h. 30, le 31, à 18 h. et 20 h. 30 : la Fête en plein air.
ROYAUMONT, Abbaye (035-35-16), le 1er, à 17 h. 30 : Ensemble vocal et instrumental de la chapelle royale, dir. : P. Herreweghe (Bach).
SAINT-DENIS, Basilique, les 3 et 5, à 20 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Ensemble vocal J. Bridier, chœurs d'enfants de Worcester, dir. : J.-Cl. Malgoire Bach, Hôtel de ville (243-33-55), le 30, à 20 h. 30 : Orchestre de Saint-Denis, dir. : P. Menet (Vivaldi, Campra, Rameau, Pergolèse, Merlet).
SAINT-MAUR, Théâtre (883-14-67), les 28, 29, 30, 31, à 21 h., le 1er, à 16 h. : la Vie de l'homme.
SAINT-OUEN-L'AUMONE, Salle des Fêtes (030-94-49), le 29, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet (Mozart, Roussel, Dukas).
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), les 29, 30, à 21 h. : Chorégraphies en liberté.
SCEAUX, Les Gémeaux (702-34-52), le 31, à 20 h. 30 : Ensemble 4 voix 4 mains (Schubert, Brahms). Le 3, à 20 h. 30 : l'Opéra Jubjub.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80) ; le 30, à 21 h. : Renaud.
VERSAILLES, Chapelle royale, le 28, à 20 h. 45 : les solistes de Radio-Berlin (Bach, Gabrieli, Brahms, Rossini, Ravel, Debussy) ; place E.-Brasseur, le 31, à 21 h. : Arlequin, serviteur de deux maîtres. Eglise Notre-Dame, le 3, à 20 h. 45 : les Petits Chanteurs de Versailles, J.-F. Frémont, dir. : P. Beguigne.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 3, 21 h. : la Tempête.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (S., D. soir, mar.), 20 h. 30, mat. dim., 18 h. : Haute Surveillance ; Huis clos. Petit Sorano (D. soir, L., mar.), 21 h., mat. dim., 18 h. : Chants et paroles du roi Behanzin. C.C. G.-Pompidou (328-00-34), le 1er, 15 h. : Ensemble vocal Cum Jubilo, dir. : G. Plessiet (Haendel).
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), le 31, 21 h. : Fin del Mundo.
YERRES, Studio 209 (948-38-06), les 30, 31, 21 h. : Cora Vaucaire.

Variétés

Le music-hall

CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62), les 28, 29 à 20 h. 30 : Eve Griliquez, J.-P. Lahore ; les 30, 31 à 20 h. 30 : Maripol, J.-P. Graffard.
CONFLUENCES (387-67-38), les 28, 29 à 20 h. 30 : Musique Violette ; les 2 et 3, à 20 h. 30 : Salut grand Jacques.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 18 h. 30 : G. Elbaz ; 20 h. 30 : J. Bertin (jusqu'au 31).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. : G. Paris et M. Rivard.
MUSEE GUIMET, le 1er à 17 h. : Musique et danses d'hier et d'aujourd'hui en Arménie.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., dim. 17 h. (dern.) : C. Aznavour ; les 2, 3 à 21 h. : A. Prucnal.
SALLE ROSSINI (827-85-84), le 30 à 20 h. 30 : Soirée au profit du Cambodge.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), les 30, 31 à 20 h. 30 : Nass El Ghiwane.
THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 21 h. : Le grand orchestre du Splendid.
THEATRE MONTPARNASSE (320-89-90), à partir du 2, 20 h. 30 : Daniel Lavoie.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Tallia.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), vend., sam., mardi 21 h., mat. mercr., sam., dim. 15 h. : Phi-Phi.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le mot « con », Monsieur, le dialogue n'est plus possible.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole... âne.

La danse

ESPACE MARAIS (278-76-14), les 28, 29, 30 et 31 à 18 h. 30 : K. Saporta, Mc Gheorghiu.
MOGADOR (285-28-80), 20 h. 30 : Peter Goss Dance Cie (à partir du 2).
HOTEL SAINT-AIGNAN (277-38-76), les 28, 29 à 21 h. : Compagnie Alberte Raynaud (Amours et Reflets d'amours).
THEATRE OBLIQUE (355-02-94), 18 h. 30 : Ma, danse rituel ; les 28, 29, 30, 31 à 20 h. 30 : Compagnie La Main (Aube).
BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) 20 h. 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry (Visage de sable), dern. le 31.
THEATRE SAINT-MEDARD (331-44-84, 18 h. 30 : Mémoire en blanc ; 21 h. : Compagnie I. Alvarez (dern. le 31).

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), le 3 à 20 h. : Pretenders ; le 29, à 21 h. : Lievaux Transfo.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), les 28, 29, 30, 31, 3, à 22 h. : Dany Doriz Sextet ; les 1er et 2 : R. Guerin Big Band.
CENTRE AMERICAIN (354-99-92), le 28, à 21 h. : The Mike Zwerin Quartet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : J. Hemphill, B. Carrol, W. Smith, A. Wadoud ; 22 h. 45 : Salsa.
DREHER (233-48-44), le 28, à 21 h. 30 : J.-L. Chautemps Quartet ; à partir du 29 : E. Louiss Trio.
DUNOIS (584-72-00), les 1er, 2, 3, à 20 h. 30 : Cohelmec Ensemble.
GIBUS (700-78-88), les 28, 29, 30, 31, à 22 h. : les Démodés ; le 3, à 22 h. : P.J.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 31, à 22 h. : Thriller.
LA BRADERIE DE PARIS (Salon des soldes) (297-52-10), à 18 h. 30, le 30 : les Croqueurs ; le 31 : Xandre ; le 1er : Elixir ; le 2 : Coradi ; le 3 : Reflex.
OLYMPIA (742-25-49), le 31, à 14 h. 30 : Jacno, Artefact, Lio, Suicide Romeo, E. Medeiros.
PALACE (246-10-87), le 2, à 20 h. : The Roches (sous réserves).
PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 28, 29, 30, 31, à 20 h. 30 : Carey Bell.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), le 3, à 20 h. : Van Halen ; le 29, à 20 h. 30 : J. Geils Band ; le 2, à 20 h. : Roxy Music ; le 28, à 20 h. 30 : Iggy Pop.
PETIT OPPORTUN (236-01-36). 23 h. : M. Thomas, P. Gaiss, P.-Y. Sorin (dern. le 1er).
RADIO-FRANCE (106), le 31, à 18 h. 30 : Percussion Trio ; à 20 h. 30 : Quartet Ki.
RIVERBOP (325-93-71) (D.), 21 h. 30 : Trio A. Holdsworth.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h. 30 : R. Franc (jusqu'au 30). A partir du 3 : Cl. Luter.
THEATRE NOIR (797-85-14), le 1er, à 17 h. ; le 3, à 20 h. 45 : Varik ; (D.), 20 h. 30 : José di Toux.
OPERA NIGHT (296-89-88), le 28, à 23 h. 30 : Judie Tzuke ; le 29, à 23 h. 30 : Groupe Tamis.

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 28 MAI

15 h. : le Comte de Monte-Cristo, d'H. Pouctal ; 19 h. : le Bruit des jambes de Lucie ; Entre la foule et le désert, d'A. Quesemand ; le Diable à Padirac, de J.-F. Goyet ; 21 h. : Hommage à L. Daquin : Maître après Dieu.

JEUDI 29 MAI

15 h. : Quartier sans soleil, de S. Yamamoto ; 19 h. : les Tricots, de C. Guillon ; la Gloire posthume du général S., de J.-F. Goyet ; les Indiscrétions criminelles d'Antoine Padoue, de Tra Capri di Locri (collectif).

VENDREDI 30 MAI

Hommage à Hitchcock : 15 h. et 19 h : l'Homme qui en savait trop ; 21 h. : Correspondant 17.

SAMEDI 31 MAI

15 h. : Au bord de la rivière, d'A. Dwan ; 17 h. : Ballade avec Elodie, de N. Angel ; les Derniers Beaux Jours, de J.-Y. Rondière ; la Vie, t'en as qu'une, d'A. Segal ; Une approche, de D. Crevecœur ; 19 h. : Chobizenesse, de J. Yanne ; 21 h. : Un petit coin aux cieux, de V. Minnelli.

DIMANCHE 1er JUIN

15 h. : les Sœurs Brontë, d'A. Téchiné ; 17 h. : la Dame à la licorne, de D. Crevecœur ; La chaîne se déchaîne, d'A. Segal ; B.A. BA, d'A. Segal ; 19 h : Hommage à Hitchcock : Sueurs froides ; 21 h. : Hommage à J.M. Straub et D. Huillet : De la nuée à la Résistance (en leur présence).

LUNDI 2 JUIN

Relâche.

MARDI 3 JUIN

15 h. et 19 h. : Hommage à Hitchcock (15 h. : Lifeboat ; 19 h. : Mais qui a tué Harry) ; 21 h. : l'Animathèque : rétrospective Bob Godfrey : Henry 9 til 5 ; Kamasutra rides again ; Great ; Dream Doll : Instant sex.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 28 MAI

15 h. : le Pirate noir, de D. Fairbank et A. Parker ; 17 h. : Hommage à J.M. Straub et D. Huillet : Les yeux ne veulent pas en tout temps se fermer ; 19 h. : Cinéma japonais : Femmes criminelles, de T. Ishii.

JEUDI 29 MAI

15 h. : Faena, d'H. Rios ; El Pueblo, de C. Saguier ; 17 h. : Hommage à J.M. Straub et D. Huillet : Introduction à la musique d'accompagnement..., d'A. Schoenberg ; Chronique d'Anna-Magdalena Bach ; 19 h. : Cinéma japonais : Daibosatu Toge, de K. Okamoto.

VENDREDI 30 MAI

15 h. : Amour interdit, d'H. Refig ; 17 h. : Hommage à J.M. Straub et D. Huillet : Moïse et Aaron ; 19 h. : Cinéma japonais : le Requin, de T. Tasaka

SAMEDI 31 MAI

15 h. : Neuf jours d'une année, de M. Romm ; 17 h. : Hommage à J.M. Straub et D. Huillet : Machorka Muff ; Non réconciliés ; le Fiancé, la Comédienne et le Maquereau ; 19 h. : le Bel Age, de P. Kast ; 21 h. : Cinéma japonais : Tendre et Folle Adolescence, de K. Ichikama.

DIMANCHE 1er JUIN

15 h. : les Quatre Cents coups, de F. Truffaut ; 17 h. : Hommage à J.M. Straub et D. Huillet : Toute révolution est un coup de dés ; Leçons d'histoire ; 19 h. : Scarabea, d'H. Syberberg ; 21 h. Cinéma japonais : Rivière poème de la colère, de K. Mori.

LUNDI 2 JUIN

15 h. : Ombres blanches, de W.S. Van Dyke et R. Flaherty ; 17 h. : Hommage à J.M. Straub et D. Huillet : Fortini Cani ; 19 h. : Cinéma japonais : Tempête sur un volcan, d'H. Inagaki.

MARDI 3 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).

AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABCE, 2e (236-55-54).

LA BALLADE DE LA FECONDUCTRICE (Fr.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

BIENVENUE, Mr. CHANCE (A., v.o.): U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

BUDDY HOLLY STORY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Eldorado, 10e (208-18-76).

BLACK JACK (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e 525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

C'ETAIT DEMAIN (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.): U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-31) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), mer., vend., dim., lundi.

LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Clef, 5e (337-90-90).

FANTASTICA (Can.-Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

FILM COURT DE A A Z (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

GIRLS (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-20) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-78-37).

LE GUIGNOLO (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

INTERDITS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-45-90) ; v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MARATHON D'AUTOMNE (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), jeu., sam., mar.

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

MASSAI (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), H/Sp.

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MOTEL ROUGE (All., v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40).

LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 6e (354-39-19).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48).

SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-93-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

S.O.S. TITANIC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOM HORN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Broadway, 16e (527-41-16).

UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79) ; Caméo, 9e (246-66-44).

Les films nouveaux

CANNES 1980 : perspectives du cinéma français (voir Festivals), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE, film américain de Bob Fosse (v.o. : Quintette, 5e (354 - 35 - 40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SATURNE III, film américain de Stanley Donen (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

AU-DELA DE LA GLOIRE, film américain de Samuel Fuller (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50 70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70).

DETECTIVE COMME BOGART, film américain de Robert Day (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34 - 25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

LE CHAT ET LE CANARI, film américain de Radley Metzger (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.f.) (**) : Secrétan, 19e (206-71-33).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

DUEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

GENERATION PROTEUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

L'INCROYABLE RANDONNEE (A., (v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-47-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace - Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studios Cujas, 5e (354-89-22).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LOLA MONTES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LOULOU (All.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE PARRAIN (no 1 et no 2) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).

LES 400 COUPS (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).

LE SEXE FOU (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).

SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TOMMY (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA VOIE LACTEE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40). Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

CANNES 1980 : Perspectives du cinéma français. Saint-Séverin, 5e (354-50-91). V., 14 h. 30 : In memoriam, le Cœur en écharpe ; 16 h.15 : Règlement intérieur ; 18 h. : Aimée, Normands, Barbares et Bâtisseurs ; 20 h. 10 : Rue Tartarin, Anthracite ; 22 h. 10 : Paris-Souvenirs, Third World. S., 14 h. 15 : Refuge, Hé ! tu m'entends... ; 16 h. 30 : les Trois Derniers Hommes ; 18 h. 15, 20 h. 10 : Ces malades qui nous gouvernent ; 22 h. : Extérieur nuit. D., 14 h. 30 : Montastruc, Temps mort ; 16 h. 30 : Irène et sa folie ; 18 h. 30 : Vacances royales ; 20 h. 10 : Y'a des jours mauvais, y'a des jours meilleurs, Moemoea ; 22 h. 10 : le Regard des autres.

B. TAVERNIER, J. Cocteau, 5e (354-47-62) : sam., mer., l'Horloger de Saint-Paul ; J., L., les Enfants gâtés ; V., D., Mar. Que la fête commence.

HOMMAGE A HITCHCOCK (v. o.). Grands-Augustins, 6e (633-22-13) :

Cinémas

Mer., J., Life Boat ; V., S., Mr and Mrs Smith ; D., L., Mar., Soupçons. V. O., Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) : Mer., D., Rebecca ; J., la Maison du Dr Edwardes ; V., L., Murder ; S., Mar., Black Mail.

MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Mer, V., D., les Contes de la Lune vague après la pluie ; J. L., l'Impératrice Yang Kwei Fei ; S., mar. : les Amants crucifiés.

CLASSIQUES DE L'HORREUR (v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) : mer. à sam., l'Oiseau au plumage de cristal ; D. à mar., les Frissons de l'angoisse.

SOUVENIRS D'EN SUISSE, Studio 43, 9e (770-63-40) : mar., J., Jonas... ; V., S., la Salamandre ; D., L., la Dentellière.

J. TATI, Grand-Pavois, 15e (554-46-85), en alternance : Jour de fête, les Vacances de Monsieur Hulot, Mon oncle. Studio Galande, 5e (354-72-71) (v.o.) : 12 h., Fellini-Roma ; 14 h. 5, Amarcord ; 16 h. 15, Gentleman Jim ; 17 h. 5, Portier de nuit ; 20 h. 10, Salo ; 22 h. 10 (+ 24 h.), The Rocky Horror Picture Show.

CINEMA JAPONAIS (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) en alternance : le Goût du saké ; la Vengeance d'un acteur.

J. DOILLON, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) en alternance : les Doigts dans la tête ; l'An 01.

G. CARLES, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) en alternance : la Vraie Nature de Bernadette ; les Corps célestes.

F. ASTAIRE - G. KELLY (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), s., mer. : Yolanda et le voleur ; j., d. : Ziegfield follies ; v., l. : Cover Girl ; mar. : Show Boat.

MELO RETROUVE, Olympic, 14e (542-67-42), v., s. : Bobby Deerfield ; d. : l'Amour à plusieurs visages ; l., mar. : l'Impératrice rouge.

A. RESNAIS, Olympic, 14e (542-67-42), mer., j. : Muriel ; v., s. : l'Année dernière à Marienbad ; d., l., mar. : Je t'aime, je t'aime.

J.-L. GODARD, Une histoire du cinéma, Action-République, 11e (805-51-33), jeu. : Bas les Masques ; ven., sam. : la Chinoise ; dim. : la Prise du pouvoir par Louis XIV ; lun., mar. : Bande à part.

SERIE MELOS ET GRANDS DRAMES, Denfert, 14e (354-00-11), mer., jeu. : Corps à cœur ; ven., sam. : John Mc-Cabe (v.o.) ; d., lun. : Sandra ; mar. : le Théâtre des matières.

RETOUR AU WESTERN, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : mar., les Joyeux débuts de Butch Cassidy et le Kid ; jeu. Billy le Cave ; ven., la Légende de Jesse James ; sam., la Prisonnière du désert ; dim., Missouri Breaks ; lun., la Revanche d'un homme nommé Cheval ; mar., les Deux cavaliers.

LES MARX BROTHERS, (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : mer., Une nuit à l'Opéra ; jeud., Les Marx au grand magasin ; ven., Chercheurs d'or ; sam., Monkey Business ; dim., Un jour aux courses ; lun., Plumes de cheval ; mar., la Soupe au canard.

SAM FULLER, (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), mer., J'ai tué Jesse James ; jeu., Les maraudeurs attaquent ; ven., Quarante tueurs ; sam., Un pigeon mort dans Beethoven Street ; dim., les Bas-Fonds new-yorkais ; lun., le Port de la drogue ; mar., la Maison de bambou.

CHARLIE CHAPLIN, (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42) : mer., le Kid ; jeu., les Lumières de la ville ; ven., l'Emigrant ; sam., les Temps modernes ; dim., le Dictateur ; lun., Monsieur Verdoux ; mar., le Pèlerin.

Les séances spéciales

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LA BALLADE DE BRUNO (All., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), J., 21 h.

CINE-BOUFFE CANNES 80, Centre culturel de l'Abbaye, 6e (354-30-75), le 29, 21 h.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.

DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Tourelles, 20e (636-51-98), Ma., 21 h.

LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

L'EPOPEE DU RAMAYANA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99), 22 h.

L'EVANGILE SELON SAINT-MATTHIEU (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf D.).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

SYBIL (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), L., 14 h. 15 et 20 h.

LES TUEURS DE LA LUNE DE MIEL (A., v.o.) (**) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.

LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h. 15.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (952-20-07) : Chère Inconnue ; mardi, 21 h. : Perceval le Gallois.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Black Jim ; les Sous-Doués ; la Chevauchée des morts-vivants ; jeudi, 20 h. 45 : la Flûte enchantée.

LE CHESNAY, Parly II (954-34-06) : Saturne III ; Vol au-dessus d'un nid de coucou ; Girls ; la Vie de Brian ; Je vais craquer.

LA CELLE-ST-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : le Chat et le Canari ; Détective comme Bogart.

ELANCOURT, Centre des 7-Mares (062-91-24) : l'Etalon noir ; Inferno ; le Roi et l'Oiseau ; les Guerriers de l'enfer.

LES MUREAUX, Club (474-04-53) : le Chaînon manquant ; le Roi et l'Oiseau ; Bienvenue Mr Chance ; mardi, 20 h. : les Contes de Canterbury.

LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Kramer contre Kramer ; Cinécal (976-39-17) : le Roi et l'Oiseau ; la Maladie de Hambourg ;

MAISONS-LAFFITTE, Studio (962-19-31) : Kramer contre Kramer.

MANTES, Domino (092-04-05) : Au-delà de la gloire ; Saturne III ; les Sous-doués ; Normandie (477-02-35) : la Dérobade (*) ; Midnight Express (**).

MAULE, Etiles (090-85-74) : le Guignolo.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Au-delà de la gloire ; les Trois Jours du condor ; le Saut dans le vide ; les Sous-Doués ; mardi, 20 h. : Maîtresse.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Chère Inconnue ; le Roi et l'Oiseau.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-64-11) : le Chaînon manquant ; Saturne III.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : le Chaînon manquant ; Je vais craquer ; Bienvenue Mr Chance ; les Sous-Doués.

VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : Que le spectacle commence ; le Saut dans le vide ; Bienvenue Mr Chance ; l'Incroyable Randonnée ; les Sous-Doués ; le Chaînon manquant ; V. S. : J'irai cracher sur vos tombes (*) ; C2L (950-55-55) : Au-delà de la gloire ; Mar.: Bastien, Bastienne ; Club (950-17-96) : la Revue de Charlot ; la Ville des silences ; Bastien, Bastienne ; Reggae Sunsplash ; Mar. soir : Film en avant-première.

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Pipicacadodo.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Détective comme Bogart. Saturne III. Les sous-doués. L'incroyable randonnée.

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Au-delà de la Gloire. Détective Bogart. Saturne III.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Chaînon manquant. Saturne III. Vol au-dessus d'un nid de coucou.

ETAMPES, Petit Théâtre (494-09-32) : les Enchaînés.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Je vais craquer. Girls, Les sous-doués. Que le spectacle commence. Au-delà de la gloire.

GIF - SUR - YVETTE, Central Ciné (907-61-85) : Kramer contre Kramer (v.o.). Val Courcelles (907-44-18) : le Jour de la fin du monde. Je vais craquer. Elisa Vida Mia (v.o.).

GRIGNY, Paris (905-79-60) : l'Avare. Yeti, le géant d'un autre monde.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Insuffisant. A force, on s'habitue. La coupe à dix francs. Kes. La salamandre. Les doigts dans la tête. Il y a longtemps que je t'aime.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : La vie de Brian. La planète contre un milliard. Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express.

VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Le cavalier électrique. Le jour de la fin du monde.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Que le spectacle commence ; Mon oncle d'Amérique ; Au-delà de la gloire.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : la Bande du Rex ; Star Trek.

CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Farrebique ; La vie est à nous ; Le ciel est à vous ; les Camisards.

CHAVILLE (926-51-96) : le Tambour (*) ; Je vais craquer.

COLOMBES, Club (784-94-00) : Détective comme Bogart ; Merci d'avoir été ma femme ; les Sous-Doués ; Vol au-dessus d'un nid de coucou.

COURBEVOIE, la Lanterne (788-97-83) : The patriot game ; Manhattan.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Roi et l'Oiseau.

LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : On a volé la cuisse de Jupiter ; le Marchand des quatre-saisons ; l'Allemagne en automne ; Woyzeck.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Détective comme Bogart.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Au-delà de la gloire ; les Sous-Doués ; Studio (749-19-47) : Kramer contre Kramer ; Saturne III ; la Vie de Brian.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : 1941, American Graffiti.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-50) : Tom Horn ; Je vais craquer ; Rencontre avec des hommes remarquables.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Cinq soirées ; Moments dans la vie d'une femme ; Certaines nouvelles.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : Vices privés, Vertus publiques (**) ; les Sous-doués ; Bienvenue Mr Chance ; l'Incroyable randonnée. — Prado (866-80-50) : Je vais craquer ; J., 21 h. : Reggae sunsplash.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : les Compagnons de la Nouba ; les Européens ; Loulou.

GAGNY, T.M.G. (302-48-25) : l'Œil du maître.

LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : Girls ; Au-delà de la gloire ; les Sous-doués.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : le Jour de la fin du monde ; Girls ; Vol au-dessus d'un nid de coucou.

LE RAINCY, Casino (302-32-22) : le Jour de la fin du monde.

PANTIN, Carrefour (843-61-38) : Détective comme Bogart ; Saturne III ; Vol au-dessus d'un nid de coucou ; l'Incroyable randonnée.

ROSNY, Artel (528-90-00) : la Vie de Brian ; l'Incroyable randonnée ; les Sous-doués ; le Jour de la fin du monde ; Je vais craquer ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (**).

STAINS, Théâtre P.-Eluard (821-61-05) : Rien ne va plus.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : la Bande du Rex. Mardi soir : l'Œil du maître.

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Au-delà de la gloire ; Mon oncle d'Amérique ; Girls ; Attention, on va s'fâcher. — C.M.A. G.-Philipe (880-96-28) : le Grand Embouteillage.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : l'Incroyable Randonnée ; le Chaînon manquant ; Détective comme Bogart ; Bienvenue Mr Chance ; Je vais craquer ; le Jour de la fin du monde. — La Lucarne (207-37-67) : Black Jack ; Fin d'automne.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Dersou Ouzala ; Chère inconnue ; C'est arrivé demain.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, Paramount (883-39-20) : le Chat et le Canari ; Détective comme Bogart ; l'Incroyable Randonnée.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : le Cavalier électrique ; Yanks ; la Femme flic.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Le Christ s'est arrêté à Eboli ; Bienvenue Mr Chance ; le Saut dans le vide. — Port : le Chaînon manquant.

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Chat et le Canari ; Détective comme Bogart. — Salle L.-Aragon-E.-Triolet (687-33-66) : l'Empreinte des géants ; l'Enfant sauvage ; Buster Keaton.

SAINT-MAUR, Lido (883-06-18) : Chère inconnue ; l'Arbre aux sabots.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Au-delà de la gloire ; Que le spectacle commence ; Mon oncle d'Amérique ; Le Christ s'est arrêté à Eboli.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : Kramer contre Kramer ; Saturne III ; la Vie de Brian.

VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Girls ; la Bande du Rex ; Attention, on va s'fâcher.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Saturne III ; Détective comme Bogart ; les Sous-Doués ; le Jour de la fin du monde ; la Grande Revanche de Bruce Lee. — Gamma (981-00-03) : Au-delà de la gloire ; Girls ; Vol au-dessus d'un nid de coucou ; l'Incroyable randonnée.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Au-delà de la gloire ; le Chaînon manquant ; Saturne III ; Vol au-dessus d'un nid de coucou.

ENGHIEN, Français (417-00-44, 964-56-23) : Mon oncle d'Amérique ; Que le spectacle commence ; le Chaînon manquant ; les Sous-Doués ; le Saut dans le vide ; Bienvenue Mr Chance ; Au-delà de la gloire.

FRANCONVILLE, Ciné H.-Langlois (413-85-83) : Macadam Cow-Boy.

GARGES-LES-GONESSE, Rd-Point Dame Blanche (986-96-31) : Maman a cent ans.

SARCELLES, Flanades (981-80-55) : le Chaînon manquant ; Saturne III ; Kramer contre Kramer ; Attention, on va s'fâcher.

Concerts

MERCREDI 28

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim, sol. J. Baker (Mendelssohn, Mahler, Beethoven).

SALLE PLEYEL, 21 h. : W. Kempf (Beethoven, Schubert, Chopin).

UNESCO, 20 h. 30 : W. Akl (Schumann, Rachmaninov, Debussy, Liszt).

ASCA, 20 h. : H. Bellanger (Chopin, Liszt, Debussy).

CONSERVATOIRE NATIONAL D'ART DRAMATIQUE, 20 h. 30 : I. Stern, R. Pasquier, M. Lemoine, S. Koulaksezian, R. Pidoux, E. Peclard (Brahms), I. Stern, P. Fontanarosa, T. Adamopoulos, R. Pidoux, E. Peclard (Schubert), I. Stern... (Onslow).

CHAPELLE DE LA SORBONNE, 21 h. : le Chant Général.

CENTRE RACHI, 20 h. 30 : A. Rabinovitch, M. Rouvières, M. Drobinsky (Rabinovitch).

EGLISE ST-ALBERT-LE-GRAND 14e, 21 h. : Chorale Audite Nova, dir. J. Sourisse.

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : J. Brahms, E. Neumark (Bach, Schubert, Hindemith, Gershwin, Martinu). 21 h. : Trio d'Anches Ozi.

JEUDI 29

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Voir le 28.

ASCA, 20 h. : Voir le 28.

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. G. Delogou (Weber, Rachmaninov, Beethoven). 12 h. 30, 15 h. et 18 h. 30 : A. Queffelec (Chopin).

EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : R. Fontanarosa (Bach).

EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : P. Gottlieb, J. Darlington (Beethoven, Schubert, Schumann, Brahms, Strauss).

EGLISE SAINT - LOUIS D'ANTIN, 12 h. : P. Levéchin (Brahms, Mendelssohn).

CHAPELLE DE LA SORBONNE, 21 h. : A.R. El Bacha (Bach, Mozart, Schumann, Prokofiev).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Stoll (Klein, Schumann, d'Indy).

RANELAGH, 20 h. 30 : E. Fischer (Beethoven).

EGLISE LUTHERIENNE DU XIIIe, 20 h. 30 : Ensemble La Stravaganza (Haendel, Telemann, Boismortier).

CITE INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h. : K. Muto, A. Gasparian (Charpentier, Eccles, Ibert, Robert).

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : A. Ollivier, S. Aragona, N. Henon (Boismortier, Haendel, Mozart, Devienne).

TEMPLE D'AUTEUIL, 20 h. 30 : K. Besson, J. Belliard (airs de cour en France aux seizième et dix-septième siècles).

SALLE CORTOT, 21 h. : A. Fritsch, J. Simon, J.-Y. Thibaudet (Haydn, Beethoven, Brahms, Ravel).

EGLISE ST-GERMAIN L'AUXERROIS, 20 h. 45 : Chorale Y. Dulac, orchestre J.-F. Gonzales (Bach).

EGLISE U.S.A., 20 h. 30 : S. Kelly (Chopin, Brahms, Beethoven, Prokofiev).

EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : G. Chanut (Bach, Sor, Ponce).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : R. Witczak, P. Adam (Mozart, Franck, Dvorak, Grieg) ; 21 h. : Voir le 28.

RADIO-FRANCE, Studio 106, 18 h. 15 : Berliner Solisten (Martinet, Rivier, Eisler, Matthus, Brahms, Gabrieli).

VENDREDI 30

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Slatkin, sol. I. Stern (Verdi, Bartok, Brahms).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Maîtrise et chœurs de femmes de Radio-France, sol. L. Laskine, B. Fournier (Brahms, Daniel-Lesur, Jolivet, Caplet, Schumann) ; Studio 105, 20 h. 30 : Les jeunes compositeurs et interprètes du C.N.S.M.P.

CHAPELLE DU LYCEE J.-DECOUR, 20 h. 30 : Quatuor à cordes P. Goulut (Bach, Haydn, Nafilyan).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le ; 21 h. : voir le 28.

SAMEDI 31

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 45 : Ensemble instrumental et vocal G. George (Britten, Caplet, Scarlatti, Victoria, Buxtehude, Schütz).

SAINTE - CHAPELLE, 21 h. : Duo I. Zuzuki, M. Larrieu (Paganini, Bach, Haendel).

SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor A. Loewenguth, R. Salles (Haydn, Françaix, Schubert).

EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : F. Klenjans (Villa-Lobos, Kleynjans).

AMERICAN CENTER, 21 h. : Concert-rencontre L. Foss-I. Xenakis, avec l'Ensemble Musique vivante.

EGLISE U.S.A., 20 h. 30 : M. Sadanowsky (Milan, Dowland, Bach, Martin).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 29 ; 21 h. : voir le 28.

DIMANCHE 1er JUIN

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 30 : G. Besançon (improvisations).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : N. Lee, C. Ivaldi (Mozart, Debussy, Chabrier, Schubert).

RANELAGH, 20 h. 15 : G. Magnan (Chopin, Debussy, Schumann).

EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : X. Cauhépé (Dowland, Weiss, Bach) ; 21 h. : R. Dyens, (musique sud-américaine).

THEATRE DE LA VILLA, 15 h. : Ensemble vocal et instrumental Millepertuis (De la Renaissance à nos jours).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : J.-L. Feldmann.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 30 : M.-L. Chasseguet (Telemann, Hindemith).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 29 mai ; 18 h. : voir le 28 (21 h.).

LUNDI 2

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : B. Rigutto (Schumann, Chopin).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Cycle acousmatique INA-G.R.M., écritures radiophoniques (Pano, Schaeffer, Jentet).

THEATRE ATHENEE, 21 h. : L. Pop, G. Parsons (Prokofiev, Dvorak, Mahler, Brahms).

THEATRE SAINT - GEORGES, 20 h. 30 : M. Debost, J.-P. Brosse (Bach, Vivaldi).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : Orchestre B. Thomas ; Ensemble vocal M. Piquemal (Calmel : « La Passion selon le livre de Jean »).

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : Orchestre J.-F. Paillard (Haendel, Albinoni, Telemann, Bach).

F.I.A.P., 21 h. : R. Fontaine, M. Michalakakos, A. Perchat (Mozart, Bruch, Lutoslawski).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 29 mai ; 21 h. : voir le 28.

MARDI 3

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h., voir le 2.

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : M. Caballe, A. Weissenberg (Strauss, Turina, Montsalvatge).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Chorale P. Kuentz. Sol. : G. Tourvron (Bach).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de la garde républicaine. Dir. : R. Boutry. Chorale Plantagenet (Schubert, Charpentier).

EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Orchestre de chambre français. Dir. : D. Roults. Petits chanteurs de N.-D. de la Joie. Dir. : J.-P. Loré (Vivaldi, Haydn, Schubert).

ASIEM-7e, 20 h. 30 : H. Ossberger (Bach, Mozart, Pernes, Lauermann, Brahms).

CHAPELLE DE LA SORBONNE, 21 h. : Trio Deslogères, Ondes Martenot.

FORUM DES HALLES, 18 h., 19 h. et 20 h. 30 : Ensemble instrumental du Mans. Dir. : A. Girard (Mozart, Barboteu, Boyce...).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Duo Wright (Mozart, Brahms, Dvorak, Fauré).

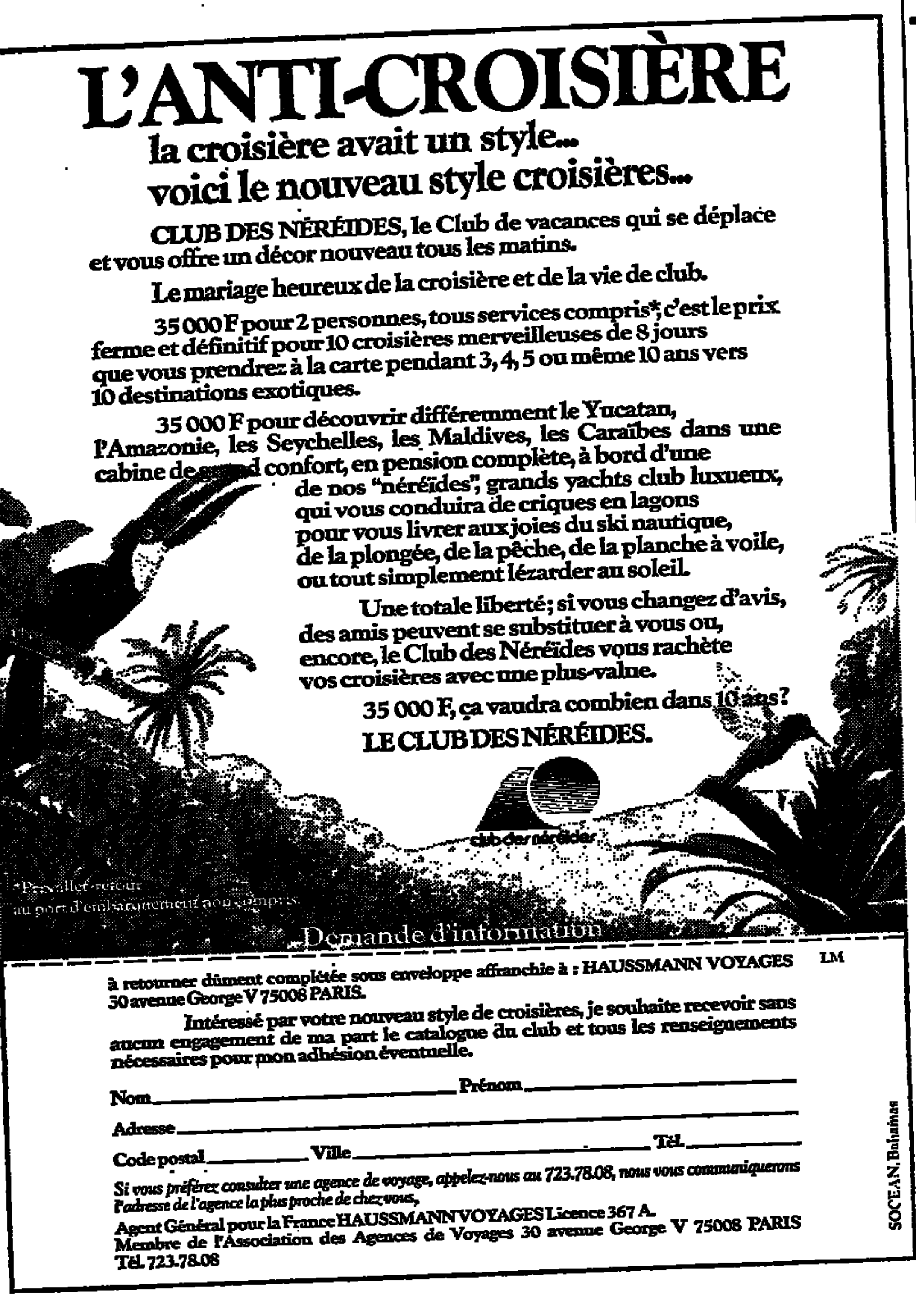
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Ensemble orchestral de France, et solistes. Dir. : P. Müller. Chœur M.-A. Charpentier (Mozart).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : M.-C. Laroche (Granados, Chopin).

LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 29. — 21 h., voir le 28.

HOTEL SAINT-AIGNAN, 21 h. : Ensemble G. Binchois (Sandrin, musique de l'Europe de la Renaissance).

BOUFFES DU NORD, 20 h. 30 : G. Marini.



CARNET

Naissances

— M. et Mme François STEUDLER ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume,

à Paris, le 22 mai 1980.

— Marie-Aline et Jean-Pierre PÉRY ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

Paris, le 24 mai 1980.

Mariages

— M. et Mme Louis BÉOUTIS,
M. et Mme Albert JACOBI,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,

Didier et Marie-Paule,

célébré le 25 mai, en l'église de la Claquette (Bas-Rhin).

Décès

— La direction des Musées de France
a la douleur de faire part du décès, le 23 mai 1980, de

M. Reynold ARNOULD,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et des Lettres,
grand prix de Rome de peinture (1939),
conservateur en chef des Galeries nationales du Grand Palais, à Paris,
et du Musée national de Blérancourt (Aisne).

[Le Monde *du 28 mai.*]

Marie-Claude et Pierre Volfin,
Jacques et Catherine Bernard et leurs enfants,
Mathieu et Marie-Julie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BERNARD,

survenu le 23 mai 1980.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse.

24, avenue Perrichont,
75016 Paris.
« Les Terrasses de Cassis »,
34, allée des Mimosas,
13260 Cassis.

— Le conseil d'administration et le personnel de Sellier-Leblanc
ont le regret de faire part du décès, survenu le 23 mai 1980, de

M. André BERNARD,
administrateur et dirigeant de la société durant de nombreuses années et président honoraire de plusieurs filiales.

43, boulevard du Maréchal-Joffre,
92340 Bourg-la-Reine.

— L'évêque de Versailles,
La famille du défunt,
Et sa dévouée aide au prêtre,
font part du retour à Dieu, le 24 mai 1980, de

M. le chanoine
Jean BONNEMAISON.

La célébration de ses obsèques aura lieu le jeudi 29 mai 1980, à 9 heures, en l'église de Saint-Pierre-Saint-Paul de La Celle-Saint-Cloud, et l'inhumation au cimetière Saint-Louis à Versailles.
7, square La Drionne,
78380 Bougival.

— M. et Mme Roger Barbieri ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Alice CHEVALIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
agrégée de l'Université,
présidente des Anciennes élèves de Sèvres,

leur cousine,
survenu le 27 mai 1980, dans sa soixante-dix-septième année, en son domicile, à Saint-Germain-en-Laye.
Priez pour elle.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 mai 1980, à 11 heures, en l'église Saint-Léger de Saint-Germain-en-Laye, sa paroisse.
On se réunira à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.

14, square de Port-Royal,
75013 Paris.

— Mme Sandra Davidson et ses enfants,
Andrea et Shawn,
ont la douleur de faire part du décès de leur mari et père,

M. Jean DAVIDSON,

survenu à New-York, le dimanche 25 mai.
Un service religieux à sa mémoire aura lieu le vendredi 30 mai, à 20 heures, à la galerie Knoedler de New-York.

— M. et Mme Bernard Dupont, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Desbazeille, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Piet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Bordeaux et leurs enfants,
M. et Mme Yves Dupont, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Thérèse Dupont,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Mme Fernand DUPONT,
née Fernande Chenu,

décédée le 18 mai 1980, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Chartres, le 22 mai, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 Paris.

— M. Thomas Erdos,
Laurent et Sophie,
son époux et ses enfants,
M. Alain Virnot,
M. et Mme Alain de Christen,
ont le chagrin de faire part du décès de

Anne ERDOS,
née Virnot,

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 28 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Denis à Sainte-Adresse (Seine-Maritime).
Cet avis tient lieu de faire-part.
91, rue de La Tour,
75016 Paris.

— Mme Françoise Finniss,
François-Xavier et Jean-Cyrille Reymond,
Mme Robert Finniss,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guillaume FINNISS,
née Huguette Bichon,
administrateur civil honoraire de la Caisse des dépôts et consignations,

survenu le 23 mai 1980, à Paris.
Le service religieux sera célébré le jeudi 29 mai 1980, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e.
On se réunira à l'église, à 14 heures précises.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne), dans le caveau de famille.

6, rue Saint-Saëns,
75015 Paris.

— On est prié d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée à la mémoire du

docteur H. M. GALLOT,
médecin-chef honoraire de l'Infirmerie psychiatrique près la Préfecture de police,

le mardi 3 juin 1980, en l'église Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las-Cases, Paris-7e, par le Révérend-Père Riquet, s.j.

160, avenue de Suffren,
75015 Paris.

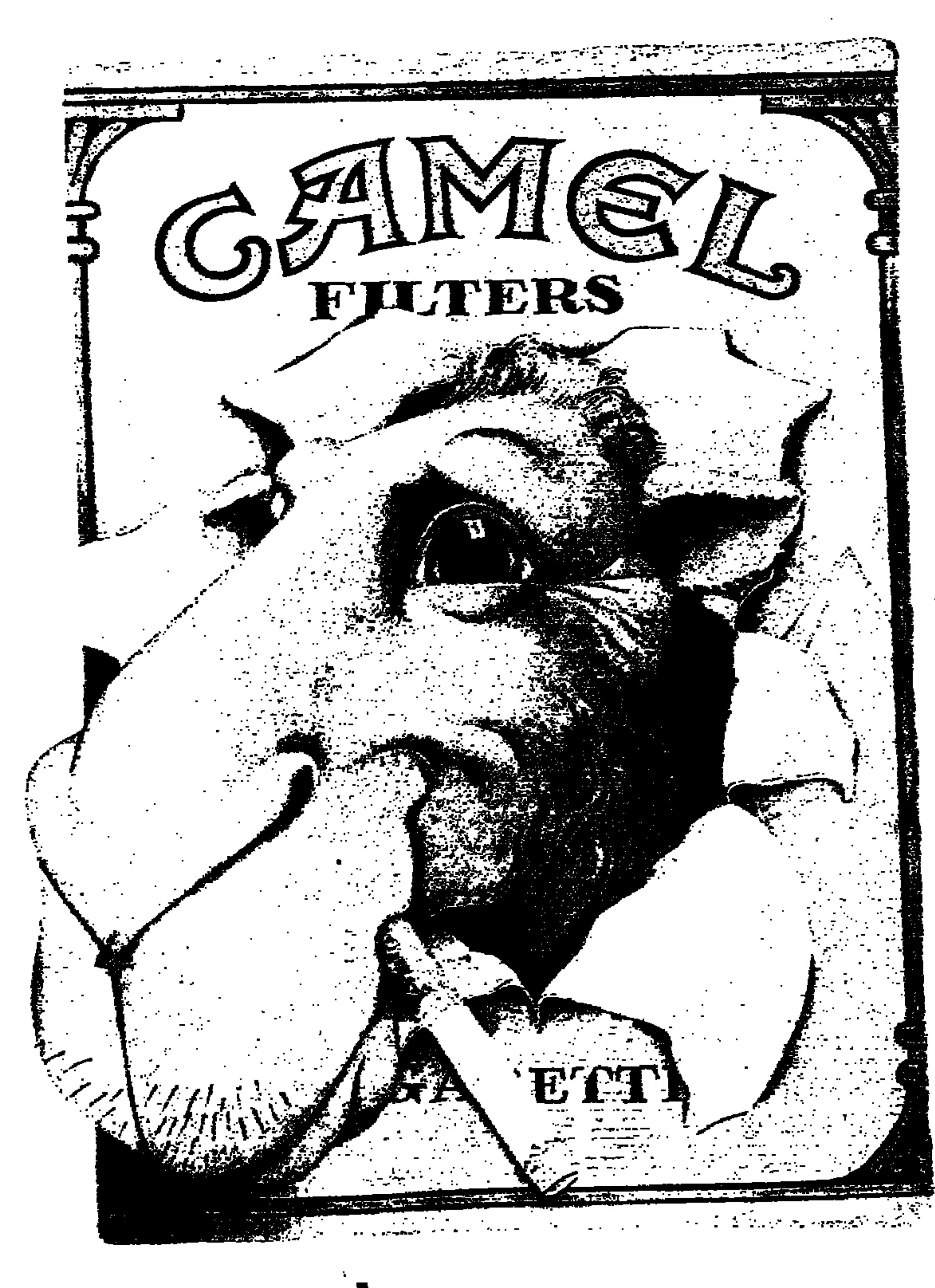
— Mme Joël Kermarec,
M. Jean-Marie Kermarec,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Joël KERMAREC,

survenu après une cruelle maladie, à Châtenay-Malabry, le 25 mai 1980.
L'inhumation aura lieu le jeudi 29 mai, à 14 h. 30, au cimetière de Montrouge.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

27, avenue du Plessis,
92290 Châtenay-Malabry.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



CARNET

— Mme Danièle Karsenty-Schiller,
Ses enfants,
Et sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Louise LION,
née Rosen.

A ses amis et connaissances.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 mai 1980, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e).

On se réunira à la porte principale, à 14 h. 45.

Fleurs blanches recommandées.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38 bis, rue Lamarck,
75018 Paris.

— M. Jacques Marcilhacy,
M. Philippe Marcilhacy,
M. et Mme Alain Marcilhacy,
Nathalie, Valérie et Stéphanie,
M. et Mme Michel Marcilhacy,
Arnaud, Thibaut et Benoît,
Le docteur et Mme Michel Canque,
Nathalie et Christophe,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques MARCILHACY,
née Denise Poirier,

rappelée à Dieu, le 25 mai 1980, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, le jeudi 29 mai, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Henri Noguères,
M. Georges Puccinelli,
M. et Mme Narcis Miquel,
M. et Mme Germain Cuille,
Mme Dominique Noguères,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Mme Louis NOGUERES,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et trisaïeule.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Bages (Pyrénées-Orientales), le 20 mai 1980.

— Le docteur et Mme François Perrier,
M. R.-M. Mitchell et Mme le docteur Antoinette Mitchell,
Mlle Laure Logier,
M. Charles Logier,
Mme Jacqueline Logier,
Mme Catherine Veil-Zwahlen,
M. Frédéric Perrier,
M. Florent Perrier,
M. Alexis Perrier,
Isabelle Veil, Dimitri Perrier,
ses enfants, sœur, frère, nièce, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ainsi que tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Martial PERRIER,
née Marcelle Logier,

survenu le 24 mai 1980, dans sa quatre-vingt-huitième année

La bénédiction aura lieu en l'église Saint-Séverin, Paris-5e, le jeudi 29 mai, à 14 heures, suivie de l'inhumation *au cimetière de Gentilly* (Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de la Sorbonne,
75005 Paris.
18, *rue Saint-Séverin,*
75005 Paris.

— Andorre-la-Vieille, Ciutat Jardi Valira.
Le comte de Ramel,
M. Patrice de Ramel,
Mme Denise Le Cornec et ses enfants,
M. et Mme Léo Bénard et leurs *enfants,*
M. et Mme Decler,
Mme Fernand Bénard et ses enfants,
Le comte et la comtesse Jean de *Ramel et leurs enfants,*
Le comte et la comtesse Régis de Ramel et leurs enfants,
Mme Irène Delaroyère et ses enfants,
M. et Mme René Ménard et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de la

comtesse de RAMEL,
née Simone Bénard,

pieusement décédée dans sa soixantième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Sumène (Gard), mercredi 28 mai 1980, à 16 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Sumène.

— M. Marcel Ribiere,
M. et Mme René Ribiere,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme *Marcel* RIBIERE,
née Suzanne Poisson,

survenu le 26 mai 1980.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Auxerre, dans l'intimité familiale.

Un service sera célébré ultérieurement à Paris.

— Mme Alfred Richard-Molard,
Ses enfants :
Agnès et Gérard Bolt,
Marianne et Jean-René Robert,
Madeleine et Alain Millet,
Nicole et Jean-Pierre Hungerbühler,
Jean-Jacques Richard-Molard,
Guy Fremont,
et ses dix petits-enfants,
ont la tristesse d'informer tous ceux qui l'ont aimé du départ de

Alfred RICHARD-MOLARD,
pasteur,

le 22 mai 1980, après une longue maladie vécue dans la sérénité de la foi.

Le service religieux a eu lieu le mardi *27 mai, au temple de* Caudéran.

Résidence « Dulamon »,
33290 Blanquefort.

« Vous avez tout pleinement en Christ. »

(Col. 2/10.)

— On nous prie d'annoncer le *décès de*

M. René SAVARY,
avocat honoraire
à la Cour de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile, le mardi 20 mai 1980.

Selon la *volonté du défunt,* les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Dormelles (Seine-et-Marne).

De la part de :
M. et *Mme Jean-Claude* Savary,
48, rue Madame,
75006 Paris.
129, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

— Mme Maurice Wainer,
M. et Mme Maurice Regamey,
M. et Mme Pierre-Alain Wainer,
Nathalie, Frédérique et Anne-Laure,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice WAINER,
président
de la
commission du 3e arrondissement
de Paris,

survenu à *Paris-13e,* le 25 mai 1980, à l'âge de soixante et onze ans.

La *cérémonie d'inhumation* aura lieu le vendredi 30 mai 1980, au cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira à la porte principale boulevard de Ménilmontant, à 8 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Cépré,
75015 Paris.

Remerciements

— Mme Henri Crémieux,
très émue, remercie de tout cœur les amis et les admirateurs de son mari en les priant de bien vouloir *l'excuser* de n'avoir pu répondre à leurs témoignages de sympathie.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

François Henri
nous voulons t'aider. Contacte tes amis ou nous-mêmes.
Anne et Georges.

Communications diverses

— De la Méthode dans les sciences. Colloque présidé par *le* professeur Etienne Wolff.

Henri Gouhier : « L'avenir de la science ? » ; Jacques Roger : « Théorie de l'évolution » ; André Lichnerowicz : « Mathématique et *transdisciplinarité* ».

Pierre Clarac : « La critique littéraire et l'histoire » ; Pr. Jean Bernard : « Evolution des méthodes *dans les sciences médicales* » ; Jacques Ruffié : « La biologie dans les sciences humaines » ; Georges Thinès (Louvain) : « Du comportement animal au comportement humain ».

Collège de France, vendredi 30 mai, 9 h. 30-12 h., 14 h. 15-19 h., Société des études rénaniennes.

— La *communauté spiritaine* de la rue Lhomond invite à participer, les 7 et 8 juin, à *ses journées* d'amitié, 30, rue Lhomond, 75005 Paris, tél. : 707-49-09.

— L'Association des résistants, *déportés,* internés en Afrique du Nord célébrera le trente-cinquième anniversaire de *la* Libération et de la victoire sur le racisme, le samedi 31 mai, à la mairie du XXe arrondissement, à partir de 9 h. 30, en présence des représentants des associations nationales, amicales de camps, élus et personnalités, notam*ment de M. Marcel Paul, président*-fondateur de la F.N.D.I.R.P. Pour toutes précisions, téléphoner à l'Association au 502-11-00.

— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris-7e, tél. 705-08-46, invite à venir découvrir un nouveau peintre, Germain Roesz, du 27 mai au 14 juin, de 15 h. à 20 h. 30, sauf dimanche et lundi.



PRESSE

LA DÉCISION DE LANCER UN QUOTIDIEN SOCIALISTE SERA ARRÊTÉE A LA FIN DE JUIN

La décision définitive de lancer, en octobre prochain, un quotidien patronné par le parti socialiste sera prise à la fin de juin, si les vingt mille abonnements (à 480 F), jugés indispensables au démarrage, sont souscrits avant cette date. M. Georges Fillioud, député de la Drôme et directeur de *Riposte*, a indiqué, mardi 27 mai devant la presse, que cette décision sera sans doute positive.

Selon lui, *« l'insuffisance des informations données par les médias sur l'action des socialistes dans l'Hexagone »* justifie le lancement de ce quotidien (dont le titre n'est pas trouvé). *« Il ne s'agira pas d'un journal de parti, mais d'un journal d'opinion. »*

M. Fillioud a rappelé que ce projet découle d'une décision prise par le dernier congrès du parti socialiste, en avril 1979, à Metz. Le quotidien du P.S. paraîtrait sur format tabloïd, offrant douze ou seize pages, et serait diffusé dans la région parisienne et les grandes villes de France à soixante mille exemplaires au départ.

Le député de la Drôme s'est refusé à indiquer le nombre de réponses au questionnaire adressé aux militants socialistes en vue du lancement de ce quotidien. En revanche, il situe à *« une trentaine »* le nombre de *journalistes professionnels* qui formeront l'équipe rédactionnelle, précisant que le journal sera dirigé de manière autonome par une personne qui aura la confiance de la direction du P.S. mais qui ne sera pas soumise à ses instances.

● *Le quotidien « la Montagne »*, édité à Clermont-Ferrand, n'a pas paru mercredi 28 mai en raison d'une grève surprise survenue dans la nuit au service des expéditions. Un conflit a éclaté entre les employés du « départ », notamment les chauffeurs qui assurent la distribution, et la direction du journal.

L'ÉDITEUR DU LIVRE SUR « LE CANARD ENCHAINÉ » : on se trompe de cible.

Tandis que le référé introduit par plusieurs journalistes contre la sortie du livre *Une enquête de police sur* le Canard enchaîné (*le Monde* du 28 mai) est plaidé au palais de justice de Paris, ce mercredi 28 mai, *le Canard* de cette semaine évoque l'affaire en ces termes :

« Le rapport des R.G. serait, en effet, un document — accablant pour les méthodes policières — si l'éditeur avait publié, en même temps que le fichier, le relevé des « bavures » qu'il comporte, des trucages perfides, des ragots sans preuves, des affabulations paranoïaques, des pures calomnies. Il n'est pas une fiche qui y échappe. (...)

» Pas plus que l'éditeur, les deux « préfaciers » — des supplétifs, si l'on peut dire, — ne peuvent ignorer qu'il existe un vaste plan visant à discréditer le Canard *et à le couper de ses sources d'information. Une sournoise campagne de dénigrement est actuellement menée de bouche à oreille (disons plutôt de micros à oreille) par les « hommes du président », avec grand renfort de lettres anonymes. (...) »*

L'éditeur, M. Jean Picollec, dans une interview au *Quotidien de Paris*, réfute ces intentions :

« Je n'ai jamais voulu nuire au Canard *ni à quiconque*, affirme-t-il. *Si j'avais voulu faire cela, je l'aurais fait autrement. (...)*

» On se trompe de cible, il vaudrait mieux protester contre la police. Le problème n'est pas de savoir s'il fallait sortir ou non ce bouquin, le problème est que les fichiers des renseignements généraux sur les journalistes existent. Après la découverte de l'affaire des écoutes, le Canard *a dénoncé vigoureusement ces méthodes, il n'a rien caché, il a eu raison. Révéler le dossier du* Canard *ressort du même processus que de révéler le dessous des écoutes dont a été victime ce même* Canard. »

« FORUM INTERNATIONAL » DEVIENT BIMENSUEL

Le journal *Forum international*, qui avait été lancé le 10 mai 1979, paraît pour la dernière fois ce mercredi 28 mai en tant que quotidien. Il va devenir bimensuel.

« Pour continuer d'améliorer le journal et arriver au point d'équilibre financier, 10 millions m'étaient nécessaires, a expliqué Roland Dana, rédacteur en chef. *En faisant appel à des partenaires extérieurs, je n'ai pu réunir que la moitié de cette somme. Je me vois donc contraint d'interrompre la parution quotidienne pour quelques mois. »*

Rappelons que l'originalité de ce quotidien économique — dont on n'a jamais su exactement le chiffre de diffusion — tenait notamment à sa méthode de fabrication, essentiellement électronique. *Forum international* emploie une centaine de personnes.

● *Au Centre de formation des journalistes de Paris*, les inscriptions à la sélection d'entrée seront ouvertes à partir du 9 juin, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Aucune inscription n'est reçue par correspondance. La première série d'épreuves aura lieu les 3 et 4 septembre 1980. Les étudiants détenteurs du diplôme de l'Institut des sciences politiques de Paris, d'une maîtrise ou d'une licence de droit, d'histoire ou de sciences économiques, ou ceux qui sont en dernière année d'études dans les mêmes disciplines (section P.E.S. pour sciences Po., ou dans une U.E.R. liée par convention : Paris-I, Paris-X) peuvent obtenir, après leur admisison, des conditions particulières de travail en première année. Au cours de la seconde année, les étudiants anglicistes peuvent obtenir le DESS de correspondant de presse en pays anglo-saxon, préparé conjointement par Paris-III et le C.F.J.

★ Centre de formation des journalistes, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71.

ANCIENS COMBATTANTS

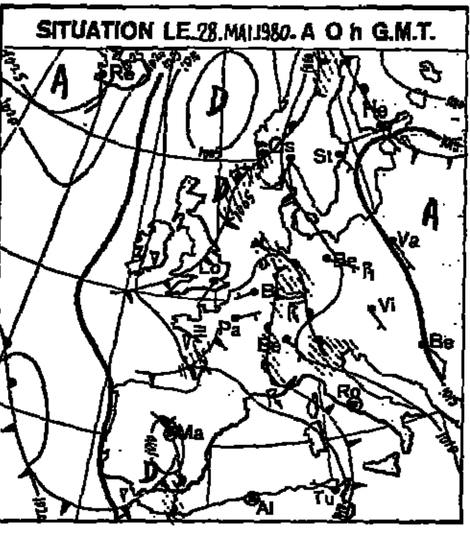
● *L'Union nationale des combattants*, ainsi que l'U.N.C.-A.F.N., l'Association d'entraide des veuves de guerre et le groupement de jeunes Soldats de France tiendront leur prochain congrès à Lyon les 30, 31 mai et 1er juin. Le thème essentiel de ce rassemblement, auquel participeront deux mille délégués, sera *« la sécurité »*. Depuis novembre 1979, deux commissions nationales permanentes (action civique et affaires internationales) travaillent sur ce thème afin de proposer à l'assemblée plénière une motion précisant les positions de l'U.N.C. sur cet important problème qui inquiète les Français. Il s'agit de la sécurité intérieure et extérieure. Les délégués d'associations étrangères (R.F.A., Angleterre, Belgique, Luxembourg, Etats-Unis, Hollande, Italie) participeront au congrès.

● *L'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre*, qui vient de tenir son congrès national à Aix-les-Bains (Savoie), a exprimé sa *« très vive inquiétude devant les événements qui, particulièrement en Asie, mettent la paix en péril »*. Les quelque trois mille délégués présents ont aussi demandé au Parlement européen de *« lancer un appel solennel à la sagesse et au sang-froid des grands, responsables de l'actuelle tension internationale »*. L'Union fédérale a enfin dénoncé la *« discrimination intolérable »* dont souffrent les anciens combattants africains et de Madagascar, et demandé qu'ils recouvrent *« l'intégralité du droit à réparation et la totalité de leurs droits acquis au service de la France »*.

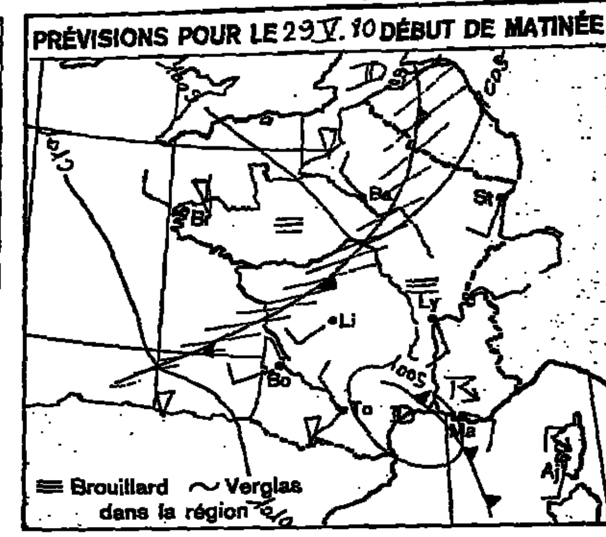
INFORMATIONS « SERVICES »

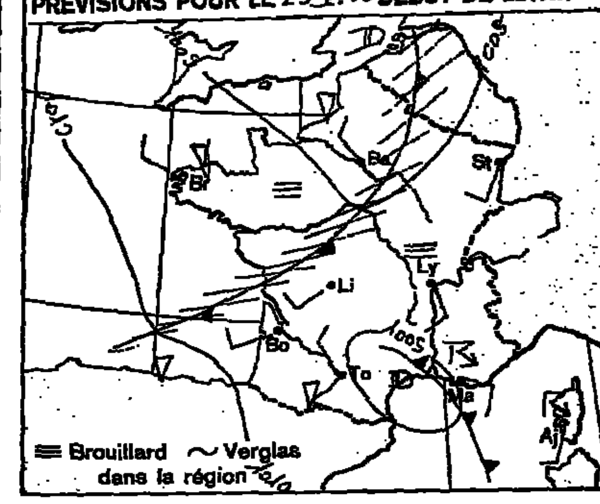
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.MAI.1980 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.V.80 DÉBUT DE MATINÉE





Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages ≡ Brouillard ~ Verglas.

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent. Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts. Front chaud. Front froid. Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 mai à 0 heure et le jeudi 29 mai à 24 heures :

Des masses d'air humide et instable persisteront sur la France, tandis qu'une vaste zone dépressionnaire complexe n'évoluera que lentement sur l'Europe occidentale.

Jeudi 29 mai, sur l'ensemble du pays, des pluies, des averses et des orages se produiront encore. Des éclaircies apparaîtront temporairement et maintiendront les températures sans grand changement par *rapport à celles de mercredi, mais* les nuages d'instabilité qui se développeront au cours de la journée donneront de fortes averses ou des orages assez nombreux l'après-midi et le soir. Quelques brouillards dans l'intérieur au lever du jour disparaîtront généralement au cours de la matinée.

En général, les vents seront faibles, *mais des rafales accompagneront* les orages.

Le mercredi 28 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,7 millibars, soit 755,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 mai ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 21 et 13 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Bourges, 16 et 8 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 17 et 7 ; Cherbourg, 15 et 7 ; Clermont-Ferrand, 16 et 10 ; Dijon, 18 et 12 ; Grenoble, 17 et 11 ; Lille, 15 et 6 ; Lyon, 18 et 12 ; Marseille, 17 et 13 ; Nancy, 22 et 8 ; Nantes, 16 et 9 ; Nice, 19 et 11 ; Paris - Le Bourget, 17 et 7 ; Pau, 18 et 10 ; Perpignan, 19 et 14 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 24 et 10 ; Tours, 18 et 8 ; Toulouse, 17 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 12 degrés ; Amsterdam, 20 et 11 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 22 et 12 ; Bonn, 23 et 9 ; Bruxelles, 15 et 9 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 16 et 9 ; Genève, 17 et 10 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 19 et 9 ; Madrid, 20 et 9 ; Moscou, 17 et 7 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 21 et 11 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 13 et 7 ; Téhéran, 32 et 23.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

MAISON

LA TOILETTE DES RADIATEURS. — La saison de chauffage se termine, et c'est le moment de *repeindre les radiateurs*. Les peintures Altona proposent trois produits en aérosol pour ce changement de décor. La pulvérisation est, en effet, la méthode la plus rapide pour recouvrir des radiateurs, dont la surface est loin *d'être plane. Ces aérosols, d'une* contenance de 16 onces, existent en décapant, en antirouille et en peinture, dans soixante-cinq coloris mats ou brillants. Chacun de *ces produits vaut 24 F environ.*

★ Altona, en vente dans les drogueries, quincailleries et magasins de bricolage.

MOBILIER CONTEMPORAIN A PASSY. — Un nouveau magasin, Persona, vient de s'ouvrir à Passy. Après le succès de leur boutique de la rive gauche, Ariette Perez *et Jean-Pierre Raclot ont voulu* faire connaître leur sélection de meubles contemporains aux habitants du seizième arrondissement. Dans un cadre très dépouillé et clair sont disposés des sièges de Cinna et Zanotta, les bibliothèques *en bouleau de Driade, des tables* basses en marbre et des lampes en travertin et terre cuite. François Poli, qui dirige la boutique, propose un grand choix de tissus *qu'il accompagne de conseils de* décoration.

★ Persona, 87, avenue Paul-Doumer, 75016 Paris.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	282 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

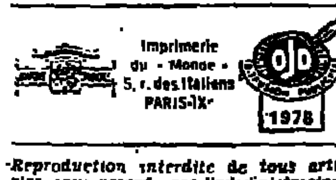
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire n° 57 437.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 mai 1980 :

DES ARRETES

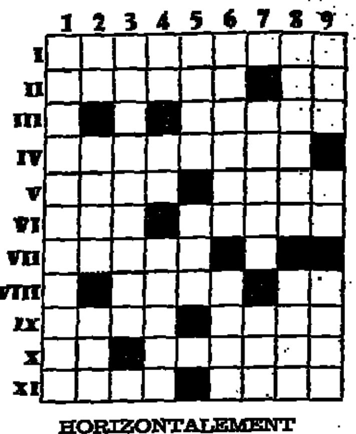
● *Fixant la valeur de reprise* et de remboursement des obligations *1 1/2 % 1973* à capital garanti ;

● Relatif aux prix des abonnements scolaires sur les services réguliers routiers de voyageurs pour 1980 ;

● Relatif à l'aide à l'écriture de scénarios et autres textes destinés à la réalisation d'œuvres cinématographiques.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 680



HORIZONTALEMENT

I. Pouvaient vendre des oignons aussi bien que des *savonnettes*. — II. Peut être rangée parmi les plaisirs de la table ; Résidence pour des princes. — III. Rongé. — IV. Qui n'a donc pas fini de peser. — V. N'est pas une fine mouche ; Endroit où l'on pouvait trouver du boulot. — VI. Département ; Peuvent réclamer des fraises quand elles sont gâtées. — VII. Couvert qu'on peut emporter. — VIII. Vitesse acquise ; Cuvette. — IX. Peut se vendre en tube ; Comme un champ de bataille. — X. Peut décevoir à Londres ; Peut être *considérée comme le comble de la* veine. — XI. Se dépose au foyer ; Longtemps *portés*.

VERTICALEMENT

1. Prouvent qu'on n'a pas suffisamment *emballé*. — 2. Approbation d'autrefois ; Peut se porter sur le côté ; Endroit où l'on peut sauter. — 3. Exprimer sa satisfaction en persan. — 4. Déchiffré ; Pronom ; Un peu de répit. — 5. Qui ont fait l'objet d'une soustraction ; Vaut dix à la belote. — 6. Souvent présenté sur un plateau ; Comme du fer, *parfois*. — 7. Dans la mer Baltique ; Evoque un joli teint. — 8. Généralement construit en prévision de la retraite ; Sorte de foire. — 9. Ne chôme pas ; Préposition ; Très salés.

Solution du problème n° 2 679

Horizontalement

I. Ambulance. — II. Coutelier. — III. Nus ; Sep. — IV. Es ; Apre. — V. Tira ; Eus. — VI. Galetas. — VII. Ucello ; Id. — VIII. Eh ; Eau ; Ni. — IX. Réa ; Store. — X. Il ; Anis. — XI. Entente.

Verticalement

1. Acné ; Guerre. — 2. Moustache. — 3. Bus ; Ile ; Aïl. — 4. Ut ; Grêle ; Lé. — 5. Lés ; Atlas. — 6. Aléa ; Aoûtat. — 7. Nippes ; One. — 8. Ce ; Ru ; INRI. — 9. Erses ; Dièse.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 29 MAI

« Paris révolutionnaire », 15 h., devant l'église Sainte-Elisabeth, rue du Temple, *Mme Bouquet des Chaux*.

« Hôtel de Cavoye », 15 h., 52, rue des Saints-Pères, Mme Lamy-Lassalle.

« Musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Nouveau planétarium », 13 h. 45, Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt (l'Art pour tous).

« La Bourse », 14 h., 1, rue de la Bourse (Approche de l'art).

« La franc-maçonnerie », 15 h., 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus (Mme Ferrand).

« Hôtels du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

18 h., Cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. le duc d'Harcourt : « Jardins heureux ».

19 h. 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, Mme M.-M. Davy : « Le temps et l'éternité » (Université populaire de Paris).

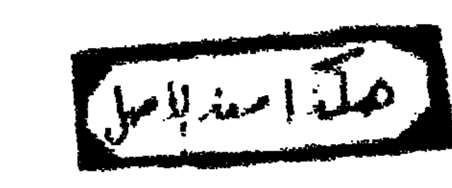
20 h. 30, 5, rue Largillière, M. J. Chevalier : « Le mythe de Don Juan » (Nouvelle Acropole).

20 h. 45, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. le rabbin Farhi : « Evocation de ses souvenirs sur le procès antinazi de Cologne » (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël).









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40





emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

DIRECTEUR FINANCIER
de Haut Niveau
pour ABIDJAN

350 à 400.000 Francs Français + avantages

Un groupe de Société de Côte d'Ivoire en pleine expansion, ayant de nombreuses filiales en participation avec d'importants groupes bancaires *européens dans des activités très diverses recherche un Conseiller financier* de haut niveau et de grande expérience.

Son rôle :

1°) Mettre en place un contrôle budgétaire *en direct costing et, d'une* manière plus générale, organiser les méthodes administratives, concevoir *un outil de gestion moderne et performant* permettant le contrôle rigoureux du groupe; assurer ensuite ce contrôle avec l'aide d'une équipe *de cadres africains et européens et assurer* la formation de ses collaborateurs.

2°) Conseiller la direction du groupe pour toutes les opérations nouvelles d'investissement qui se présenteraient.

Pour assumer ces responsabilités le collaborateur recherché doit posséder, outre une formation supérieure, doublée de l'ICG, une très solide *expérience de direction financière mettant en œuvre des techniques* modernes; avoir été personnellement en charge du contrôle budgétaire *au sein d'un groupe, avoir eu, si possible, une expérience pratique* d'analyste dans une banque d'affaires ou dans une holding financière.

Une expérience, même courte, de l'Afrique est souhaitable.

Le poste convient à un cadre supérieur d'au moins 40 ou 50 ans.

Tous les candidats ayant les caractéristiques requises seront pris en considération quelle que soit la rémunération demandée.

Adresser sans délai CV, photo et prétentions s/réf. 2660/M à D. DANGER
65, Avenue Kléber 75116 PARIS

CORT — *MEMBRE DE SYNTEC*

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre de ses activités de démarrages et d'exploitations
d'unités de traitement de gaz
DANS LE MONDE ENTIER
offre de
LARGES PERSPECTIVES DE CARRIERE
à

20 CHEFS-OPERATEURS

RAFFINAGE (*coef. 230 à 310*), *Pétrochimie, Chimie* (*coef. 250 à 325*)

Les *postes sont proposés à des Chefs-Opérateurs, âgés d'au moins 28 ans*, de formation BEI, BTS ou équivalent, disposant obligatoirement de bases en anglais (formation complémentaire assurée).

Les postes à pourvoir sont actuellement en régime RECUPERATION (généralement 6 semaines sur le site - 4 semaines de repos en France, voyage payé).

Le salaire base France est majoré de 60% à 85% (versé en France) selon les lieux géographiques d'affectation.

Vous recherchez les RESPONSABILITES, vous aimez la vie de CHANTIER et les VOYAGES, TELEPHONEZ pour un premier contact, à M. SIMAILLAUD (578.42.65 ou 578.37.86) ou bien envoyez lettre manuscrite, C.V., photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16, sous la réf. 80035 M.

POUR AFRIQUE
ENGINEERING rech.
2 ING. ELECTR.
pr supervision construction BAT
1 Technicien entretien matériel mines, Pelles à câbles.
Tél. 544-00-05 ou écr. n° 47.601 J.R.P., 39, r. Arcade, 8e, qui tr.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

emplois régionaux — emplois régionaux

Pour faire face à son développement, un des premiers groupes semenciers internationaux :

LIMAGRAIN

crée au sein de ses différentes Sociétés de semences dans les secteurs de l'EXPORTATION, de la VENTE, de l'ASSISTANCE TECHNIQUE, des postes de

• Responsable exportation maïs

Intéressant un INGENIEUR AGRONOME disposant d'une solide expérience de la négociation de marchés importants. Ces fonctions impliquent également *des qualités d'animateur pour diriger* une équipe assurant les contacts commerciaux, l'assistance technique et les études de marchés.
De bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais sont indispensables.
Poste basé à Clermont-Ferrand. **référence 280 AP**

• Chefs de région zones Ouest et Centre

Chargés d'élaborer et d'appliquer un programme d'actions de vente et de promotion des semences de maïs. Véritables responsables sur le terrain, ils seront des hommes d'action possédant *l'expérience de l'animation* d'équipes et la connaissance de la de la distribution agricole.
Postes basés à Rennes et Clermont-Ferrand. ***référence 281 SH***

• Responsable assistance technique

Pour un INGENIEUR AGRONOME chargé sur le Bassin Parisien et l'Est de l'expérimentation et de la promotion technique. En relation avec les Organismes Officiels et la Clientèle, ce Conseiller Maïs justifiera de solides qualités techniques et humaines et d'une bonne connaissance du produit.
Poste basé à Messy (77). **référence 282 JPD**

• Responsable promotion commerciale

Capable de coordonner et de prévoir les besoins en semences des différentes Sociétés concernées par les semences fourragères. Chargé des *achats, il sera responsable* également des actions de lancement et de promotion technique des exclusivités du Groupe.
Ce poste exige une bonne connaissance des fourragères et une expérience de la négociation de marchés.
Poste basé à La Ménitré (49). ***référence 283 JMA***

Pour tous ces responsables, participer au développement commercial de nos Sociétés, c'est évoluer dans un groupe semencier français puissant et indépendant.

Les dossiers doivent être adressés, **en précisant la référence**, à **LIMAGRAIN** - CHAPPES - 63360 GERZAT.

CISI
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

un ingénieur
grande école option automatique

Expérience exigée en automatique simulation numérique, temps *réel, langage de simulation, expérience souhaitée en calcul* hybride.

Il participera à la réalisation de simulations hybrides et digitales *temps réel.*

Lieu de travail : CADARACHE (B.-du-Rh.)

Adresser C.V. et prétentions à :
CISI, Direction du Personnel,
35, boulevard Brune, 75014 PARIS.

Emplois et Carrières

---

hutchinson-mapa

cherche

pour différentes usines du Groupe
(*Régions* CENTRE et RHONE-ALPES)

INGENIEURS MECANICIENS confirmés et débutants

Afin de prendre la responsabilité de postes :
— développement produits ou procédés,
— *bureau d'études,*
— fabrication.

Une formation supérieure est indispensable et de bonnes *connaissances* en électronique et «automatismes» sont nécessaires pour certains postes.

Ecrire avec CV et prétentions à *Direction du Personnel*, 2, rue Balzac 75008 PARIS *sous référence* 59503.

IMPORTANTE SOCIETE DE MECANIQUE
à Etablissements multiples
recherche pour son Centre de Formation Technique
de NANTES

MONITEURS DE FORMATION

Les candidats titulaires d'un bac F1 - BTS - DUT de fabrication mécanique ont acquis au cours d'une première expérience réussie de formateur, des méthodes pédagogiques et si possible de bonnes connaissances en pneumatiques, électro-techniques et automatismes.

Ils seront chargés d'animer des sessions tant en France qu'à l'Étranger au cours de déplacements de courte durée, et participeront chaque année à une activité de production (2 X 8 ou 3 X 8).

Après quelques années, ils pourront évoluer en fonction des compétences acquises dans une des usines du groupe.

- Formations technique et pratique assurées.
- Anglais technique apprécié.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo et prétentions sous réf. 2231,

ORION
35, rue du Rocher
75008 PARIS

Société Internationale d'Organisation et d'Informatique
Filiale d'un grand Établissement Public
recherche

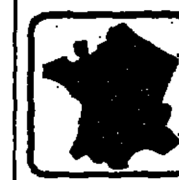
INGENIEURS
(MEME DEBUTANTS)
Grandes Ecoles
Option Informatique

pour leur offrir une carrière internationale (France et Pays en voie de développement) dans les fonctions :
- **de chef de projets concepteur**
- **d'ingénieur système**

Formation complémentaire *assurée.*

Adresser curriculum-vitae détaillé, photo et prétentions s/réf. 5212 à

SINORG Recrutement
7, rue Royale - 75008 PARIS.



emplois régionaux

MATRA

recherche pour son Centre de Production situé en Sologne (650 personnes - 50 km d'Orléans) le

FUTUR RESPONSABLE du SERVICE METHODES

Sa mission :

- *Assister le responsable dans ses actions de coordi*nation avec les services productions et contrôles, *ordonnancement, lancement et informatique.*
- Participer à l'optimisation des moyens de production et à la surveillance des coûts.

Il sera appelé à prendre rapidement la responsabilité complète du service (40 personnes).

De formation ingénieur A et M ou équivalent, il a nécessairement environ 10 ans d'expérience en fabrication d'ensembles mécaniques et électromécaniques en petites et moyennes séries.

Connaissances en électronique *souhaitée.*

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en *indiquant la référence* CM 650

MATRA rue Jean Jaurès B.P. 29
41300 SALBRIS

ENTREPRISE DU LIMOUSIN
EN FORTE EXPANSION
(C.A. 160 millions)
450 personnes

recherche

CHEF SERVICE ORDONNANCEMENT

5 ans expérience minimum poste similaire.
Préférence donnée à l'expérience
Possibilité logement.

C.V. manuscrit + photo + prétent. ss n° 2251 G, à HAVAS GUERET, qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Raychem

Fabrique et commercialise des polymères irradiés pour l'industrie électronique. La technicité et l'originalité de nos produits garantissent notre taux de croissance très élevé. Aussi prévoyons nous que nos effectifs actuels tripleront dans les 5 années à venir. C'est dire que nous croyons en l'importance de la fonction «relations humaines» que nous devons renforcer par :

un(e) adjoint(e) au chef du personnel

à qui nous confierons comme première mission le recrutement à tous niveaux. Ensuite votre développement ira de pair avec celui de notre Société où les opportunités ne manquent pas.

Si vous désirez rejoindre notre équipe, nous demanderons une formation supérieure acquise dans une école de Commerce ou de Gestion, une bonne maîtrise de la langue anglaise et une première expérience de 2 ou 3 ans dans une Société industrielle ou commerciale.

Merci d'envoyer vos CV, photo et prétentions à : Johan LEYS - Société RAYCHEM B.P. 738 - 95004 CERGY CEDEX.

IMPORTANTE STÉ GESTION IMMOBILIÈRE DÉPENDANT D'UN GROUPE IMPORTANT
Quartier Opéra

recherche

ASSISTANT DU CHEF DU PERSONNEL

Effectif géré : 400 personnes.
Ce candidat l'assistera dans ses différentes missions qui incluent également la responsabilité des services administratif et intérieur.
Profil : Homme jeune.

— B.T.S./D.U.T. option personnel si possible.
— Bonne rédaction.
— Attiré par problèmes de gestion.

Adresser C.V. et prétentions.
Ecrire sous le numéro 8.296, «le Monde» Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09

L'E.S.I.E.E.

Ecole Supérieure d'Ingénieurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

recherche

pour sa division physique et microélectronique :

● INGÉNIEUR DÉBUTANT
intéressé par physique industrielle et physique du solide pour enseignement et recherche

● INGÉNIEUR DÉBUTANT
pour développement et recherche en C.A.O. appliquée à la microélectronique.

● INGÉNIEUR DÉBUTANT
pour développement et recherche en circuits intégrés spéciaux et V.L.S.I.

● TECHNICIEN SUPÉRIEUR
pour maintenance et maquetage, associé à équipe développement et recherche.

Adresser C.V. et prétentions à François Baillieu ESIEE, 91, rue Falguière, 75015 PARIS.



CONTROLE ET PREVENTION

Société de Contrôle Technique agréée, dont la notoriété s'affirme de jour en jour grâce au DYNAMISME de ses 1300 collaborateurs, recherche, pour son Département ***CONTROLES DE CONSTRUCTIONS :***

jeunes ingénieurs génie civil

Pour les régions ILE-DE-FRANCE, NORMANDIE, PAYS DE LOIRE, BOUCHES-DU-RHONE

Ayant de bonnes connaissances dans le domaine du bâtiment, sanctionnées par un diplôme ; ils devront avoir acquis une expérience d'*au moins quelques années en* B.E. ou en Entreprise.

Une formation interne leur permettra de s'intégrer aux équipes assurant les missions de contrôle technique ; la parfaite maîtrise des activités concernées peut conduire à des postes de responsabilité et d'animation de groupe. **Réf. : A**

ingénieurs génie civil confirmés

Pour les régions LYONNAISE et de l'EST

Diplômés d'une Ecole spécialisée dans les domaines du Bâtiment et du Génie Civil, ayant une expérience pratique certaine tant au plan technique qu'à celui de l'animation des hommes ; ils *devront, après la période de formation nécessaire,* assurer les responsabilités de Chef de Service dans des Agences opérationnelles. **Réf. : B**

ingénieur bâtiment haut niveau

Pour notre Siège Social à PARIS

Spécialiste de Second-Oeuvre, il sera chargé, au sein de nos Services Généraux Fonctionnels, de la mise au point des méthodologies de contrôle propres à ce domaine, et d'assister nos Services opérationnels pour les problèmes délicats.

(ne sont pas visées, dans les connaissances requises, celles qui touchent aux équipements Techniques *- Electricité, Chauffage - Par contre, celles ayant trait à l'acoustique du bâtiment seraient vivement appréciées)* **Réf. : C**

techniciens supérieurs bâtiment

Pour nos Services ILE-DE-FRANCE

Du niveau BTS ou IUT, ayant si possible une petite expérience (B.E. ou Entreprise). Ils seront *chargés d'élaborer des Indicateurs Qualitel ou autres types de cotation technique d'opérations de* construction de logements. Ils pourront également avoir à s'intéresser aux problèmes d'Hygiène et de Sécurité sur les chantiers de Bâtiment ou de Génie Civil, à l'exploitation de la pathologie au travers des enseignements recueillis au cours des missions de contrôle. **Réf. : D**

Adresser C.V., photo et prétentions, en précisant bien la référence du poste qui vous intéresse, à CONTROLE ET PREVENTION - DCC 20 - 34, rue Rennequin - 75017 PARIS.



emplois régionaux

HAUTE SAVOIE

industrie métallurgique en expansion filiale d'un des premiers groupes industriels français, recherche

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans minimum, diplômé d'une grande Ecole de Commerce, ayant plusieurs années d'expérience dans la commercialisation de biens d'équipement.
L'anglais courant est indispensable et l'allemand souhaité.
Il participera à la mise en place du service qu'il dirigera et dont il aura l'entière gestion administrative et financière.
Il s'agit donc d'un poste particulièrement intéressant par son autonomie et sa polyvalence, c'est pourquoi une expérience en PME serait très utile et appréciée.
Ce poste basé dans la région d'Annecy-Bonneville implique des déplacements en France et à l'étranger.

Adr. dossier de candidature s/réf. 285 BAILLY CONSEIL 40, av. Hoche 75008 PARIS.

Emplois et Entreprises

INFORMATIQUE EN RHONE-ALPES

Une place à prendre pour un Chef de Projet

Dans une Société de service informatique

il devra
- diriger une équipe d'analystes programmeurs (mini-informatique),
- assurer les contacts avec la clientèle PME PMI,

il aura
- une expérience similaire de 5 à 8 ans dont 3 ou 4 ans dans une Société de service informatique,
- une parfaite connaissance des langages cobol et basic.

Sa réussite dans cette première activité permettra l'évolution vers une Direction collégiale avec participation éventuelle au capital.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à :
PUBLICO
25, rue Montesquieu - 38100 GRENOBLE

Important ORGANISME SOCIAL
RÉGION NICE

recherche

CADRE ADMINISTRATIF

Capable de partager immédiatement responsabilité Gestion Technique régimes prévoyance sociale et susceptible d'accéder à un poste de pleine responsabilité en la matière.

Très bon niveau exigé
Formation base : licence, droit ou sciences éco + IAE ou équivalents.
Expérience professionnelle sérieuse (3 à 5 ans) en Organisation et gestion à partir de supports informatiques.

Rémunération de l'ordre de 130.000 F selon référ.

Envoyer C.V. + photo sous n° 60.338, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris -1er, qui tr.

S.E.I.M. - ROTIN

ROMANS (26)
(Métallurgie et plastiques)
Pour sa branche industrie et diversification

recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

(Niveau D.U.T. ou B.T.S.)

Commercialisation produits existants et étude de nouveaux produits à partir de la technologie de la société.

Expérience de la vente souhaitée.

Envoyer C. V. détaillé, prétentions et photo, à : SEIM ROTIN, 41, aven. Emile-Zola, 26103 ROMANS

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour son
USINE DE DIJON

DEUX PHARMACIENS

ayant plusieurs années d'expérience industrielle :
— l'un pour prendre la responsabilité d'un service de fabrication ;
— *le second pour assister le responsable du laboratoire de contrôle ;*

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecr. avec C.V. et prétent., sous le numéro 38.442, P.A. SVP, 37, rue du Gal-Foy — 75008 PARIS.

---

chef des fabrications pneumatiques

***GRANDE VILLE UNIVERSITAIRE** bien située*

Nous sommes un groupe industriel appartenant *à l'une des dix premières* sociétés françaises.

Nous cherchons pour notre usine de pneumatiques le RESPONSABLE DES ATELIERS DE FABRICATION (+ 200 personnes). Rattaché au directeur industriel *il devra impérativement posséder :*
- la connaissance du pneumatique,
- le sens de l'animation des hommes.

Discrétion assurée et réponse dans la semaine aux CV adressés à No 59.737 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Urgent : Association régionale *(loi 1901), faisant animation,* coordination de travaux, amélioration de l'habitat recherche chargé d'opération, 30 ans min. Contacts faciles, tous niveaux. Capacité de direction.
Env. C.V., ph., dern. émol. à : ARIM, 12, r. du 4-Septembre, 65000 TARBES

AGENCE D'URBANISME BRETAGNE, recrute

CHARGÉ D'ÉTUDES

3 ans d'expérience, pour études préalables, programmat. d'équipement et finances locales.
Env. C.V. et prét. à n° 8.299, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris 9e.

Laboratoire universitaire de l'Est de la France recherche pour la rentrée 1980-1981

CHIMISTES PHYSICO-CHIMISTES

pour la préparation de thèses. Ecr. n° 8.300 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris 9e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

INGÉNIEURS ÉLECTRONIQUE

2 à 3 ans d'expérience
Connaissances en microprocesseurs. Sélect. Service 246.41.57, 40, rue de Chabrol, PARIS 10e.

SAINT-MAUR (94)
P.M.E. en pleine expansion recherche pour son *BUREAU D'ETUDES*

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Très bonnes connaissances en microprocesseurs et circuits logiques. Formation Ecole d'Ingénieurs ou *Maîtrise d'Informat.* 2 ans d'expérience minimum. *Ecr. av. C.V. et prétentions* ss réf. 4.156 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Sté QUARTIER OPERA recherche

CHEF DE PROJETS

Connaiss. GAP 2/IBM 34 ind.
« Possib. contrat durée déterminée ou indéterminée ». Tél. : 296-89-50 (poste 25) pr rd.-vs.

Com. des Yvelines, 9.000 hab. recherche

ANIMATEUR (TRICE)

Age min. 25 a., très bonne cult. gle, expér. centre de vac., de loisirs, titulaire BAFD-BASE, en cours cycle CAPASE (tit. de 4 UV dont 3 choisies parmi les 6 UV à sujet imposé) devrait habiter région de Versailles. Intégrat. à fonction communale. *Salaire net de début (pour un célibataire) : 3.126 F.*
Limite candidature : 10 juin. M. le Maire de Guyancourt, 78200 Hôtel de Ville.

P.M.E. PARIS recherche

JEUNE INGÉNIEUR (ou assimilé) pour **VENTE MINÉRAUX INDUSTRIELS**

avec quelques années d'expér. à la production et à la vente de produits industriels. Déplacements fréquents en France. Anglais courant.
Poste à pourvoir au plus tard le 15 septembre.
Ecrire à FIDUREX C. 17, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris, qui transmettra.

Société de Promotion Immob. recherche

CHEF de PROGRAMME ou **ADJOINT CONFIRMÉ**

avec référ. dans ce secteur. Poste à pourvoir à Paris. Adress. C.V. et prétentions nº T 020.172 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEURS

(Supélec - Télécom. - INSI, ESME, etc.) début. ou 2 à 3 ans d'expér. Anglais courant indisp., conn. microprocesseur souhaitée conception et réalisation de matériel et logiciel. SAGI (ETT), 6, rue Dieu, 75010 Paris. Téléph. pour rd.-vs : 203-01-18.

Centre d'Etudes Banlieue Ouest recherche

JNE INGÉNIEUR ou **UNIVERSITAIRE**

Thèse d'ingénieur docteur ou d'Etat pour travaux en laboratoire dans équipe de recherches sur procédés de récupération assistés par méthodes chimiques. Connaissances particulières mécanique des fluides en milieu poreux, physico-chimie des systèmes à base de tensio-actifs, anglais courant.

Env. C.V. et prétent. n° 59.784 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

THOMSON-CSF

DIVISION RADARS DE SURFACE ET DIVISION SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

proposent des postes de haut niveau Scientifique et Technique convenant à des :

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Formation E.N.S.Aé. - E.N.S.T. - E.S.E. ou équivalent

Ils pourront s'intégrer à des EQUIPES TECHNIQUES ou à des services MAITRES D'ŒUVRE de systèmes complexes pour assurer des activités telles que :
— *L'étude et le développement de circuits analogiques et numériques* (réf. 10) ;
— *La conception et la réalisation de* logiciels de systèmes électroniques associant des équipements radars (réf. 11) ;
— *L'étude de projets, le développement de systèmes* mettant en œuvre des techniques variées (guidage, traitement du signal, automatisme, hyperfréquences, ... *(réf. 12).*

Une bonne connaissance de l'anglais constitue un atout supplémentaire.

Ecrire en précisant la référence à M. BERETTI, Service J.L., 1, rue des Mathurins — 92222 BAGNEUX.

Pour optimiser son approche du marché potentiel au niveau régional,
Notre client, filiale française d'un important groupe international commercialisant des biens d'équipement,

RECHERCHE

CONSULTANTS MARKETING H.E.C., ESSEC... + 1re expérience

A partir d'outils informatiques, ils devront :
– analyser la situation commerciale et, par des études appropriées, définir les écarts par rapport au plan et leurs causes
– déterminer en liaison avec les responsables de la région et les services du siège, les supports nécessaires aux actions correctives
– s'engager sur la réussite des actions préconisées.

Les candidats sont diplômés d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ou équivalent). Leur expérience de vente ou de marketing leur a permis de prouver leur personnalité.

Ce poste a de réelles possibilités d'ouverture vers des fonctions opérationnelles de haut niveau pour des personnes alliant capacités d'adaptation et goût des responsabilités.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la réf. 5910 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder 75009 PARIS qui transmettra. (réponse et discrétion assurées).

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

un chef de produits — Savoie

Leader mondial sur notre marché, nous fabriquons et vendons, sur plusieurs continents, des articles techniques de sport.
Le chef de produits cherché gère une ligne de produits, en relation avec les services techniques, et la force de vente. Il définit la stratégie marketing et commerciale annuelle par produit, par pays et contrôle, sur le terrain, les résultats des actions engagées. Il participe à la définition des nouveaux produits.
Ses déplacements sont fréquents : il a 30 ans minimum, une formation supérieure de type HEC, ESSEC, Sup de Co et a, de préférence, déjà vendu des articles techniques.
C'est un sportif. Il parle allemand et si possible anglais.
Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 604 LM).

un pharmacien de haut niveau

Important laboratoire pharmaceutique du Sud-Ouest, filiale d'un groupe pharmaceutique de renommée internationale, nous cherchons un pharmacien d'au moins 30 ans, parlant couramment anglais et ayant de solides connaissances en chimie organique et en thérapeutique. Dans un premier temps, il participe à la recherche de nouveaux produits, et dans un deuxième, peut accéder à un poste de haute responsabilité.
Notre consultant R. BEROUD, vous remercie de lui écrire (réf. 575 LM).

Nous sommes une affaire française spécialisée dans la fabrication en grandes séries de pièces techniques (3 usines, 900 personnes), filiale d'un groupe allemand.
Notre président cherche

un contrôleur de gestion de production (réf. 586 LM)

Vous mettez en place, coordonnez et contrôlez la gestion de production *de nos trois usines en relation étroite avec les directions allemandes* et françaises et formez les assistants de gestion déjà en poste.
Vous avez nécessairement une première expérience du contrôle de gestion acquise dans une entreprise industrielle. Vous parlez allemand. Votre formation : HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Eco... Vous pouvez accéder, à terme, à de plus larges responsabilités.

un directeur du personnel (réf. 587 LM)

Avec l'appui des chefs de personnel des usines, vous mettez en place *une gestion prévisionnelle du personnel, négociez avec les partenaires* sociaux, assurez les recrutements et gérez la formation. De plus, vous prenez en charge les dossiers juridiques de la société.
Ce poste convient à un directeur du personnel de plus de 30 ans et de formation juridique si possible.
Résidence : ville moyenne de la région Rhône-Alpes, *proche de Lyon.*
Notre consultant, Mme P. SAURAIS, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
le Service Matériel de son Département Travaux Maritimes

un ingénieur mécanicien confirmé

Capable de gérer un parc de 200 Millions de Francs.
Connaissance des matériels de travaux maritimes indispensable.
Connaissance des matériels de dragage appréciée.
Bonne connaissance de la langue anglaise.
Poste à pourvoir BANLIEUE OUEST DE PARIS.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous No 59.921 à *Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

GROUPE FRANCAIS recherche

ingénieur haut standing

POUR DIRIGER ETUDE ET REALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

Ce poste, aux responsabilités importantes, nécessite une personnalité affirmée.
Il conviendrait à un diplômé - X, MINES, ECP - possédant une expérience industrielle de plusieurs années.

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 5175 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr.
Réponse et discrétion assurées.

SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'*ingénierie informatique*
recherche

ingénieurs système

5 ans *d'expérience* systèmes exploitation et architecture réseau IBM 30XX ou 43XX et CII HB DPS 7, DPS 8.
Pour missions assistance technique auprès clients publics et privés dans les domaines *architecture,* évolution technique, optimisation et sécurité de systèmes.
Envoyer C.V. sous référence 141 à SESA, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 *PUTEAUX.*

Emplois et Carrières.

---

directeur commercial
PARIS

Importante Imprimerie fabriquant formulaires *destinés principalement aux Administrations,* Banques et Entreprises, recherche l'homme qui prendra cette fonction après sa mise au courant par le titulaire actuel du poste.
Agé de 35 ans au moins, de formation commerciale supérieure, il animera un réseau national d'agents exclusifs, assurera la coordination des actions entre les services techniques, la production et la clientèle déjà très fidélisée. De bonnes connaissances en anglais seraient très appréciées.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15 Information Carrière aux heures de bureau.
Référence : 761
Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP Ressources Humaines 7, rue de Logelbach 75017 Paris

INFORMATION CARRIERE SVP

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

---

ingénieur débutant service technique

80.000 Frs

C'est l'occasion pour un jeune ingénieur généraliste (homme ou femme) AM, INSA, HEI, ESME... de s'ouvrir à l'entreprise.

Il s'agit d'un poste essentiellement sédentaire où les contacts sont permanents à l'intérieur de l'entreprise avec les services commercial, développement, production, comme à l'extérieur avec la *clientèle. En fait,* vous viendrez en aide à chacun de nos clients pour leur apporter les *spécificités techniques correspondant à leurs* besoins et leurs problèmes respectifs et vous réaliserez toutes enquêtes techniques à leur demande.

Bien sûr, il faut avoir un certain sens du commerce et des contacts, même si la plupart des échanges se font par téléphone. De plus, il est impératif de parler un anglais courant.

Dans un premier temps, nous vous formerons à la technologie de nos produits. Nous sommes une société multinationale américaine en progression régulière (+ 30% par an) et notre activité concerne la connexion dans les domaines de l'électronique.

Enfin, notre développement devrait permettre à un candidat à fort potentiel de pouvoir ensuite évoluer vers d'autres horizons.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4578 à Bruno DEMOINET,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE iBD
28, av. de Messine 75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ORGANISME DE FORMATION ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE
intervenant en France et à l'étranger
recherche

Spécialistes de la Gestion de PMI et de la Formation de Cadres

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, ils participeront à des actions de formation à la gestion et ils effectueront des interventions en entreprises.
Ce poste conviendrait à des candidats diplômés d'études supérieures ayant une expérience minimum de 5 ans de conseil d'entreprises et de formation.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 676 à

CEFAGI 89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

SOCIETE EXERCANT UNE ACTIVITE FINANCIERE
située dans le 9ème arrondissement
recherche

JEUNE ANALYSTE FINANCIER

DIPLOME(E) ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE GESTION

Une courte expérience de l'analyse financière au sein d'un établissement financier ou bancaire serait appréciée.

Anglais indispensable.

Réponse à toute lettre manuscrite, C.V., photo + salaire adressée impérativement sous réf. 237 à M. ROY, 37, rue de la Victoire - 75009 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8e
recherche

CADRE COMPTABLE DE BANQUE

Minimum 5 ans d'expérience, parfaite connaissance comptabilité bancaire et situation de la C.C.B.

Ecr. avec curriculum vitae, photo et prétentions, à REGIE-PRESSE, n° T 030.201 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Responsable exportation

200 000 F + — *Reims*

Une société champenoise, de *notoriété* internationale, réalisant un chiffre d'affaires de 60 millions de F. dont la moitié à l'étranger, recherche le responsable de son *activité exportation. Dépendant de la direction générale, il contrôlera et animera les* agents représentants exclusifs à l'étranger sur les plans ventes, marketing, publicité, *promotion,* visitera les grossistes et *détaillants,* agira en tant qu'ambassadeur de la marque auprès de la clientèle européenne et américaine. Agé d'au-moins 35 ans, de formation commerciale supérieure, parlant parfaitement anglais et connaissant bien l'allemand, il aura exercé des responsabilités similaires au niveau d'une direction exportation et, si possible, dans la distribution de produits de marque. De réelles perspectives d'avenir sont à prendre en considération. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9309 (Paris).

Directeur Général — *Lyon*

THORN LIGHTING, division du groupe multinational EMI spécialiste dans le domaine de l'éclairage, recherche le directeur général de sa filiale française implantée à Lyon qui connaît une croissance très régulière. Le titulaire du poste aura, avant tout, une action commerciale très importante et sera responsable de la gestion générale de l'unité et particulièrement de sa rentabilité. Le candidat retenu, âgé de 35 ans au moins, aura une expérience soit de direction générale de moyenne entreprise française, soit de direction marketing d'une société importante. Il connaîtra bien le marché français de l'éclairage ainsi que les réseaux de distribution. De très bonnes notions d'anglais sont exigées. Rémunération négociable. Ecrire à D.A. Yerrill - Réf. M 1114 -MSL, 306-310 avenue Louise, 1050 Bruxelles (Belgique).

Directeur filiale

160/180 000 F. — *Grande banlieue*

Un groupe international, leader sur le marché du packaging (tôlerie) destiné au domaine de l'électronique, recherche le directeur général de sa filiale française. Responsable de l'expansion prévue de la société, il en assurera la gestion financière et administrative (y compris l'informatique). Il aura un rôle commercial primordial : animant l'équipe de ventes, maintenant et développant les contacts avec les principaux distributeurs, étudiant la publicité et les catalogues, il agira en homme de marketing. Ce poste sera confié, de préférence, à un ingénieur, âgé d'environ 35 ans, parlant anglais, ayant l'expérience de la direction d'un centre de profit ou d'une petite société, rôdé aux problèmes de commercialisation des composants passifs auprès d'une clientèle professionnelle. L'intérêt de ce poste réside dans la réputation de la firme et dans le développement envisagé (y compris la mise en place *d'une unité de fabrication). Voiture de fonction, intéressement aux résultats. Ecrire* à Bernard Mangou - Réf. M 2320 (Paris).

Délégué Commercial

140 000 F - voiture — *Banlieue Sud*

Un groupe britannique (C.A. supérieur à 300 millions de F.) leader mondial dans son domaine, fabrique et distribue du matériel hautement sophistiqué, faisant appel aux techniques les plus modernes (électronique, laser...) et utilisé dans l'industrie de l'impression et des arts graphiques. Sa filiale française (C.A. 35 millions de F.) implantée depuis 10 ans, en constante progression, recherche un délégué commercial. Basé en banlieue sud, se déplaçant 50% de son temps, il assurera le suivi et la prospection d'une clientèle très spécifique : laboratoires photographiques, imprimeries, presse... *La formation du candidat lui donne, en électronique,* électro-mécanique, photographie, etc...des connaissances suffisantes pour assimiler l'adaptation technique au produit assurée par l'entreprise. Son expérience de 6 à 7 ans de vente l'a obligatoirement amené à traiter des marchés de biens d'équipement de technologie avancée et l'a, si possible, déjà introduit dans l'industrie de l'imprimerie, de la photo, de la presse. Il a plus de 28 ans et, au minimum, comprend l'anglais. La rémunération annoncée est constituée d'un fixe et d'un intéressement. Ecrire à A. Leclercq - Réf. M 8130 (Paris).

Discrétion totale assurée.

RTC
LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC
7000 personnes
recherche à PARIS
pour faire face à l'explosion de son activité semi-conducteurs

10 INGENIEURS COMMERCIAUX

Diplômés d'écoles spécialisées en électronique ou électrotechnique.

Ces candidats seront sélectionnés de préférence parmi les débutants mais présentant les caractéristiques suivantes :
- *dynamisme réel*
- *esprit de décision*
- *anglais parlé.*

RTC se charge de la formation complémentaire technique, commerciale et économique dans le but de favoriser les carrières individuelles au sein de la société.

Ecrire avec C.V. ou téléphoner à
RTC LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC
Service du Personnel
130, Avenue Ledru-Rollin 75011 PARIS
Tél. : 355.44.99

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche
pour son Département Travaux Maritimes

UN INGENIEUR DIPLOME GRANDE ECOLE

Formation mécanique souhaitée, ayant 4 ou 5 ans d'expérience travaux maritimes, éventuellement travaux de dragage, intéressé par un poste Etude de Prix/Devis.

Bonne connaissance de la langue anglaise.

Poste à pourvoir banlieue OUEST de PARIS

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence No 60437
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 - qui transmettra



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST, recherche

CHEFS TECHNIQUES GRANDS PROJETS

- Formation Grande Ecole (X - ECP - Télécomm - ESE - ENSI - Sup Aéro)
- Expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique
- *Qualités d'animateur et de gestionnaire.*

Adresser CV manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES



L'AGENCE HAVAS *recherche*
pour compléter son équipe d'AUDIT INTERNE

UN AUDIT JUNIOR

Il participera à des missions de contrôle des comptes et des procédures. Il sera amené à de fréquents déplacements en Province.

Le candidat, âgé d'au moins 25 ans, sera titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur (maîtrise de gestion, grande école option finances, comptabilité...).

Une première expérience d'au moins un an en comptabilité serait un atout.

Adresser C.V. et prétentions à M. SIBOLD 136 avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

HAVAS CONTACT



SEXTAN

SOCIETE D'EXPLOITATION DES TECHNIQUES ACOUSTIQUES NOUVELLES

RECHERCHE

SONORISATEURS ET ÉCLAIRAGISTES

adresser lettre + C.V. + prétentions à :
SEXTAN, service du personnel, 12, rue E.-Varlin
92240 MALAKOFF

Telemecanique

TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
recherche

JEUNE INGENIEUR

DIPLOME E.S.E. ou formation voisine

pour poste d'

ingénieur de développement

dans le domaine Electronique courant faible et mesure

Expérience dans la conception de produit Electronique et dans l'utilisation de Microprocesseurs souhaitée.

Poste disponible de suite en région parisienne. *Possibilité de promotion dans un délai court.*

Adresser C.V. + lettre manuscrite, photo à TELEMECANIQUE - Direction du Personnel
Division Electronique et Automatismes,
Madame TEMIM, 33, Avenue de Chatou,
92500 RUEIL MALMAISON.

---

jeune responsable comptable

Homme ou Femme — 120 000 F/an

Nous sommes une agence de publicité à Paris 17e (C.A. 1979 = 120 MF) liée à un groupe américain. Nous gérons des budgets produits grand public avec une image de marque très créative. *Notre DAF cherche* un cadre *pour prendre en charge* la comptabilité générale et analytique (à développer), la trésorerie, réaliser bilans et CE, reporting à la maison-mère, simplifier nos procédures, développer l'outil informatique. **Nous cherchons un cadre *d'au moins 30 ans, ayant 7 à 8 ans d'expérience*, des qualités de rigueur, d'organisation et de contact (notre équipe est jeune et sympathique).**
Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, *vous remercie de lui écrire (réf. 3820 LM).*

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE NEGOCE INTERNATIONAL
recherche
pour son siège social à Paris, près Etoile

un chef comptable

Ce poste exige un candidat confirmé en technique comptable et fiscalité courante. De bonnes notions d'anglais sont *indispensables (lu et parlé)*. Rémunération proposée : 120.000 Frs.

Pour sa filiale banlieue Nord-Ouest.

un comptable expérimenté

ayant le goût de l'analyse, connaissances comptabilité informatique, payes et charges sociales. *Notions d'anglais surtout* en lecture. Rémunération proposée : 75.000 Frs
Envoyez CV sous réf. 3085 en précisant le poste choisi à rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS.

SMITHKLINE

Groupe International
représenté par les Laboratoires
GREMY-LONGUET
et SMITH KLINE & FRENCH
engage

ATTACHE(E) SCIENTIFIQUE

POSTE :
- Assister nos médecins dans l'organisation *et le suivi des essais thérapeutiques, depuis* la rédaction du protocole jusqu'au rapport final.
- Basé à Paris, il *implique* des déplacements fréquents de courte durée en province.

PROFIL :
- Formation scientifique si possible sanctionnée par un diplôme (biologie, physiologie, pharmacologie)
- *Qualités d'organisation et de méthode*
- Goût et sens des contacts
- ANGLAIS absolument INDISPENSABLE
- *Connaissances en statistiques médicales* appréciées.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et desiderata Direction du Personnel - Réf. JMP 15, rue Jean Jaurès 92807 *PUTEAUX.*
Réponse et discrétion assurées

SOCIÉTÉ DE SERVICES

SIÈGE SOCIAL à PARIS

recherche

CHEF DE PRODUIT

Le candidat retenu aura une certaine expérience dans le secteur des services ou de la grande *distribution.*

Il sera chargé de nos relations avec des clients importants ainsi que de l'étude, de la gestion et de la commercialisation de produits spécifiques.

Quelques déplacements de courte durée à prévoir.

Env. C.V., photo et prétentions sous n° 59.244, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

Société française Hoechst

Département

infotec

(materiel de reprographie)
recherche pour GARGES-LES-GONESSES (93)

ELECTRONICIEN

Niveau DUT

Chargé du dépannage des circuits électroniques *télécopieurs pour une mission de 4 mois minimum* (dégagé des Obligations Militaires).

DOCUMENTALISTE

*Pour sa direction technique, chargé de la traduc*tion, conception, diffusion de la documentation.

Nous vous demandons :
- *une expérience industrielle*
- des connaissances en électro-mécanique
- *la pratique courante de l'anglais.*

Adresser C.V. photo et prétentions en précisant le poste choisi à Société Française HOECHST Département des Ressources Humaines. Infotec - Tour Roussel Nobel Cedex 3
92080 PARIS la DEFENSE

Hoechst

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

recherche

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

de grande expérience

Poste évolutif jusqu'à la Direction Générale *si gestionnaire énergique.*

LIEU DE TRAVAIL :
banlieue proche, au Nord de Paris.

Envoyer C.V., photo, salaire actuel et prétentions, *sous référence numéro* 851116 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

GROUPE INDUSTRIEL EUROPEEN
COMPOSANTS ELECTRONIQUES
recherche
pour assister le contrôleur du groupe

1 auditeur interne

Notre Société en forte croissance cherche à standardiser *ses* procédures administratives et comptables.

Vous parlez couramment l'Anglais, vous avez de *bonnes connaissances de l'Italien et/ou de l'Allemand* et vous êtes disponibles pour des déplacements fréquents en France et à l'Etranger.

Vous avez 2 à 3 ans d'expérience dans un cabinet d'Audit international ou dans une *société* multinationale et vous êtes diplômé HEC - ESSEC - ESCP *et/ou DECS.*

Dans la filiale du groupe, vous assurerez le contrôle et la consolidation périodique des états financiers, coordonnerez les travaux d'Audit, assisterez à la mise en place d'un système de gestion informatique.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. No 59660
CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

C.R.I.C.A.

Importante Caisse de Retraite de Cadres
recherche

Jeune Cadre

pour ses services techniques de gestion

Formation supérieure : licence Sciences Economiques ou diplôme équivalent.
Expérience de la gestion souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à M. SEGUY - *CRICA* - 13, avenue du Général-de-Gaulle - 92807 PUTEAUX.

Banque d'Affaires de 1er ordre
ayant son siége à PARIS
recherche

Une Documentaliste

POUR SECONDER LA RESPONSABLE DU SERVICE.
- Ayant une très grande expérience des dossiers financiers et boursiers (minimum 3 ans).
- Bonne connaissance de langues étrangères souhaitée (anglais, espagnol min.).

Prière adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 161 PUBLICITES REUNIES, 112 Bd Voltaire, 75011 PARIS qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS-12e
recherche

A.T.3, A.T.P. ÉLECTRONICIENS DE LABORATOIRE

ayant quelques années d'expérience de logique T.T.L., C.M.O.S., pour mise au point de matériel à base de MICROPROCESSEUR. Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.

Adr. C.V. et prétentions à PUBLI G.R. s/n° 317 27, fbg Montmartre, 75009 PARIS, qui transmettra.

RECHERCHONS :
Trois travailleurs sociaux (animateur-trices), assistants (es) *sociaux, ou voire éducateurs* (trices) dès maintenant, ayant *formation et expérience, en vue* développement, réflexion et travail *(autres actions possibles)* dans les 3 secteurs suivants :
- Famille petite enfance (temps prévu : 1/2 temps) ;
- Adolescents jeunes (temps prévu : temps complet) ;
- 3e Age (temps prévu : 1/2 t.). (Animation + politique « maintien à domicile »).

à PONTOISE.
Ad. let. de candidature et CV à
OFFICE SOCIAL MUNICIPAL
(Association loi 1901)
8, r. Lemercier, 95300 Pontoise
Tél. : 032-14-94.

EDITEUR Livres pratiques rech.

SECRETAIRE D'EDITION

Libre rapidement. Expér. souhaitée. Lieu de travail : Neuilly-s-Seine. *Envoyer CV à Publiart,* Réf. 1050, 27, rue Garnier 92200 *NEUILLY qui transmettra.*

Cid du Diamant Paris
116, Champs-Elysées rech.
CONSEILLER (E) S Placem.
12 à 20.000 F/M.
Adress. C.V., photo ss réf. L.M.

Cherche pers. sér. pr s'occuper de deux enf. (5 et 6 a.) deux jrs par sem., de 11 h à 18 h 30 (Boulogne. Mo Marcel-Sembat). Tél. à partir de 19 h. 605-27-28.

RECHERCHONS
pour Etablissement Parisien
de moins de 50 places
Début septembre

GESTIONNAIRE
ayant expérience hospitalière et enfance inadaptée.
Adress. C.V. détaillé et *prétent.*
à DIRECTION GENERALE
76, rue de Picpus, 75012 Paris.

Etablissement d'enseignement
privé secondaire supérieur
hors-contrat recherche

PROFESSEURS AGRÉGÉS
physique, chimie, biologie, *mathématiques, anglais, pour* classes préparatoires aux gdes écoles. Non agrégés *s'abstenir.* Ecrire avec C.V. sous n° 5.583, à Publicité MEESTERS,
113, rue de Reuilly, 75012 PARIS
qui transmettra.

Maison de quartier gérée
par une association
cherche pr le 1er septembre 1980

UN (E) ANIMATEUR (TRICE)
Age optimum 26 ans
possédant obligatoirement
une formation complète
d'EDUCATEUR ou d'ANIMATEUR
Il (elle) *fera équipe avec un* autre animateur plein temps.
Disponibilité *en soirée* indispensable y compris le samedi.
Cette maison assure une animation globale *s'adressant à* tous les habitants du quartier (12.000 habitants).
Adr. CV manuscrit, photo et prét. CENTRE d'ANIMATION
DE PORCHEFONTAINE
55, r. Rémont, 78000 Versailles.

GROUPE PRESSE
ELECTRONIQUE
PROFESSIONNELLE
recherche pour son département
vente publicité

CHEF PUBLICITÉ
et
ADJOINT PUBLICITÉ

Env. C.V. et prétent. no 59.897
Contesse Publicité,
20, av. Opéra, 75040 Paris
Cedex 01. qui transmettra.

Grande entreprise nationale
du secteur tertiaire recherche à Paris

PSYCHOLOGUE

dont les fonctions consisteront à prendre en charge, progressivement, l'ensemble des procédures de recrutement de ses collaborateurs, de toutes qualifications et de tous niveaux, pour ses implantations de Paris et de Province.

Adresser C.V. détaillé et prétentions, sous réf. 79296 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

secrétaires — secrétaires

La Direction Générale
d'un important groupe industriel,
leader dans son secteur,
recherche une

Secrétaire de direction

confirmée

parfaitement bilingue
FRANÇAIS - ANGLAIS

Une parfaite maîtrise de la sténo dans ces deux langues est indispensable. Elle possède toutes les techniques de son poste, acquises pendant plusieurs années auprès d'un *dirigeant d'entreprise.*

Très *disponible et d'une excellente présentation,* elle assistera le Numéro Un du groupe.

Le poste est situé en très proche banlieue Ouest.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo
et prétentions sous référence 7517 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Crédit Hôtelier Commercial et Industriel
PARIS recherche

une Secrétaire rédactrice

DISPONIBLE FIN JUIN, ayant :
- *le Bac complété par 2 années d'étude juri*dique, comptable ou économique
- une bonne dactylographie
- de préférence un début d'expérience professionnelle.

Il lui sera confié l'étude et le traitement administratif complet de dossiers de *crédits d'inves*tissements comportant l'appréciation du risque, l'élaboration du contrat et la rectification des décisions.

Ce poste implique des relations avec Banques et clients. Formation assurée.

Ecrire avec C.V. et photo, s/réf. S.R., au
CRÉDIT HOTELIER Service du Recrutement
78, rue Olivier de Serres Paris 15ème

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PARIS-8e recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Très bon niveau exigé - 3 ans d'expér. minimum
Salaire en rapport - Avantages sociaux

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. 8.211 à AXIAL Publicité,
91, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transm.

GROUPE DE PRESSE
recrute
pour son service de nuit

EXCELLENTE STENO-DACTYLO
Horaires 19 h. - 3 h. du matin
5 nuits par semaine
TEL. 260-32-00 (poste 218).

Sté proche banlieue Sud-Est
Mécanique haute précision
recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
40 ans minimum.
Bilingue anglais indispensable.
Notions comptabilité appréciées.
Expérience du telex.
Pratique des graphiques, des ratios, tableaux et statistiques.

Adr. C.V., photo et prétentions à no 59.485 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Ced 01

Société de négoce international
de matières premières
recherche

SECRÉTAIRES CONFIRMEES
Bilingues anglais/français
ayant plus. années d'expér. ds société d'activité similaire.
Adr. CV, photo, réf no T020171M
REGIE PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté CORD INTERNATIONAL
recherche
pour son siège social
8, rue du Colysée, 75008 Paris

SECRETAIRE STENO-DACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
Téléphonez : 720-02-46

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE MARCHÉ
cherche pour son département de pige publicitaire
JEUNE COLLABORATEUR
Nous lui offrons :
— une activité nouvelle (en plein développement),
— la position cadre.
Il aura à charge de :
— créer son service et le développer ;
— le gérer, puis le commercialiser.
Envoyer C.V., prétentions et photo à :
BARBARA FUNK. SECODIP, 78241 CHAMBOURCY

ORGANISME MUTUALISTE IMPORTANT
recherche pour son
Service Informatique matériels I.B.M. :
un 148 installé - deux 4341 en commande
télé-traitement (70 écrans)
UN RESPONSABLE ÉQUIPE SYSTÈME
PROFIL :
— Ingénieur système confirmé.
— compétences souhaitées.
- V.M./C.M.S.
- DOS/VS, VSAM.
- CICS/VS.
- VTAM/NCP.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à n° 59.970 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Recrutements de chefs de produit Pourquoi des difficultés?

Comme pour les ingénieurs, les informaticiens et les commerciaux, HAVAS CONTACT a voulu en savoir plus sur les recrutements de Chefs de Produit.

Nous avons interrogé pour cela des protagonistes de ce marché : Chefs de produit de différents secteurs et à différents stades de leur carrière – Responsables marketing – Spécialistes du recrutement...

Leurs réponses sont susceptibles de mieux orienter la communication entre les entreprises et les candidats chefs de produit qu'elles recherchent.

Un bulletin «Gardez le Contact», destiné aux responsables de recrutement de chefs de produit rassemble ces résultats.

Pour l'obtenir, il leur suffit de nous appeler HAVAS CONTACT 622.06.96/07.90 poste 232 ou de nous écrire : 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, à l'attention du Service Marketing.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE (Hauts-de-Seine)
recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
CONNAISSANT MICROPROCESSEURS
Salaire élevé.
Adresser C.V. détaillé à C.G.P., sous le n° 872
25, rue Cavendish, 75019 PARIS.

SIPLAST S.A.
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE EN EXPANSION CONSTANTE
550 personnes en France
recherche
SON CHEF DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES
- Une formation supérieure, type ESC, Droit, Psycho, ... est souhaitée.
- *Une expérience complète* d'au moins trois à cinq ans de la fonction « Personnel » dans l'industrie est indispensable.

Le poste offert couvre l'ensemble de la fonction et requiert un sens aigu de la communication.

Basé à PARIS, le poste nécessite des déplacements fréquents dans les unités de production (LOIR-ET-CHER, DROME).

Envoyer lettre manuscrite, avec curriculum vitae, photo et prétentions à :
SIPLAST S.A.
M. SEMTOB, 12, rue Cabanis, 75014 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL
INGÉNIEURS SYSTÈMES
OS/DOS - CICS - DL1
Salaire 143.000/an
INGÉNIEURS temps réel
MITRA 15/125 - SOLAR - PDP 11
INFORMATIS CONSEIL
26, rue Daubenton, 5e, 337-99-22.

ADMINISTR. d'immeuble 17e Rech. **EMPLOYÉE** qualifiée pour service paye. Il est demandé CAP aide-comptable, pratique de la dactylo, goût des chiffres, connaissance de la législation du travail. Écrire avec C.V. et photo n° 318 PUBLI GR 27, faubourg Montmartre, PARIS-9e.

Sté proche banlieue Sud-Est Mécanique Haute Précision recherche
1 TECHNICO-ADMINISTRATIF
pour études devis dans SERVICE COMMERCIAL
Niveau BTS ou DUT Génie Mécanique.
Connaissances en gestion commerciale.
Bonne pratique de la langue anglaise indispensable.
Expérience dans poste similaire minimum 3 ans exigée.
Adr. CV, photo et prétentions à n° 59.486 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris ced. 01

S.C.A. EXPRESS (Banlieue Nord) recherche JEUNE EMPLOYÉ
COMPTABLE
pour relance créances clients Tél. 867-25-86.

IFOCAP
recherche
INFORMATEUR EN ÉCONOMIE
(un agronome économiste serait bien accueilli)
INFORMATEUR
à l'expression écrite, orale et à l'animation de groupe.
(Connaissance du milieu agricole souhaitée).
Env. CV avec photo et prét. à IFOCAP, 6 bis, av. H.-Barbusse 91210 DRAVEIL.

SOCIETE EXPERTISES COMPTABLES ET COMMISSARIAT AUX COMPTES recherche
JURISTE
pour commissariat aux comptes
ASSISTANT
Expér. cabinet min. 2 à 3 ans. Situations d'avenir, travail intéressant. Écrire avec C.V. et prét. SINEC, 8, r. Ch.-Pathé 94 VINCENNES

Importante Sté Spécialités Chimiques, Quartier Opéra recherche
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
27 ans minimum
Formation chimie organique (niveau min. B.T.S.)
Formation ou expérience commerciale complémentaire appréciée.
Anglais courant indispensable.
Ec. avec CV à M. J.-C. Poulain 57, Quai de la Seine 75019 PARIS.

Importante Sté de Transport proche quartier DEFENSE recherche
UN DÉCLARANT EN DOUANE
UN AIDE-DÉCLARANT
UNE EMPLOYÉE DE TRANSIT MARITIME
DACTYLO, connaissances anglais souhaitées.
Adr. CV + prét. et phot sous réf. 934 à TRENDANCES 41, avenue de Friedland 75008 PARIS qui transmettra.

formation profession.

I.S.T.I.
INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE
formation privée
STAGES DE TECHNICIENS DE MAINTENANCE
de haut niveau en 6 mois.
Niveau requis : BAC ou études électroniques.
EMPLOI ASSURÉ
en fin de stage.
Test d'admission sur R.-V.
378-73-22
31, cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT.
M° : Les Juilliottes.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

R5 LS M 75. 10.800 F. URGENT. 80.000 km. Parf. Rev. 337-50-73.

8 à 11 C.V.

BMW 320/6 - janv. 78
Part. pr. m., 41.000 km., t.o., rouge, stéréo, ét. exc. Px 38.000. Tél. bureau : 247-47-98. Après 20 h. 30 : 774-77-44.

divers

104 - 305 - 505
Export 80, peu roulé.
Auto Paris XV - 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris 15e.

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL !
504 ESS. ET DIESEL
PRIX IMBATTABLES
M. Gérard. - Tél. 821-60-21.

propositions commerciales · capitaux

International erfolgreiches Unternehmen für modernste C. N. C. - Blechbearbeitungs - Maschinen sucht jetzt für langjährige Zusammenarbeit den technisch sachkundigen und verkaufsorientierten Partner. Wir denken an ein Ingenieur-Büro oder technisches Vertriebsunternehmen, das in ganz Frankreich aktiv ist. Gute deutsche oder zumindest englische Sprachkenntnisse wären vorteilhaft. Vertrauensvolle Kontaktaufnahme unter Chiffre 669 werden diskret behandelt.

Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt.

Pour création Centre Médical dans Sud-Ouest, rech. capitaux *par investisseurs ou associés.* Téléph. : (56) 59-44-59

enseignem.

École de Français
pour adultes étrangers cherche PROFESSEUR min. 30 ans, exp. méthodes CREDIF exigée. Plein temps. Poste permanent. Cadre tr. agr. Env. C.V. dét. à Institut de Français, 06230 Villefranche-s/Mer (93) 80-88-44.

représent. offre

Importateur-distributeur *Vêtements-bonneterie-textile* recherche pour 1er septembre REPRÉSENTANT EXCLUSIF *25 ans min.*
Fixe + % + Frais.
Voiture de Société.
C.V. et photographie à NORPROTEX, 6, av. de l'Orme-Fourchu - 84032 AVIGNON Ced.

Représentants (tes) pour usine Clients fournis. Gros salaire. (+ 10.000 F). 339-21-49.

information divers

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée : MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, Paris-9e.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez *une documentation gratuite* sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE (14e)
Immeuble tout confort
SANS COMMISSION
2 P. 43 m2, loyer 1.508 F. Ch. 319 F. Parkg 238 F.
3 P. 66 m2, loyer 2.076 F. Ch. 501 F. Parkg 238 F.
Tél. pour visite : 566-90-23 heures bureau

RASPAIL SAINT-GERMAIN
Gd stand. 3 pces : 5.000 F- 6.500 F. 4 pces : 7.500 F. Tél. (31) 87-00-01.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing
STUDIO 37 m2, loyer 1.156 F. *Ch. 344 F.*
2 P. 58 m2, loyer 1.585 F. Ch. 540 F. Parkg 188 F.
S'adresser 220, rue du Fg-Saint- Antoine, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. - 372-52-06

Importante Société loue
SANS COMMISSION
appts récents tout confort
PARIS (19e)
15-17, rue Henri-Ribière, face Mo Place des Fêtes
2 P. 53 m2, loyer 1.377 F. Ch. 362 F. Parkg 164 F.
4 P. 85 m2, loyer 2.183 F. Ch. 579 F. Parkg 164 F.
Tél. 205-74-30 de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

PARIS (13e)
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing
STUDIO 34 m2, loyer 1.163 F. Ch. 279. Parkg 220 F.
2 P. 51 m2, loyer 1.520 F. Ch. 418 F. Parkg 220 F.
5 P. 105 m2 loyer 2.560 F. Ch. 859 F. Parkg 220 F.
S'adresser au gardien 205, bd Vincent-Auriol
Tél. 589-44-67 de 14 à 18 h.

MARAIS-BONDEVILLE
GRAND STUDIO, 68 m2
2.500 F. Tél. : 953-77-77.

TROCADERO, part. loue studio imm. gd standg : 1300 F/mois. Ch. compr. S'adresser au gerd. Tél. : 727-28-37.

Région parisienne

OISE 35 km, autoroute Nord VILLA NEUVE
tt cft, 5 pces, 2.000 m2 clôturé 5 p. 3.500 F. - (31) 87-00-01

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-82.

locations meublées Offre

Paris

MONCEAU. Luxe, équipé récep. 3 chbres, 3 bains, balcon sur jardin. Téléph. Parking 135 m2. 15.000 F 293-47-05.

Région parisienne

BIEVRES, bord de rivière. MAGNIFIQUE MAISON luxueusement meublée, parc 9.000 m2 - 9.500 F. Ch. comp. 567-22-88.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 Pces
LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades - Tél. : 285-11-08

LOYERS GARANTIS
par STE pour beaux apparts meublés ou vides. — 501-73-80.

INTERNATIONAL HOUSE
rech. 2 à 6 p. Vide ou meublé.
LOYERS GARANTIS
Mme SANTZEN — 555-84-23.

Boutiques

10e VD **MURS DE BOUT.**
Rapport 10 %. Renseignements : 277-62-23

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Graphologie

ANALYSES et ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES
SUR RENDEZ-VOUS
380-37-24 ou 766-96-78
ou PERMANENCE LE JEUDI, de 14 h. à 18 h.
ANNEXE : 235, boulevard Pereire, PARIS (17e).
SIEGE : 17, rue des Acacias, PARIS (17e).

Offre de particulier

A VENDRE machine à *coudre* semi-professionnelle NOVA-BERNINA électronique à usage ultra-*facile, portative, garantie* : 1 an 1/2, moteur 3 ans, 2.500 F. Ecr. n° 6.238 « le Monde » Pub. *5, r.* des Italiens, *75427* Paris-9e.

Animaux

S.O.S.
chats adultes castrés et chatons abandonnés ch. bons maîtres. Tél. : 531-6-98 le soir ap. 19 h.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

ACHAT COMPTANT bijoux, brillants, argent., monnaie or, or cassé, 134, r. Legendre, 17e. Mo Brochant. Ouv. lundi à ven.

Enseignement

COURS D'ANGLAIS AUX U.S.A.
L'Association EXPERIENCE DE VIE INTERNATIONALE *organise des sessions de 4 à* 10 semaines en Californie, Floride et Vermont. *suivies d'un séjour en famille.* Renseignements : E.V.I., 89, rue Turbigo, 75003 PARIS. TEL. : 278-50-03.

Cours

MATHEMATIQUE-PHYSIQUE
REVISION BAC : 14-21 juin.
Cours LE MAITRE, 9, r. Bleue 75009 Paris. Téléph : 246-48-77.

Le Cours TITE-LIVE
à CHATOU (5 min. du R.E.R.) inscriptions pour la RENTREE 1980 en seconde, première, terminales A C et D. Rattrapage *MATHS PHYSIQUE* tous niveaux le mercredi. Tél.: 952-51-82, 361-47-55. 14-20 h.

H. langue maternelle allemande donne cours, début. s'abstenir. *Téléph. : 742-01-63 sauf W.-E.*

Jardin

Abris de jardin ciment bois, métal. Lundi à vend. (banlieue S.E.). Tél. : 405-09-88.

Paris-soldes

« COULEUR CAFÉ »
Un petit coin bistrot chez vous
TABLES dessus marbre
Dimensions sur mesure
16 COLORIS
Prix jusqu'à 30 % moins cher.
Ex. : table 140 X 70 X 2 MARBRE DE CARRARE 950 F
Table ronde jusq. 1,25 m diam. rectangulaire ovale jusq. 2,40 m. et une foule de choses à découvrir.
COULEUR CAFE
Olivier Thierry
10, rue de Birague, 75004 Paris. TEL. : 887-12-82.

Déménagements

Déménagements BOYER Transports
700-16-26
357-67-67
Paris-province. Devis gratuits.

Instruments de musique

A SAISIR
PRIX EXCEPTIONNELS
avant travaux et réaménagement liquidation partielle stocks clavecins, pianos droits et à queue expertisés en l'état. Occasions, reprises, modèles d'exposition. Service et garantie assurés. STEINWAY CONCERT 4/4 état *neuf : 100.000 F ;* STEINWAY 2,11 m., palissandre : 74.000 F; SCHIMMEL 1/4 de queue 1,74 m *noyer* : 30.000 F ; BOSENDORFER 2,25 m (occas.) : 58.000 F; DROITS D'ETUDE, récents : 6 à 8.000 F. DEUX BLUTHNER 1/4 de queue : 23 et 28.000 F. Divers : Rameau, Schimmel, Ibach : remise 20 %. Epinettes et clavecins 1 et 2 claviers : remise 30 à 50 %.

PIANOS et CLAVECINS Daniel MAGNE, 50, rue de Rome, 75008 Paris. Téléphone : 522-30-90.

Répondeur téléphonique

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
— Répond et enregistre les appels.
— Prix intéressant.
— Appareil idéal pour particul. et professions libérales, etc.
Pour renseignements 639-19-75.

Repondeurs enregistreurs *TEMPS VARIABLE non limité.* Prix H.T. : 2.250 F. CREDIT. TEL. : 651-58-91.

Home d'enfants

Hautes-Alpes, 20 enfts 5 à 11 a., vie familiale, directrice diplômée Genève. Téléphone : 451-39-48.

Livres

Si vous désirez vous débarrasser de vos vieux livres, ou des livres qui ont cessé de vous intéresser (tous genres : romans, essais, études, etc.), veuillez prendre contact avec Michel COUVERT, 14, pl du Général-Koenig, 75017 Paris, ou téléph. le soir au 572-05-85

Mode

COSTUMES
GRANDES MARQUES
à prix réduit
5, avenue de Villiers, Paris-17e.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2.
TEL. : 757-19-19.

Péniches

Péniche forme hollandaise 26 m 100 m2, aménagée, cft. Permis de navigation. Visible Concorde, 220.000 F. Téléphone : 265-64-21.

Psychologie

ASCOREL (Association des *Conseils en Relations Humaines)* entretiens sur problèmes indiv. conjugaux, familiaux, professionnels, conciliation, arbitrage. TEL. : 747-92-13.

Sérigraphies

SÉRIGRAPHIES
ORIGINALES et INEDITES
SUR TEE-SHIRTS
LAUROLL
Impasse du Tir.
92240 MALAKOFF.
TEL : 735-21-92.

Tapis

TAPIS PERSANS
à partir de 18 heures : 583-08-63.

Stages

Stages pour demand. d'emploi
EXPORTATION
D.E.C.S.
CREATION D'ENTREPRISE.
TEL. : 523-82-21.

Tissage

Tissages artisanaux Bolivie : poncho, pull-over, gilets, écharpes en laine d'alpaga. Import. directe, vente en gros. Etablissements Fénix, 14, place de la Treille, 91350 GRIGNY. Téléph. : 996-68-48 ou 016-92-58.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Croisière-école sur « Albatros » voilier 13 m. en Méditerranée. Départ AJACCIO. J. Billochon, 9, av. Tassigny 83120 Ste-Maxime.

NICE août tr. beau 6 Pces, *tt cft, joli jardin, calme.* 7.000 F. Téléph. : (93) 84-52-67.

Toulon Ouest loue villa 8-10 pers. *Juin, juill., sept., 3.000 F/quinzaine (7).* T. 847-51-00 ap. 20 h.

ILE D'ELBE. Loue sept. très *belle maison 6/8 lits, 2.500 F.* T. H.B. 296-61-08, dom. 504-29-73.

Plage Baltique près de KIEL *(R.F.A.)* enseignant loue août chaumière tt cft, 5 p., jardin, 3.500 F. Tél. à Paris au 325-81-81 à partir de 19 heures.

JUAN - LES - PINS. Disposons encore : juin, juillet et août *villas et appartements* « grand confort », jardin, piscine, vue sur mer. Agence Poincaré FNAIM T. (93) 61-09-35.

Granville et environs bord de mer, à louer Appartements et villas de juin à septembre. Agence du Littoral, 50400 *GRANVILLE. Tél. (33) 50-16-60.*

GRIMAUD 4 km mer, calme. Pptaire loue appt 85 m2 accès indép., donnant sur jardin : 1 gd séjour avec coin cuisine, 2 ch., 1 salle d'eau ; pour 4 ou 5 pers. Juillet 7.000, août 8.000. Tél. de 14 h. à 19 h. 260-84-83 (sauf dimanche et lundi).

COSTA DEL SOL
TORREMOLINOS
centre ville studios meublés de résidence av. piscine privée. TEL. : 887-24-27.

LA GRANDE-MOTTE
Particulier loue près du PORT studio terrasse jardin tout cft JUIN 1.400 F, poss. quinzaine et 2e quinzaine SEPT. 700 F. Téléph. : 566-87-14 ou 322-82-12.

NICE. Studio 300 m. de la mer, *face jardin public. Euromarché à 40 mètres.* Tél. : 647-85-67.

COSTA BRAVA
Bungalows et appartements à louer pendant toute l'année.
Mar-Vela
Carrer Maranges 3
L'Escala-Costa Brava
Espagne.
Tél. : 19-34-72-77-09-50.

LE TOUR 10 km Chamonix chalet 10/12 pers. tt cft endroit calme et tranquille. Libre juillet : 6.000 F. TEL. : (27) 46-63-34.

Stages d'alpinisme (2 à 4 pers.). Randonnées Vanoise, Gd-Paradis X. Ferri, guide, 73210 Granier-sur-Aisne. Tél. : (79) 55-60-21

A LOUER A. de Maurienne, été, *à 200 m d'un hameau, alt. 1.600* 2 appt 6 pers. meub. tourisme 3 étoiles, séj. 20 m2, 2 ch., cuis., *sanit., gar., panorama,* balcon sud-sud-ouest. Tél. (79) 56-71-05.

ITALIE. Loue juillet demeures dans *belle campagne Toscane.* H.B. 296-61-08 ou dom. 504-29-73.

Maison familiale de vac., campagne, Auvergne, montagne, séj. en famille, garderie, contact paysan, vacances sportives. C.R.P.O., 43450 BLESLE. Téléph. : (16/71) 76-22-13.

Anjou 8 km plages Loire, fermette rénovée, cheminée, poutres, gd jardin, cft, *647-85-67.*

Vacances à la ferme, chambres grand confort. Pension ou demi-pension. Camping Gay-Robichon 17350 SAINT-SAVINIEN.

A louer ALLEMAGNE, Juillet-*Août, HAMBOURG, quartier calme,* belle maison 4 pces, jardin tt cft, TV, tél. 3.500 F par mois. Tél. à Paris 325-81-81 à partir de 19 h.

U.S.A.
Renseignements touristiques
Tél. : 260-57-15 de 10 h. à 17 h.
Correspondance
Ambassade des Etats-Unis
75382 PARIS Cedex 08

Bateaux

A Vendre BARQUE ROCCA L 3,50 m - l. 1,50 m max. 10 CV. Tél. 974-11-02 M. DOURLEN

Hôtes payants

Htes-PYRENEES, belle demeure calme dans un gd parc, chbres d'hôtes, petit déj., dîner à la *dem. Mme Pommiès,* Lescury. 65140 Rabastens-de-Bigorre.

J.F. all. 17 ans parl. français et angl. souhaiterait séjour en Grèce juillet 80. Hôte payante ou sur base échange Paris en 81. Ecr. Lohnherr, 11, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

Caravanes

CARAVELAIR 6/7 pl., 74
parf. état, hautvent Apac neuf, frigo (sect. et batterie). Toujours remisée en garage couvert. Tél. : 883-83-41.

Tennis

REGION MEULAN (78)
OUVERTURE PROCH. TENNIS
Ecr. pour renseign. à N° 2.301 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Séjours linguistiques

VACANCES SCOLAIRES EN ANGLETERRE

Recherchons professeurs d'écoles et d'universités pour emmener des groupes d'écoliers/étudiants universitaires en Angleterre pour des cours d'anglais pendant les vacances scolaires, à Bournemouth, Poole, Dorchester, Torquay et Cambridge.

Logement en famille, 15 heures de leçons par semaine, excursions, etc. Prix : 78 £/semaine tout inclus.

Commission de base 20 %.

Place gratuite pour les chefs de groupes d'au moins 20 étudiants ou plus.

Détails et brochures sur demande à English Language Summer Schools, 30 Beaufort Road, Bournemouth. Tél. (0202) 42-20-23. Telex 418 269 ELSS G.

LA CONTAMINATION D'UN LOTISSEMENT DANS L'ÉTAT DE NEW-YORK

Jours d'attente et de colère à Niagara-Falls

De notre envoyé spécial

Niagara-Falls. — Dans ce coin ombragé, sur la 99ᵉ rue, rien encore que de très ordinaire. L'uniformité plate d'une banlieue quadrillée, modèle standard pour *feuilleton de série B. L'Amérique middle class*, sage et satisfaite des bons vieux clichés, où le « col blanc » ne se distingue du bleu de chauffe que par la surface de gazon et l'âge de la limousine. Love-Canal, dix rues et trois avenues sur un damier bien propre, posé entre un chapelet d'usines et le Niagara, baigne dans une douce tiédeur à l'heure de la sieste.

Les chutes sont là, tout près, offertes le soir en multicolore aux jeunes mariés, pour 70 dollars la lune de miel. Et voici qu'aujourd'hui on donne en prime un petit détour par le « canal de la peur ». Un frisson de plus pour le même forfait !

Mais quel frisson ? Six jours, déjà, que le président Carter en personne a décrété l'état d'urgence sur ce bout de banlieue qui s'empoisonne à petit feu, et rien ou presque ne semble encore avoir bougé. La panique ? la fuite ? Non, le sacro-saint week-end, prolongé cette fois par le Memorial Day, journée d'hommage aux anciens combattants. Et, dioxine ou pas, Love-Canal n'a guère changé ses habitudes : on a peigné la pelouse, astiqué le hors-bord, entraîné le fiston au base-ball, déjeuné sous le soleil devant la porte du garage et puis l'on s'est cloué devant la télé pour se donner des frayeurs en suivant *Indiana Police*. Le reste pouvait attendre.

L'agence fédérale chargée de *reloger les quelque sept cent dix* familles « *potentiellement contaminées* » avait, elle aussi, fermé ses bureaux pour trois jours. A quoi bon se presser : l'urgence ici, dure depuis deux *ans ! Certains*, c'est vrai, ont émigré dans les *hôtels des environs* et déparent dans le décor, attablés en famille à l'heure du *brunch*, au milieu des jeunes couples en romance et des excursionnistes du troisième âge. Mais la plupart des « *Canalers* » sont restés chez eux faute de place dans les motels, par peur du pillage aussi ; *surtout par refus de céder* à une autorité qui, depuis trop longtemps, ne leur vend que de belles promesses. « *Sûr que je partirai*, s'exclame ce retraité de la Hooker Chemical, *mais pas avant que Carter m'ait racheté ma maison. C'est tout ce que je possède...* » Il s'est installé ici, il y a vingt-cinq ans, sur un terrain net et pas cher, ignorant seulement que son *patron avait enfoui 20 000 tonnes* de poison sous le jardin !

« Ils se renvoient la balle »

Maintenant, la colère gronde. Après avoir tergiversé, un jour alarmiste, le lendemain rassurante, *l'administration a décrété* l'état d'urgence, mais refuse encore de rayer à jamais Love-Canal du cadastre. Elle veut de nouveaux tests, de nouvelles preuves : six mois, neuf mois, qui sait ? Mais les banlieusards de Niagara-Falls sont las des querelles qui opposent, sur bruit de *fond de tiroirs-caisses*, l'Etat de New-York à l'autorité fédérale, seulement *pressés de s'adresser* mutuellement la facture. « *Ils se renvoient la balle à coups de gros sous* », s'indigne Susan, l'une des dirigeantes de l'association des « *Canalers* », « *mais, hier encore, une voisine a accouché d'un enfant mort-né. Combien de temps tout cela va-t-il durer ?* ».

Les plus déterminés sont résolus à boycotter les nouveaux tests *tant que n'aura pas été prise* la décision de les reloger définitivement, loin de leur cauchemar. Il faut faire vite, pensent-ils, et profiter de l'émotion profonde que leur sort suscite à travers l'Amérique. Or, en matière de catastrophe, la concurrence est rude aujourd'hui. Le *Niagara Gazette* lui-même a déjà chassé le « Canal » de sa « une », au *profit du volcan et de ses pluies* de cendre sur la côte ouest, sans compter deux tremblements de terre dans le désert californien. Et un éditorialiste, amer, de déplorer que M. Carter, en se déplaçant au Saint-Helens, ait préféré les « *old fashion desasters* » — cataclysmes passés de *mode* — à l'angoisse, certes moins « spectaculaire », d'une banlieue empoisonnée par les déchets du progrès...

« *A quoi bon de nouvelles analyses ?*, demande brutalement une des mères — militante de l'association, — *la décision est maintenant sur le terrain politique et n'a que faire des preuves scientifiques.* » De fait, fiables ou non, les diverses enquêtes menées au cours des deux dernières années ont répandu *dans le quartier* assez de peur et de désarroi pour *que nul ne croie plus désormais* pouvoir y vivre un jour sans trembler. L'administration elle-même n'a-t-elle pas été la première à sonner l'alarme, en découvrant que les pluies avaient fait remonter en surface les produits toxiques *enfouis* un quart de siècle auparavant ? L'Etat de New-York n'a-t-il pas déjà, en août 1978, fermé l'école, évacué et relogé plus de deux cents familles vivant en bordure même du canal dépotoir ? Leurs traces sont encore là, toutes fraîches : un long quadrilatère entouré d'une clôture *grillagée*, un terrain vague et deux alignements *de maisons* de bois, portes et fenêtres murées. Le voisinage intact d'un coin pestiféré au beau milieu du damier !

Comment l'angoisse s'estomperait-elle quand on se réveille chaque matin à deux pas d'un tel cimetière ! Le moindre accroc de santé fait frémir la famille et, vrai ou non, chacun se persuade que le mal a pris racine cinq pieds sous terre, *dans un mélange* de dioxine et de benzène, de chloroforme ou de trichloro-éthylène. « *J'avais donné à chaque gosse son bout de jardin* », raconte Lila, qui boucle les dernières valises, résolue à partir pour ne jamais revenir. « *Ils le plantaient et l'entretenaient. On mangeait leurs légumes. Je croyais les éduquer, en fait je les empoisonnais...* ». Le premier a de l'asthme, le plus petit de l'eczéma. Coupable à n'en *point douter* : la Hooker Chemical.

Au local de « l'association », on s'affaire dans un désordre bon enfant. La maison a été récupérée, hors des grillages, sur la zone condamnée. On a cloué une pancarte sur le fronton et installé une maigre intendance : trois bureaux, deux machines à écrire et un téléphone, sans cesse occupé.

Des piles de journaux, des monceaux de tracts. Aux murs, des affichent annoncent un avenir d'épouvante : des usines qui crachent une fumée noire, des bidons renversés et recouverts de terre. « *Qui sortira vivant de ce monde ?* » dit la légende. « *La dioxine tue...* ». Sur la table, on a empilé les télégrammes venus de toute l'Amérique. Dans le tas, celui d'un fonctionnaire de l'Agence pour la protection de l'environnement, séquestré quelques heures dans le local lorsque furent rendus publics les derniers rapports alarmants : « *Espère que l'état d'urgence décrété hier marquera pour vous le début d'une série de bonnes nouvelles* », dit-il. « *Meilleurs vœux. Vos petits gâteaux me manquent.* ». Signé : « *Votre otage bienheureux.* »

L'affaire des femmes

Susan sourit : « *Le coup était bien monté.* » Certes, en ville, certains ont blâmé ces méthodes « *dignes de l'ayatollah* ». Mais au moins on a parlé d'eux. Ou plutôt d'elles, car la bataille, à Love-Canal, depuis le début, c'est d'abord l'affaire des femmes. Les hommes vont au travail, elles militent toute la journée, quitte *à servir des sandwiches pour le* dîner. Les sociologues, des femmes bien sûr, sont déjà sur place, auscultent le mouvement et les turbulences dans les ménages. « *Notre vie a changé, c'est sûr, mais c'est d'abord pour nos familles que nous nous battons* », expliquent les militantes de permanence.

Avance-t-on timidement qu'elles dramatisent peut-être un peu, que les crises de *foie* du dernier-né ne sont pas toutes forcément signées « Hooker », que les arbres sur Colvin Boulevard paraissent bien touffus et que les jeunes pousses grimpent sans problème le long de leurs toitures ? Elles sortent alors les avis des médecins de famille, les recherches des spécialistes consultés et des clichés à foison d'arbres dénudés à mi-branches en plein printemps, ou d'eau *saumâtre au milieu du gazon* et, dans le lot, deux ou trois photos *de Jimmy* Carter, venu l'an dernier faire un discours à Buffalo, la ville la plus proche : « *On est allé lui parler, il a dit qu'il prierait pour nous. Merci, ça on peut le faire nous-mêmes.* »

Au fond de la pièce, elles ont accroché un grand plan de Love-Canal : un carré par maison et des dizaines de punaises jaunes ou vertes. La carte du désastre : à chaque punaise *son malade ou* sa trace de pollution bien précise. « *Voilà ce qu'il faut évacuer*, lance Susan en parcourant le tout d'un geste brusque. *Et définitivement !* ». Le gouverneur de l'Etat a déjà dit oui, les sénateurs de la région l'ont suivi... Tous pour mieux se tourner vers Washington d'où doit venir la manne. Mais Washington attend. « *Eux aussi, ils ont peur maintenant* », expliquent les militantes. « *Des dépotoirs comme le nôtre il y en a plus de quinze mille à travers le pays.* » Quinze mille Love-Canal ?

DOMINIQUE POUCHIN.

L'immobilier

appartements vente

1ᵉʳ arrdt.

PALAIS-ROYAL : 3 PCES
Caractère et charme, 85 m2 + serv., gd cft, 4ᵉ ét. s. ascen. 292-10-04.

3ᵉ arrdt.

PLACE DES VOSGES (près)
Bel imm. pierre de T., gd 6 p. 220 m2 environ, tt cft + serv. 634-13-18.

10, BD DU TEMPLE
5 P 110 m2 A RENOVER + service box, balcon plein soleil. - 720.000 F.
Les 28 et 29 de 14 à 16 h.

4ᵉ arrdt.

CŒUR DU MARAIS
Ds imm. entièrement rénové. Appt de 5 p. 110 m2. Gd stand. 206-04-10.

ILE SAINT-LOUIS
Duplex 5 p. Gd luxe. Asc. Balcon. Vue Seine. — 354-42-70.

5ᵉ arrdt.

PANTHEON, LYCEE HENRI-IV
9, rue de l'ESTRAPADE
DUPLEX 3 P. 68 m2, + cave
possibilité parking, petit hôtel partic. restauré.
Prestations très soignées.
S/place ce jour 14 h. à 18 h. ou BEGI - 267-42-06 - 43-57

5ᵉ ARRONDISSEMENT
PANTHÉON
8, rue de l'Arbalète
Neuf. Habitable immédiatement 2 p. + jdin. 3 p. Studio, studettes. Diff. de niveaux.
BUREAU DE VTE 13 H 19 H
TÉL. : 707-20-29

BROCA-CENSIER. Asc. Soleil. Séj. 50 m2 + 4 ch. pl. ciel.
TERRASSE 150 m2
354-42-70.

6ᵉ arrdt.

CARREFOUR CROIX-ROUGE
rez-chaus. s/cour, ensoleillé. Gd living + 1 ch, cuis., s. bs, chauffage cent. 766-58-45.

OBSERVATOIRE, 5 p. 160 m2 Exceptionnel. Qques trav. serv. SOLEIL 633-38-94.

OBSERVATOIRE, ét. élevé, triplex : atelier, loggia, 3 pces tt cft, terr., service, soleil. 1.680.000 - 622-22-56.

7ᵉ arrdt.

Près DES AMBASSADES
RUE ST-DOMINIQUE, LUXE Living dble, 2 chbres, calme
LES BELLES DEMEURES DE FRANCE. - Tél. 387-61-77

8ᵉ arrdt.

Je vends 8ᵉ ancien, P de T. MOINS de 10.000 F le m2. PLUS DE 135 m2 - 723-93-58.

SAINT-AUGUSTIN
Imm. p. de taille, tapis escal. 2ᵉ étage, calme, balcon.
BEAU LIVING
3 CHAMBRES
2 s. de bains cuis., tt cft.
JOLIMENT RENOVE
+ chambre de service
PRIX 1 100.000 F
Jeudi, vendredi, sam., 11 à 18 h.
17, rue MADRID ou 526-51-33

MONCEAU 150 M2 BALCON
parking, service, bel imm. poss. 80 m2 supplément. occupé même niveau - 563-30-40 ou même niv. 563-30-40 ou jeudi 14-18 h., 97, bd Malesherbes

MONTAIGNE (près)
Exceptionnel. Triple réception, 3 chbres, parking.
COREPI 247-13-41, poste 291.

9ᵉ arrdt.

17, rue N.-D.-DE-LORETTE
2ᵉ ét., rue et cour, vaste 4 p., cuis., bains, chff. central privé. 630.000 F. De 11 h à 19 h.

11ᵉ arrdt.

91, Bd VOLTAIRE
Bel imm. stand., 3ᵉ ét., asc., soleil, salon + salle à manger, + chbre. Gds bains, cuis., WC, halle d'entrée 84 m2. Px 600.000. Crédit 80 %. Voir propriétaire : JEUDI, de 14 h 30 à 16 h 30.

12ᵉ arrdt.

Mᵒ DAUMESNIL, bel imm. 3ᵉ ét., gd 2 pces s/r., bains, WC, cuis. équipée, chff. cent. Impeccable. 370.000, après 14 h. Jeudi. 3, R. de WATTIGNIES.

NATION rue PICPUS
Part. vd 3ᵉ ét. Asc. 3-4 p. 70 m2. Tt cft. Cuis. agencée. TEL. : 628-58-95.

13ᵉ arrdt.

13ᵉ LIMITE 5ᵉ ARAGO
stand. gd 4 P., tout cft + balcons + box, soleil, calme. 1.080.000 F. - 322-31-20

14ᵉ arrdt.

Porte Orléans sur Montrouge. 14, rue Radiguey, angle G.-Péri. 3 p., entrée, cuisine, bains, WC. Soleil. 60 m2. Libre 265.000 F. Mitoyen 62 m2. Occ. 190.000 F. 520-13-57 ou s/place 16 h-18 h. Samedi, dimanche et lundi.

15ᵉ arrdt.

ST-CHARLES immeuble récent appt 70 m2, livg dble sur terrasse aménagée 40 m2, 1 chbre avec balcon, s. de bains, cuis., 2 dressings, parking, cave. 900.000 F. 237-51-68

16ᵉ arrdt.

QUARTIER CHPS-ELYSEES
VUE SUR TOUT PARIS
EXCEPTIONNEL DERN. ET. 248 m2 entièr. install., décorés avec terrasse, jdin planté 260 m2
PIERRE BATON 704-55-55

G.-SAND 6 pièces 200 m2
4ᵉ, asc., bel imm. pierre de t. AUGRAIN. 285-00-59 ou 09-54

PORTE D'AUTEUIL
BEL IMMEUBLE BOURGEOIS REZ-DE-CH. ENSOLEILLE SUR JARDIN PRIVATIF
5 PIECES 143 M2 cuisine bains
A rénover + chambre service
PX 1.210.000 F
Visite mercredi, 13 h. à 17 h.
55 BD MURAT ou Tél. 723-96-05

5 P métro JASMIN, immeuble pierre de taille balcon. 920.000 F + service. Agence BRANCION. 575-73-94

260 m2 SUR PARC
SUPERBEMENT DECORES
IMM. GRAND LUXE 7ᵉ ET.
3 chbres, 3 bns, 2 serv, 2 park.
PIERRE BATON 704-55-55

BEAU 16ᵉ
PTE ST-CLOUD. BEAU 2 P. Tt cft. Refait nf. 3ᵉ ét. rue. Soleil. 375.000 F. — 325-77-33.

17ᵉ arrdt.

Près Ternes, dans imm. P. de T. 3 P. 69 m2. Cuis., s. de bns WC, tél., cheminées, beau plafond, petits travaux. Px intér. A saisir. Urgent. Tél. pr rd-vs 828-62-16 après 18 h 30.

17ᵉ prop. vd imm. rénové. 2 et 3 p. c. s.d.b., chf cent. 45, R. BROCHANT 14-19 h.

TERNES 5/6 P.
175 m2. Grand confort. Parking. MICHEL & REYL — 265-90-05.

18ᵉ arrdt.

RESIDENTIEL, vue superbe sur Paris. Studio tout confort. Bas prix vu urgence. - 526-00-35.

DIRECT PPTAIRE-PLACEM. ds imm. 75 b. stand. 6ᵉ ét., asc. Studette refaite à neuf. 17 m2 + 3 m2 loggia + placard (possib. kitch.) 115.000 F (frais d'acte réduits). Jeudi et vendredi, 14 h à 18 h s/place. 6-8, rue de Bovery ou tél. matin. 747-70-52.

20ᵉ arrdt.

AV. GAMBETTA Bel imm. bourgeois asc. BEAU 3 P. tt cft. Refait neuf. 415.000 F. 325-75-42

78 - Yvelines

PARLY 2 4/5 pces, type 2 109 m2, ouest calme urgent. 630.000 F. 954-68-00

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Cdt-Charcot face bois Imm. 1960, 2ᵉ ét. 200 m2, belle récept. + 5 P. tt cft + 3 park. ss-sol + petit appt r.-de-ch. 35 m2 tt cft. 266-21-72.

NEUILLY-SABLONS
BEL IMMEUBLE RAVALE 5ᵉ ETAGE TT CONFT. BEAU
LIV. + 3 CHBRES CALME
PX 1.030.000 F
possib. parking + chbre serv. S/place jeudi, vend., 14 à 18 h.
16, PLACE DU MARCHE ou Tél. 723-96-05

LA GARENNE-COLOMBES
GARE LES VALLEES, Bel appt 4ᵉ ét., asc. 4 P. princ. tt cft.166 m2 environ, 2 boxes 563-55-89

NEUILLY - VICTOR-HUGO
Très luxueux 5 pces, moderne. 170 m2 + jardin 300 m2. 2 parkings. Prix élevé. MICHEL & REYL — 265-90-05.

NEUILLY-SUR-SEINE, boulev. MAILLOT face Bois NEUF PIECES, quatre bains, 323 m2, 3 chambres de serv., parking. LUXUEUX.
COURTOIS 265-49-85 265-49-97

NEUILLY près Saint-James pied-à-terre + jard. 500 m2 + piscine privée + chambre serv. + 2 gar. Px élevé justifié. 720-22-33

NEUILLY - DELABORDERE
très beau 6 pièces, 200 m2.
BOURDAIS 766-51-32

NEUILLY-ST-JAMES
240 M2 appartement exceptionnel
vaste récept., salle à manger, 4 chbres, terrasses, 150 m2, chbre de service, 2 parkings. GARBI. - 567-22-88

NEUILLY près BOIS
IMM. PIERRE DE T. STANDG 6ᵉ ETAGE, ASCENS. SOLEIL VUE IMPRENABLE
GRAND 5 P. CONFORT
A RENOVER
PX 1.245.000 F
Mercredi, jeudi, de 14 à 18 h.
2, RUE DU CHATEAU ou Tél. 723-91-28

94 Val-de-Marne

Près BOIS DE VINCENNES 5 min. R.E.R., dern. ét., beau 4 p. cuis., balc., tt cft, chauff. centr., box, calme, ensoleillé, imm. de 4 ét. 475 000. 346-63-85.

VINCENNES BOIS
dans immeuble neuf en pierre de taille, au calme, 3 p., plein sud avec jardin privatif. Cave et boxe en sous-sol. PROVIMO : 227-29-01.

Province

HAUTE-SAVOIE
Le Praz-de-Lys (1.500 m.), station été-hiver, près des GETS : studios à partir de 150.000 F avec 30.000 comptant + crédit ; 2 et 3 Pièces. Location par société spécialisée.
ERIGE-VENTE
B.P. 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD.
Téléphone : (50) 38-52-89.

Vacances HAUTE-SAVOIE (74)
MEGEVE - SAINT-GERVAIS
THOLLON - LES GETS
CHAPELLE D'ABONDANCE
Studios 4 pers. avec 30.000 F comptant + crédit.
2/3 Pces - Chalets LA CLUSAZ, 87 m2 avec 90.000 cpt + crédit. G.R.G., rue du Lac - CORZENT, 74200 THONON (50) 71-76-49.

FIGEAC (Lot) - A vendre appt. 3 p., gd confort, prix tr. intér. Tél. le matin et après 18 h. au 555-49-26

PROPRIETAIRE VEND dans
LE VAR
2 magnifiques DUPLEX 110 m2 Prix : 320.000 F. 50 m2, avec terrasse, cheminée, 210.000 F. Restauration ancienne, travail soigné. Téléphone : 523-33-93 ou le soir : 874-25-26.

appartem. achat

PAIE CPT. CHEZ NOTAIRE, ACHAT 2 à 4 Pces, PARIS, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER - 261-68-81 ou le soir 900-84-25.

RECH. appts 2 à 4 pces. Paris préf., 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 9ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, avec ou ss travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

URGENT avant le 30/6/1980 achète COMPTANT APPART. PARIS ou PROCHE. - 520-17-94.

JEAN FEUILLADE, 94, av. de La Motte-Picquet, 15ᵉ, 566-00-75, rech., Paris 15ᵉ et 7ᵉ, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
BON QUARTIER. URGENT
1, 2, 3 et 4 pièces. T. 873-20-67.

bureaux

Société recherche bureaux surface d'environ 50 m2 secteur Montparnasse.
Ecr. à ARTUS, B.P. 9, 49240 AVRILLE.

PASSY. Affaire à saisir, 350 m2 bureaux à louer ou à vendre par propriétaire. Tél. 525-30-30.

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC : 281.18.18 +

2.000 m2 BUREAUX
Propriétaire loue entièrement rénovés 3 niveaux, 600 m2 + sous-sol 350 m2, 17 lignes tél., asc. Charges minimes
RUE PAJOL, 18, près métro.
SECOGI : 720-17-54.

17ᵉ LA FOURCHE, 1.200 m2 divisible
AG. MAILLOT Tél. 522-19-10
Spécialiste Bur. depuis 1961

fonds de commerce

BORD MÉDITERRANÉE
SUPERBE CAMP'NG 8 ha
environ 500 emplac *** N.N.
Prix à débattre.
Ecr. nᵒ T 19.943 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PARIS CENTRE :
belle affaire de meubles de cuisines à vend. Mag. 370 m2 d'un seul plancher. CA 5,2 millions. Concess. exclusive de très gdes marques. Px 1,3 million inclus 400.000 F. agencement et expositions.
Ecr. s/nᵒ 47.467 s/enveloppe à
JRP 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris qui transmet.

locaux commerciaux

A louer 2,5 km Paris. Ancienne carrière souterraine aménagée, usine années 39-45, conviendrait dépôt-entrepôt ou fabrication produits divers, éventuellement protection civile.
Ecrire nᵒ 94.587 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

BASTILLE Local ccial ou prof. R.-de-ch. 142 m2, divisible, 3.000 F. le m2. Téléphone : 272-40-19.

Immobilier (information)

AIX-EN-PROVENCE
murs de boutique, emplacem. de premier ordre, centre ville.
RAPPORT 15 %
exemple : 1 bout. px 600.000 F. Revenu locatif :
7 500 F MENSUEL
ROBERT TOMAS
2, place des Prêcheurs, 13100 AIX-EN-PROVENCE.
Tél. : (16-42) 27-43-18.

pavillons

CHATILLON Mᵒ Pavillon à finir
séj. + 4 ch., chff. sous-sol, gar. Prix : 790.000 F. Tél : 734-36-17

Près ORGEVAL 8 KM ST-GERMAIN
sur 1.500 m2 terrain clos et arborisé, séj. 35 m2, cheminée, 3 chambres, bureau, bains, cuisine équipée chêne massif, cave, garage entrepôt 100 m2. 840.000 F SOFIA Tél. 460-31-22

immeubles

Vous-désirez vendre
VOTRE IMMEUBLE
JE SUIS ACQUEREUR
Tél. le matin au 742-42-97
ou écrire : Noël AUFMAN, 21, r. Le Peletier, PARIS 9ᵉ.

EUROPA 54, r. d'Amsterdam 8ᵉ achète urgence immeuble occupé (loi 1948) avec un appt libre Paris ou banlieue 520-13-57.

TROCADÉRO
IMMEUBLE LIBRE 550 m2 usage mixte : commercial, habitation, profession libérale. Rez-de-chaussée + 3 niveaux + terrasse, 4 millions, 337-51-68.

IVRY Mᵒ bel imm. 1930 R. + 4
1 Boutique, 10 logements dont 2 libres, 4 boxes.
700.000 F possib. gros rapport
IDEAL POUR PLACEMENT
TEL. : 224-93-61

propriétés

Provence. Part. vd 6 km Carpentras, b. ferme, 3 ch., c., séj., dép. 4.000 m2. 650.000. Ecr. Ch. Fléchaire, La Tarlette 84210 Pernes.

Propriété à Cassis sur 1/2 hect. Maison principale + pavillon de gardien. Parc boisé, piscine, annexes. Belle affaire. Rens. sur références. Chauvin Damerio 9, place Félix-Baret, Marseille. T. : (91) 77-55-51 ou (91) 54-75-44.

FORET DE RAMBOUILLET
A 45 km PARIS. Luxueuse maison campagne 3,80 ha. Tennis terre battue, piscine. Beau parc. Impte maison de maître style normand. Pav. ind. personnel. Nbreuses dépendances Px net vendeur 2.500.000 F. Tél. : 371-11-00.

85 km. Lim. S.-et-M. Pav. 3 p., c., s. d'eau, garage. Sr 2.200 m2. Bord d'un ru. 280.000 F avec petit comptant. Tél. : 808-25-52.

82 km de Paris, Eure, près VERNON, proche centre village:
SUPERBE DEMEURE
DIRECTOIRE avec PISCINE,
sur beau parc aménagé, de 9.335 m2, 10 p. ples, 315 m2 hab.
TS EQUIPEM. MODERNES DE QUALITE. Dépendances.
ENSEMBLE IMPECCABLE
Partiellement meublée.
Jean-F. de TOLEDO, 6, r. de Cerisoles Paris-8ᵉ. T. (1)720-18-36

Limite Deuil-Montmorency.
Part. à part. vend
GRANDE MAISON
TRADITIONNELLE
Ss-sol avec gar.Séj. dble 40 m2 + 6 chbres dont 2 de 20 m2. Cuisine équipée.
Prix : 1.100.000 F.
Tél. pour R.V. : 989-86-10.

3 km VERSAILLES
dans parc 6.400 m2 plein s ud villa 220 m2 habitables. Séjour triple, 4 chbres, bur. + service, 1.760.000 F. T. 954-68-00.

VESINET Résidentiel Maison de caractère. S/1.735 m2, 10' RER, piscine, maison de gardien, réception, 6 chbres, gar. 2 voit.
AFFAIRE A SAISIR.
IMMOB. OUEST : 976-18-18.

SURESNES CENTRE BELLE PPTE
365 M2 environ habitables + sous-sol 2 CORPS de BATIMENTS. Gar. 2 voit. Atelier, jardin clos d'environ 600m2. Px 1.700.000 F. 603-27-51.

DOURDAN
« La Rotteoir » PROPRIETE sur 2.500 m2 CLOS DE MURS (beaux arbres)
MAISON DE CARACTERE
comprenant : rez-de-chaussée : séjour double ,salle à manger, 2 chambres, cuis., s. de bains, 2 w.-c., salle d'eau.
1ᵉʳ ét. : 5 chbres, s. de bains, 5 cabinets de toilette, w.-c.,
PISCINE - CLUB-HOUSE
avec 2 services et sanitaires.
723-86-70

maisons de campagne

NORMANDIE
Région Beaumont-le-Roger.
Très belle et grande maison.
TERRAIN : 3.600 M2.
PRIX : 600.000 F.
CREDIT PERSONNEL
Tél. : 16-32 (45-21-58).

HAUTES-ALPES
SITE VERDOYANT
Alt. idéale : 1.000 m dans joli hameau à 1 km village ts commerces et à 10 km stations de ski Lus-La Croix-Haute sur belle prairie de 1.000 m2.
BATISSE DE CARACTERE
en pierres apparentes compren. splendide bergerie voûtée et 2 ét. de grange à aménager. Garage. Eau. Electr. Exposit. Sud. Vue imprenable vallée. Pour connais. Prix 280.000 F.
CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-98
Jours suivants (91) 65-15-87.

75 KM SUD PARIS
près Larchant (77), hameau tranquille, mais. camp. Gd séj. 4 ch., biblioth. 1 bns, 1 dche. Cuis., gar., terrasse. Chauffage, eau chaude. Téléph. 1 ha jard., bois. 530.000 F. Tél. le soir : 354-62-36. W.-E. sur pl. 428-16-33.

Région Verneuil-s/Avre, 120 km Ouest, sur 5.000 m2 planté, jolie maison colombage, 3 P., cuis., bns, grenier aménageable. 370.000 F. - Tél. 322-41-52.

FONTAINEBLEAU
Ravissante maison sur terrain 3.800 m2. Vue imprenable sur forêt. Réception + 4 chambres. Maison gardien. — 850.000 F.
PRINCIP — 225-98-90.

Dans hameau Ardéchois du XVIIIᵉ siècle
ENTIEREM. RESTAURE
PROXIM. PRIVAS
Vds BASTIDES
2 à 5 P.
à partir 170.000 F.
Tél. (78) 37-74-18.

Pres ST-QUENTIN (AISNE)
Maison ancienne rénovée 150 m2 habitable, piscine, 1.200 m2 terrain clos avec sapins. 320.000 F. Tél. 281-12-28

35' MER TOURTOUR - VAR
Maison Provençale
Sur place du village, avec très grande possibilité d'aménagement intérieur. 1ᵉʳ étage : grande cuisine, avec potager provençal + réserve ; 2ᵉ ét. : chambre + alcove, avec possibilité de création d'une fenêtre ; 3ᵉ étage : possibilité d'aménager 1 pièce + grande terrasse vue dégagée, dans village typiquement provençal, avec eau et électricité. Prix : 140.000 F, avec 28.000 F le jour de la réservation, 112.000 F sur 15 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire.
CATRY. — Tél. : 16 (94) 70-63-38 ou 16 (94) 70-71-43.

viagers

ERMONT ppté 7 P. 260 m2 parc. 2.000 m2 occ. 340.000. 4.650 rente. LODEL 355-00-44.

+ Revenus — d'impôts. Expertise discrète gratuite. Indexation, Etude LODEL, 35, bd Voltaire, - 355-61-58.

JULES-JOFFRIN, dans immeub. récent, séjour + chbre tt confl. 22.000 F + 1.500 F. Occupé couple 77-78 ans. F. CRUZ, 8, rue La Boetie - 266-19-00

Gambetta, appt 3 P. tt cft. 57 m2 occupé 80 ans, 90.000 F. 3.200 rente. LODEL. 355-00-44.

ASNIÈRES
HOTEL PARTICULIER
quartier résidentiel
jardin de 900 m2, 10 pièces, (occupation partielle)
sur 1 tête, 80 ans, comptant 400.000 F + rente 901-05-14 mat.

TROCADERO 400 m2
4ᵉ/ascenseur, grand standing
82 ANS occupé 2.900.000 F
FONCIAL sans rente 266-32-35

villas

Vds villa récente tt cft. F 5. 130 m2 + garage. 18 km Clermont-Fd. Ecrire HAVAS 63000 Clermont-Fd nᵒ 52.207.

10 km VERSAILLES
belle villa 1974, séjour 54 m2, cheminée, 5 chbres, 3 bains, cuis. équipée, garage 2 voitures, chauff. gaz, 830 m2 jdin. Px : 840.000 F. T. : 954-68-00.

VERRIÈRES
200 m2 HABITABLES
villa récente, tranquille,
SUR 1.500 m2. Px 1.800.000 F.
Crédit propriétaire
LUCAS : 920-27-02.

PARC DE SCEAUX
très belle ppté. PRIX A DEBATTRE - Tél. : 702-34-86.

SAINT-TROPEZ
BELLE VILLA
en cours finition sur terrain 2.500 m2
séjour, 3 ch. 2 s. d. bains gar. Prix 1.500.000 F.
Tél. (78) 37-74-18.

A vendre ds forêt du Perche Orne, à SOLIGNY-LA-TRAPPE Mais. de campagne, 3 p., cuis., salle de bns, w.-c., garage sur 1.700 m2 terrain. Px 180.000 F. Tél. 827-57-02, à partir de 14 h.

châteaux

VDS CHATEAU
EN SAONE-ET-LOIRE
sur 7 hectares clos
étang, bâtiments de gardiennage
très bon état général.
TEL. : (78) 37-74-18.

domaines

Rgion NEVERS. Part. vd ou éch. ferme libre 230 ha div. pos. Etud. ttes proposit. GAILLOT Michel, 08130 Attigny. Tél. : (24) 31-21-45.

ACHETERAI
Vaste DOMAINE boisé
250 km maxim. Sud Paris.
Ecr. Orlet, 136, av. Ch.-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-MARNE

PROPRIÉTÉ VITICOLE
Appelation Côtes du Rhône-Village, 63 ha d'un seul tenant, dont 27 vigne, 14 lavandin, 12 terre nue : 3.900.000 F. IMMOBILIERE DU TRICASTIN 26130.

terrains

PART. VD TERRAIN A BATIR 1.000 m2. BELLE SITUATION. Centre Skanes-Monastir, Tunisie Ecr. nᵒ 2.255 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

Terrains + constr. tradition à la demande, permis plans, crédit à Neauphle-le-Château. Tél. pour rd-vous 016-09-82 ou 664-81-42.

4 km PARLY-2
terrain arboré 600 m2 Façade 17 m., 380.000 F. T. 954-68-00.

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions ttes superficies pr création DE LOTISSEMENTS, Paiement comptant au meilleur prix.
39, RUE DES MATHURINS PARIS (8ᵉ) - Tél. 266-57-22.

(35) SAINT-BRIAC-s-MER
part. vend terrain viabilisé 1.500 m2. 300.000 F.
Ecr. HAVAS Nᵒ 5.908 LYON.

VESINET résidentiel calme
TERRAIN BOISE de 400 m2 Largeur 17 m., toute viabilité.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. Tél. : 976-05-90.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

Après l'échec de la réunion des ministres des finances des Neuf

Les risques de dislocation du Marché commun agricole ne sont pas écartés

Bruxelles (Communautés européennes). — Comment, en dépit du veto britannique, permettre l'application de la hausse moyenne de 5 % des prix agricoles communs, approuvée par les Huit en marge du conseil européen de fin avril à Luxembourg ? Comment limiter les risques de dislocation du Marché commun agricole, risques réels à partir du moment où certains Etats membres envisagent l'adoption de mesures nationales ? Telle est la double question à laquelle sont confrontés les ministres de l'agriculture des Neuf réunis mercredi 28 et jeudi 29 mai à Bruxelles.

La réunion des ministres des finances, mardi 27 mai, n'a pas permis de constater le moindre rapprochement. De son côté, le ministre italien des affaires étrangères, M. Colombo, président en exercice du Conseil des ministres de la C.E.E., a entamé, mardi 27 mai, une nouvelle mission de bons offices pour tenter de trouver une solution à la crise. Le ministre, qui s'est entretenu pendant une heure avec M. Giscard d'Estaing, a déclaré à la sortie de l'Elysée : « Les choses se discutent mais tout est très difficile. »

Au cours de la réunion des ministres des finances, les positions sont apparues encore plus éloignées qu'au moment du conseil européen. Les Allemands et les Français ont répété que les offres faites à Luxembourg à Mme Thatcher par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt n'étaient plus valables. Plusieurs pays membres ont rappelé que les « ressources propres » disponibles (sur lesquelles devrait être prélevée la compensation à accorder aux Britanniques pour réduire leur « contribution nette » au budget européen) s'épuisaient peu à peu, qu'il n'était pas question pour l'instant de les accroître, et que, *ipso facto*, cela limitait la portée de l'effort financier pouvant être consenti en faveur du Royaume-Uni.

De notre correspondant

Compte tenu de l'augmentation des dépenses agricoles, les Allemands en déduisent même que la compensation susceptible d'être offerte aux Britanniques en 1980 ne peut pas dépasser 1 milliard d'ECU (1). Or, à Luxembourg, Mme Thatcher a refusé 1,3 milliard d'ECU. Ils ajoutent que, si l'on s'oriente vers un écrêtement durable du déficit net du Royaume-Uni, il faudra envisager de faire la même opération au profit de la R.F.A., puisqu'elle aussi, contrairement aux autres Etats membres, verse au budget européen beaucoup plus qu'elle n'en reçoit (selon les derniers calculs de la Commission, le déficit net de la R.F.A. en 1980 s'établira à 1 192 millions d'ECU, celui de la Grande-Bretagne à 1 784 millions d'ECU. Apparemment, donc, le répit d'un mois que s'étaient donné les Neuf après le conseil européen pour trouver un terrain d'entente n'a servi à rien.

La tâche qui attend les ministres de l'agriculture n'est donc pas facile. La Commission européenne, qui s'est réunie mardi soir, s'apprête-t-elle à prendre une initiative pour tenter une dernière fois de sortir l'ensemble du dossier de l'impasse ?

Sur le plan agricole, son principal souci — si l'on considère comme impossible en l'état actuel du dossier que les Anglais se rallient au compromis approuvé par les Huit — sera de préserver la libre circulation des produits, d'essayer d'éviter l'irréparable, à savoir des mesures nationales prises en désordre, incompatibles entre elles et entraînant de ce fait, à bref délai, l'éclosion de barrières aux frontières. Bref, le premier signe de la fin de la Communauté.

Essaiera-t-elle d'imposer, de gérer, contre la volonté des Britanniques, l'accord à huit, c'est-à-dire l'augmentation des prix communs de 5 % ? L'hypothèse, sans être exclue, devient assez peu vraisemblable à partir du moment où l'on constate qu'en l'état actuel des choses les Huit, pour des raisons diverses, n'y tiennent pas.

Cette situation risque de conduire tout droit à la mise en œuvre par certains Etats membres telles la France et la Belgique de mesures nationales destinées, en l'absence de relèvement des prix communs, à soutenir le revenu des exploitants. Le rôle de la Commission consistera à encadrer, à superviser ces mesures, à faire en sorte qu'aucune de celles arrêtées dans un Etat membre donné ne soit incompatible avec des mesures nationales adoptées ou susceptibles de l'être bientôt, dans un autre Etat membre. C'est là, en effet, la condition nécessaire pour que l'unité du marché puisse être sauvée.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) 1 ECU = 5,80 F environ.

ÉTRANGER

« L'INFLATION VA SE RALENTIR BRUSQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS » prévoit le président Carter

Le président Carter a affirmé mardi 27 mai que l'inflation allait « *brusquement* » se ralentir dans les prochains mois aux Etats-Unis. Recevant des élus locaux, il s'est félicité de la baisse des taux d'intérêt survenue au cours des dernières semaines. Certains de ces taux, a-t-il dit, sont inférieurs à ce qu'ils étaient à la même époque d'an dernier.

M. Carter a, d'autre part, précisé que des mesures de soutien à l'emploi étaient prêtes pour faire face à l'augmentation du taux de chômage. Il a aussi déclaré que la « *seule façon* » de combattre l'inflation est d'adopter un budget en équilibre en 1981, donc de réduire certains budgets sociaux et de ne pas accepter une hausse trop importante du budget de la défense, déjà en nette progression.

Le président a réaffirmé que la crise énergétique est « *l'équivalent moral de la guerre* ». Les Etats-Unis, a-t-il souligné, dépenseront cette année à l'étranger 90 milliards de dollars pour se fournir en pétrole et en gaz, alors qu'ils détiennent à eux seuls 20 % des ressources énergétiques du monde, contre 6 %, par exemple, pour tous les pays de l'OPEP réunis. — (*A.F.P.*)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,1250	4,1280	+ 115	+ 140	+ 220	+ 250	+ 540	+ 585
$ can.	3,5495	3,5537	− 46	− 2	+ 10	+ 58	+ 295	+ 380
Yen (100)	1,8507	1,8541	− 6	+ 17	− 17	+ 8	+ 92	+ 129
DM	2,3271	2,3313	+ 52	+ 78	+ 111	+ 140	+ 379	+ 424
Florin	2,1139	2,1212	+ 7	+ 26	+ 34	+ 55	+ 156	+ 192
F.B. (100)	14,5283	14,5500	− 460	− 300	− 810	− 550	−1595	−1240
F.S.	2,5043	2,5097	+ 131	+ 162	+ 292	+ 327	+ 870	+ 951
L. (1 000)	4,9537	4,9669	− 393	− 306	− 762	− 640	−1929	−1710
£	9,7500	9,7644	− 437	− 364	− 837	− 736	−1815	−1660

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9 5/6	9 11/16	9 1/8	9 1/2
$ E.-U.	23 7/8	25 1/8	8 3/8	8 3/4	8 7/8	9 1/8	9 7/16	9 15/16
Florin	11	11 3/4	11	11 3/4	10 13/16	11 9/16	10 3/4	11 1/4
F.B. (100)	18	20	15 1/2	16 1/4	15 1/2	16 1/4	15 3/8	16 1/8
F.S.	− 3/8	1 5/8	15 1/8	5 5/8	5 1/16	5 9/16	4 7/8	5 3/8
L. (1 000)	15	20	19 1/4	21 1/4	18 1/4	19 3/4	17 3/4	19 1/4
£	17	17 3/4	16 15/16	17 11/16	17	17 3/4	16 1/16	16 13/16
Fr. franç.	12 1/4	12 1/2	12 7/16	12 11/16	12 7/16	12 11/16	12 5/8	12 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL A ATTEINT 1,2 % EN AVRIL

La hausse des prix de détail a de nouveau été très forte en avril, atteignant 1,2 % par rapport à mars. L'indice des prix à la consommation calculé par l'INSEE s'est en effet inscrit à 244,9 sur la base 100 en 1970, ce qui représente une augmentation de 13,8 % par rapport à avril 1979. Depuis le début de l'année — c'est-à-dire en quatre mois — le coût de la vie a déjà augmenté de 5,4 %. En rythme annuel, calculé sur les trois derniers mois connus (février, mars, avril), le taux d'inflation atteint 14,8 %.

Comment s'explique la forte hausse d'avril ?

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 0,6 %, soit un peu plus vite qu'en mars (+ 0,5 %). Les produits laitiers (+ 1,3 %) et les boissons alcoolisées (+ 1,2 %) ont subi de vives hausses.

● *Les prix des produits industriels* ont augmenté de 1,1 % (+ 1,7 % en mars). Cette hausse se répartit à peu près également entre les produits textiles (+ 1,2 %) et les autres produits manufacturés (+ 1,1 %). Les plus fortes hausses sont celles des chaussures (+ 1,5 %), du mobilier (+ 1,4 %), des savons et détergents (+ 1,6 %), des véhicules (+ 1,2 %), de la papeterie-librairie-journaux (+ 1,5 %), de l'horlogerie-bijouterie (+ 1,9 %).

● *Les prix des services* ont augmenté de 1,8 % (+ 1 % en mars), du fait notamment de la hausse des loyers (+ 3,4 %), des tarifs des blanchisseurs et coiffeurs (+ 2,2 %), des hausses des médecins, dentistes et laboratoires (+ 1,4 %) et du prix des transports publics (+ 2,2 %) qui ont enregistré de forts relèvements dans plusieurs villes de province (allant jusqu'à 20 %).

Les prix des services liés à l'utilisation de l'automobile, tels que parkings, garages, péages d'autoroutes ont de nouveau fortement progressé (+ 1,7 % en un mois, mais 15,8 % en un an, ce qui est considérable...). Enfin les hôtels, cafés, restaurants, cantines voient leurs prix augmenter de 1,4 %.

Les experts officiels prévoient généralement un ralentissement de la hausse des prix au second semestre. Mais cette perspective est fortement remise en cause par la probabilité d'une augmentation continue des produits pétroliers, qui seront, par exemple, de nouveau augmentés dans le courant du mois de juin. Du coup, une hausse de 13 % à 13,5 % de l'ensemble des prix de détail apparaît en tout état de cause le chiffre le plus bas à attendre cette année.



CONJONCTURE

Deux rapports de groupes de travail du VIII[e] Plan

Le redéploiement de l'industrie

Clarifier les aides de l'Etat à l'industrie et en mesurer très précisément l'efficacité ; les orienter en priorité vers la recherche, l'innovation et l'implantation des entreprises françaises à l'étranger... telles sont quelques-unes des propositions formulées par le groupe de travail « redéploiement industriel » du comité d'aménagement du territoire du Plan dans son rapport de synthèse.

Centré sur le « *redéploiement de l'industrie française dans le cadre de la concurrence internationale* », ce rapport inverse en quelque sorte l'ordre habituel des facteurs. Plutôt que de définir d'abord une politique d'aménagement du territoire et de l'emploi, les auteurs ont posé comme prémisses les nouvelles règles du jeu de la concurrence internationale dans laquelle l'industrie française va devoir évoluer. A partir de là, ils ont tenté d'identifier les stratégies de redéploiement des entreprises, de mesurer leur impact sur l'emploi et sa localisation et de formuler quelques propositions sur « *les mesures susceptibles de réduire les tensions majeures tout en restant compatibles avec la compétitivité de l'industrie française* ».

Si l'industrie a pu créer 265 000 emplois de 1970 à 1973, elle en a perdu 256 000 de 1973 à 1978. Toutes les projections laissent entrevoir au minimum une réduction du solde net de l'emploi industriel de 316 000 emplois de 1978 à 1985 — 710 000 emplois ; + 390 000 emplois). Ainsi, « *l'aménagement du territoire ne disposera-t-il plus des bataillons de l'industrie pour mener sa politique de décentralisation et d'équilibrage de l'emploi entre les régions* ».

Une stratégie de redéploiement industriel doit, selon ce rapport, s'articuler autour de quelques grands axes :

● L'industrie française a pris du retard par rapport à ses concurrents dans ses implantations à l'étranger. Ses investissements y sont dix fois inférieurs à ceux des Etats-Unis. Il faut rattraper ce retard et ne pas avoir peur de l'expansion à l'étranger, qui a de nombreuses « *retombées positives* ».

● « *Le volume de la recherche industrielle en France doit être augmenté de 30 % pour réduire l'écart existant avec les grands pays industriels.* » Pour trouver, chaque année, 7 milliards de francs supplémentaires, le rapport envisage une réduction de la T.V.A. équivalente à 1 % de la valeur ajoutée. Les missions de l'ANVAR devraient être également étendues.

● Il faut « *poursuivre le redressement de la rentabilité des entreprises et réformer la fiscalité de l'autofinancement* ». La France n'a pas « *choisi jusqu'à présent une conception globale de la politique industrielle* ». Celle-ci relève, en fait, de cinq ministères. Les auteurs du rapport, sans prendre parti pour telle ou telle solution, énumèrent les solutions possibles pour obtenir une plus grande cohérence (un « *grand* » ministère de l'industrie, une véritable planification, le renforcement du rôle de Matignon et de l'Elysée).

● « *La répartition des aides de l'Etat à l'industrie — évaluées à 12 milliards de francs en 1980 — doit privilégier les aides à la recherche et à l'innovation, les aides à l'expansion à l'étranger et les aides régionales* ». Les auteurs du rapport préconisent la création d'un fonds de développement industriel qui aurait « *compétence sur l'ensemble du territoire et pourrait distribuer des prêts participatifs, mais également des subventions ou des bonifications d'intérêt* ».

Enfin, les auteurs proposent que le licenciement pour motif économique ne relève plus seulement de la compétence du ministère du travail. En cas de refus d'un tel licenciement, la procédure d'appel devrait prévoir la consultation automatique du ministère de l'économie.

La grande misère des finances publiques

L'état des finances publiques de la France risque d'être désastreux dans les cinq ans à venir, si l'on en croit les prévisions fournies par l'INSEE aux experts du VIII[e] Plan. L'un des groupes de travail du comité du financement du Plan, placé sous la présidence de M. de la Martinière, ancien directeur général des impôts, directeur de l'Institut de développement industriel (IDI), a examiné les deux faces du problème : celui des dépenses publiques et celui des prélèvements obligatoires à l' « horizon 85 ».

Selon l'INSEE, malgré un relèvement des cotisations sociales et l'augmentation du taux réel des impôts, le *déficit global des administrations* atteindrait 139 milliards de francs en 1985, soit 3,1 % du produit intérieur brut. Peut-on, pour réduire ce déficit, peser sur les dépenses de fonctionnement ainsi que sur celles de la santé et celles des collectivités locales ?

Mesures difficiles mais indispensables, estime le groupe de travail, si l'on ne veut pas être contraint d'accepter un fort déficit ni, pour réduire l'endettement, d'augmenter les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales).

On ne se fait cependant pas trop d'illusions du côté du Plan : tenter de maîtriser les charges n'a pas pour corollaire un ralentissement de la pression fiscale.

● *Vers la liberté des prix dans l'hôtellerie et la restauration.* — A l'occasion de l'assemblée générale du Syndicat national des chaînes d'hôtels et de restaurants, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a déclaré, le 27 mai, que le tourisme français parviendrait, en 1980, « *au terme d'une étape qui sera marquée par une liberté totale dans l'hôtellerie et la restauration* ». Un accord pourrait intervenir, avant l'été, entre les professionnels et les pouvoirs publics, mais certains responsables hôteliers doutent qu'une libération totale des prix soit effective avant le 1er janvier 1981.

SOCIAL

Vers une nouvelle action nationale et unitaire

• La C.G.T. propose une grève contre la convention médicale

• M. BARROT : je ne préjuge pas le financement ultérieur de la Sécurité sociale

La C.G.T. a décidé, le mardi 27 mai, de prendre contact avec les autres organisations syndicales, estimant nécessaire de « préparer rapidement » une « action de grève nationale » contre la nouvelle convention médicale entre la Sécurité sociale et les médecins. Décidée aussi à mettre en échec cette convention, la C.F.D.T. « intensifie » ses contacts avec la C.G.T., la FEN et la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) pour « parvenir à une nouvelle initiative commune d'action ».

Une réunion entre la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN est imminente, et une journée interprofessionnelle avec grève pourrait être organisée début juin. La C.S.M.F., qui réunit son bureau national mercredi 28 mai, envisage, elle aussi, de nouvelles actions, mais sans les lier à celles des salariés.

A l'Assemblée nationale, le bureau de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales doit se prononcer sur les deux propositions de loi du P.C. et du P.S., qui tendent à obtenir l'abrogation du ticket modérateur d'ordre public. Sur ces questions, M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a manifesté une volonté de dialogue, devant les journalistes de l'information sociale, tout en maintenant fermement sa politique de maîtrise des dépenses de santé.

Alors que le président de la République avait indiqué que la cotisation exceptionnelle de 1 % sur les salaires serait effectivement supprimée en 1981, comme cela avait été indiqué, en juillet 1979, lors de sa mise en place, et qu'il ne fallait plus envisager de majoration de cotisation, parlant même de *« solde de tout compte »*, M. Barrot s'est montré beaucoup plus prudent. Notant avec satisfaction que les dépenses maladie *augmentent moins vite* (+ 15 % par an, au lieu de 20 %), mais soulignant l'écart entre l'évolution des recettes et des dépenses (+ 12 % à 13 % d'un côté, + 15 % de l'autre), il a déclaré : *« J'ai un espoir sérieux de* [pouvoir supprimer] *cette cotisation exceptionnelle, mais elle ne pourra disparaître que si la maîtrise de la dépense est assurée de manière certaine et continue. »* M. Barrot a même indiqué : *« Je ne préjuge pas le financement ultérieur de la sécurité sociale. Je n'ai pas pris position pour les années ultérieures. »*

Après avoir regretté que, lors de la signature de l'accord sur l'indemnisation du chômage, on n'ait pas imaginé un système permettant aux chômeurs de verser une cotisation à la Sécurité sociale, le ministre a dédramatisé le débat sur la nouvelle convention médicale. Il a confirmé que les pouvoirs publics donneront prochainement leur agrément au texte conventionnel et à l'avenant tarifaire, et maintiendront la formule dite du tarif d'autorité (remboursement à 75 % de 4 F) pour tous les praticiens qui seront en dehors de la convention.

Interrogé sur le coût supplémentaire qu'auront à supporter les assurés qui s'adresseront aux *médecins de secteur à tarif libre* et sur une intervention éventuelle des mutuelles et assurances privées pour rembourser les malades, M. Barrot a indiqué qu'*« il n'y avait pas d'inconvénient à ce que des discussions s'engagent entre médecins et le secteur des assurances complémentaires. Je ne dis pas que je suis favorable ou non à cette idée, mais je mets en garde ces assurances ou mutuelles de ne pas encourager des pratiques qui ne seraient pas convenables »*.

Quant à l'institution du ticket *modérateur d'ordre public*, applicable en principe depuis le 1er mai, le ministre a défendu cette formule, tout en se déclarant prêt à négocier avec les mutuelles. Rappelant que le ministère exerce un *« pouvoir de tutelle »* sur les mutuelles et qu'il a des *« moyens »* pour faire pression sur elles (1), M. Barrot a déclaré : *« L'idée d'une liberté totale des mutuelles est fausse. Les mutuelles et les assurances privées ont des devoirs vis-à-vis de la Sécurité sociale. C'est une affaire délicate, mais nous ne devons pas en faire une guerre de religion. Il s'agit de faire comprendre qu'un remboursement* (des frais de maladie) *à 100 % risque d'entraîner une accélération de la dépense »*. M. Barrot a rappelé qu'il proposait aux mutuelles, qui rencontrent des difficultés pour appliquer le ticket modérateur d'ordre public, de verser une ristourne aux caisses d'assurance maladie.

Si le président de la Mutualité, M. Teulade, a répondu par la négative en suggérant, en contrepartie, une participation des mutuelles à des actions de prévention, le ministre estime cependant que certaines mutuelles pourraient accepter sa suggestion : *« la concertation demeure ouverte. Il faut encore beaucoup expliquer avec patience. »*

M. Teulade, président de la Mutualité, que nous avons interrogé, a indiqué que *« les relations avec le ministère étaient pour le moment suspendues. Nous sommes dans une situation de blocage »*. M. Teulade, qui se sent fort des sept millions de cartes de protestations envoyées à l'Elysée, et qui rejette l'idée d'une ristourne à la Sécurité sociale, entend défendre sa proposition : faire participer toutes les mutuelles — sans distinction — à travers une institution existante : « le Comité français d'éducation pour la santé » — à des vastes actions de prévention. Un effort financier des mutuelles serait-il alors proposé ? Prudent, M. Teulade répond que cela peut être envisagé, à condition qu'il n'y ait pas de différences de traitement entre les mutuelles : *« Si les contacts reprennent, les blocages pourraient être levés. »*

J.-P. D.

(1) Aucune sanction n'a, semble-t-il, été prise depuis le 1er mai. Seules, des menaces ou pressions ont été exercées par des préfectures. *Le ministère, qui ne dispose en fait que de peu de moyens, pourrait refuser aux mutuelles sont agrément à l'ouverture de centres de soins.*

Près de Saint-Etienne

DES NON-GRÉVISTES RÉCLAMENT LE PAIEMENT D'HEURES PERDUES AU SYNDICAT C.G.T. DE ZENITH-AVIATION.

(*De notre correspondant.*)

Saint-Etienne. — Occupée depuis le 20 mai par plus de 60 % de ses deux cent vingt travailleurs revendiquant de meilleurs salaires, l'usine Zénith-Aviation de Roche-la-Molière (Loire), avait été évacuée de plein gré le *mardi 27 mai* dans la matinée par les ouvriers grévistes, *« en signe de bonne volonté »*, tandis que s'ouvrait une négociation. Mais la reprise du travail n'a duré que quelques heures, la direction et les *représentants du* personnel n'étant pas parvenus à un accord. Du coup les locaux furent de nouveau occupés après le départ des non-grévistes. Ces derniers ont assigné en référé simultanément la direction, à qui ils demandent de *« faire respecter la liberté du travail »*, et le syndicat C.G.T., réclamant à ce dernier le paiement de leurs salaires, que la direction a décidé de ne plus verser à compter du 20 mai, jour où a débuté l'occupation.

De mars à avril

LE CHOMAGE DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE A DIMINUÉ DE 1,9 %

Le nombre des chômeurs a diminué, dans la Communauté, de 1,9 % de mars à avril, passant de 6 313 700 à 6 195 600. Avec cette baisse de 118 100 unités, le chômage a touché, fin avril, 5,7 % de la population active civile de l'Europe des Neuf, contre 5,8 % en mars. Mais, en un an, le nombre des demandeurs d'emploi dans les pays membres a augmenté de 5,2 % (+ 305 500 par rapport à avril 1979).

De mars à avril, le chômage a reculé partout, en données observées, sauf en Irlande (+ 0,4 %) et surtout au Royaume-Uni (+ 3 %). Par rapport à la population active, le taux de chômage est inférieur à la moyenne communautaire au Luxembourg (0,6 %), en R.F.A. (3,2 %), aux Pays-Bas (4 %) et au Danemark (5,4 %). C'est le cas contraire au Royaume-Uni (5,8 %), en France (6,2 %), en Italie (7,8 %), en Irlande (8,1 %) et en Belgique (8,5 %).

Affaires

● *Talbot U.K., filiale britannique de P.S.A.-Peugeot-Citroën,* a subi en 1979 une perte de 41,1 millions de livres (370 millions de francs environ), soit plus du double de celle enregistrée l'année précédente. Conformément aux accords conclus avec le gouvernement avant le rachat de Talbot-U.K. par le groupe français, une partie de ce déficit (10 millions de livres, soit 50 millions de francs environ) sera compensée par une subvention d'origine en partie publique (fonds d'Etat), en partie privée (versée par l'ancienne maison mère Chrysler Corp.).

● *Citroën a inauguré à Casablanca (Maroc) une usine d'assemblage de CX diesel* dans le cadre d'un accord passé avec les autorités marocaines le 11 janvier 1979. En outre, une nouvelle usine sera mise en service à Tanger fin 1981 et la production d'un véhicule bon marché, la FAF (cinq modèles différents) devrait démarrer fin décembre 1980.

● *Renault-Véhicules industriels (R.V.I.)* livrera plus de mille camions aux pays africains d'expression portugaise en 1980, pour une valeur de 160 millions de francs. 230 véhicules lourds (matériel de chantier notamment) devraient être livrés à l'Angola, 700 véhicules (minibus, véhicules lourds, camions divers) au Mozambique, et 80 véhicules (minibus, transports, travaux publics) à la Guinée-Bissau.

Energie

● *Exxon va construire une usine de gazéification du charbon à Rotterdam.* — Exxon a annoncé le 27 mai son intention de construire dans l'europort de Rotterdam une usine pilote de conversion du charbon en méthane. Cette unité devrait entrer en activité en 1985. — (*A.F.P.*)

Etranger

CHINE

● *La Chine nomme ses représentants auprès du Fonds monétaire international.* — MM. Li Baohua et Wang Weical, président et vice-président de la Banque populaire de Chine, ont été nommés respectivement gouverneur et gouverneur adjoint représentant la Chine auprès du F.M.I. La Chine populaire a pris la place de Taiwan au sein du F.M.I. le 17 avril. — (*Chine nouvelle, A.F.P.*)

FAITS ET CHIFFRES

GRANDE-BRETAGNE

● *Le produit intérieur brut de la Grande-Bretagne* a diminué de près de 0,75 % au premier trimestre de cette année par rapport au précédent, *malgré l'augmentation* de la production de pétrole. Cette régression confirme que *l'économie britannique est entrée* dans la récession au début de cette année. La longue grève de la *sidérurgie y a évidemment contribué.* — (*A.F.P.*)

Social

● *P.T.T. : grève à la recette principale de Paris.* — La distribution du courrier a été perturbée ce mercredi 28 mai à Paris en raison d'une grève du personnel de la recette principale, rue du Louvre. Le service des guichets est lui aussi affecté par ce mouvement lancé par la C.G.T., qui veut protester contre *« les mauvaises conditions de travail, dues notamment à un manque d'effectifs flagrant et qui ne permettent pas d'assurer un service public digne de ce nom »*.



SOCIAL

APRÈS LEUR MANIFESTATION DU 27 MAI

Des routiers menacent d'interrompre durant une semaine leurs livraisons aux « grandes surfaces »

L'opération « Escargot », organisée *par les chauffeurs routiers* en région parisienne, s'est achevée mardi soir, 27 mai, après avoir provoqué des encombrements importants, notamment sur les boulevards périphériques et les autoroutes du Sud et du Nord jusque vers 22 *heures*.

La Fédération nationale des chauffeurs routiers, affiliée à la Confédération nationale des salariés de France (syndicat indépendant), *qui se déclare « satisfaite »* du mouvement, envisage avant la fin de l'année d'interrompre durant une semaine les livraisons aux magasins à grande surface, si ses revendications n'aboutissent pas.

Plusieurs organisations ont re*fusé de s'associer au mouvement :* par exemple la fédération C.G.T. des transports estime que *« les principales revendications des chauffeurs routiers ont été passées sous silence »* à l'occasion de cette manifestation. Ce syndicat insiste *en effet sur la* nécessaire réduction à quarante-huit heures maximum par semaine de la durée du travail et l'intégration des primes dans le salaire mensuel.

La fédération C.F.D.T. des trans*ports revendique en outre* une réduction de la durée globale du *travail (estimée selon elle,* à soixante-deux heures), l'amélioration des conditions de travail et un salaire conventionnel minimum qui devrait au moins atteindre 2 800 francs par mois. Enfin, l'Union nationale des organisations de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), qui dit rassembler sept mille à huit mille petites et moyennes entreprises, regrette que l'action du 27 mai ait *« pénalisé directement les entreprises et non les responsables des différentes mesures incriminées ».*

Au *ministère des transports, on* indique que les pouvoirs publics *« ne pouvaient pas faire grand-chose le 27 mai pour éviter la gêne causée aux automobilistes par les embouteillages, car les autorités ne connaissaient pas à l'avance les axes sur lesquels les chauffeurs routiers avaient décidé de rouler à 10 kilomètres à l'heure. Il était exclu d'installer sur toutes les autoroutes et grandes routes des cordons de gendarmes pour verbaliser les chauffeurs ».*

MONNAIE

LÉGÈRE REPRISE DU DOLLAR

Après plusieurs journées consécutives de baisse, le dollar a enregistré une légère reprise, mercredi 28 mai, sur les marchés des changes.

A Paris, la devise américaine, qui s'échangeait autour de 4,11 francs, mardi, est remontée jusqu'aux environs de 4,13 francs. A *Tokyo, Francfort* et *Londres*, le « billet vert » a également amorcé un redressement, cotant respectivement 222,90 yens, 1,77 deutschemark et la livre sterling s'est établie à 2,3645 dollars (*contre* 2,3705 dollars).

A l'origine de cette remontée internationale du billet vert *« qui ne doit rien à l'action de soutien développée mardi 27 mai par les banques centrales »*, soulignaient les cambistes, on citait notamment, outre les facteurs techniques traditionnels, une légère *tension sur* les *taux d'intérêts*. Sur les marchés à terme, le dollar placé à six mois rapporte en effet un intérêt de 10 %, contre 9,50 % en début de semaine.

Cela n'a pas empêché les banques américaines de pour*suivre leur* politique de désescalade du taux de base applicable à la clientèle présentant la *« meilleure signature »*. Les institutions de premier plan, comme la Morgan Guaranty, la Bankers Trust et la Chase Manhattan de New-York viennent, *en effet, de* ramener leur *prime rate* de 14 1/2 à 14 %.

Sur les *marchés de l'or*, les cours ont poursuivi leur mouvement de hausse, l'once de 31,1 grammes cotant 524 dollars au premier « fixing » (cotation par *opposition*) de Londres.

ÉNERGIE

Une découverte d'uranium en Gironde accroît de 20 % les réserves françaises

Pour la troisième année consé*cutive*, la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) a fait des bénéfices. *L'exercice* 1979 de cette société (1) et de sa filiale COGEMA Internatio*nale fait* en effet apparaître un bénéfice de 177,7 millions de francs, *en légère régression* par rapport à l'an dernier, en dépit d'un chiffre d'affaires de 6,7 milliards de francs, qui, lui, progresse de plus de 30 %.

Comme les années passées, les recherches de nouveaux gisements de matières nucléaires, l'*enrichissement de l'uranium* et le retraitement des combustibles *irradiés restent les activités* essentielles de la COGEMA, qui, comme l'a *confirmé* son président, M. Georges Besse, commence à s'intéresser à d'autres secteurs. Ainsi, le charbon, promis, semble-t-il, à un bel avenir du fait *de la pénurie prévisible de produits* pétroliers, est au rang des préoccupations de la COGEMA. Des discussions sont en cours avec l'Australie, le Canada et les Etats-Unis pour *« mettre en carnet d'importants gisements charbonniers que nous exploiterons en temps utile »* Et la COGEMA s'interroge sur le rôle qu'elle pourrait jouer dans l'approvisionnement de certains matériaux stratégiques comme le cobalt, le titane, le tungstène ou le molybdène.

En attendant, la COGEMA conforte, en dépit d'une certaine *morosité dans le nucléaire*, ses positions dans les domaines qui sont traditionnellement les siens. L'effort fait pour disposer, en 1985, d'une production d'uranium naturel de 10 000 tonnes par an, dont l'essentiel devrait servir à satisfaire les besoins d'E.D.F. pour ses centrales nucléaires, se poursuit.

L'an *dernier*, les *mines* métropolitaines de la COGEMA ont fourni quelque 2 200 tonnes d'uranium, auxquelles sont venues s'ajouter 2 375 tonnes en provenance des *mines du Gabon et du* Niger — dans lesquelles la COGEMA a des participations — et *quelques centaines de tonnes* supplémentaires achetées à divers titres. Dès la fin de cette année, le gisement du Lodevois (Hérault), dont l'aménagement se poursuit, devrait contribuer de façon modeste à la production *nationale, tandis que se prépare* la mise en exploitation de différents gisements au Canada et au Niger (*le Monde* du 6 juillet 1979).

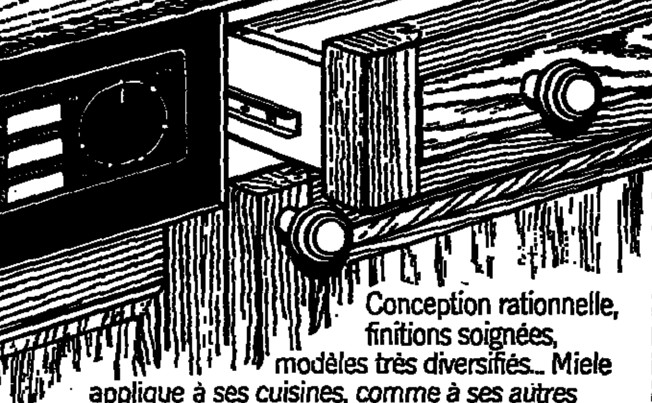
Ces opérations s'accompagnent, tant *sur le* territoire métropoli*tain qu'à* l'étranger (*Guinée, Mali*, Sénégal, Gabon et Amérique du Nord), d'une forte activité de prospection minière. Quelque 120 ou 140 millions de francs ont été *dépensés en France pour mettre* en évidence de nouveaux gisements et augmenter *ainsi* les réserves françaises. Ces recherches ont permis notamment la découverte, dans la région de Coutras (Gironde), d'une province uranifère *riche de quelque 20 000 tonnes* d'uranium. La connaissance exacte de ce gisement sédimentaire à faible teneur, mais peu profond, n'est pas achevée et l'on *ne peut envisager* une mise en exploitation avant plusieurs années. Mais cette découverte va augmenter de 30 % les réserves de la COGEMA et de 20 % les *réserves de la France sur son* territoire. Cela correspond, a souligné M. Besse, à 200 millions de tonnes de fuel.

Tandis que la montée en pro*duction de l'usine d'enrichisse*ment d'EURODIF se poursuit, la COGEMA prépare le dossier d'extension de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de La Hague (*Manche*). *Le décret* d'utilité publique concernant les deux ateliers de 800 tonnes (UP 2-800 et UP 3-A) que la COGEMA doit réaliser sur le site est paru au *Journal officiel du 25 mai*. L'avant-projet pour UP 2-800 a été terminé en mars et le projet définitif, dont le coût tournera autour de 8 milliards de francs, *devrait être achevé avant la fin* de l'année. En attendant, l'atelier actuel continue de retraiter les combustibles et, en 1979, 77 tonnes de matières nucléaires provenant de centrales à l'eau légère et uranium enrichi y ont été traitées. — *J.-F. A.*

(1) Filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique.

● *Les ministres des finances de l'OPEP n'ont pu s'accorder sur la répartition des contributions au fonds d'aide.* — Les ministres des finances des pays membres de l'OPEP, réunis à Vienne le 28 mai, ont confirmé d'accord de principe d'une augmentation de 1,6 milliard de dollars des dotations du Fonds spécial d'aide de l'Organi*sation. Mais ils n'ont pu* s'entendre sur la répartition de la contribution supplémentaire. Il reviendra donc à M. Shihata, directeur général du fonds, de rechercher avec *chacun* des treize ministres des finances les modalités de ces contributions volontaires. — *(A.F.P.)*







LOGEMENT

Les conséquences de la libération des loyers

Des « bavures inévitables » en nombre « dérisoire » ?

Pouvoirs publics et représentants des propriétaires négocient un nouvel « engagement de modération » sur la hausse des loyers libres, du même type que celui *qui était entré en vigueur le 1er juillet 1979*, date où la liberté fut rendue. La Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) et la Confédération nationale des *administrateurs de biens* (CNAB) sont d'accord pour continuer dans cette voie de la liberté assortie de concertation. *Il n'y a aucune raison* pour que *les autres représentants des propriétaires* (Union nationale de la propriété immobilière, banques, compagnies d'assurances) s'y refusent.

Après environ six mois de fonctionnement des commissions de conciliation, mises en place dans les préfectures pour *régler les litiges qui pouvaient surgir* en cas de h a u s s e s abusives, on peut se demander comment s'est pratiqué, concrètement, ce retour à la *liberté sagement* concertée, même s'il est pratiquement impossible de se faire une idée précise de l'action de ces commissions, ou du niveau des *hausses* « *abusives* » demandées par les propriétaires. Les associations de locataires ou de consommateurs et leurs avocats font état de pratiques tout à *fait étonnantes. Les pouvoirs* publics, administrateurs de biens et propriétaires parlent de « bavures » regrettables et « inévitables », mais dont *le* nombre *serait resté dérisoire*...

La Confédération nationale des administrateurs de biens (dont les adhérents gèrent, pour 250 000 propriétaires, plus d'un million de locaux) a dressé devant la presse le 20 mai un bilan très *optimiste* des *litiges nés depuis* un an de la liberté des loyers : « *Le nombre de « réclamations » est dérisoire par rapport au n o m b r e de locataires et une très grande partie de ces réclamations ont été jugées non recevables par les commissions de conciliation.* »

En tout, 522 dossiers ont été traités en présence d'un représentant de la CNAB dans les commissions de conciliation mises en place dans dix-neuf préfectures. A Nice, 193 dossiers ont été soumis à la commission, qui *s'est réunie sept fois* ; à *Lyon*, 157 cas ont fait l'objet de trois réunions ; en revanche, à Paris, les *représentants de la* CNAB n'ont participé qu'à trois réunions, saisies de 45 plaintes, et à Marseille à deux réunions nourries de 31 dossiers. Pourtant, la chambre syndicale de Paris de la CNAB *compte* 309 cabinets d'administrateurs de biens (un peu moins du tiers du nombre total des adhérents), et le faible nombre de plaintes enregistrées à *Paris comme* à *Marseille (où la* chambre s y n d i c a l e compte 76 adhérents) semble justifier l'autosatisfaction du *président* de la CNAB, M. Barratte, qui se *félicite* de la « discipline collective » de ses adhérents qui ont dû respecter avec un soin particulier les engagements de modération souscrits en juillet 1979.

A la *préfecture* de Paris, au moment de la création de cette commission (1), on a reçu au cours des *premières semaines* vingt appels téléphoniques par jour et trente lettres par semaine. La commission a r e t e n u 58 plaintes qui étaient « du *champ de sa compétence* » ; 41 d'entre elles ont déjà été examinées, dont 29 ont trouvé une *solution amiable* ; *les autres sont* en cours d'instruction.

Imprécisions

Il est difficile d'obtenir plus de précisions. En insistant, on apprend tout de même que lorsque le propriétaire d'un logement n'appartient à aucune des organisations signataires de l'accord *la plainte* reçue de la part de son locataire n'est pas « *de la compétence de la commission* » ! *La lettre* est, *dans ce cas*, transmise à l'administration qui traite ces dossiers-là.

On apprend encore que dans les 58 cas r e t e n u s il *s'agit* souvent de « gros » propriétaires possédant des milliers de logements à Paris et en province. Mais il n'est évidemment question pour la commission que de traiter les cas particuliers qui lui ont été soumis et, même si *une plainte identique* recouvre parfois une dizaine de locataires regroupés en association de dé*fense, on ne peut savoir combien* de logements sont compris dans les 58 cas retenus. Il ne semble pas, e n f i n, que la *révélation* de ces cas déclenche un quelconque *contrôle général* ; *pourtant*, il y a fort à parier que le locataire victime d'une hausse abusive n'a *pas été l'objet* d'un traitement spécial de la part de ce grand propriétaire. Une *fois* le cas litigieux réglé, la commission se bornera à aviser le propriétaire d'avoir à respecter l'engagement pris.

De l'importance des hausses *abusives* (2) *on se refuse*, à *la* préfecture, à en donner le pourcentage : ces propriétaires institutionnels *ont-ils réclamé* 20 %, 30 %, 50 %, 80 % de plus qu'ils ne le devaient ? Mystère.

Ces *chiffres* laissent *rêveur et* ne permettent guère de se faire une opinion. La prudence, en la matière, *s'impose*.

La révision annuelle des loyers (à la date anniversaire de la signature du bail) *se* passe en général sans problème, le propriétaire ou son administrateur de biens *appliquant régulièrement* la hausse de l'indice du coût de la construction. En revanche, c'est au moment du renouvellement du *bail* que le propriétaire peut avoir envie de réclamer à son locataire un loyer, *selon lui* plus en rapport avec les prix du marché, et selon le locataire porteur d'une hausse parfaitement abusive. Il est malheureusement impossible, dans *une grosse agglomération (et a fortiori* pour l'ensemble du territoire national) de savoir combien *de baux ont été soumis* à renouvellement depuis le 1er juillet 1979. Encore plus difficile de savoir combien de ces renouvellements ont donné lieu à des demandes de *hausses* « *abusives* ». De toute façon, aucun organisme n'est capable de dire combien il existe *dans Paris d'appartements* loués avec un loyer libre...

Il est indéniable, d'autre part, que le locataire qui reçoit une lettre de congé est peu et mal armé pour faire entendre sa voix. Ecrire à la commission chargée de ces litiges — puisque seules sont *prises en considération* les plaintes soumises par lettre — suppose déjà qu'on en connaisse l'existence, et qu'on en ait découvert l'adresse. Le fait que la pré*fecture* des Bouches-du-Rhône ait reçu un millier de plaintes par *téléphone, mais seulement* 31 réclamations écrites, donne la mesure de l'importance de ce blocage.

Il y a fort à parier que, placé devant l'alternative d'avoir à payer un loyer devenu trop onéreux ou d'être obligé de déménager *(avec tous* les frais supplémentaires de réfection d'un nouvel appartement, de trajets allongés vers le lieu de travail, sans compter les changements d'habi*tudes, les problèmes de scolarité* des enfants, etc.) chacun, avant de songer à *protester*, recherche la *solution* la *plus* compatible avec son budget. Enfin, rares sont *les* cas où *les locataires* d'un même immeuble, qui paient déjà des loyers très variables pour des *appartements identiques*, *sont* informés des exigences de leur propriétaire à l'égard de l'un d'entre eux et *sont* prêts à *se mobiliser* pour sa défense : la vie associative connaît là une de ses limites.

Dans ces *conditions*, il est aventureux d'arguer du faible nombre des plaintes dûment formulées et *instruites pour conclure que* les accords de modération ont été très largement respectés et que le nombre des « *bavures* », *regrettables*, certes, mais « inévitables », est, ainsi que l'écrit la CNAB, « *dérisoire* ».

La recherche de la rentabilité

Il est du reste logique que dans *les grandes agglomérations*, où le logement à louer à un prix raisonnable est presque introuvable, où *le prix de vente* au mètre carré s'envole vers des cimes inaccessibles (10 000 F le mètre carré à *Paris est aujourd'hui* un *prix* couramment pratiqué), le propriétaire cherche à rentabiliser au mieux l'investissement *qu'il a* réalisé ; certes, la valeur de son patrimoine s'accroît, mais cette plus-value *potentielle* est loin de le satisfaire, surtout si le loyer qu'il *encaisse* lui *sert* à compléter ses revenus (c'est le cas de nombreux retraités) ou à payer des *mensualités d'acquisition* de l'appartement où il vit. Il n'y a pas que de grands propriétaires investisseurs *traditionnels*, *il* y a aussi de petits propriétaires, ces derniers étant parfois plus exigeants que les *premiers*.

Les administrateurs de biens ont beau affirmer que la rentabilité à long terme d'un appartement est mieux assurée avec un locataire qui paie régulièrement et dont on augmente le loyer dans des limites raisonnables, la tentation est grande d'inciter les locataires à partir en fin de bail ou à accepter des hausses *excessives* : lorsqu'un appartement se trouve libre, *en aucun* cas le *nouveau* locataire ne pourra se prévaloir du loyer payé par son prédéces*seur pour faire baisser les pré*tentions du propriétaire. La Banque de France, elle-même, n'écrit-elle pas dans son enquête annuelle sur le logement en 1979 : « *Les changements d'occupants ont été mis à profit pour pratiquer des relèvements beaucoup plus substantiels* [que la hausse *du coût* de la *construction*] : *20 % à 30 %.* » Il s'agit, bien sûr, d'une évaluation moyenne.

De nouveaux baux locatifs

Aussi voit-on se multiplier les *baux locatifs d'un an, qui trans*forment la révision annuelle du loyer en un renouvellement de bail. S'il est vrai *que certains* jeunes ménages répugnent à signer un bail qui les lie pour trois ans (bien qu'ils aient la possibilité de le *dénoncer* chaque année avec un préavis de trois mois), d'autres candidats à la location d'un logement aimeraient *que* des règles stables, autres qu'une loi du marché trop souvent léonine, leur permette de *choisir leur logement pour* plusieurs années, sans risques excessifs d'en voir *le loyer* dépasser leurs possibilités.

Un autre type de contrats de location suscite actuellement des litiges. La cour d'appel de Paris vient, dans un arrêt du 20 mai, de confirmer *le bon droit de* huit locataires d'appartements de la Caisse nationale de prévoyance, *dans des dépôts (SCIC). Les locataires*, appartenant tous à l'Association des nouveaux consommateurs (3), avec pour avocat Me Patrick Voisin, avaient obtenu gain de cause *le 20 janvier* dernier au tribunal d'instance du vingtième arrondissement.

Etablis juste avant ou tout au début des mesures de limitation des hausses de loyers libres, les baux *que la SCIC leur* a soumis peuvent être qualifiés de baux à double détente. Ils font état de deux loyers : l'un, élevé et *fictif*, qui aurait dû être soumis aux augmentations de l'indice du coût de la construction si les loyers avaient été vraiment libres : l'autre, *plus bas, applicable* durant *la* limitation de la hausse et effectivement payé. A partir du *1er juillet 1979*, le *nouveau loyer* a été calculé à partir du « loyer fictif » et non à partir du loyer réellement *payé*, ce qui correspondait à des hausses variant de 30 % à 80 %. Or la libération des loyers *prévoyait qu'aucun* « *rattrapage* » ne serait opéré. La cour d'appel, après le tribunal d'instance, a *jugé* que le *loyer* à prendre en considération était celui effectivement payé et non le « loyer fictif ». Les locataires seront remboursés du trop-perçu et le propriétaire versera à chacun d'eux 1 000 F *pour* les *dédommager* des frais engagés.

Cette affaire est grave au plan des principes. Il ne s'agit plus là d'une « *bavure* » *inévitable due* à l'indélicatesse d'un petit propriétaire trop avide, ou à l'incompétence d'un *administrateur de biens* peu rigoureux. La SCIC et la Caisse nationale de prévoyance sont des investisseurs *institutionnels* qui possèdent et gèrent des *milliers d'appartements. Il ne* s'agit même plus de la non-application d'accords de modération, *mais bien*, en l'occurrence, de préméditation d'un rattrapage interdit mais cependant pratiqué.

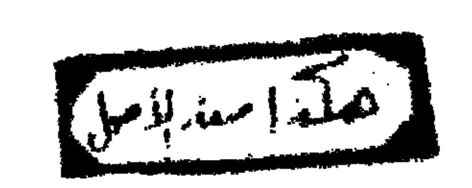
En l'absence de toute statistique et de surveillance des méthodes effectivement pratiquées, *il est impossible d'évaluer* ni le montant ni le nombre des « bavures ». Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que *les locataires* victimes de ces pratiques ne reculent pas devant la complexité des procédures à entreprendre pour se faire rendre justice. Cela incitera, *mieux que toute* autre méthode, les pouvoirs publics à mettre en place les moyens réels de faire respecter les *règles du jeu*. Pour l'instant, ces moyens sont trop faibles pour être efficaces, quand ils ne sont pas inexistants.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) L'adresse du siège de cette commission n'est pas, comme on l'a cru longtemps, 50, *rue de Turbigo*, mais, en fin de compte, 17, boulevard *Morland*.

(2) La hausse « normale » prévue par l'engagement de modération devait être celle annuelle de l'indice du coût de la construction au moment du renouvellement du bail, augmentée de 4 % en cas de travaux en cours ou prévus, ou bien si le loyer était inférieur de plus de 20 % à la moyenne des loyers de l'immeuble.

(3) 58, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris (1er).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Réunis en assemblée générale, les actionnaires des SICAV Paribas Gestion et France Epargne ont approuvé les comptes de l'exercice écoulé, dont les résultats sont résumés dans le tableau ci-dessous.

SICAV	PARIBAS GESTION au 31-12-78	PARIBAS GESTION au 28-12-79	%	FRANCE EPARGNE au 31-12-78	FRANCE EPARGNE au 28-12-79	%
Valeur liquid. de l'action ..	187,08 F	219,27 F	+ 17	181,85 F	208,20 F	+ 14,5
Dividende global	7,18 F	7,90 F	+ 10	7,77 F	8,55 F	+ 10
Actif net	108,4 MF	214,7 MF	+ 98	52,5 MF	114,7 MF	+ 118
Cap. nets recueillis durant l'exercice	40,61 MF	80,82 MF	+ 100	23,96 MF	51,95 MF	+ 117
Nbre d'actions en circulation.	577 989	979 357	+ 70	287 844	550 929	+ 91

Les actionnaires ont également approuvé la mise en harmonie des statuts avec la nouvelle législation applicable aux SICAV.

Les mandats d'administrateurs de Paribas Gestion de MM. Philippe Choumert et Serge Varangot ont été renouvelés et la nomination au poste de Censeur de MM. Didier Renaudin et Andrew Smithers a été ratifiée. Le Conseil d'administration a reconduit M. Varangot à la présidence de Paribas Gestion.

L'assemblée générale de France Epargne a nommé administrateurs MM. Jean-Brice Baizeau, Yves Barthez, Léonce Boissonnat, Jean-Pierre de Calbiac, Bruno Fab..., Jean-René Helliant, Pierre Martinand, Jean Peynichou, Jean Richard, A...aud de Saint-Affrique et Serge Warnier.

Le Conseil d'administration a ensuite élu M. Jean Richard président de France Epargne.



BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien)

Assemblée générale ordinaire du 23 mai 1980

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Paris le 23 mai 1980, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le bilan totalise 1 633 165 943 FF au lieu de 1 326 399 917 FF au 31 décembre 1978.

Le compte de résultats fait apparaître, après amortissements et provisions, un solde bénéficiaire de 15 891 323 FF contre 14 337 441 FF en 1978.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible ressort à 20 833 673 FF.

L'assemblée générale a décidé de mettre en paiement, à dater du 2 juin 1980, et contre remise du coupon no 20 un dividende net de 22 FF (au lieu de 20 FF, en 1978), ce règlement assurant un revenu global de 33 FF, par action, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 11 FF.

Après prélèvement sur les résultats d'une somme de 6 838 452 FF qui viendra s'ajouter à une réserve de plus-value à long terme de 3 161 547 FF, l'ensemble des réserves se trouve porté à 96 000 000 FF. Le report à nouveau s'établit à 5 333 673 FF.

La situation consolidée au 31 décembre 1979 de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (Océan Indien) et de sa filiale, la Banque pour le Commerce et l'Industrie - Mer Rouge à Djibouti, s'établit à 1 858 647 134 FF contre, à fin 1978, 1 509 700 077 FF.



BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Assemblée générale ordinaire du 23 mai 1980

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Paris le 23 mai 1980, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le bilan totalise 2 402 488 FF contre 1 965 740 497 FF au 31 décembre 1978.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1979 ressort à 15 759 238 FF au lieu de 14 302 367 FF en 1978.

Compte tenu du report à nouveau et après affectation à la réserve légale, le montant disponible s'établit à 19 569 346 FF.

L'assemblée générale a décidé de mettre en paiement, à dater du 2 juin 1980, contre remise du coupon no 19, un dividende net de 6 FF (au lieu de 5,50 FF en 1978), ce règlement assurant un revenu global de 9 FF par action inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3 FF.

Après prélèvement sur les résultats d'une somme de 7 594 937 FF l'ensemble des réserves se trouve porté à 84 000 000 FF. Le report à nouveau est de 4 866 424 FF.

La situation consolidée au 31 décembre 1979 de la Banque Nationale de Paris « Intercontinentale » et de ses filiales (Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (océan Indien), Banque marocaine pour le Commerce et l'Industrie, Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie et B.N.P. Canada Inc.) s'élève à 9 061 327 243 FF contre, à fin 1978, 7 612 819 152 FF.

COMPAGNIE LEBON

Les actionnaires de la Compagnie Lebon se sont réunis le 21 mai 1980, successivement en assemblée générale extraordinaire et en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Patrice de Corgnol.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de 79 500 000 F à 111 300 000 F par incorporation au capital de la réserve de réévaluation et d'une partie de la prime d'apport ; les 212 000 actions nouvelles de 150 F chacune représentant cette augmentation de capital et portant jouissance à compter du 1er janvier 1979 seront réparties à raison de deux actions nouvelles pour cinq actions anciennes.

L'assemblée générale ordinaire a elle-même approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice de 20 696 280 F, dont 2 890 385 F de plus-values de cession contre, en 1978, 16 291 694 F, dont 416 804 F de plus-values de cession. L'assemblée générale a décidé la répartition d'un dividende de 13,50 F par action ancienne et nouvelle, soit, avec un avoir fiscal de 6,75 F, un dividende total de 20,25 F, qui sera mis en paiement le 23 juin 1980. Par rapport à l'exercice précédent, la répartition globale aux actionnaires est en progression de 22 %. La même assemblée a ratifié la nomination faite à titre provisoire par le conseil en qualité d'administrateur, de M. Claude Janssen, et elle a d'autre part réélu en qualité d'administrateur M. Jean de La Chauvinière et M. Jacques Getten.

L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères s'élève, au 31 mars 1980, à 1 908 millions de francs, contre 1 605 millions de francs au 31 mars 1979, soit une croissance de 18,86 %.

A données comparables, c'est-à-dire à taux de change identique et sans les sociétés nouvellement entrées en consolidation, la progression par rapport au 31 mars 1979 est de 16,42 %.

BANQUE HERVET

M. François Arsac, trente-six ans, inspecteur des finances, prendra, le 2 juin prochain, les fonctions de Directeur général adjoint de la Banque Hervet.

Ancien élève de l'E.N.A., M. Arsac est entré à l'Inspection générale des finances en 1970. Il a, par la suite, été chargé de mission au ministère du travail, Rapporteur général du Conseil des impôts, conseiller technique au cabinet de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, chef du service d'audit à la Caisse des dépôts.

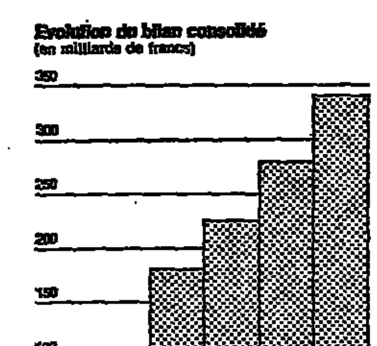
M. Arsac viendra donc compléter, autour de M. Georges Hervet, l'équipe de la Direction générale, actuellement constituée par MM. Jean Bayard et Jean-Pierre Lelourdy, Directeurs généraux adjoints, collaborateurs de longue date de la Banque Hervet, qui, par leur grande compétence, ont pour une très large part participé au développement de l'entreprise au cours des vingt dernières années.

A cette occasion, Mme Jacques Miot, déjà membre du Comité de direction, se verra confier les fonctions de secrétaire général.



le Groupe Société Générale en 1979

Situation consolidée



Le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à F 341 milliards au 31 décembre 1979.

Le bénéfice consolidé de l'exercice atteint F 821 millions dont F 628 millions revenant à la Société Générale.

Au 31 décembre, le Groupe gérait un encours global de dépôts de F 153 milliards tandis que ses engagements consolidés ressortaient à F 154 milliards, pour des fonds propres *consolidés de F 5,5 milliards.*

Total du bilan : + 23 %

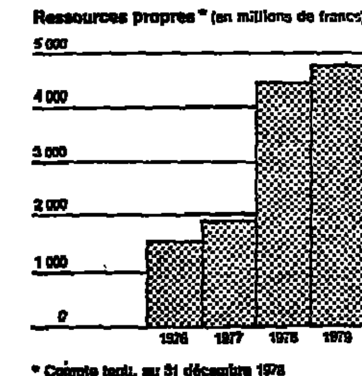
Les comptes de l'exercice 1979 de la Société Générale se sont caractérisés *par :*

— un total du bilan de F 307 481 millions au 31 décembre 1979 en progression de 23 %
— un produit global d'exploitation de *F 22 353 millions en augmentation de* 32 %
— un produit net bancaire de F 7 466 *millions en hausse de 13,9 %.*

Après provisions, amortissements et impôts, **le bénéfice net bancaire est de F 511 millions** contre F 663 millions en 1978. Ce bénéfice 1979 témoigne, malgré les apparences, d'une nette amélio*ration structurelle, compte tenu :*

— de l'excédent net des provisions pour risques bancaires de F 772 millions contre F 586 millions en 1978.
— *de la diminution des plus-values* à long terme et des rentrées de produits antérieurement taxés ou exo*nérés de l'impôt qui n'interviennent* que pour F 174 millions contre F 294 millions en 1978.
— de l'accroissement de l'impôt sur les sociétés qui s'élève à F 182 mil*lions contre F 176 au* titre de l'exercice précédent.

Attribution gratuite : 2 actions nouvelles pour 25 anciennes



* Compte tenu, au 31 décembre 1978 et au 31 décembre 1979, des provisions ayant le caractère de réserves.

Le Collège, réuni le 14 mai 1980, a *décidé de procéder,* par prélèvement sur les réserves, à une augmentation de capital social de F *84 652 600* par attribution d'actions à raison de 2 actions gratuites pour 25 actions anciennes. *Cette répartition d'une valeur de* F 186 millions environ, en se basant sur le cours actuel de l'action, bénéfi*ciera aussi aux actions nouvelles* créées lors de l'augmentation de capital en numéraire qui vient de se clô*turer.*

Après ces deux opérations, et compte tenu des provisions ayant le *caractère de réserves,* **les ressources propres de la Société Générale s'établiront à F 4,9 milliards.**

Activité en France

Dépôts de la clientèle : + 10,7 % Crédits à la clientèle : + 15,6 %

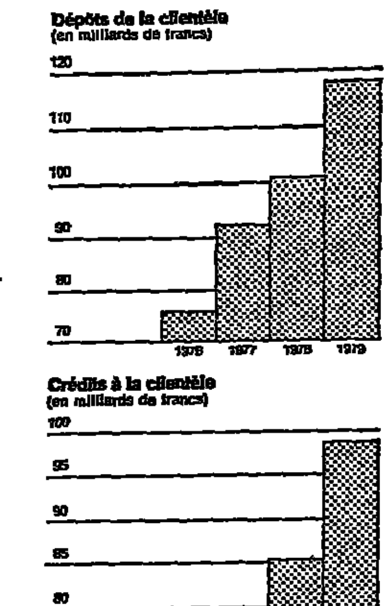
Activité bancaire métropolitaine

— Dépôts de la clientèle : + 10,7 %

Au 2 janvier 1980, l'ensemble des dépôts de la clientèle s'élevait à F 118 054 millions. La progression de *10,7 % par rapport au 2 janvier 1979* provient d'un accroissement de 13,7 % des dépôts des particuliers et des bons de *caisse et d'une stabilité apparente* des dépôts de toutes natures des sociétés et entrepreneurs individuels. Ces *derniers ont en effet connu une aug*mentation de 11,1 % des dépôts à vue compensée par *une réduction de même* ordre de ceux à terme.

— Crédits à la clientèle : + 15,6 %

Au 2 janvier 1980, l'ensemble des crédits à la clientèle s'est élevé à F 98 932 millions contre F 85 553 millions *au 2 janvier 1979. La progression de* 15,6 % est nettement supérieure à celle de l'année précédente (+ 8,2 %). Elle *résulte d'une croissance plus rapide* des crédits à moyen et long terme *(+ 18,8 %) par rapport à celle* des crédits à court terme (+ 11,8 %).



Activité financière et boursière

Dans un marché financier qui s'est bien tenu, la Société Générale a continué de jouer un rôle de tout premier *plan :*

— Introductions en Bourse :

Elle a introduit à la Bourse de Paris *les deux seules valeurs françaises qui* l'aient été en 1979 : **Sicotel** et **Promodès**, ainsi qu'une action japonaise, **TDK Electronics.**

— Augmentations de capital :

Elle a dirigé la plus importante aug*mentation de capital de l'année, celle* de **Rhône-Poulenc** de F 475 millions.

— Emprunts :

La Société Générale a été chef de file ou co-chef de file de 14 emprunts de sociétés privées ou de groupements dont deux venaient sur le marché pour la première fois : **Eurodif** et **Honeywell Bull.**

— *Placements collectifs :*

Interoblig, Sicav créée en 1979, et dont le portefeuille est composé de 50 % d'obligations étrangères et de 50 % d'obligations françaises, a rencontré un vif succès.

Intersélection France *poursuit acti*vement son développement et enregistre des souscriptions brutes en hausse de 37 %.

Compte tenu du développement constant des placements obligataires et du renouveau d'intérêt manifesté par la clientèle pour les valeurs à revenus variables, *la Société Générale a déve*loppé non seulement la qualité mais également la gamme des services *qu'elle peut rendre* (« Service 5 000 », « Service Plus-Values », etc.)

Financements spéciaux des activités industrielles et immobilières

Dans le domaine du financement industriel, la Société Générale a pour*suivi son développement en dépit d'une* concurrence très vive. Le volume des activités immobilières a été, quant à *lui, favorablement influencé par une* sensible reprise.

— Activités de crédit-bail et opérations assimilées :

Sofinabail et GML, dans un climat de forte concurrence, ont enregistré une progression de 35 % du montant de *leurs investissements* et de 42 % du nombre de contrats signés. Bénéfice net 1979 : F 26,3 millions.

Sofinauto et ***Sogémer*** *se sont main*tenus à un très bon niveau d'activité.

Sogébail, qui a conservé un rythme d'activité soutenu (+ 14 %) et une rentabilité satisfaisante, reste la première société de *crédit-bail immobilier* en France avec F 3 598 millions d'engagements bruts.

Sogécomi, créée en novembre 1979 pour traiter des opérations de location simple sans option de transformation en *crédit immobilier en cours de bail*, a enregistré, après 2 mois d'activité, des engagements s'élevant à F 33 mil*lions pour le crédit-bail et F 85 millions* pour la location simple.

Sicotel a doublé sa production en 1979. Avec des *engagements* de plus de F 720 millions, elle apporte une importante contribution au développement du secteur hôtelier.

— *Autres concours spécifiques aux* entreprises :

Calif, poursuivant sa politique commerciale *dynamique, a ouvert une an*tenne commerciale à Lyon dont le démarrage est très satisfaisant.

Valorind, la banque d'affaires du groupe, a surtout orienté son action vers les entreprises industrielles et *commerciales et notamment* les petites et moyennes entreprises. Elle a porté le montant de ses encours en leur fa*veur à F 795 millions* et a poursuivi son développement à l'étranger.

Soginnove a un portefeuille qui concerne maintenant *près de 30 entre*prises.

— Activités immobilières :

Sogéprom (promotion immobilière) a accru le montant de ses ventes de près de 55 %. Son chiffre d'affaires s'est élevé à F 245 millions T.T.C.

Génépierre*, créée à la suite de* **Sogépierre**, a acquis des bureaux pour un montant de F 55 millions. **Sogépierre 2**, *créée en 1979, complète les possi*bilités offertes en matière de sociétés civile de placements immobiliers.

La Société Générale a créé en 1979 **la Société d'Investissements Fonciers et de Participations** au capital de F 100 millions, dont l'objet sera la location d'immeubles.

Activités de services

En plus des services traditionnels concernant les opérations sur titres, des services plus nouveaux ont été développés.

— Services offerts aux particuliers :

Tandis que **Sogégarde** et **Sogéservice** développaient leurs prestations, les porteurs de carte bleue bénéficiaient *d'un nombre accru de distributeurs de* billets et de l'adhésion en 1979 de 5 000 commerçants au système Carte Bleue.

— Services rendus aux entreprises :

Sogéfactoring *a fortement augmenté* le montant de ses *interventions* (+ 40 %).

L'assistance informatique apportée *depuis quelques années aux entrepri*ses par la Société Générale a encore été élargie. Ainsi, le **Groupe SG 2** a *connu une nouvelle expansion particu*lièrement rapide (*sur 2 ans, la progres*sion du chiffre d'affaires est de 180 %). **Le Groupe GSI Générale de Service Informatique** avec 3 200 agents, 9 000 clients en France et à l'étranger, occupe toujours le 1er rang en Europe dans sa branche d'activité.

Société Générale Alsacienne de Banque

Le bilan du 98e exercice a été arrêté à un total de F 24,04 milliards, supérieur de 6,3 % à celui de l'année pré*cédente.* Le bénéfice net en hausse de 28,63 % (F 18,23 millions) permet de porter le dividende net par action à F 11 (*non compris* l'avoir fiscal de F 5,50).

Société Centrale de Banque

Le bénéfice net, en progression de 28 %, a autorisé la distribution d'un dividende net de F 5, assorti d'un avoir *fiscal de F 2,50.*

Activité bancaire internationale

Présence dans 60 pays

La Société Générale apporte d'an*née en année* un appui croissant aux efforts des exportateurs en mettant à leur disposition des implantations de plus en plus nombreuses et un ensemble de services spécialisés.

Les opérations traditionnelles

Présente en 1979 sur les principales foires internationales, où elle a pu aider *plusieurs centaines d'exposants fran*çais, la Société Générale a également amélioré sa position dans le domaine du financement des exportations de biens d'équipement et d'ensembles in*dustriels : au 31 décembre 1979,* elle gérait quelque 3 000 dossiers de crédits acheteurs, correspondant à un *montant d'utilisations de près de* F 10 milliards.

Dans les domaines des Euro-crédits elle a dirigé ou codirigé 48 opérations sur les 81 auxquelles elle a participé.

Sur le marché des Euro-émissions, la Société Générale apparaît désormais dans le peloton de tête des banques internationales : elle a dirigé 14 émissions (contre 3 en 1978) et en a codirigé 43 (contre 28 en 1978) représentant *un volume de $ 3,2 milliards (6e rang* mondial).

L'Agence Internationale a clôturé son premier exercice dans de très bonnes conditions : *en un an elle a su* s'imposer comme un interlocuteur qualifié dans la mise en place de financements internationaux à court terme.

Les opérations de négoce international

Sogexport, holding qui coiffe un groupe de sociétés de commerce ex*térieur spécialisées* par branche d'activité, a élargi ses activités : deux départements et six sociétés sont opérationnels et prospectent activement le monde entier.

Depuis leur création, ces sociétés *ont conclu des contrats* dans une trentaine de pays et ont permis de passer plus de 500 commandes.

Le réseau extérieur

Le réseau a été complété par de nouvelles ouvertures et certaines structures existantes ont été modifiées pour les adapter à la nature ou au volume des activités de la Société dans les pays concernés.

L'année a été marquée en Amérique du Nord par la réouverture de la suc*cursale de New York et la création, par* la Société Générale S.A. (Canada), d'agences à Calgary et Vancouver. En *Amérique du Sud, le bureau de repré*sentation de **Buenos Aires** a commencé son activité.

En Asie, aux anciennes implantations se sont ajoutés un bureau de *représentation à Hong Kong* ayant vocation sur la Chine et une succursale à Singapour.

En Europe, ont été installés une Délégation Générale aux **Pays-Bas** ainsi *qu'un bureau de représentation* à **Oslo**, couvrant la **Norvège** et le **Danemark**. Les études préliminaires en vue de l'ou*verture, courant 1980, d'un bureau de* liaison à **Sofia** et d'une succursale à **Bucarest** ont été achevées.

Le personnel et les activités sociales

En 1979, outre *plusieurs milliers de* « remplaçants de vacances » et de très nombreux stagiaires, 1 200 nouveaux *agents sont entrés à la Société Géné*rale, contribuant au renouvellement constant du potentiel humain.

Le département de la gestion du personnel a été aménagé en « secteurs de gestion » ; ces derniers sont des *compartiments spécialisés qui* prennent en charge l'ensemble des problèmes du personnel dans un secteur géogra*phique déterminé. Cette nouvelle orga*nisation permet de développer les contacts directs avec les agents dans le *cadre de la politique de décentralisa*tion menée depuis quelques années.

Cette politique de décentralisation a *été activement poursuivie en 1979 : ou*tre la création de deux nouvelles Délégations Régionales (Toulouse et Tours), *l'inauguration en mars du nouveau Cen*tre Informatique Méditerranéen l'illustre bien : il est de conception très moder*ne, situé dans un site boisé et vallonné* sur 46 hectares et comprend des installations sportives.

*En 1979, la Société Générale a con*sacré F 110 millions pour le paiement des indemnités à caractère social payées au personnel (crèche, allocations vacances, études) et pour le financement des services sociaux.

*En outre, le Comité Central d'Entre*prise a reçu une somme de F 84 millions qui a permis de subventionner les *cantines, les tickets restaurant...* Son budget de fonctionnement a représenté en 1979 0,55 % de la masse salariale *au lieu de 0,50 %* précédemment.

Sur les résultats de 1978, une somme de F 59,6 millions au titre de la *participation a été attribuée en 1979,* représentant environ 1/2 mensualité par agent.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 MAI

Repli des actions
Hausse de l'or

Pour la première fois depuis le début du nouveau mois boursier, commencé le 22 mai dernier, le marché s'est assez franchement replié mercredi. Si la baisse des cours a touché un assez grand nombre de valeurs, elle n'a pas toutefois revêtu une très grande ampleur et, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,6 % environ en dessous de son niveau précédent. La Bourse n'en a pas moins reperdu, et même un peu au-delà, tout ce qu'elle avait gagné la veille.

Pêle-mêle, Kléber (— 4,2 %), P.L.M. (— 4 %) ; U.F.B. (— 3,7 %) ; Nord-Est (— 3,4 %), Creusot-Loire (— 3,2 %) et Leroy-Somer se sont retrouvés en queue de peloton, tandis que Routières Colas (+ 4,2 %) ; Penarroya (+ 3,8 %), Navigation Mixte (+ 3 %), Saunier-Duval (+ 2,4 %) et Pompey (+ 2 %) arrivaient en tête. Mais le poids des premières, deux fois plus nombreuses, a été prépondérant.

La baisse du dollar inquiéterait-elle les opérateurs ? C'est en tout cas la première fois depuis longtemps que Paris se replie quand Wall Street monte. Sans raison vraiment très précise si ce n'est le souci de certains investisseurs de ne pas maintenir de trop fortes positions. Au reste, les échanges n'ont pas été très fournis et quelques ventes bénéficiaires ont pu suffire à faire basculer le marché. Interrogé, un agent de change s'est borné à répondre : « Moi, du moment que ça bouge, je suis content. »

Si les actions ont fléchi, l'or, en revanche, est remonté sur les indications de l'étranger et le lingot a regagné 900 F à 72 850 F. Le prix du métal jaune est ainsi ressorti à 548,83 dollars l'once contre 542,02 dollars. Seul le napoléon a peu varié, s'établissant à 662,50 F (+ 0,40 F).

LONDRES

Stimulée par la remontée de l'or, les mines sud-africaines se redressent vigoureusement, tandis que les pétroles s'effritent et que les industrielles s'alourdissent. Stabilité des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 524 .. contre 514 50

VALEURS	CLOTURE 27/5	COURS 28/5
Beecham	118 ..	118 ...
British Petroleum	346 ...	342 ...
Courtaulds	69 ...	69 ...
*De Beers	9 25	9 43
Imperial Chemical	358 ..	348 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	355 ..	366 ...
Shell	378 ...	376 ...
Vickers	189 ...	189 ...
War Loan 3 1/2 %	33 1/8	32 3/4
*West Driefontein	83 1/2	88 1/2
*Western Holdings	61 1/2	64 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DARTY. — Bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 29 février : 67,1 millions de francs (+ 23,9 %). Dividende global : 24 F contre 18,75 F.

FIRESTONE. — La firme de pneumatiques américaine ne va pas fort. Déjà déficitaire de 13,8 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 1979-1980 (1er novembre-31 janvier), elle a enregistré pour le deuxième trimestre une perte de 52 millions de dollars (contre un bénéfice de 32,6 millions), imputable, indique-t-on au siège de la société, aux fermetures d'usines. Aucune amélioration n'est attendue tant que l'*industrie automobile américaine* ne sera pas rétablie. Ce qui ne semble pas être pour demain.

EMPRUNT 4 1/2 % 1973. — La valeur de reprise des titres de cet emprunt, qui seront admis en paiement des droits de mutation entre le 1er juin et le 30 novembre 1980, est fixée à 1 904,97 F (coupure de 100 F) contre 1 144,96 F au 1er décembre dernier et 762,19 F au 1er juin 1979.

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES DU GROUPE ECCO. — Émission d'un emprunt de 50 millions de francs par trois sociétés financières du groupe Ecco, Compagnie française de financement industriel et commercial (FIC), Securitas et Banque Bechetoille. Cet emprunt est divisé en obligations de 1 000 F, portant taux d'intérêt variable (moyenne des taux mensuels du marché monétaire majorée de 11 % de sa valeur), avec un minimum de 11,50 %. Amortissement le 1er mai 1988.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 28/5 ..... 12 5/16 %

NEW-YORK

Nouvelle avance

La désescalade rapide des taux d'intérêt aux États-Unis a déclenché mardi, à la réouverture du marché fermé la veille pour le Memorial Day, une nouvelle avance des cours, la troisième consécutive. *Cependant*, sur des prises de bénéfice tardives, tous les gains initiaux *n'ont* pu être *conservés*, et l'indice des industrielles, qui avait atteint le niveau de 864,42, s'est finalement établi à 857,76 (+ 3,67 points).

Mais, phénomène plus significatif de cette nouvelle réaction favorable à la baisse du loyer de l'argent : sur 1 890 valeurs traitées, 1 003 ont monté, alors que 517 seulement ont fléchi.

Selon les analystes, les organismes institutionnels, mais aussi la clientèle particulière, se sentent de plus en plus attirés par les *placements* en actions, dont les rendements deviennent plus attrayants à mesure que les taux d'intérêt se replient.

VALEURS	COURS 23/5	COURS 28/5
Alcoa	68 3/4	66 7/8
A.T.T.	53 1/4	53 1/8
Boeing	34 1/4	33 7/8
Chase Manhattan Bank	42 5/8	42 1/2
Du Pont de Nemours	41 1/8	40 3/8
Eastman Kodak	54 1/8	53 3/8
Exxon	64 1/4	65 1/8
Ford	26 1/4	26 1/4
General Electric	48 5/8	48 7/8
General Foods	29 3/8	29 3/8
General Motors	46 3/8	46 1/8
Goodyear	12 1/4	12 3/4
I.B.M.	54 3/4	56 1/4
I.T.T.	28 ...	27 7/8
Kennecott	27 5/8	27 7/8
Mobil Oil	69 ...	71 3/8
Pfizer	42	42 ...
Schlumberger	118 7/8	118 ...
Texaco	34 5/8	35 5/8
U.A.L. Inc.	17 ...	17 2/1
Union Carbide	42 1/4	42 ...
U.S. Steel	19 ...	19 1/2
Westinghouse	24 ...	23 7/8
Xerox	56 3/4	56 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	23 mai	27 mai
Valeurs françaises	108	108,1
Valeurs étrangères	103,5	105,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,8	110,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/5	28/5
1 dollar (en yens)	220 90	219 30

BOURSE DE PARIS - 28 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 20	1 975	S.P.E.G.	215 ..	215 ..	Locabail Immob.	329 80	327 ..	Immlovest	158 90	160 ..
5 %	46 80	1 612	U.A.P.	555 ..	557 ..	Loca-Expansion	135 ..	137 ..	Cie Lyon. Imm.	127 ..	132 ..
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

[illegible]

2 50	Zambia Corp.	2 70	2 74	2 73	2 70

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/5	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
États-Unis ($ 1)	4 123	4 134	4 030	4 240
Allemagne (100 DM)	233 180	233 ...	226 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 548	14 549	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 380	212 210	205 ...	216 ...
Danemark (100 krd)	74 810	74 730	71 ...	78 ...
Norvège (100 k)	84 820	85 140	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 792	9 741	9 550	10 050
Italie (1 000 lires)	4 984	4 987	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	251 220	250 300	244 ...	256 ...
Suède (100 krs)	98 130	98 030	95 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 708	32 625	31 900	33 400
Espagne (100 pes.)	5 986	5 985	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 460	8 485	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 554	3 559	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 878	1 854	1 780	1 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/5
Or fin (kilo en barre)	71900 ..	72600 ..
Or fin (en lingot)	71950 ..	72850 ..
Pièce française (20 fr.)	662 10	662 50
Pièce française (10 fr.)	385 .	394 ..
Pièce suisse (20 fr.)	525 10	525 10
Pièce latine (20 fr.)	582 10	588 ..
Souverain	842 .	850 ..
Pièce de 20 dollars	2899 50	2880 ..
Pièce de 10 dollars	1280 ..	1295 ..
Pièce de 5 dollars	..	780 ..
Pièce de 50 pesos	2854 ..	2975 50
Pièce de 10 florins	618 ..	617 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA C.F.D.T. DÉNONCE LE « SCANDALE DES BAS SALAIRES »

Le président de la République a éludé les questions posées par M. Maire

« Le scandale des bas salaires » a été le thème essentiel de l'entrevue que les dirigeants de la C.F.D.T. ont eue, ce mercredi 28 mai, à 10 heures 30, avec le président de la République, entrevue que M. Maire, secrétaire général, a qualifiée d'« ultime démarche ».

« Nous ne savons pas si nous avons fait un pas en avant ou un pas sur le côté », a déclaré M. Maire à l'issue d'une entrevue de deux heures un quart. En effet, les syndicalistes sont revenus à la charge, à trois reprises, sur le relèvement du SMIC sans recevoir de réponse précise, le président s'interrogeant à haute voix sur l'opportunité de différencier un salaire minimum de l'ouvrier, de l'agriculteur et un minimum social. Finalement, les syndicalistes, qui réclamaient une négociations tripartite gouvernement-patronat-syndicats sur le SMIC, ont obtenu qu'un débat soit ouvert devant la commission supérieure des conventions collectives, qui doit siéger avant la fin juin. Du moins le président s'est-il engagé à en parler au premier ministre.

M. Maire n'a pu recevoir de réponse lorsqu'il a demandé que le projet de convention médicale soit ou bien abandonné ou bien soumis à l'avis des syndicats non signataires avant son application.

Enfin, lorsque ses visiteurs lui ont dit qu'il n'avait pas tenu ses engagements alors qu'approchait la campagne présidentielle, M. Giscard d'Estaing a répondu qu'il n'agissait pas en fonction de sa réélection. Et il a ajouté : « Je suis providentialiste. »

Les syndicalistes ont rappelé qu'en matière de SMIC, la politique suivie est même en régression par rapport à celle qu'avait amorcée M. Fontanet, alors ministre du travail, pour garantir à la rémunération plancher une progression au moins égale à celle du salaire horaire. Or, selon la C.F.D.T., elle a pris un retard de 3,34 % depuis 1974.

Au lendemain des élections de mars 1978, M. Barre avait pourtant invité les interlocuteurs sociaux à ouvrir des négociations en faveur des salariés les plus défavorisés. C'est ainsi qu'ont été signés des accords sur la rémunération annuelle garantie. Mais ils ne couvrent qu'un petit nombre de salariés, et les avantages qu'ils apportent sont minimes. Ensuite, à l'automne dernier, lorsqu'il se livra à une série de consultations syndicales, le premier ministre avait laissé entendre que la C.F.D.T. apportait des éléments positifs en proposant un relèvement des salaires du bas de l'échelle hiérarchique, opération qui serait restée limitée aux barreaux les moins élevés. M. Barre promit alors d'établir des études techniques pour donner suite au projet de la C.F.D.T. Depuis, celle-ci n'a rien vu venir. M. Maire en conclut qu'il se trouve devant un « refus politique ».

Il fallait donc, a estimé le secrétaire général de la C.F.D.T., placer le président de la République devant ses responsabilités, au moment où il s'apprête à demander le renouvellement de son mandat. Deux échéances sont plus proches : le 1er juillet, le gouvernement doit procéder à la revalorisation annuelle du SMIC après convocation préalable de la commission supérieure des conventions collectives ; et du 2 au 6 juin, la C.F.D.T. lance une semaine d'action pour les bas salaires.

La C.G.T., de son côté, a annoncé une initiative dans le même sens pour la seconde quinzaine de juin. M. Maire déclare attendre que M. Séguy réponde à son offre de rendez-vous pour arrêter les modalités d'une action en commun. La question pourrait être évoquée lors de la très prochaine rencontre intersyndicale relative à l'organisation d'une nouvelle « journée » de protestation contre le projet de convention médicale.

Un salarié sur quatre gagne moins de 3 000 francs

Pour sa part, la C.F.D.T., compte tenu du succès — réel ou relatif — des divers mouvements de mai, envisage une journée nationale interprofessionnelle de grèves et de manifestations. Elle pourrait avoir lieu d'ici à la fin juin, avec deux objectifs : les bas salaires et la réduction de la durée du travail. Les cédétistes, en effet, estiment que la négociation, qui a repris sur la base du rapport Giraudet, se heurte à de nombreux obstacles patronaux, et plus particulièrement en provenance des P.M.E.

En présence des dirigeants et des militants d'un bon nombre des syndicats du secteur public et privé, MM. Edmond Maire et Albert Mercier ont, le 27 mai, commenté le dossier qu'ils avaient établis sur « le scandale des bas salaires ». Pour l'ensemble des secteurs, selon la C.F.D.T., 4,06 millions de travailleurs gagnent moins de 3 000 F, soit un sur quatre. Parmi eux, il y en a 200 000 dans la fonction publique, 270 000 dans les collectivités locales, 300 000 employés de maison et 250 000 dans l'agriculture, et 3,1 millions de travailleurs dans les secteurs privé et semi-public, dont un peu plus de la moitié (soit 12,3 % du total des salariés) reçoivent moins que le SMIC (2 376 F brut).

Dans ce palmarès à rebours, le textile, l'habillement, l'hôtellerie-restauration viennent en tête avec 27 à 28 % de salaires inférieurs au SMIC et 24 % et 20 % compris entre le SMIC et 3 000 F mensuels. A deux ou trois points près, la situation est presque aussi mauvaise dans le cuir et la chaussure, le commerce de détail alimentaire, le bois.

Dans les autres secteurs : commerce, location et crédit-bail immobilier, bâtiment, industries agricoles et alimentaires, réparation automobile, on trouve 15 à 19 % de salaires inférieurs ou égaux au SMIC et 14 à 17 % de salaires compris entre le SMIC et 3 000 F mensuels. D'une façon générale, plus l'entreprise est petite, plus la paie est médiocre.

Les travailleuses représentent 51,5 % des « smicards », et deux femmes sur cinq gagnent moins de 3 000 F alors que c'est le cas pour un homme sur cinq. Les femmes sont particulièrement maltraitées en raison des travaux sans qualification qui leur sont donnés. Comme les jeunes, les immigrés et la masse des petits salariés, elles peuvent d'autant moins faire valoir leurs droits qu'elles sont peu syndiquées. Et il semble qu'un salarié sur dix qui déclare un bas salaire reste sans espoir, à ce niveau toute sa vie. — J. R.

● *Grève du personnel municipal de Lille.* — Le personnel municipal de Lille a observé une grève de vingt-quatre heures, le mardi 27 mai et a décidé de reconduire ce mouvement pour la journée du 28 mai. Les quelque 3 000 salariés de la ville de Lille revendiquent de nouvelles conditions de travail et notamment une réduction des horaires hebdomadaires. — (Corresp.)

Un pari quarté sera proposé aux turfistes un jeudi sur deux

POUR CES GENS IL Y A MAINTENANT UN ESPOIR, MONSIEUR MAIRE,... NOUS RELANÇONS LE "QUARTÉ"

BAS SALAIRES

(Dessin de KONK.)

Le P.M.U. annonce qu'un pari quarté sera proposé aux joueurs le 5 juin prochain à Chantilly. Désormais, régulièrement, le quarté sera disputé un jeudi sur deux à la place du traditionnel tiercé.

Le pari quarté consiste à désigner les quatre premiers d'une course. Comme au tiercé, deux rapports sont affichés après la course suivant que le turfiste aura désigné les chevaux dans l'ordre exact d'arrivée ou dans un ordre différent. La faculté sera laissée aux parieurs de faire des paris simples (quatre chevaux désignés) ou des paris de combinaison (cinq chevaux et plus désignés). Dans tous les cas, la mise minimum sera de 5 francs.

Le dernier quarté s'était disputé le 19 octobre 1978. Créé le 26 février 1976, ce mode de pari n'avait pas rencontré le succès escompté, notamment à cause de son manque de régularité. Dix quartés furent disputés en 1976, treize en 1977, et neuf en 1978.

Le dernier des « Lyonnais » devant les assises du Rhône

Pierre Pourrat, « âme » ou « cerveau » ?

De notre correspondant

Lyon. — « Trop modeste, M. Pourrat, vous êtes trop modeste. » C'est ainsi que le président de la cour d'assises du Rhône, M. Louis Robin, a salué la dernière « tête » du gang des Lyonnais, qui comparaît, depuis le mardi 27 mai, devant les jurés lyonnais.

Modeste, discret, effacé, mais futé, c'est ainsi qu'apparaît le présumé « cerveau » du gang des Lyonnais, Pierre Pourrat, qui n'avait pu être jugé contradictoirement avec ses complices en juillet 1977, étant alors évadé et condamné à mort par contumace. Arrêté en décembre 1977 à la roulette du casino de Charbonnières, près de Lyon, qu'il fréquentait assidûment, Pourrat, aujourd'hui âgé de cinquante-trois ans, s'était évadé de la prison de Valence en octobre 1975. « Un petit chef-d'œuvre », a reconnu le président Robin à propos de cette évasion. Pourrat avait été arrêté à nouveau en avril 1978 alors que, selon les policiers, il préparait une attaque à main armée contre un supermarché de Provins.

Discret, Pourrat s'est aussi métamorphosé : son visage dur et carré s'est orné d'une fine moustache grisonnante, avec perruque assortie et lunettes cerclées d'or. L'homme s'exprime avec aisance et même recherche. D'un ton toujours posé, il s'efforce de détruire l'image du « cerveau » qu'on a tracée de lui.

« Vous avez reconnu avoir dépensé 1 500 000 francs en quatre ans, lui a lancé l'avocat général, M. de Bonnefoy des Aulnais, et vous meniez grand train de vie.

— Je n'ai jamais nié, réplique Pourrat, mais ce n'était pas sur quatre ans, mais sur neuf ans, et j'avais gagné 500 000 francs au jeu. »

L'enquête a cependant établi qu'il avait aussi perdu au jeu près de 300 000 francs.

Reconnu par le psychiatre comme un « homme de bonne volonté », il dit avoir « fait des bêtises dans sa jeunesse, mais jamais de braquage ». « On veut me faire porter le chapeau, affirme-t-il encore, mais je ne suis ni le « cerveau » ni le docteur. Le vrai « cerveau » n'est-il pas d'origine étrangère ? Et celui-là, vous ne l'avez pas arrêté. Il faut croire que vous en aviez peur. »

Toute la question sera donc de savoir pour les jurés si Pourrat était ou non ce « cerveau », car, outre l'inculpation d'association de malfaiteurs il n'est poursuivi que pour complicité de vols qualifiés à la suite d'une agression mineure dans la région lyonnaise. On est loin des 11,6 millions de la poste de Strasbourg et encore plus loin de l'assassinat du juge Renaud. Pourtant le président Robin a finalement déclaré à Pourrat : « Vous n'étiez peut-être pas le « cerveau », mais vous en étiez l'« âme ». »

Secret, discret et malin, mais était-il vraiment cette « âme » ?

(Intérim.)

A Milan

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES DE LOMBARDIE EST ASSASSINÉ

A Rome un policier est tué et deux autres blessés

(De notre correspondant.)

Rome. — Un rédacteur du *Corriere Della Sera*, M. Walter Tobagi, a été assassiné ce mercredi 28 mai à Milan dans une rue proche de son domicile. Agé de trente-trois ans, il présidait l'Association des journalistes de Lombardie. Cet attentat est survenu quelques heures après la fusillade devant un lycée de Rome au cours de laquelle un policier a été tué et deux autres blessés. Cet attentat a été revendiqué deux fois : d'abord — dans un appel téléphonique à l'organe du parti communiste *l'Unita* — par un homme se réclamant des « noyaux armés révolutionnaires » d'extrême droite, puis au nom des Brigades rouges, par un inconnu qui a téléphoné au quotidien *Paese Sera*.

C'est au printemps 1977 que les terroristes italiens avaient commencé à s'attaquer à des membres de la presse, blessant successivement le directeur du *Secolo*, à Gênes, le directeur du *Giornale*, à Milan, et le directeur du journal télévisé de la première chaîne de la RAI à Rome. Attaqué à son tour, le 16 novembre, Carlo Casalegno, directeur-adjoint de *la Stampa*, devait succomber à ses blessures.

Le dernier attentat contre un journaliste remonte au 7 mai : M. Guido Passalacqua, rédacteur de *la Repubblica*, avait été blessé à Milan par trois inconnus. Les agresseurs laissèrent l'inscription suivante sur un mur de son appartement : « Punir la presse, complice de l'Etat. »

Commis en pleine campagne électorale, l'assassinat de M. Tobagi a eu immédiatement un grand retentissement en Italie. C'est la première fois, depuis la mort de M. Casalegno, qu'un journaliste est tué par des terroristes. — R. S.

● *Contestation à la Hague.* — Après la publication du décret déclarant d'utilité publique les travaux d'extension des bâtiments du centre de retraitement des combustibles irradiés de la Hague, dans la Manche (le Monde du 27 mai), le CRILAN (comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire) de Basse-Normandie proteste contre ce qu'il appelle des « décisions gouvernementales aventuristes ». Il appelle tous les anti-nucléaires à se mobiliser les 28 et 29 juin à la Hague contre « le lobby nucléaire au pouvoir ». — (A.F.P.)

Le numéro du « Monde » daté 28 mai 1980 a été tiré 539 501 exemplaires.

A B C D E F G